



De la distribution des maisons de plaisance, et de la décoration des édifices en général

<https://hdl.handle.net/1874/41060>

DEUTSCHES INSTITUT
FÜR ARCHITECTUR
UNIVERSITÄT UTRECHT

TRAITÉ
D'ARCHITECTURE
DANS LE GOÛT
MODERNE.



Cochin Fecit inv.

Soubeyran Sculp.

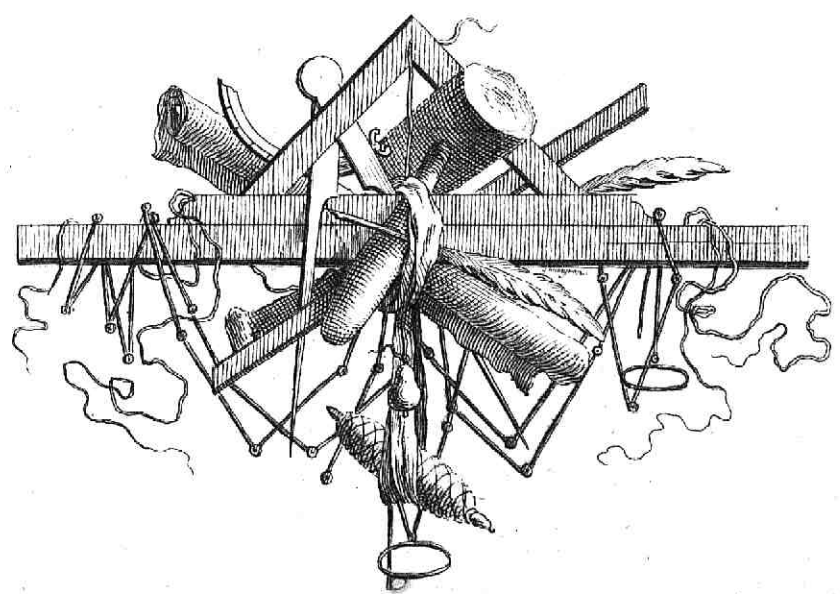
Reuss Hist. Paris

DE LA
DISTRIBUTION
DES
MAISONS DE PLAISANCE,
ET DE LA
DÉCORATION
DES EDIFICES EN GENERAL.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL.

Ouvrage enrichi de cent soixante Planches en taille-douce, gravées par l'Auteur.

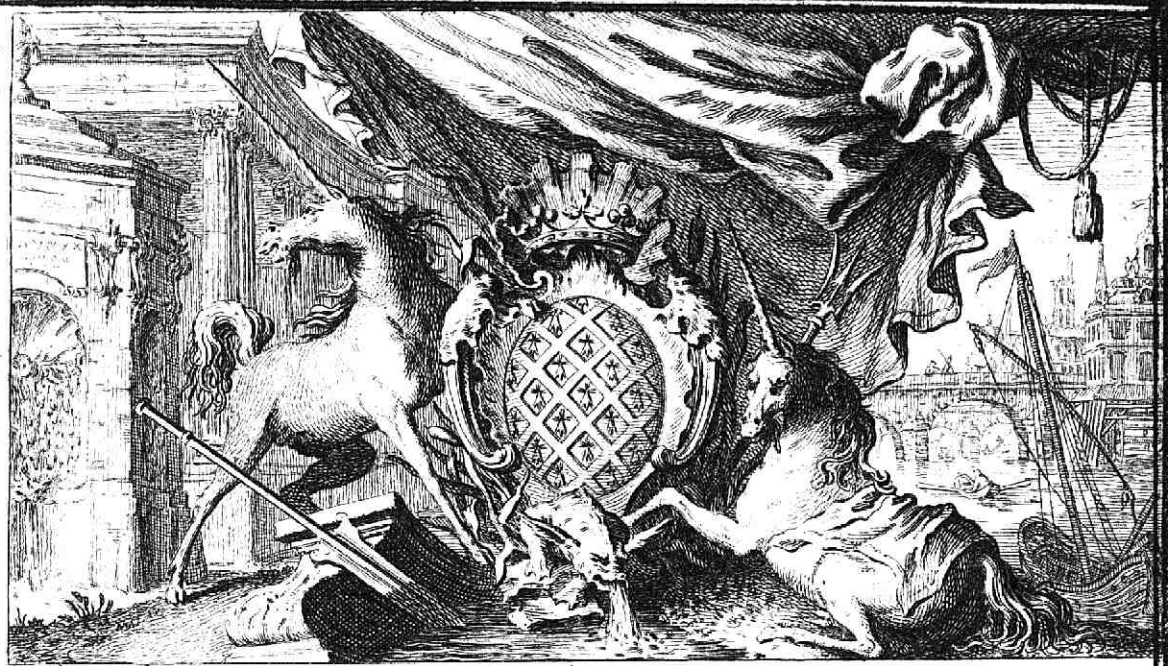
TOME PREMIER.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roy
pour l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A

MONSIEUR
TURGOT,

CHEVALIER SEIGNEUR DE SOUSMONS,
Bons, Uffy, Potigny, Perriers, Brucourt, & autres
lieux, Conseiller d'Etat, Prevôt des Marchands.



MONSIEUR,

DÈS que j'ai conçu le dessein de mettre ce Livre au jour,

E P I T R E.

je me suis aussi-tôt déterminé sur le choix d'un Mécene. A peine votre illustre Nom s'est-il présenté à mon esprit, que ma plume a suivi l'ardeur de mon zele. Un Ouvrage qui traite de l'ARCHITECTURE DANS LE GOUST MODERNE, ne devoit-il pas être mis avec son Auteur sous la protection d'un grand Magistrat, qui chaque jour embellit la Capitale du Royaume par un grand nombre d'Edifices publics, & dont le goût exquis pour les beaux Arts, est un objet d'admiration pour les Citoyens & pour les Etrangers ?

La noblesse de vos vûës répond à celle de votre sang, & la dignité avec laquelle vous rendez sur le Tribunal de la Ville les plus équitables Jugemens, après avoir tant prononcé d'Oracles dans le Temple de Themis, vient d'engager la Justice de notre Auguste Monarque à vous décerner une place dans son Conseil d'Etat.

Souffrez, MONSIEUR, que j'unisse ma foible voix à celle du Public, pour applaudir au choix du Prince, & que l'honneur de vous dédier les premiers fruits de mes étu-

E P I T R E.

des , me procure celui de vous assurer du profond & du respectueux devouement avec lequel je suis ,

MONSIEUR ,

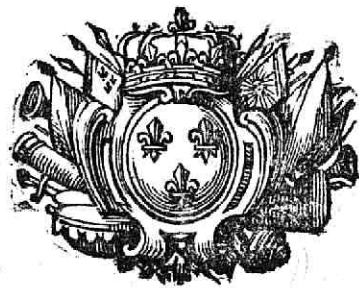
Votre très - Humble & très-
Obéissant Serviteur ,
JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL.

AVIS AU RELIEUR.

Pour bien placer les quarante-quatre Planches de ce Volume.

TOME PREMIER.

PREMIERE PARTIE.		Planche xxiii.	123
		Planche xxiv.	129
Planche I.	<i>à la page</i> 12	Planche xxv.	133
Planche II.	23	Planche xxvi.	136
Planche III.	40	Planche xxvii.	137
Planche IV.	50	Planche xxviii.	138
Planche v.	57	Planche xxix.	140
Planche VI.	60	Planche xxx.	142
Planche VII.	61		
Planche VIII.	64	QUATRIEME PARTIE.	
Planche IX.	70	Planche xxxi.	146
Planche x.	71	Planche xxxii.	157
Planche XI.	79	Planche xxxiii.	160
Planche XII.	86	Planche xxxiv.	161
Planche XIII.	91	Planche xxxv.	163
Planche XIV.	92	Planche xxxvi.	165
SECONDE PARTIE.		Planche xxxvii.	<i>ibid.</i>
Planche xv.	96	Planche xxxviii.	167
Planche XVI.	103	CINQUIE'ME & derniere PARTIE.	
Planche xvii.	105	Planche xxxix.	170
Planche xviii.	108	Planche xl.	174
Planche XIX.	110	Planche xli.	179
Planche xx.	111	Planche xlii.	181
Planche XXI.	115	Planche xliii.	182
TROISIE'ME PARTIE.		Planche xliv. & derniere,	183
Planche xxii.	118		



A P P R O B A T I O N .

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Traité d'Architecture dans le goût Moderne* : dans lequel je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'Impression, & je crois que cet Ouvrage fera utile au Public. Fait à Paris ce 15 Septembre 1736. PITOT.

P R I V I L E G E D U R O Y .

L O U I S par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos Amez & Féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre bien Amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, notre Libraire ordinaire pour notre Artillerie & pour le Génie, & Libraire à Paris ; Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *Le nouveau Traité d'Architecture dans le goût Moderne, par le sieur BLONDEL, & la suite*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon Papier & beaux Caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdits Livres ci-dessus spécifiés, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes ; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition quelles soient d'en introduire d'Impression étrangere dans aucun lieu de notre Obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres cy-dessus exposés en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titres ou autrement sans la permission expresse ou par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; Que l'Impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impimpression desdits Livres seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de Notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueffeau Chancelier de France, Commandeur de nos

ordres, & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos ordres; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé ou ses Ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amez & Féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le neuvième jour de Septembre, l'An de grace mil sept cens trente-sept, & de notre Regne le vingt-troisième. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 528, fol. 494, conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 18 Septembre 1737.

LANGLOIS, Syndic.

PREFACE

P R E F A C E.

i

SI les personnes intelligentes dans l'Art de bâtir , qui m'ont encouragé à mettre cet ouvrage au jour , m'ont parlé avec quelque sincérité , j'ai lieu d'espérer que le Public me sçaura gré du zele que j'y fais paroître pour la bonne Architecture. Ayant été ignoré & comme enseveli dans le Cabinet depuis plusieurs années , je ne doute point qu'on ne s'étonne de me voir debuter par un sujet aussi important & qui demande autant d'expérience. Je conviens que l'entreprise est hardie ; mais je n'ai pû résister au désir de rendre quelque compte de mes études aux personnes qui ont bien voulu m'y seconder , & ce motif m'a fait oublier le danger auquel je m'exposois , & qui d'ailleurs est toujours adouci par les apparences dont l'amour propre nous flate , sur tout lorsqu'on compte sur la condescendance de ses Lecteurs. Je les ose assurer que si je n'ai pû donner une entière perfection à cet ouvrage , je n'ai du moins rien oublié pour y parvenir : en effet j'ai taché d'approfondir les anciens Auteurs , & de puiser dans leur maniere de décorer cette simplicité mâle qui les a faits estimer dans les siècles passés , & qui les fait encore admirer dans celui-ci. J'ai aussi examiné les productions de nos Architectes modernes , je les ai suivis dans l'exécution de leurs Edifices , soit à Paris , soit aux environs , & j'ai réfléchi sur leurs différentes manieres de bâtir , tant par rapport à la construction , qu'à l'égard de la distribution & de la décoration intérieure ou extérieure. C'est à cette partie de l'Architecture que je me suis attaché le plus particulièrement , comme étant celle qui est du ressort de toutes les especes de Bâtimens , sur tout en France où l'on s'applique à donner , pour ainsi dire , un air de gayeté aux Edi-

b

fices les moins considérables. Je n'ai pas non plus négligé les occasions de m'entretenir avec les Seigneurs des lieux que j'ai visités, & leur lumière naturelle jointe à l'expérience qu'ils avoient faite de leur propre demeure, m'a fait connoître plus d'une fois les avantages ou les vices de leurs Bâtimens. J'ai sur tout consulté les personnes consommées dans la pratique des matieres que j'ai developpées, & j'ai eu un soin extrême de rechercher la conversation des grands Maîtres de l'Art, dont quelques-uns m'ont été enlevés par la mort, sçavoir Messieurs de Côte, de la Guipiere, & des Gots, qui seront toujours précieux à ma mémoire, & de la perte desquels je ne puis me consoler que par la bienveillance de plusieurs Architectes du Roy, qui remplissent avec honneur leurs places dans l'Académie Royale d'Architecture. Enfin j'ai recueilli les lumieres que pouvoient me donner les personnes les plus éclairées, soit dans la Peinture, soit dans la Sculpture. Feu Monsieur le Moine, Premier Peintre du Roy, & si regreté de tous les Artistes, m'a guidé dans tout ce que j'ai dit de relatif à la Peinture. Messieurs Adam fameux Sculpteurs, & Pensionnaires de Sa Majesté, ont bien voulu me communiquer leurs sentimens sur ce qui concerne leur Art; & M. Pineau qui a servi feuës leurs Majestés Czariennes en qualité d'Architecte & de Sculpteur, & que la fécondité de son génie a rendu si célèbre, m'a favorisé de quelques unes de ses productions, au sujet des ornemens qui font partie de la décoration intérieure. C'est sur l'expérience de ces habiles hommes & de quelques autres que je citerai dans leur lieu, que j'ai voulu me regler: je leur en marque ici ma reconnoissance; afin que le Public sache à qui je suis redevable du peu de talent que je possède.

N'ayant pas eu dessein de donner des préceptes suivis,

je n'ai pas observé dans l'arrangement des matieres contenues dans le premier Volume , de commencer par les Edifices de moindre conséquence , pour finir par ceux qui sont les plus considérables ; & je n'ai placé mes sujets que suivant l'ordre des tems où j'ai eu occasion de les composer. J'en aurois usé autrement si j'eusse eu dessein de traiter des cinq ordres , & je n'aurois pas assurément commencé par le composite , pour finir par le Toscan. J'ai donc jetté mes reflexions suivant la diversité des ouvrages qui se sont offerts à moi : cette variété fera peut-être plus de plaisir qu'une suite trop concertée & trop mesurée , & je crois qu'on ne sera pas fâché d'entrer dans des choses toujours nouvelles , en parcourant l'un & l'autre Volume qui composent ce Traité.

Mon objet principal a été de parler en général des Bâtimens , sans entrer dans le détail des Edifices publics ; l'exécution de ces derniers étant moins commune en France que les autres. Il y a quelque apparence que c'est ce peu d'occasion d'élever de grands monumens , qui accoutume insensiblement les jeunes Architectes à perdre de vue l'origine des préceptes de leur Art. Ainsi j'ai crû devoir les exciter à faire voir jusques dans les productions les moins élevées le caractère de la bonne Architecture : c'est dans cette intention que j'ai pris le parti d'écrire , & que j'ose exposer mes ouvrages aux yeux des personnes éclairées. Si je n'ai pas rempli entièrement mon dessein , j'ai taché du moins de ne pas tomber dans la sécheresse & la stérilité de quelques-uns de nos nouveaux Bâtimens particuliers. Je conviens qu'il est assez difficile de décorer présentement d'une maniere qui ne se ressente pas du goût du siècle , de même qu'il seroit mal-aisé de ne pas écrire dans le goût de son tems & de sa Nation ; mais c'est toujours

quelque chose que d'approcher de ce beau moderne que nous ont laissé nos prédécesseurs, & je me trouverois heureux si je pouvois par mon émulation pour cette Reine des beaux Arts, exciter les jeunes gens qui veulent professer la bonne Architecture à ne pas quitter de vûe ces vrais principes, par un esprit de nouveauté.

En parlant de chacun des Bâtimens que contient le premier Volume, j'ai marqué les différens motifs qui m'ont porté à les distribuer ainsi qu'on le verra. J'ai souvent été gêné par la situation du lieu, & quelquefois j'ai été obligé de me conformer à l'état & à la volonté de la personne qui me mettoit en œuvre; de façon que je n'ai pas toujours été le maître de suivre pleinement mes idées & de leur donner l'essor que j'aurois désiré; mais du moins on pourra s'appercevoir des efforts que j'ai faits pour vaincre les obstacles que j'ai rencontrés. Les exemples que fournit la pratique ont une vérité cent fois plus satisfaisante que tout ce que peuvent produire la speculation la plus étudiée & l'imagination la plus fertile, & j'espère que le Lecteur voudra bien me tenir compte de la naïveté avec laquelle j'exposerai les difficultés que j'ai eu à surmonter.

Je le prie sur tout de ne pas croire que j'aye affecté un esprit de critique dans cet ouvrage: si par hazard on y trouve des traits un peu vifs contre la mauvaise maniere de décorer, ils ne sont partis que du désir de faire connoître aux élèves le ridicule de cette décoration qui n'a pour but que la confusion, & qui n'est regardée des connoisseurs que comme un amas de songes directement opposés aux vrais principes, qui mettent l'Architecture au-dessus des autres Arts.

Ce n'est pas sans avoir retouché & changé plusieurs endroits de cet ouvrage que je l'ai fait paroître au jour; j'en

ai démolì à différentes reprises les matériaux ; mais je ne pouvois fans en ôter , pour ainsi dire , l'ame , en retrancher ce qui peut y faire voir la distance qui se trouve entre les demi-sçavans & les hommes illustres , par qui notre école paroît res fleurir & former des sujets qui ne manqueront pas un jour de faire honneur à leurs chefs.

Je n'ai rien négligé pour qu'il y eût de l'intelligence dans la gravure de cet ouvrage ; & j'en ai gravé moi-même tout ce qui appartenoit à l'Architecture & aux ornemens. La longueur de ce travail & la grande dépense qu'il exigeoit , ne m'ont pas toujours permis de m'y faire seconder par les mêmes personnes ; néanmoins je me flate que toutes les parties qui le composent , étant réunies , il en resultera un tout assez bien conditionné , & que le Public n'aura guère vû d'ouvrage où il ait été mieux servi. J'ai étendu mes soins jusqu'aux choses qui n'étoient qu'accessoires : les Vignettes , les Culs-de-Lampe , les Lettres Grises dont ces deux Volumes sont embellis , joints à la beauté des Caracteres fondus à neuf , aux Reglets , au choix du Papier & à l'Impression , feront sentir aux personnes de l'Art , qu'on s'est efforcé de pousser cette entreprise jusqu'au plus haut degré de perfection.

T A B L E

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

I <i>Introduction à l'Architecture.</i>	page xiiij
<i>Reflexions Préliminaires sur l'Architecture en général. I</i>	

PREMIERE PARTIE.

*Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un
Bâtiment de cinquante toises de face, avec des remar-
ques sur la disposition des Jardins de Propreté.*

A V A N T - P R O P O S . II

CHAPITRE I.	D <i>Es distributions du Parc, & de l'ordon- nance de ses Jardins.</i>	12
CHAP. II.	<i>De la distribution du Rez-de-Chaussée, & du Pre- mier Etage du Château.</i>	22
	<i>Des distributions du Rez-de-Chaussée.</i>	23
	<i>De la distribution des Pièces du Premier Etage.</i>	40
CHAP. III.	<i>De la décoration des Façades.</i>	49
	<i>De la distribution & de la décoration de la Façade du côté de l'entrée.</i>	50
	<i>De la distribution & de la décoration de la Façade du côté du Jardin.</i>	57
	<i>De la décoration & de la distribution des Façades latera- les du Château.</i>	60
	<i>De la distribution & de la décoration d'une des aîles qui donnent du côté du Jardin, avec la Coupe & Profil du</i>	

<i>Château.</i>	page 61
<i>De la décoration des Appartemens du milieu du corps du Château.</i>	64
<i>De la décoration du Vestibule qui joint le Salon à l'Italienne.</i>	68
<i>De la décoration de la première Anti-chambre du premier Etage joignant le Salon à l'Italienne.</i>	69
<i>De l'étage Attique.</i>	70
<i>Partie des distributions, tant du Rez-de-Chaussée que du premier étage du grand Salon à l'Italienne, & des pièces situées au milieu du Château.</i>	ibid.
CHAP. IV. <i>De la Distribution & de la Décoration des Bâtimens placés en aîles aux deux côtés de la Cour du Château.</i>	71
<i>De la distribution de l'appartement des Bains & de la Serre de l'Orangerie.</i>	ibid.
<i>De la Serre de l'Orangerie.</i>	75
<i>De l'élevation de l'Orangerie.</i>	77
<i>De la distribution de l'aîle des Cuisines.</i>	79
<i>De la décoration de la Façade de l'aîle des Cuisines, donnant du côté de la grande Cour.</i>	84
CHAP. V. <i>De la distribution & de la décoration du Bâtimement nommé Trianon, placé à la tête du Canal R. * dans le Plan général.</i>	86
<i>De la distribution des appartemens du Trianon.</i>	ibid.
<i>De la décoration de la Façade du côté du Fer-à-cheval; avec la Coupe & Profil du Trianon.</i>	91
<i>De l'élevation du Fer-à-cheval.</i>	ibid.
<i>De la Coupe & Profil.</i>	92
<i>De l'élevation du côté des Jardins.</i>	ibid.

SECONDE PARTIE.

Contenant la distribution d'un Bâtiment de quarante-cinq toises de face non compris les aîles du côté des Jardins , la décoration de ses façades & l'ordonnance de ses Jardins.

AVANT-PROPOS. 95

CHAP. I. **D**E la distribution du Parc , & de l'Ordonnance de ses Jardins. 96

CHAP. II. Des distributions de l'étage du principal corps du Bâtiment , au Rez-de-Chaussée des Jardins. 103

Des distributions au Rez-de-Chaussée de la Cour , lesquelles font le premier étage du corps principal du Bâtiment , du côté des Parterres. 105

De la Distribution du premier étage. 108

CHAP. III. De la décoration de la Façade du côté de l'entrée. 110

De la décoration de la Façade du côté des Jardins. 111

De la Coupe & Profil du principal corps de Bâtiment prise sur sa largeur. 115

TROISIEME PARTIE.

Contenant la distribution & décoration des Jardins , Bâtimens & dépendances d'un Edifice de trente toises de face.

AVANT-PROPOS. 117

CHAP. I. **D**E la distribution des Jardins & de ses dépendances. 118

CHAP. II. De la distribution du Rez-de-Chaussée du corps du Château. 123

<i>De la distribution du premier Etage.</i>	129
CHAP. III. <i>De la décoration extérieure du principal corps de Bâtiment.</i>	131
<i>De l'élevation du côté de l'entrée.</i>	133
<i>De la décoration de la Façade du côté des Jardins.</i>	136
<i>De la Coupe & Profil pris sur la largeur du Bâtiment.</i>	137
CHAP. IV. <i>Contenant la distribution & décoration des aîles de Bâtiment qui accompagnent & environnent le Château.</i>	138
<i>De la décoration extérieure & de la distribution de la Serre de l'Orangerie.</i>	ibid.
<i>De la distribution & décoration de l'aîle de Bâtiment où sont placées les Ecuries.</i>	140
<i>De la décoration & distribution de l'aîle de Bâtiment, où sont placées les Remises.</i>	142

QUATRIÈME PARTIE.

Contenant la Distribution & Décoration d'une Maison de vingt toises de face, & d'une partie des dépendances qui doivent accompagner une Maison d'économie.

AVANT-PROPOS. 146

CHAP. I. D <i>E la Décoration des Jardins & du développement des Bâtimens des Basses-Cours.</i>	146
CHAP. II. <i>De la distribution des appartemens du principal corps de Bâtiment, tant au Rez-de-Chaussée qu'au premier Etage.</i>	156
<i>Des Distributions du Rez-de-Chaussée.</i>	157
<i>De la Distribution du premier Etage.</i>	160
CHAP. III. <i>De la décoration de la Façade du côté de l'entrée.</i>	161

<i>De la décoration de la Façade du côté du Jardin.</i>	163
<i>De la Coupe & Profil prise sur la largeur du Bâtiment.</i>	165
CHAP. IV. <i>De la distribution & de la décoration de l'aile B, dans laquelle se trouve la Chapelle.</i>	ibid.
<i>De la distribution du Rez-de-Chaussée de cette aile de Bâtiment.</i>	ibid.
<i>De la décoration de l'aile de Bâtiment où se trouve placée la Chapelle.</i>	167

CINQUIÈME PARTIE.

Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un Bâtiment à l'Italienne de quinze toises de face, avec l'ordonnance de ses Jardins de propreté.

AVANT-PROPOS. 170

CHAP. I. D <i>E la décoration & distribution des Jardins de propreté.</i>	171
CHAP. II. <i>Concernant les distributions & décorations intérieures du Château.</i>	173
<i>De la distribution du Rez-de-Chaussée.</i>	174
CHAP. III. <i>Contenant la décoration des Façades, Coupe & Profil du principal corps de Bâtiment.</i>	179
<i>De la décoration de la Façade du côté de l'entrée.</i>	ibid.
<i>De la décoration de la Façade du côté des Parterres.</i>	181
<i>De la décoration de la Façade laterale.</i>	182
<i>De la Coupe & Profil pris sur la largeur.</i>	183

Fin de la Table.

INTRODUCTION ^{xj}

A L'ARCHITECTURE.

ON ne ſçauroit douter que l'Architecture ne tienne le premier rang entre tous les Arts qui ſont utiles aux hommes , & qui ſervent le plus à leur gloire. L'intention de ſes premiers Inventeurs n'étoit que de ſe défendre contre les injures des ſaiſons , les bêtes farouches , & tout ce qui pouvoit leur être nuifible ; ainſi ils ne bâtirent d'abord que de ſimples habitations pour ſ'y retirer avec leurs troupeaux.

C'en étoit aſſez , ſi dans la ſuite on n'eût pas eu d'autre déſir que celui de conſerver ſa vie & de la rendre tranquille : toute l'Architecture auroit été renfermée dans peu de principes , & elle n'auroit eu pour objet que la commodité & la ſolidité ; mais l'ambition qui porta les hommes à faire des actions éclatantes , pour ſ'attirer l'admiration de leurs voiſins , les engagea auſſi de chercher tous les moyens de tranſmettre ces mêmes actions à la poſterité , & d'en faire durer long-tems la mémoire. Les grands Princes ont entretenu des Hiſtoriens qu'ils ont conduits avec eux dans toutes leurs entrepriſes ; mais rien n'a plus contribué à nous faire connoître leur magnificence & leur grandeur que les ſuperbes Temples qu'ils ont élevés à leurs Dieux pour leur rendre graces de leurs victoires , que leurs Arcs de triomphe , leurs magnifiques Palais , leurs Théâtres , leurs Amphithéâtres. Je ne parle point des murs de Babylone , dont on n'a pû admirer l'Architecture que par rapport à la bonté de leur conſtruction ; ni des Pyramides d'Egypte qui par ce qui nous en reſte après tant de ſiècles , ne ſervent ſeulement qu'à nous

persuader que les Auteurs qui ont écrit sur les anciens Rois d'Egypte, n'ont rien avancé que de fidèle touchant leur puissance, l'élevation de leur génie, & l'immensité des travaux qu'ils ont ordonnés.

Les Grecs n'ont pas poussé si loin la grandeur de leurs monumens; mais il faut avouer qu'ils ont été les premiers qui aient donné de la grace à l'Architecture, qu'il a été presque impossible de rien ajouter d'important à leurs proportions, & que les regles qu'ils nous ont laissées sont encore observées aujourd'hui par nos plus habiles Architectes. Les trois ordres de colonnes que nous tenons d'eux, & dont nous avons des restes antiques, sont chacun d'un caractère si différent & paroissent des modeles si parfaits & si singuliers, qu'il semble que tout ce qu'on a fait depuis n'a été qu'une altération de ce qu'ils ont trouvé, de maniere qu'on ne peut douter qu'ils n'aient épuisé tout ce qu'il est possible d'inventer sur cette matiere.

C'est dans leur école que les Romains apprirent la belle maniere de bâtir; & quoique l'ambition de ces derniers les ait excités à vouloir devenir les maîtres du monde, ils ne firent pas néanmoins difficulté de se soumettre aux regles que les Grecs avoient prescrites pour la construction des Temples & des autres Edifices qui devoient les accompagner. Ce que nous voyons encore de nos jours en divers endroits d'Italie & principalement dans Rome, sçavoir leurs Temples, leurs Termes, leurs Acqueducs & autres ouvrages publics, montre assez qu'ils ont imité les Grecs leurs prédécesseurs, lorsqu'ils ont voulu laisser à la posterité des marques de la Majesté de leur empire.

Depuis les premiers Empereurs Romains, la bonne Architecture étoit tombée peu à peu, & s'étoit presque aneantie jusques vers la fin du quinzième siecle: ce ne

fut qu'au commencement du feizième que plusieurs ſçavans Architectes s'étant formés ſur ce qu'il y avoit de plus beau dans l'antique , rétablirent la pureté & le bon goût dans cet Art. La magnificence des Princes de France & d'Italie ayant excité ces habiles hommes à faire des deſſeins plus hardis & en même tems plus réguliers , & l'exécution ayant ſuivi de près , c'eſt ce qui nous fait voir aujourd'hui des Edifices plus beaux que tout ce qui nous reſte des anciens.

Le génie de notre Nation plus portée à faire de grandes actions qu'à prendre ſoin d'en conſerver le ſouvenir , & qui fonde ſa gloire ſur la grandeur de ſon courage plutôt que ſur celle de ſes Edifices , paroifſoit avoir négligé tout ce qui pouvoit contribuer à perſuader la poſterité de ſes entrepriſes héroïques , & avoir tourné toute ſon attention du côté des Temples ſacrés , dont la France eſt toute remplie , & dont la grandeur eſt ſurprenante auſſi-bien que leur ſolidité & la délicateſſe de leur Architecture ſingulière ; mais depuis que nos derniers Rois ont fait fleurir les Sciences ; depuis ſur tout que la liberalité Royale de Louis XIV à établi des Academies où les ſçavans puſſent conferer , & des écoles publiques où la jeuneſſe pût ſ'inſtruire , on s'eſt efforcé de prouver à l'envie par les monumens qui ſe ſont élevés ſous le regne de ce grand Monarque , que notre Nation n'étoit pas moins capable de ſe rendre illuſtre dans les Sciences que dans l'art de la Guerre.

Nous avons tout lieu d'eſperer les mêmes avantages de la magnificence de Louis XV , & ſon goût qui ſe détermine pour l'Architecture , nous donne de grandes idées pour l'avenir. Il étoit néceſſaire que Sa Maieſté manifefât ſon inclination pour les Bâtimens , & qu'elle ranimât par là l'émulation des habiles gens , qui , ſi je l'oſe dire , pa-

roissoit ralentie par le peu d'occasions qu'ils avoient de faire paroître l'étendue de leur génie.

C'est pendant ce tems de langueur, que les nouveaux Architectes, si l'on peut les nommer ainsi, vû la disproportion qui se trouve entre eux & les vrais Sçavans; c'est dis-je pendant ce tems, que ces Architectes ont glissé tant de secheresse & de mauvais goût dans notre maniere de bâtir, & sur tout dans la décoration: ce qui n'est arrivé que parce qu'ils étoient dépourvus de cette expérience consommée que possedoient nos anciens, & qui se trouve aujourd'hui en plusieurs de nos Architectes, sur tout en ceux que Sa Majesté a mis à la tête de ses entreprises. On reconnoitra aisément l'extrême différence qui se rencontre entre les ouvrages produits par la science & ceux qu'enfante le peu d'habileté, si l'on compare la grace & la sagesse des Bâtimens élevés par les soins des le Mercier, de Brosse, Mansard & de Côte, avec la sterilité & la disproportion qui paroissent dans les Edifices particuliers qui ont été construits par nos demi-Sçavans.

Sans doute l'Architecture va reprendre toute sa splendeur par la protection de Sa Majesté, & à la faveur des occasions que vont avoir les habiles de notre siecle, tels que sont Messieurs Gabriel, Dorbai, Lassurance, Boisfranc, & plusieurs autres qui tiennent les premiers rangs dans les Bâtimens du Roy, aussi-bien que ceux qui composent l'Académie d'Architecture, établie pour résoudre les difficultés qui naissent dans cet Art. C'est donc sous cet heureux regne qu'il faut s'efforcer de prouver que l'Architecture est capable de parvenir au plus haut degré que puissent atteindre les autres Sciences, & que sans compter les superbes Edifices qu'on doit aux ordres de Louis le Grand, elle peut par les Edifices qui s'élevent sous le Regne présent, entrer en

parallele avec ce que nous ont laissé de plus beau nos prédecesseurs.

Rempli de cet amour pour l'Architecture, je n'ai pu résister au desir de communiquer au Public mes sentimens sur la décoration moderne : la vanité de me donner pour Auteur, ne m'y a aucunement engagé, & mon principal objet n'est que de paroître digne de l'affection des Sçavans & de la confiance des personnes qui se plaisent aux Bâtimens. Je souhaite que mon projet fasse l'effet que je me suis proposé, & qu'il excite mes Compatriotes à rendre leurs productions publiques ; afin d'inspirer aux élèves à venir le bon goût de l'Architecture, la noble simplicité, & l'harmonie judicieuse que doivent avoir entre eux tous les Arts qui concourent à former la perfection d'un Edifice.

Mon intention sur tout est d'engager ceux qui veulent professer l'Art de bâtir, à puiser dans l'ancienne Architecture les premiers élémens de cet Art, & que par là on accoûtume son génie à connoître ce qui est véritablement beau, & à éviter tout ce que les caprices de la nouveauté ont introduit depuis quelques années. Formé sur ces grands modèles, si l'on est tant soit peu favorisé de la nature, si l'on consacre le tems précieux de sa jeunesse à l'étude, & si l'on est assez heureux pour être sous la direction d'un homme éclairé, on ne sçauroit manquer d'acquérir par degrés les talens d'un parfait Architecte. Pour qu'on puisse cependant y parvenir, je ne dois pas oublier de dire, que les qualités de l'ame y sont nécessaires ; qu'il faut être né sans cette ostentation qui nous fait toujours donner avec opiniâtreté la préférence à nos idées ; qu'il faut être complaisant sans foiblesse, & que bien loin que l'avarice nous fasse faire quelque faux pas, on doit toujours être

guidé par la générosité & soutenu par une noble maniere de penser. Combien ne voyons nous pas aujourd'hui de Bâtimens particuliers où l'on s'apperçoit que l'appas du gain, le peu de soin de sa reputation, & une imitation honteuse ont détourné l'Architecte de remplir le noble caractère qui lui convient ?

On verra dans le Préliminaire suivant, le choix qu'on doit faire d'un bon Architecte, & ce que l'on doit souhaiter en ceux qui veulent faire bâtir ; ainsi je ne m'étendrai pas ici sur cette matiere, mon dessein a été seulement de donner une idée aux personnes qui veulent prendre quelque teinture du Bâtiment, du respect inviolable qu'on doit aux premiers principes de l'Architecture, & c'est pour y parvenir que j'ai fait précéder à ce Traité cet extrait de l'origine de l'Architecture & des dispositions naturelles qu'il faut apporter pour mériter un jour le titre de Maître de l'Art.

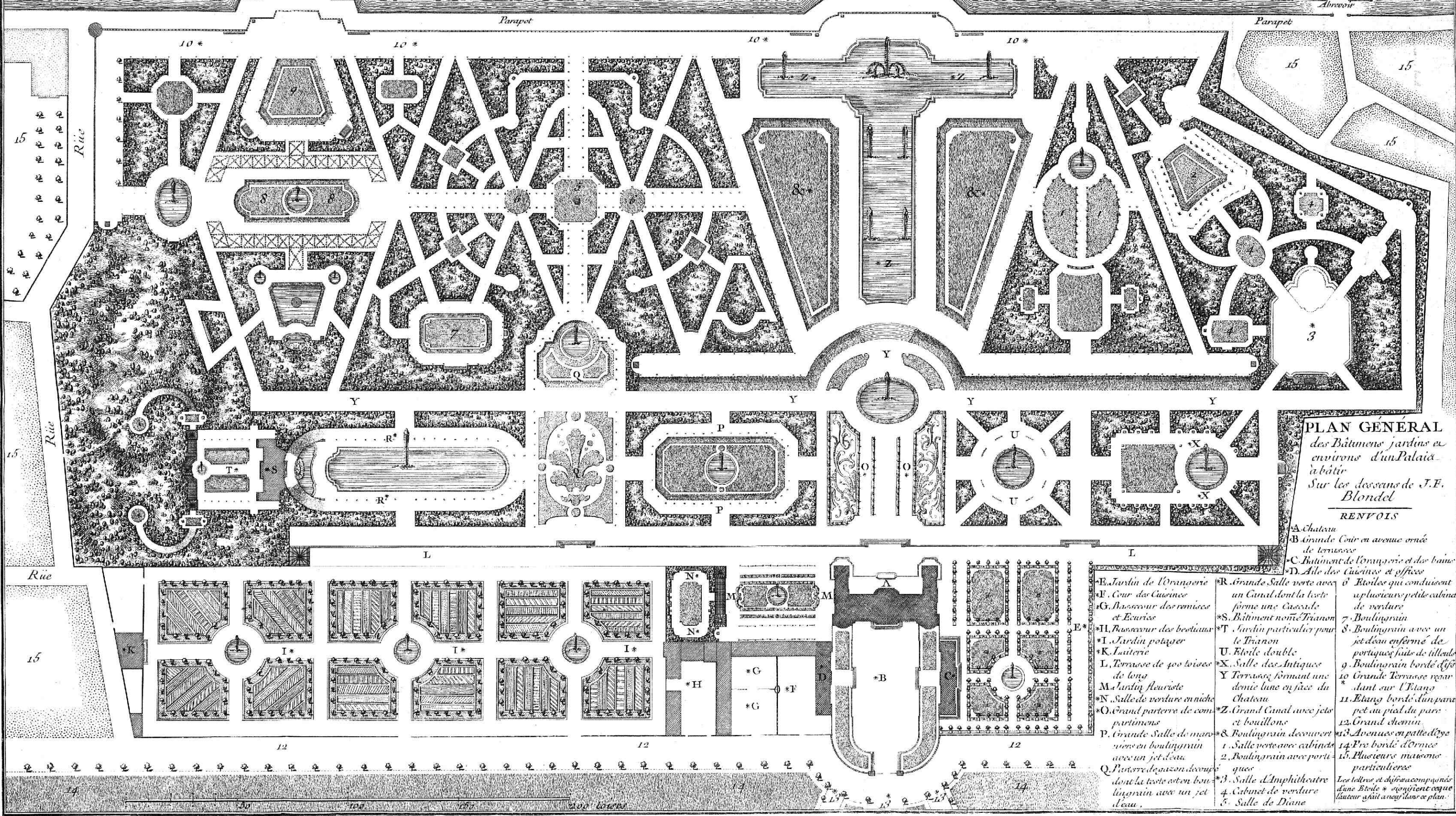
L'on trouvera aussi à la fin de ce Volume une Table Alphabétique en forme de Dictionnaire, qui offrira au Lecteur un précis de chaque matiere, des plus interessantes qui soient répandues dans ce Volume, & auxquelles je me suis réservé la liberté de faire des suppléments pour remédier aux abreviations, que je me suis apperçû (depuis l'impression) être trop concises pour l'instruction des jeunes gens. J'en avertis ici les personnes de l'Art pour y avoir recours sans être obligé de parcourir ce Volume pour trouver telle ou telle remarque.



REFLEXIONS
PRELIMINAIRES
SUR
L'ARCHITECTURE
EN GENERAL.



A diversité des Bâtimens & le peu de ressemblance qu'ils ont les uns avec les autres, demandent des réflexions si profondes, que je devois craindre d'entreprendre une matiere si vaste : la plupart même de ceux qui professent l'Architecture, regardent comme superflus les Préceptes qui concernent la distribution des Edifices, & s'imaginent qu'on n'en peut donner de certains. Je conviens avec eux que les différentes conditions des personnes pour



PLAN GÉNÉRAL
des Bâtimens jardins et
environs d'un Palais
à bâtir
Sur les dessins de J.F.
Blondel

- RENVOIS
- A. Chateau
 - B. Grande Cour en avenue ornée de terrasses
 - C. Bâtimens de l'Orangerie et des bains
 - D. Aile des Cuisines et offices
 - E. Jardin de l'Orangerie
 - F. Cour des Cuisines
 - G. Bassin pour des remises et Ecuries
 - H. Bassin pour des bestiaux
 - I. Jardin potager
 - K. Laiterie
 - L. Terrasse de 400 toises de long
 - M. Jardin fleuriste
 - N. Salle de verdure en niche
 - O. Grand parterre de compartimens
 - P. Grande Salle de manège en boulingrin avec un jet d'eau
 - Q. Parterre de gazon de verdure dont la teste est en boulingrin avec un jet d'eau
 - R. Grande Salle verte avec un Canal dont la teste forme une Cascade
 - S. Bâtimens nommés Trianon
 - T. Jardin particulier pour le Trianon
 - U. Flosse double
 - X. Salle des Antiques
 - Y. Terrasse formant une demi lune en face du Chateau
 - Z. Grand Canal avec jets et bouillons
 - 1. Salle verte avec cabinets
 - 2. Boulingrin avec portiques
 - 3. Salle d'Amphithéâtre
 - 4. Cabinet de verdure
 - 5. Salle de Diane
 - 6. Rivieres qui conduisent plusieurs petits cabinets de verdure
 - 7. Boulingrin
 - 8. Boulingrin avec un jet d'eau enfermé de portiques faits de tilleuls
 - 9. Boulingrin bordé d'ifs
 - 10. Grande Terrasse regardant sur l'Etang
 - 11. Etang bordé d'un parapet au pied du parterre
 - 12. Grand chemin
 - 13. Avenues en patte d'oye
 - 14. Fosse bordée d'Ormes
 - 15. Plusieurs maisons particulières

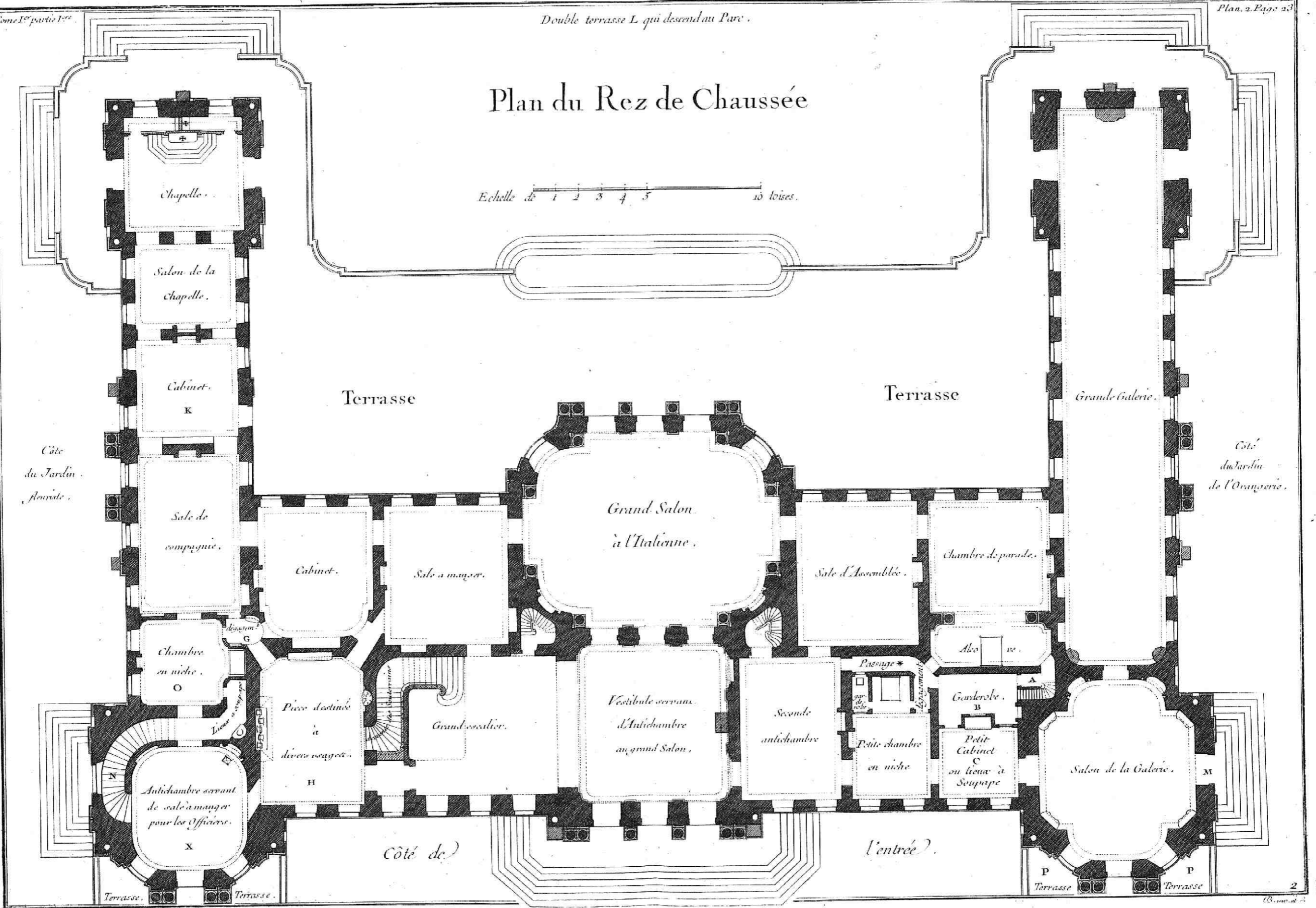
qui l'on bâtit , la variété des expositions auxquelles on est assujetti , & la diversité des matériaux qui servent à la construction , donnent toujours à l'esprit de nouveaux sujets de se retourner différemment ; cependant il y a des Loix générales pour la manière de bâtir , & des égards particuliers pour chaque sorte de Bâtiment à l'usage duquel on doit toujours conformer son dessein , qu'il faut varier suivant que la nécessité & la bienfiance l'exigent.

Par exemple , si l'on élève un Palais pour un Prince , on doit penser à tout ce qui convient à sa naissance & à la commodité des Officiers & autres domestiques qui doivent le servir : Si l'on construit une Maison pour un Seigneur d'un rang moins illustre , il faut également consulter la place qu'il occupe , & le nombre de ceux qui sont à son service , afin de proportionner là-dessus la magnificence & l'étendue de son Bâtiment. Si l'on bâtit pour un homme dont l'emploi regarde le Public , il faut distribuer les lieux selon ce qu'exige son ministère : si c'est enfin un monument public que l'on veuille dresser , il faut avoir en vûe les motifs qui y donnent occasion , & l'orner de tous les attributs qui lui conviennent le mieux.

Comme le Parallele en fait de Bâtimens est d'un grand secours pour bien exprimer ses idées , & que la comparaison peint beaucoup mieux que les plus longs discours ne le pourroient faire , on trouvera dans ce premier Volume cinq exemples de Bâtimens dont les distributions & les décorations sont différentes. J'y ai joint des réflexions sur quelques Edifices particuliers ; quoique dans l'examen que j'en ai fait , j'en aye trouvé peu qui pussent servir de modele à la véritable Architecture , & où l'on

Plan du Rez de Chaussée

Echelle de 1 2 3 4 5 toises.



eût suivi scrupuleusement tout ce qui convenoit à leur destination.

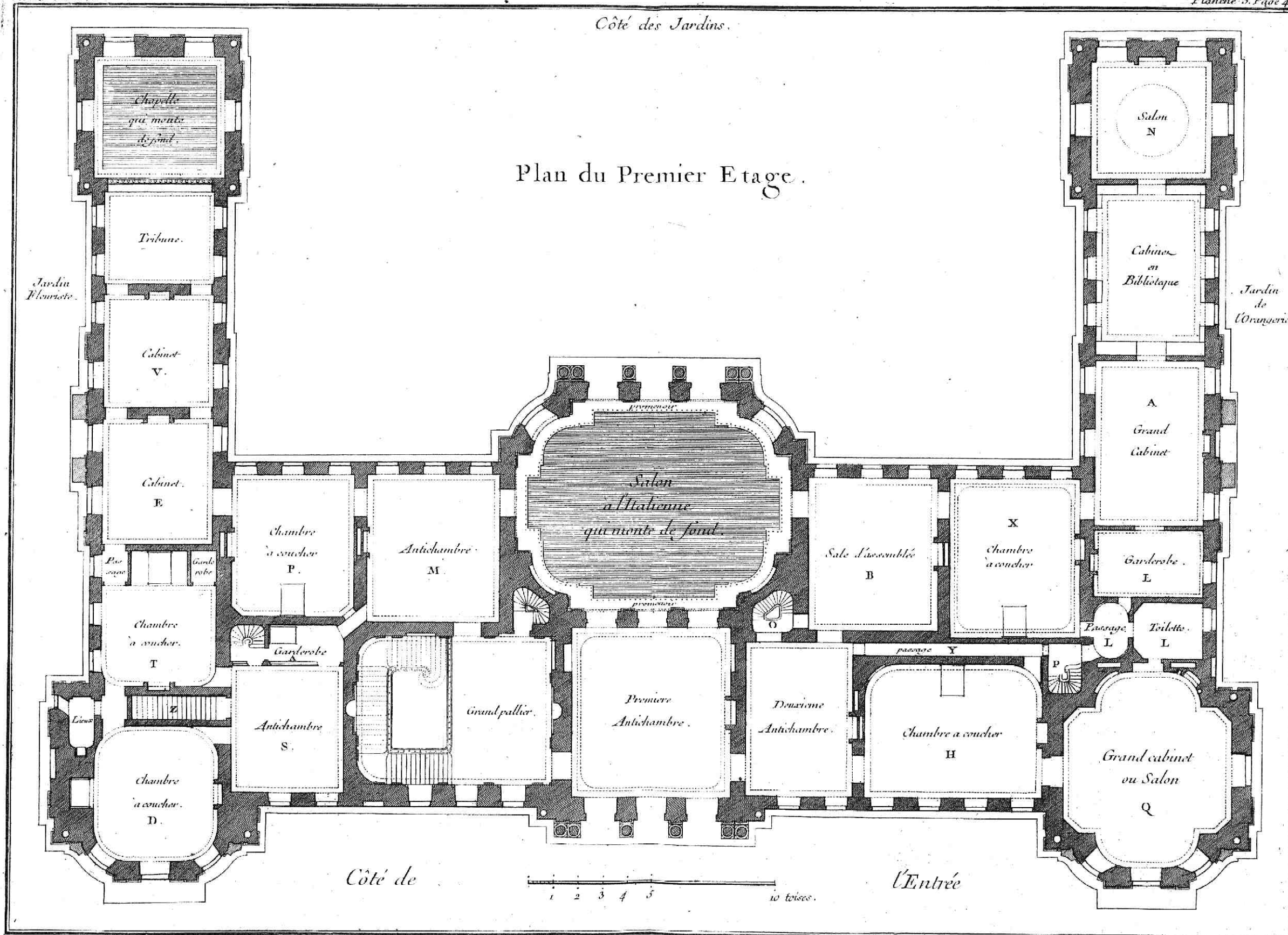
Je ne parle que de Bâtimens particuliers , pour ne pas confondre sous ce nom certains Edifices , dont l'Architecture est d'une ordonnance très-estimable , & que l'on doit se faire une regle d'imiter avec autant de soin que l'on doit éviter les défauts grossiers de ces autres Bâtimens. C'est pour donner une idée de leurs absurditez que j'ai tâché dans ce premier Volume de donner des exemples & quelques réflexions capables d'inspirer aux Eleves le bon goût de l'Architecture , & un juste mépris pour la mauvaise maniere de bâtir de quelques Particuliers qui se disent Architectes , sans en avoir la capacité. J'aurois voulu pouvoir me taire sur ce sujet ; mais comme la vérité s'ajuste peu avec la complaisance , je ne puis m'empêcher de dire que je ne vois guères de Maisons où la convenance soit observée judicieusement.

C'est cependant cette partie de l'Architecture qui en doit faire l'objet capital ; c'est elle qui regle tout le corps de l'Ouvrage , & qui place dans chacune de ses parties tout ce qui doit y être naturellement. L'esprit de convenance enseigne le choix des Emplacemens , la justesse des proportions , & la commodité des arrangemens ; il fait faire le discernement des matériaux propres au lieu où l'on bâtit ; il guide dans leur assemblage & leur travail ; il vous met toujours en vûe le but de votre entreprise : & en un mot , c'est par la convenance qu'un Bâtiment peut avoir toute sa perfection & qu'on y trouve une agréable correspondance des Parties avec leur tout.

Outre la distribution d'un Bâtiment qui consiste à bien arranger toutes les pieces qui le composent , il y a encore une autre sorte de distribution qui regarde sa déco-

Côté des Jardins.

Plan du Premier Etage.



Jardin
Fleuriste.

Jardin
de
l'Orangerie.

Côté de

l'Entrée



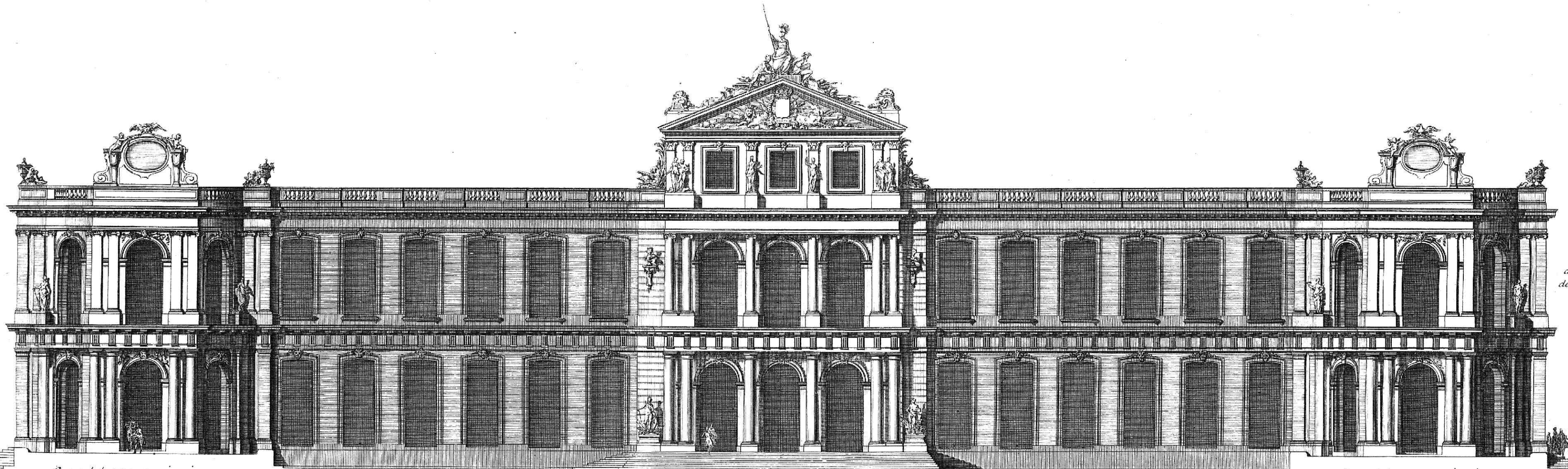
ration, tant interieure qu'exterieure ; & le mérite d'un Architecte est d'en rendre toutes les parties parfaitement relatives les unes aux autres.

Cette belle disposition se trouve rarement, quand les personnes qui font bâtir se contentent de leurs propres lumieres ; ou que par œconomie, voulant se passer d'un Architecte éclairé, ils se laissent conduire par chacun des Ouvriers, qui ne pensent le plus souvent qu'à leur profit, & qui dans leur Art particulier chargent tellement un Edifice, que le bon sens en paroît entierement exclus.

Il seroit à souhaiter que les exemples que je donne, & la simplicité que j'ai affectée dans le Discours, pour être à la portée de ceux qui ignorent le plus l'Architecture, pussent vaincre l'entêtement de la plûpart des personnes qui font bâtir, & qui étant les dupes de l'incapacité des Dessinateurs ou des Conducteurs de leur Bâtiment, sont jettées dans des dépenses superflues. Il seroit encore à désirer que l'on pût guérir de leur aveugle complaisance ceux qui se confient au premier Architecte, & qui n'ont pas l'attention d'en choisir un qui ait autant de probité que de science, & qui pour me servir des termes de Vitruve, soit quelque chose de mieux qu'un Maçon.

Quoique la Maçonnerie soit dans l'exécution une des plus considérables parties du Bâtiment, il est pourtant vrai que sa seule pratique ne peut élever jusqu'au point d'être Architecte ; il faut une invention féconde & un jugement sage pour conduire à ce degré. Qu'un Maçon ait acquis de l'expérience en bâtissant plusieurs Maisons, il n'en peut être que plus habile dans le choix, la qualité & l'emploi des matériaux ; mais cette expérience n'éclairera pas son esprit & ne lui fournira pas de grandes idées :

ÉLEVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.



Côté du Jardin fleuriste

Côté du Jardin de l'Orangerie

Coupe de la terrasse qui environne la Cour du Château

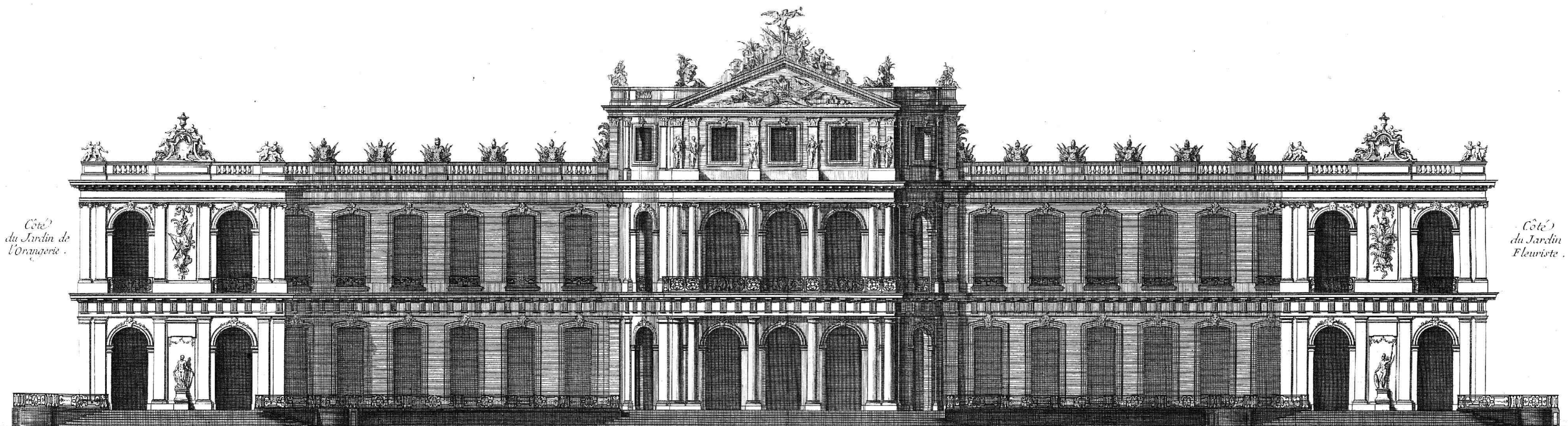
Coupe de la terrasse qui environne la Cour du Château



c'est à la nature, jointe à l'exercice, qu'il appartient de former un excellent Architecte, & l'on n'acquiert point les talens qui sont nécessaires à l'Architecture par la seule pratique du Bâtiment. C'est pourquoi il n'arrive que trop ordinairement qu'on se repent d'avoir donné sa confiance avec trop de legereté, & de n'avoir pas employé un Architecte dont les lumieres pussent prévoir tous les inconvéniens, & qui par sa prudence sçût remédier à toutes les difficultez. En effet, dans le Bâtiment il n'est point de faute legère, & l'inadvertance la plus petite coûte toujours cher, tant du côté de la dépense que du côté du tems nécessaire à la reparer. Pour ne pas tomber dans un pareil défagement, un bon Architecte doit donc rassembler dans son imagination toutes les actions de main qui se font depuis la fouille des Fondations jusqu'au dernier coup de Pinceau, & tous les effets que chaque partie de son Ouvrage produira en la réunissant avec le tout ensemble. S'il n'entre pas dans le détail de ce qui est non-seulement nécessaire pour la commodité personnelle du Maître, mais encore pour celle de ceux qui sont ou à son service ou en relation avec lui, c'est en vain qu'il espere d'atteindre à cette excellence que Vitruve & les autres grands Maîtres désirent dans un Architecte.

Après m'être expliqué d'une maniere générale sur l'Architecture, & sur la capacité requise à un Architecte, je crois devoir dire quelque chose sur l'Agriculture. Pour avoir lieu d'en parler, je n'ai point inseré dans cet Ouvrage des distributions de Maisons de Ville & du dernier ordre, & j'offre ici au Lecteur des exemples de Bâtimens faits pour la Campagne, & où sans m'écarter de mon sujet, j'ai trouvé l'occasion de parler des Jardins de Propreté.

ÉLEVATION DU CÔTÉ DES JARDINS.



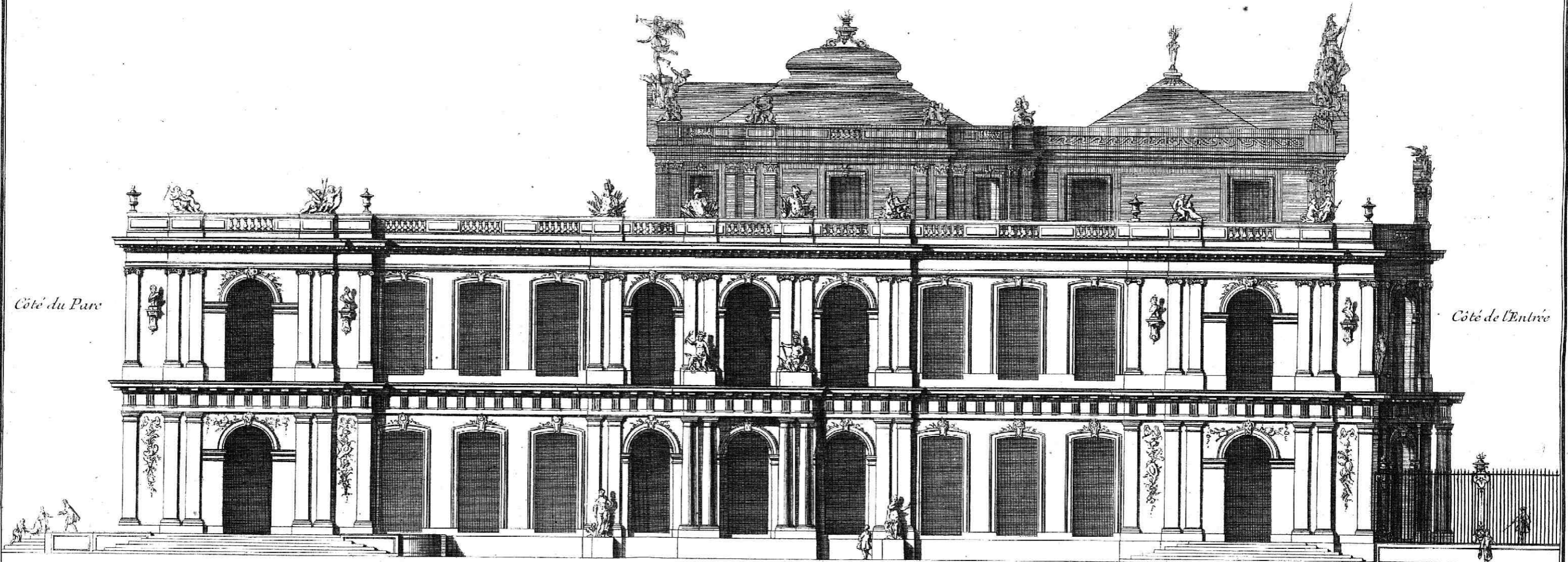
Les Jardins font la partie la plus riante d'une Maison de Campagne ; c'est aussi celle qui exige le plus d'entretien , mais on s'en trouve agréablement dédommagé par les beautés que la nature y étale suivant les diverses Saisons.

L'Art du Jardinage a été dans ce dernier Siècle poussé à une extrême perfection , sur-tout en France , qui semble servir d'École à toutes les autres Nations. Cette matière étant fort étendue , & plusieurs Auteurs célèbres en ayant fait une étude particulière , je n'entreprends point d'en parler à fond , & je me borne à en donner quelques idées , suivant que la description de mes Bâtimens les fera naître. Je dirai seulement ici que cette partie de l'Architecture demande un génie particulier , & que souvent un Architecte habile d'ailleurs , n'en a qu'une médiocre intelligence : c'est pour cela que dans tous les tems nous avons vû des personnes s'y adonner entièrement , & en faire leur principale étude.

Le goût pour les Jardins , & la connoissance qui leur est nécessaire , ne s'acquierent pas en peu de tems ; il faut que la Nature ait favorisé , & que l'Art ait perfectionné celui qui sçait réussir à répandre une harmonie judicieuse dans les formes générales d'un Parc , aussi-bien que dans les différentes pièces dont il est composé.

Les pièces qui forment un Jardin de propriété , sont les Parterres , les Fontaines , les Bassins , les Bosquets , les Salons , les Sales de verdure , les Cloîtres , les Boulingrains , les Bois , les Berceaux de treillage , les Cabinets , &c. Mais c'est la distribution de toutes ces pièces qui donne de la grâce à un Parc ; c'est leur arrangement & leur variété qui causent de la surprise & qui amusent agréablement. On doit faire en sorte que toutes les beautés d'un

ELEVATION D'UNE DES FAÇADES LATÉRALES DU CHÂTEAU



Côté du Parc

Côté de l'Entrée



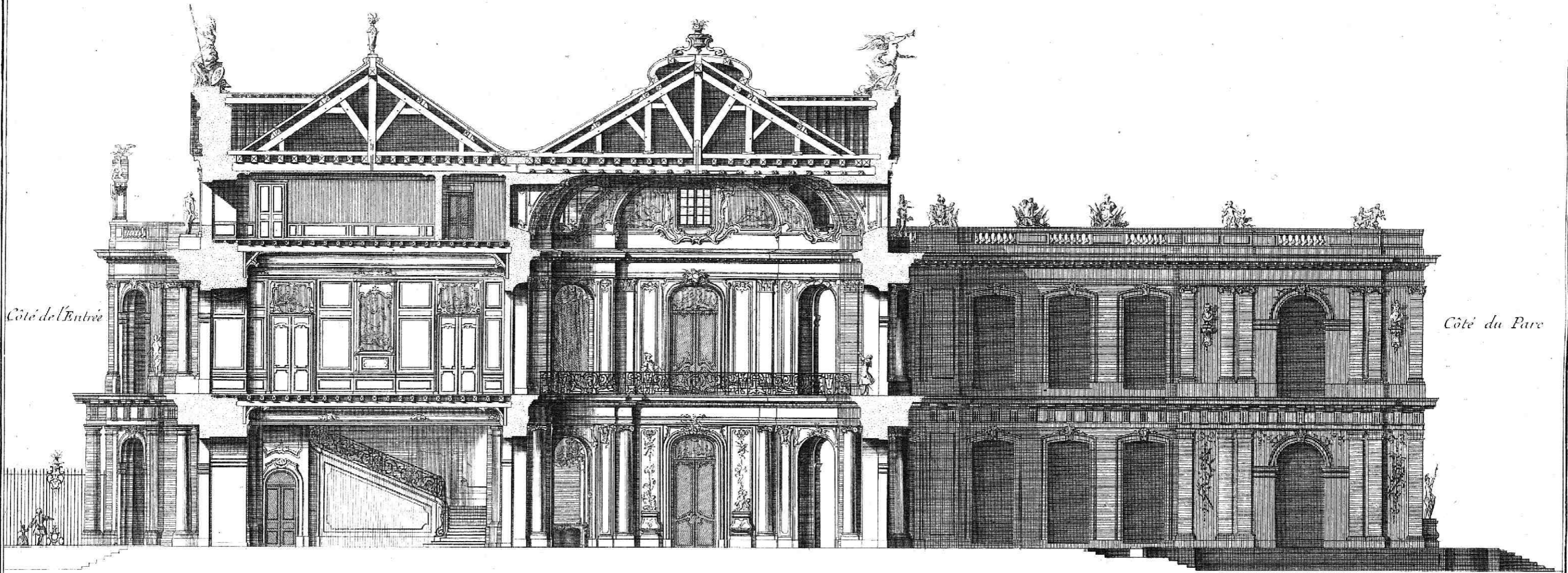
Jardin ne soient pas apperçûs d'un seul coup d'œil, & il est bon d'exciter la curiosité en tenant sous le couvert une partie des ornemens qui doivent la satisfaire.

Comme dans les Jardins, aussi-bien que dans les Bâtimens, chaque terrain a des formes différentes, & qu'on ne peut par conséquent donner sur un pareil sujet des raisonnemens justes & précis, je renvoye aux exemples qui précèdent chacun des Bâtimens de ce Volume, & aux différentes parties insérées dans le second; & je n'ai plus qu'un mot à dire sur l'utilité des Maisons de Campagne, sur leur situation, & sur celle de leurs Jardins.

Les Maisons situées dans les Villes ont de grands avantages: on s'y trouve à portée de vaquer à ses emplois; on a la liberté d'y jouir des societez qui nous conviennent le plus; on y peut s'attacher aux Sciences & aux Arts, y contenter ses inclinations & diversifier ses plaisirs; mais les Maisons de Campagne ont des attraits qui peuvent disputer la préférence, aussi voit-on tous les ans les Seigneurs & les personnes aisées s'y retirer pour y profiter des douceurs de la vie champêtre pendant quelque tems. Les Grands vont s'y délasser des occupations importantes qui les attachent au bien de l'Etat; les autres y vont recueillir les fruits de leur Domaine; & quelque fois un Pere de famille, par un esprit d'œconomie, s'y confine pour le reste de ses jours, afin d'y vivre aisément à la faveur des différentes récoltes qu'offre chaque Saison. Ainsi chacun suivant son rang, ses Charges & ses moyens, va goûter avec ses amis & sa famille l'innocente volupté qui regne à la Campagne.

Cette diversité de conditions & de fortunes doit engager un Architecte à proportionner la dépense suivant la dignité du Maître. Dans cette intention, j'ai donné

COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR DU CHÂTEAU



les divers exemples qui suivent, dans lesquels on pourra trouver ce qui contribue au grand, à l'agréable, & au nécessaire.

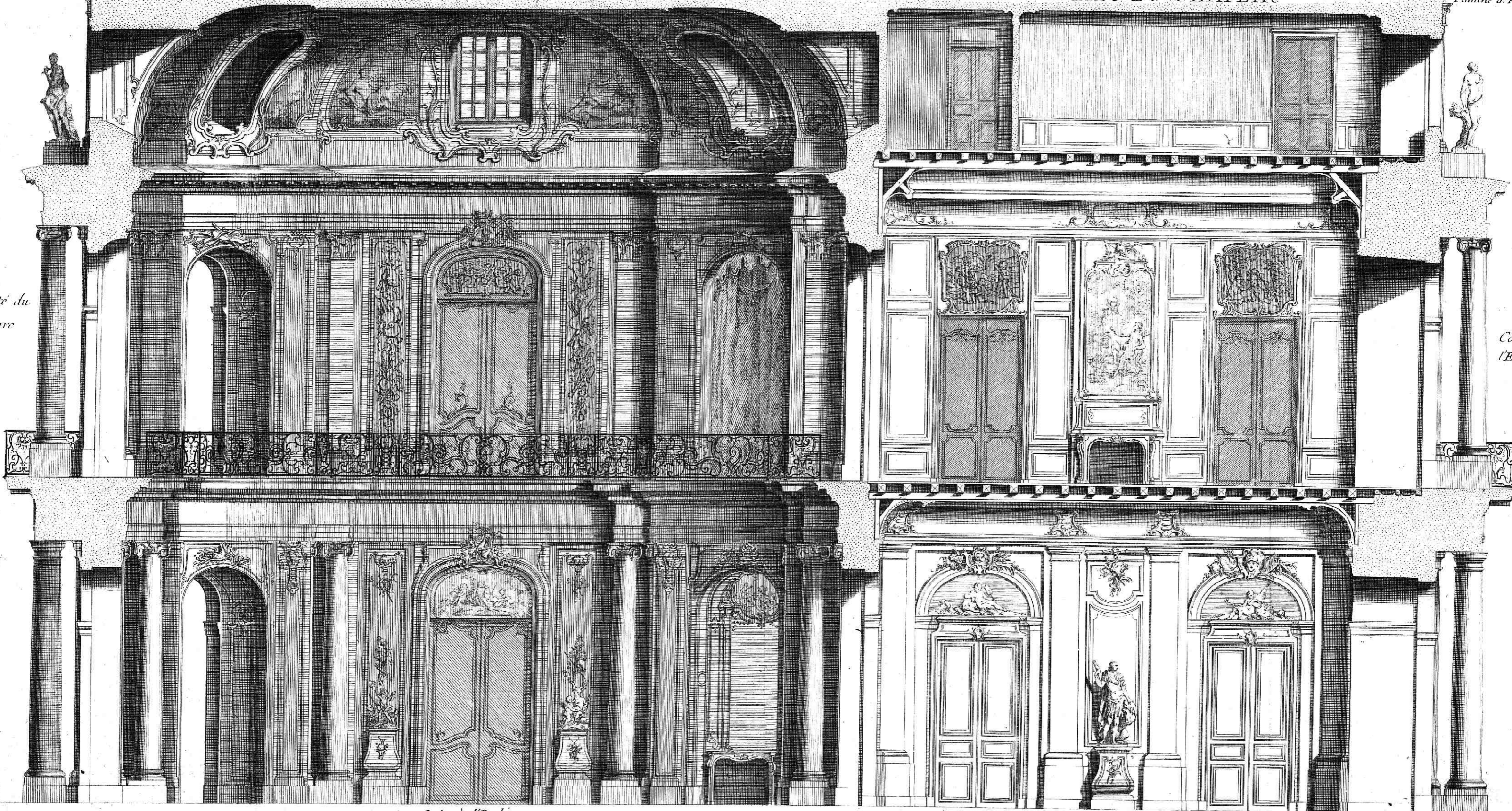
Quant à la situation, souvent on est contraint de s'affujettir à des antiquitez que l'on veut conserver, soit pour l'honneur de la Famille, soit à cause des Titres d'acquisition; mais lorsqu'on peut disposer du Terrain à sa volonté, il est nécessaire de faire un heureux choix, tant pour l'exposition de la Maison que pour la distribution de ses dépendances.

Pour qu'une Maison de Campagne soit bien exposée, on doit la bâtir sur une éminence d'où l'on puisse découvrir le plus grand nombre d'objets qu'il sera possible, sans que néanmoins elle soit trop en prise au vent du Nord: c'est sur les lieux élevez qu'on respire l'air le plus pur, & qu'on jouit de la santé la plus parfaite; au contraire rien n'est plus mal-sain que l'habitation des vallées & des lieux bas & profonds. On bâtit quelquefois sur l'extrémité des Côteaux, & cette exposition est avantageuse par la variété des objets qu'elle présente à la vûë; mais alors il faut prendre garde que la dépense dans laquelle jette cette situation ne soit au-dessus de la portée de ceux pour lesquels on bâtit. S'il faut de l'attention pour l'exposition des Bâtimens, on ne doit pas avoir moins de prévoyance pour bien exposer les parties des Jardins qui les accompagnent, sur-tout celles qui sont destinées au service de la Maison, comme les Potagers, les Fruitiers, les Vergers, &c. Le climat du lieu où l'on bâtit, doit en cela servir de règle; ainsi dans un Pays chaud, il faut chercher l'aspect du Septentrion, par lequel la violence de la chaleur soit modérée; au contraire, dans un Pays froid on doit choisir l'aspect du Midy, ayant toujours pour principe que dans

quelque

Côté du Parc

Côté de l'Entrée



Salon à l'Italienne

Vestibule.

4 toises

© inv. et. f.

quelque situation que ce soit on a besoin d'un Soleil favorable, parce qu'il est l'ame de toutes les productions. Si l'on est dans un climat temperé, comme aux environs de Paris, & dans les Provinces circonvoisines, on y trouve moins d'inconvéniens à surmonter, parce qu'il y regne assez de chaleur pour la maturité des fruits & la conservation des Plantes utiles à la vie, aussi-bien que pour l'entretien des Arbres destinez à l'ornement des Promenades. S'il est besoin de s'y servir de précautions, ce n'est tout au plus que pour quelques Plantes étrangères, & pour celles qui sont consacrées à la Botanique, de même que pour quelques Arbustes dont on pare les Jardins, comme les Orangers, les Citronniers, les Grenadiers, les Oliviers, les Myrthes, &c. à l'usage desquels on bâtit des Serres ou Orangeries, ainsi que je l'ai dit dans la première & troisième Partie de ce Volume, & dont on verra des exemples dans les Planches dixième & vingt-huitième.

Mais il est tems d'entrer dans les particularitez d'un Edifice. A la tête de chacun des Bâtimens que contient ce Volume, on trouvera un Avant-propos, qui mettra au fait des raisons qui les ont fait projeter ou édifier, & des difficultez qui se sont rencontrées dans les Fondations déjà faites, ou dans le Terrain dont il a fallu se servir, ayant préféré de donner pour exemple des Bâtimens dont les distributions generales fussent assujetties aux Terrains qui se sont trouvez irréguliers, plutôt que d'offrir de ces Terrains composez d'une exacte symétrie, où pour l'ordinaire la nature du lieu fait les frais de la composition des différentes parties des Maisons de Plaisance.

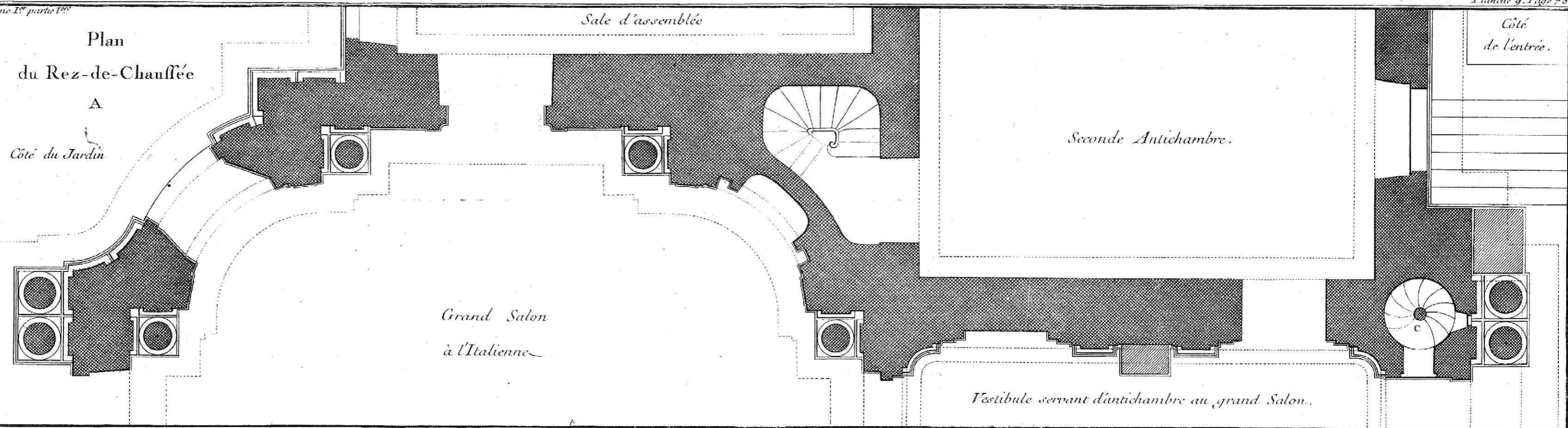
Pour suivre l'ordre dans lequel j'ai composé & gravé les Bâtimens qui suivent, j'offre à la tête de ce Volume l'E-

Tom. 1^{er} partie 1^{re}

Plan
du Rez-de-Chaussée

A

Côté du Jardin



Côté de l'entrée.

Grand Salon
à l'Italienne

Salle d'assemblée

Seconde Antichambre.

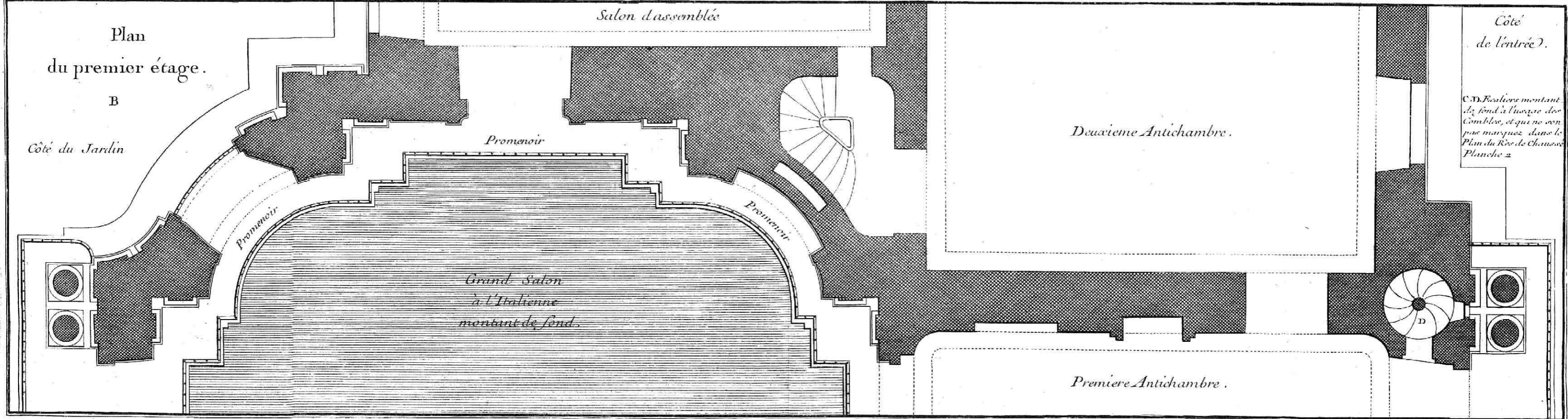
Festibule servant d'antichambre au grand Salon.

PARTIE DES PLANS DES DISTRIBUTIONS, TANT DU REZ-DE-CHAUSSÉE QUE DU PREMIER ÉTAGE DU GRAND SALON, ET DES PIÈCES SITUÉES AU MILIEU DU CHATEAU

Plan
du premier étage.

B

Côté du Jardin



Côté de l'entrée.

Grand Salon
à l'Italienne
montant de fond.

Salon d'assemblée

Deuxieme Antichambre.

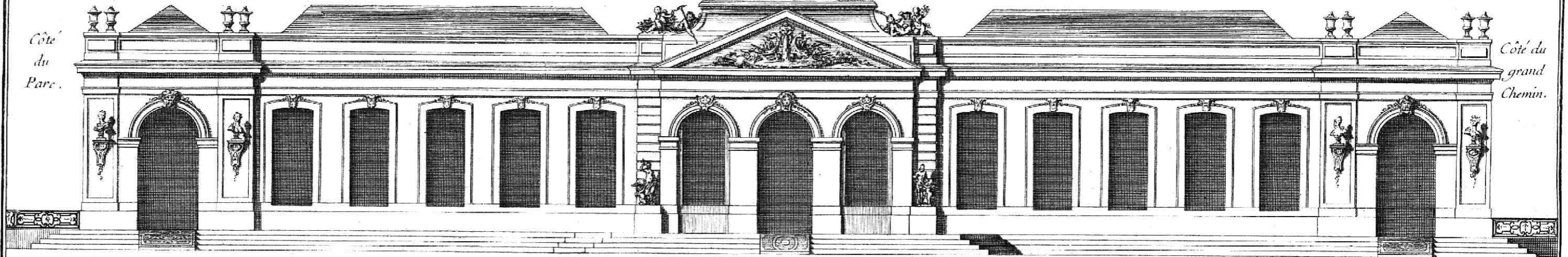
Premiere Antichambre.

C.D. Escaliers montant
de fond à l'usage des
Combles, et qui ne sont
pas marqués dans le
Plan du Rez-de-Chaussée
Planche 2

difice le plus étendu , & celui à qui j'ai attribué une grande partie des Réflexions que j'ai fait sur les Distributions & les Décorations modernes.

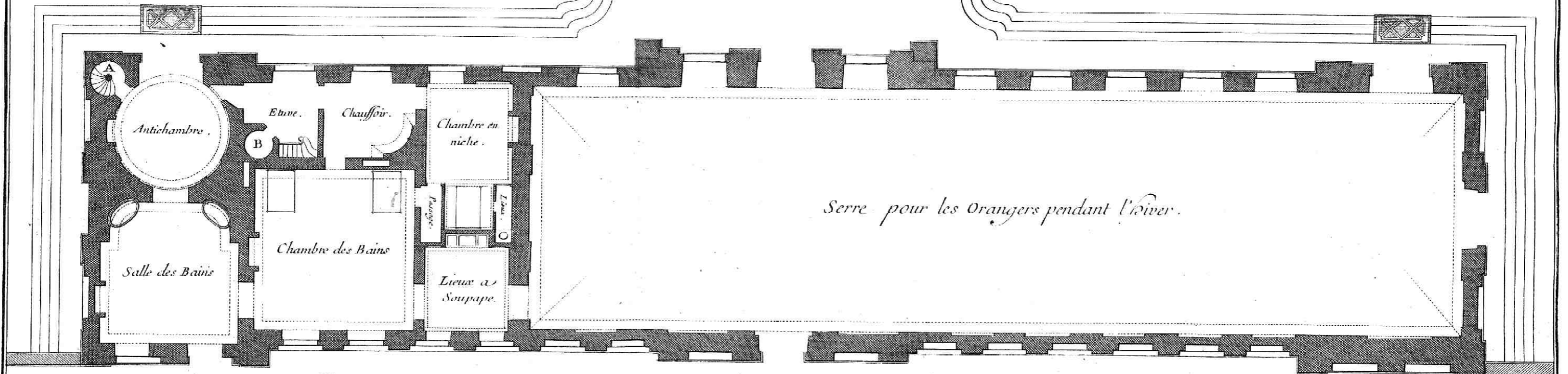


ELEVATION DE LA FACADE DE L'ORANGERIE DU CÔTÉ DE SES JARDINS.
Et dans la quelle sont distribués l'appartement des Bains.



Côté du Jardin

de l'Orangerie



Terrasse

Terrasse

Côté de la Cour

Plan au rez de Chaussée du bâtiment de l'Orangerie.
Dans lequel se trouvent placés du côté du Château les Appartemens des Bains.

du Château.



T R A I T É
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE

P R E M I E R E P A R T I E .

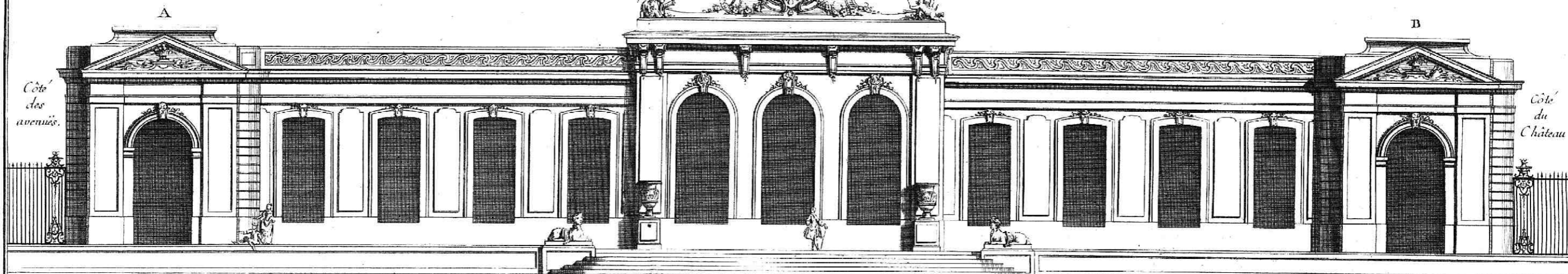
*Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un
Bâtiment de cinquante toises de face, avec des remar-
ques sur la disposition des Jardins de Propreté.*

A V A N T - P R Ô P O S .



JE fus chargé des Distributions & Décorations de ce Bâtiment par un Seigneur de Florence, & je le composai sur les mesures qu'il me donna d'un Terrain où il devoit être édifié. Une partie du Parc & des Fondemens du Château avoit déjà été exécutée sur les desseins d'un Ar-

ELEVATION DE L'UNE DES AILES PLACÉE AU CÔTÉ GAUCHE DE LA COUR DU CHÂTEAU, Et dans la quelle sont distribuées les Cuisines.

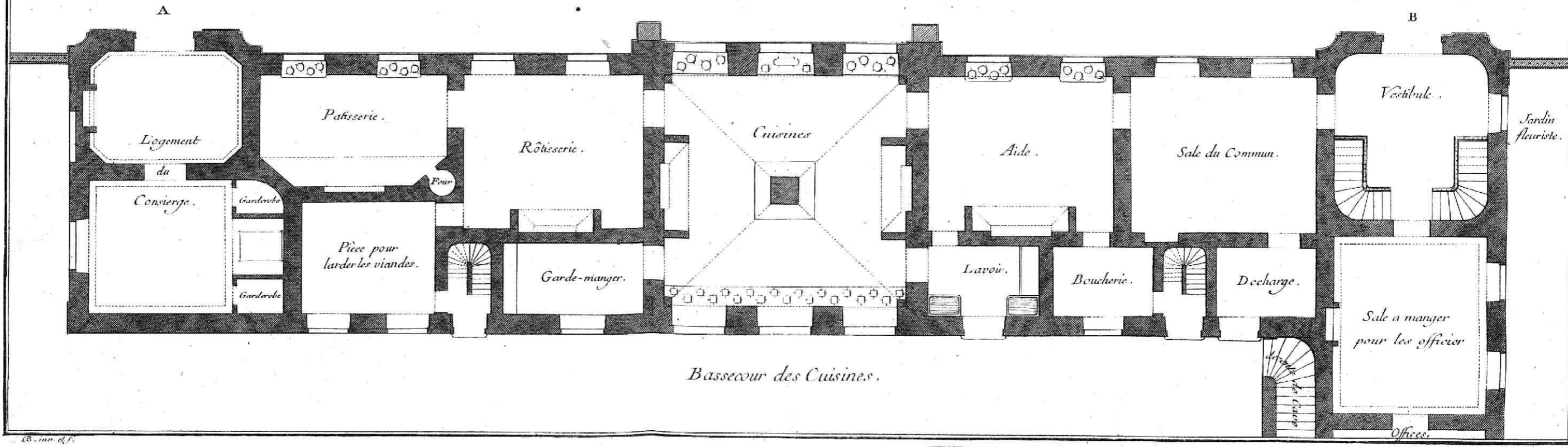


1 2 3 4 5 10 toises.

Terrasse

Terrasse

Plan du rez-de-Chauffée du bâtiment des Cuisines.



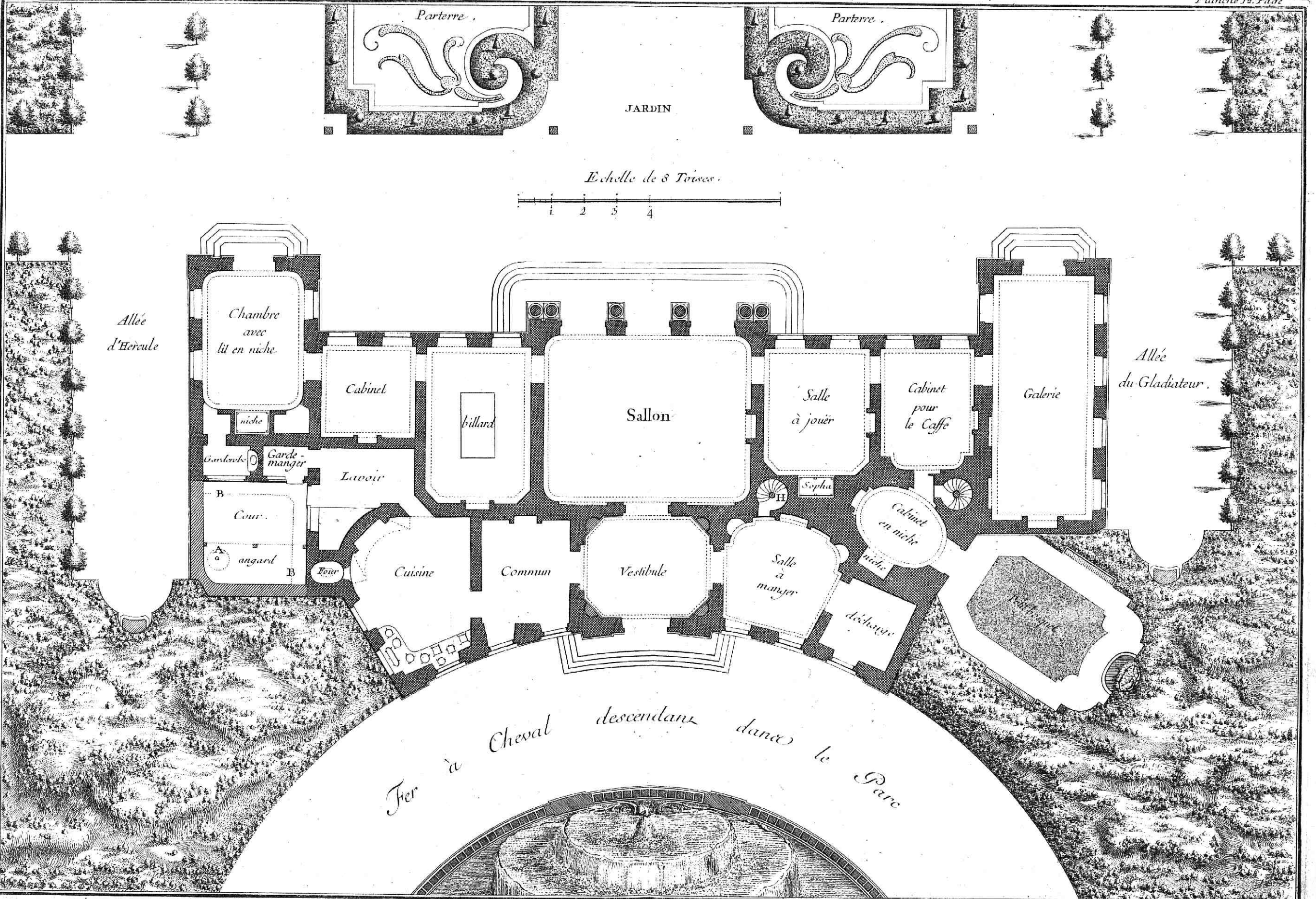
chitecte du lieu, & j'ai été obligé de conserver dans ce qui restoit à faire la premiere intention. J'ai marqué ce qui est de moi dans les Jardins, par des étoiles qui accompagnent les lettres de renvoy qui désignent le nom de chaque partie qui les compose. Ce Projet étoit presque fini, lorsque ce Seigneur fut dans la nécessité de retourner dans sa Patrie. Quelque tems après je reçus l'ordre de le finir & de l'envoyer : j'en ai gardé des copies telles qu'il devoit être exécuté ; & je les donne ici en priant le Lecteur de se prêter aux formes bizarres qu'il pourra rencontrer dans l'idée generale, ayant tâché de le dédommager par l'agrément des Parties.

CHAPITRE PREMIER.

Des Distributions du Parc, & de l'ordonnance de ses Jardins.

L'ENTRÉE de ce Château est située sur le bord d'un grand chemin planté d'Ormes, qui conduit à une Terre qui en dépend. J'ai donné une forme circulaire au mur d'appui qui ferme la grande Cour B, afin de lui donner plus de longueur : une grille de fer posée dessus, laisse à la vûe la liberté de s'étendre & d'enfiler une avenue qui s'offre en Patte d'Oye vis-à-vis de cet Edifice.

Il paroîtra peut-être étonnant qu'un Palais de cette conséquence n'ait point d'avant-Cour qui en rende l'entrée plus respectable ; mais il ne m'a pas été possible de lui en donner une, parce qu'une partie des fondemens du Château étant déjà faite, il a fallu les conserver ; & qu'étant borné par le grand chemin, il ne m'a été permis que



PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DU TRIANON PLACÉ AU HAUT DU CANAL R. DANS LE PLAN GÉNÉRAL.

B. inv. et f.

d'y prendre une portion circulaire qui donne une belle forme à la Cour, laquelle a soixante-dix toises de profondeur sur cinquante de largeur. Les soixante-dix toises qui font la diagonale de son quarré, donnent la juste proportion que l'on doit observer quand le terrain le peut permettre.

J'ai orné cette Cour d'une Terrasse élevée d'environ trois pieds du rez-de-chaussée, laquelle conduit aux aîles; dans l'une desquelles est le Bâtiment de l'Orangerie, & dans l'autre sont les Cuisines & les Offices, ainsi que dans le Plan general on le voit marqué C & D. Cette Terrasse est décorée d'un appui de pierre, sur lequel sont placez plusieurs Sphinx & Vases en symétrie

Ce qui fait une des beautés de cette grande Cour, c'est qu'elle est percée de toutes parts, les aîles C & D étant isolées & séparées du Château d'environ huit toises; ce qui laisse la liberté de voir de dessus le Perron du vestibule d'un côté le Jardin de l'Orangerie E, & de l'autre celui M destiné pour les fleurs, les espaces n'étant fermés que par des grilles.

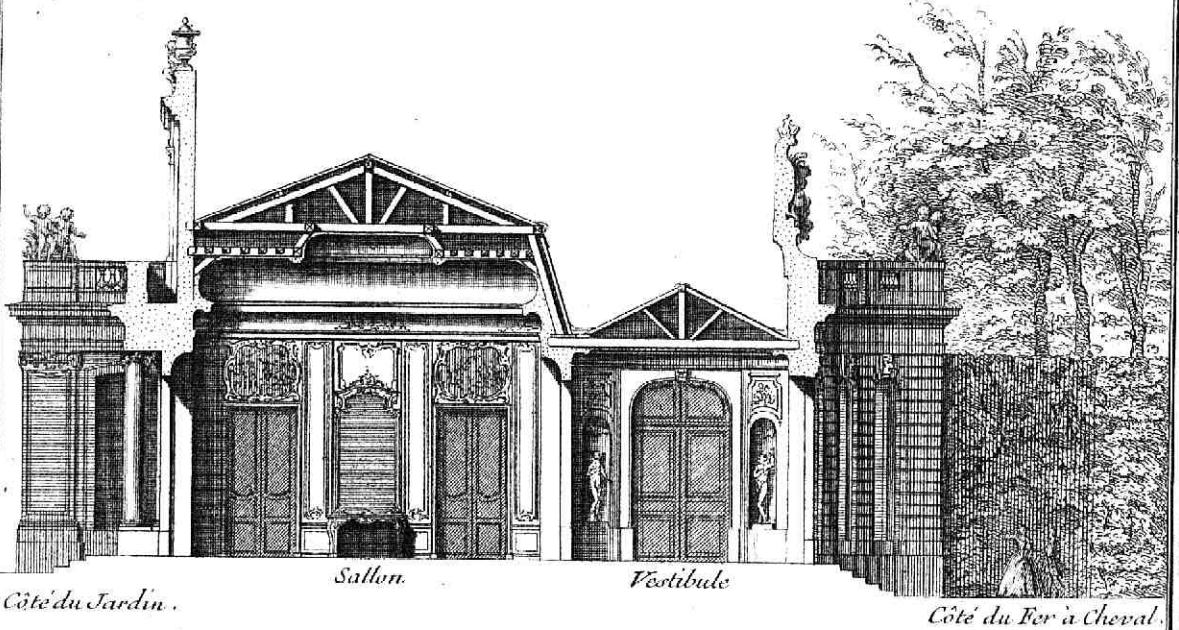
La principale entrée du Parc est par le grand Sallon qui est pratiqué dans le Château marqué A. Ce Sallon conduit sur une Terrasse qui environne toute la façade du côté des Jardins, & de laquelle on descend par plusieurs Perrons sur une autre plus grande L de quatre cens cinquante toises de longueur, qui par différentes issues mène dans les diverses pièces dont le Parc est composé; mais avant que d'en parler, passons aux Jardins qui accompagnent le Château.

Du côté droit sont placez les Jardins de l'Orangerie E, & du côté gauche est un Jardin Fleuriste M, terminé par un Berceau de treillage en face des Appartemens, lequel conduit à un Cabinet de verdure N, orné de Niches & de

DECORATION DE LA FACADE
du Côté du Fer à Cheval.



COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR



Côté du Jardin.

Salon.

Vestibule

Côté du Fer à Cheval.



Figures, avec un Tapis verd au milieu.

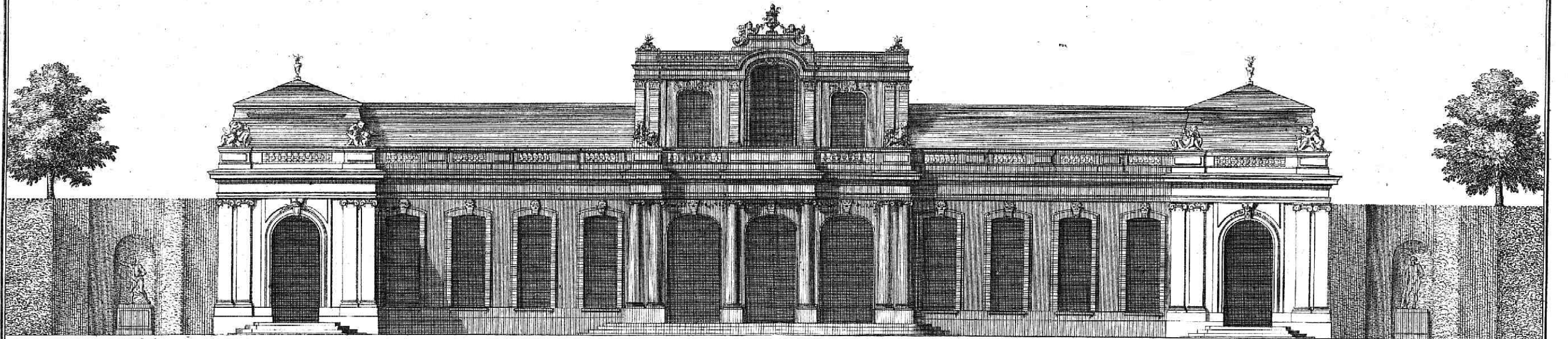
Dans l'aîle de l'Orangerie C est pratiqué l'Appartement des Bains, dont on peut voir la distribution sur la huitième Planche, où la décoration de sa façade est représentée.

Ce Bâtiment qui sert à mettre les Orangers à l'abri pendant l'hyver, ainsi que les autres Arbrisseaux qui ne pourroient résister à la rigueur du froid, sert aussi pendant la chaleur de l'Eté à se retirer pour y profiter à l'ombre du coup-d'œil du Jardin de l'Orangerie. Le plus souvent pour embellir ces Bâtimens, on les orne intérieurement de Peintures, ainsi qu'on peut le remarquer à celle de Saint-Cloud, & l'on doit tant qu'on peut les approcher du Château, soit afin de n'avoir pas beaucoup de chemin à faire à découvert pendant la grande chaleur du jour, soit afin que leurs beautez ne soient pas éloignées des Appartemens de parade.

Outre l'ornement que les Jardins des Orangeries reçoivent des arbres pour lesquels ils sont destinez, il doit encore s'y trouver une parfaite symétrie dans les allées, qui doivent être au moins de vingt-quatre pieds de largeur, leur donnant la longueur que le terrain peut permettre. Les quarrez que renferment ces allées, ne sont que des Tapis verds, ou des Dessesins de gazon découpé, dans le milieu desquels on peut placer des Vases ou des Statues sur leurs Piédestaux, comme on en voit dans les Jardins de l'Orangerie de Versailles.

Quant aux Maisons où le terrain est peu spacieux, souvent on place les Orangers dans les contours des Parterres qui sont en face du Bâtiment; mais il faut faire en sorte qu'ils ayent une Serre commode pour leur transport, qui soit saine & dans une heureuse exposition, si l'on veut que les arbres profitent.

ELEVATION DU TRIANON DU CÔTÉ DE SES JARDINS



En décrivant la décoration du Bâtiment de l'Orangerie, je parlerai de la construction des Serres & de leur exposition. (*Voyez à la huitième Planche, Chapitre quatrième.*)

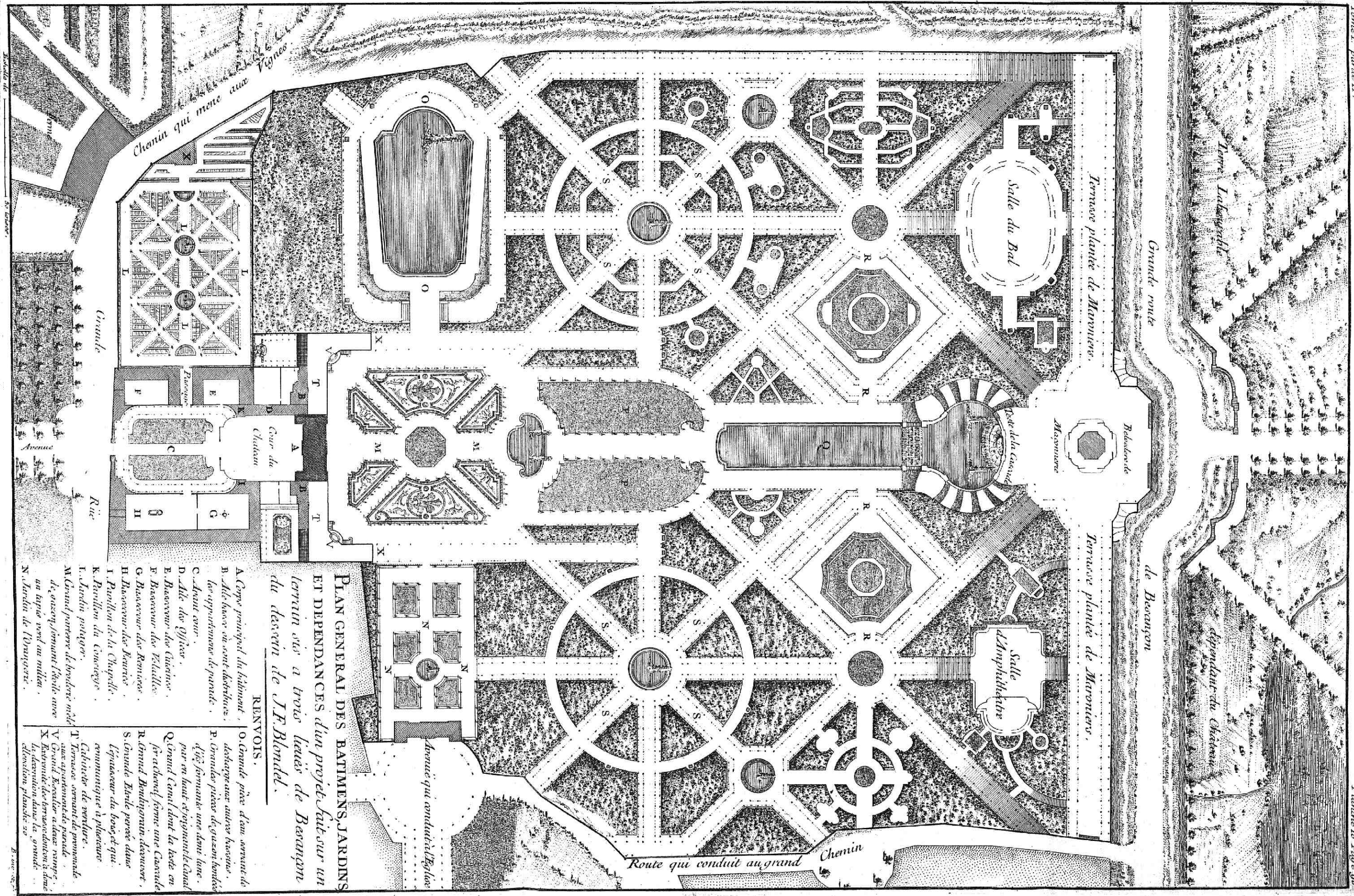
Derrière le mur du Jardin Fleuriste M, & le Cabinet de verdure N, sont pratiquées les Basses-Cours F. G. H. qui joignent l'aile du Bâtiment des Cuisines & Offices D, qui a sa Cour particulière F, après laquelle dans la seconde Basse-Cour G sont placées les Ecuries & les Remises qui se séparent d'avec celle des Cuisines par un mur de neuf pieds de haut.

Derrière la Basse-Cour G sont placez les Bâtimens & la Basse-Cour des Volailles. Ces Basses-Cours ont chacune leur sortie du côté du grand-chemin : elles ne doivent avoir de communication entre-elles qu'autant que la nécessité le demande.

Je ne donne point la décoration de ces Bâtimens, parce qu'étant absolument séparés du Château, on doit être peu curieux de leur symétrie. Il s'en trouvera dans la troisième Partie de cet ouvrage, qui étant plus proches du principal Bâtiment, m'engageront à donner la manière de les décorer.

Après le mur de la Basse-Cour de la Volaille & celui de la Salle de verdure, est le Jardin Potager de deux cens vingt toises de longueur sur soixante-quinze de largeur. Ce Jardin est divisé en trois parties, à chacune desquelles est un bassin qui sert à fournir l'eau nécessaire pour en arroser les fruits & les légumes.

Comme ce Potager est vû de la Terrasse L par des brèches qui se trouvent pratiquées vis-à-vis des allées qui donnent dans le Parc, & qui sont fermées par des grilles, je me suis attaché à le rendre agréable à la vûe : J'en ai tenu les allées dans une symétrie parfaite, & j'ai fait en sorte



**PLAN GENERAL DES BATIMENS, JARDINS
ET DEPENDANCES d'un projet fait sur un
terrain sis à trois lieues de Besançon
du dessin de J.F. Blondel.**

RENVOIS.

- A Corps principal du bâtiment.
- B. Allée basse où sont habités les officiers de garnison.
- C. Haut cour.
- D. Allée des officiers.
- E. Bassin des fontaines.
- F. Bassin des escaliers.
- G. Bassin des Remises.
- H. Bassin des fontaines.
- I. Pavillon de la Chapelle.
- K. Pavillon du Congrès.
- L. Jardin potager.
- M. Grand parterre de verdure médiocrement orné.
- N. Jardin de Versailles.
- O. Grande place dans laquelle on doit bâtir une maison de justice.
- P. Grandes pièces de gazon bordées d'ifs formant une demi-lune par en haut et rejoignant le canal par en bas.
- Q. Grand Canal dont la berge en fer à cheval forme une Cascade.
- R. Grand Boudoir de dévotion.
- S. Grande Esplanade par où l'on va à la messe.
- T. Terrasse servant de promenade aux appartements de parade.
- V. Grand Boudoir à deux rampes.
- X. Esplanade des bornes dont on a dressé la description dans la grande élévation planche 20.

Terrasse plantée de Maronniers.

Salle du Bal

Porte de la Cascade

Salles d'Amphithéâtre

Route qui conduit au grand Chemin

Avance qui conduit à l'Eglise

Chemin qui mène aux vignes.

Circonvallation

Avenue

Rue

Grande route

de Besançon

dependance du Chateau

Terrasse plantée de Maronniers.

que quelques-unes s'allignent avec celles du Parc, & se prolongent jusqu'à la Campagne par le moyen de pareilles ouvertures du côté du grand chemin. Je ne suis pourtant pas en cela le sentiment de M. de la Quintinie, qui veut que ces Potagers soient entourez de murs, sans interruption pour profiter de toute la longueur des Espaliers, & pour en empêcher le pillage; mais cette précaution n'est bonne que pour les Jardins des Particuliers.

Chaque quarré est entouré d'une platte-bande de six pieds, bordée d'herbes odoriferantes, & garnies d'arbres nains de différentes especes. On doit laisser des passages à ces plattes-bandes, pour avoir la facilité d'aller cultiver les légumes dont les quarez sont remplis.

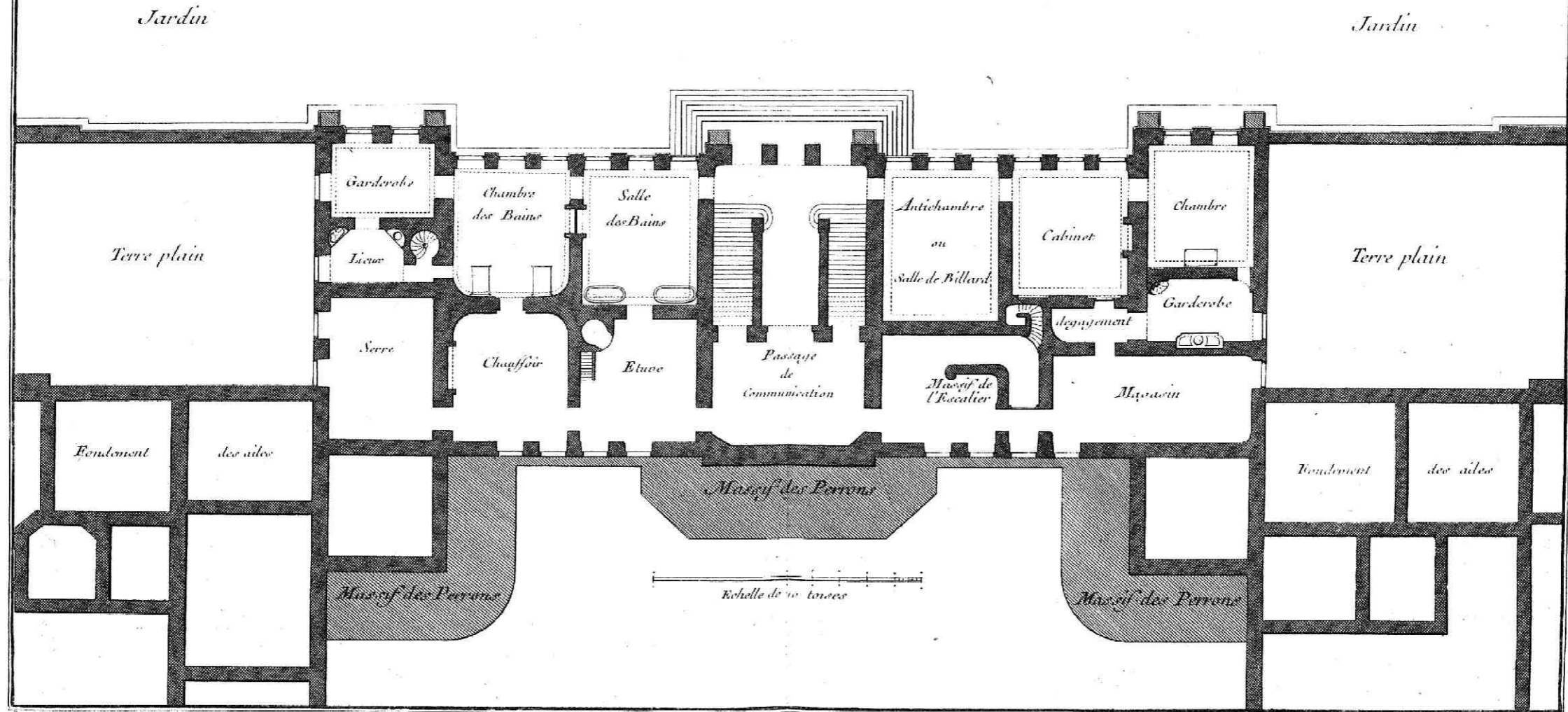
Plusieurs Auteurs ont traité de la maniere d'entretenir ces Jardins Potagers, & du soin qu'il faut observer pour la conservation de leurs fruits; ainsi je n'en parlerai point ici, ce sujet pouvant faire la matiere d'un Livre entier.

A l'extrémité de ce Jardin Potager, & au bout de sa principale allée I, se trouve un petit Pavillon K, dont on peut faire une Laiterie: comme il est d'usage dans la plupart des Maisons Royales, * & que d'ailleurs cela devient un agréable amusement, j'ai crû devoir marquer sa place dans cet endroit: on peut néanmoins mettre cette Laiterie dans la basse-cour des Volailles; & alors on feroit de ce Pavillon un lieu décoré où l'on pourroit se retirer s'il survenoit quelque orage. On doit aussi s'y reserver dans le bas une Serre pour les légumes & les racines.

A côté de ce Pavillon est pratiqué un autre petit Bâtiment destiné pour le Jardinier, d'où il a l'entrée libre dans le Jardin, & en même tems la liberté de sortir dans le

* On en voit une à Chantilly d'un goût admirable, qui fait partie des Bâtimens de la Ménagerie.

Plan de l'étage au rez de chauffée des Jardins du principal corps du bâtiment.



grand chemin, d'y jeter les immondices, & de faire entrer ceux qui l'aident dans son travail, sans qu'il soit obligé de passer du côté du Château.

Pour revenir à la Terrasse L dont on vient de parler, j'ai placé à ses deux extrémités deux Berceaux de Treillage en lanterne, dont on trouve le dessein dans la seizième Planche du second Volume. De cette Terrasse on descend dans le Parc, où se trouvent deux Parterres en compartimens O* en face du Château. J'aurois donné plus d'étendue à ces Parterres, si je n'avois pas été borné au peu d'espace qui se trouve entre la Terrasse L & la Terrasse Y, lesquelles étoient déjà construites.

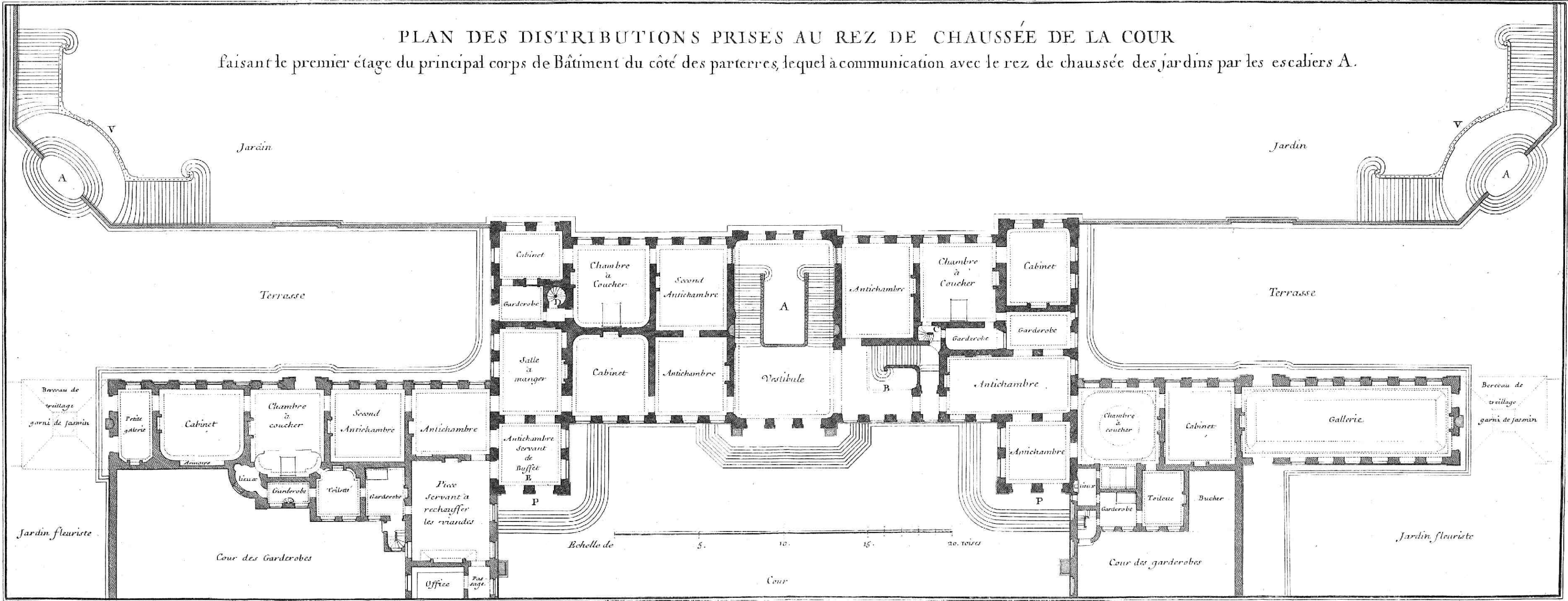
A la tête de ces Parterres est un Bassin ovale qui fait le milieu de la Demi-Lune, à laquelle est pratiqué un grand Escalier qui sert à descendre vers le Canal Z* de cent quinze toises de longueur, dont la tête forme une espèce d'octogone, & au milieu duquel se trouve une gerbe d'eau avec plusieurs bouillons qui font un très-bel effet. Cette Piece a deux bras, & l'on y peut placer plusieurs Jets en symétrie. Ce Canal est bordé d'une Tablette de Marbre, ornée de Moulures: on la peut décorer de quelques Groupes de Bronze ou de Vases, tels qu'on en voit dans les Jardins de Versailles aux grands Bassins nommez Parterres d'eau, & qui sont sur la Terrasse vis-à-vis le corps du Château.

Aux deux côtes du Canal sont deux grands Tapis verts &* en boulingrin, que l'on peut aussi orner de Vases entre-mêlez d'ifs.

Tout l'espace que contient le Canal Z* est à découvert: les ouvertures obliques sont alignées au Sallon principal du Château, afin qu'étant dans cette grande Piece, on puisse jouir de la vûe de ce Canal, ainsi que de celle de

PLAN DES DISTRIBUTIONS PRISES AU REZ DE CHAUSSEE DE LA COUR

faisant le premier étage du principal corps de Bâtiment du côté des parterres, lequel à communication avec le rez de chaussée des jardins par les escaliers A.

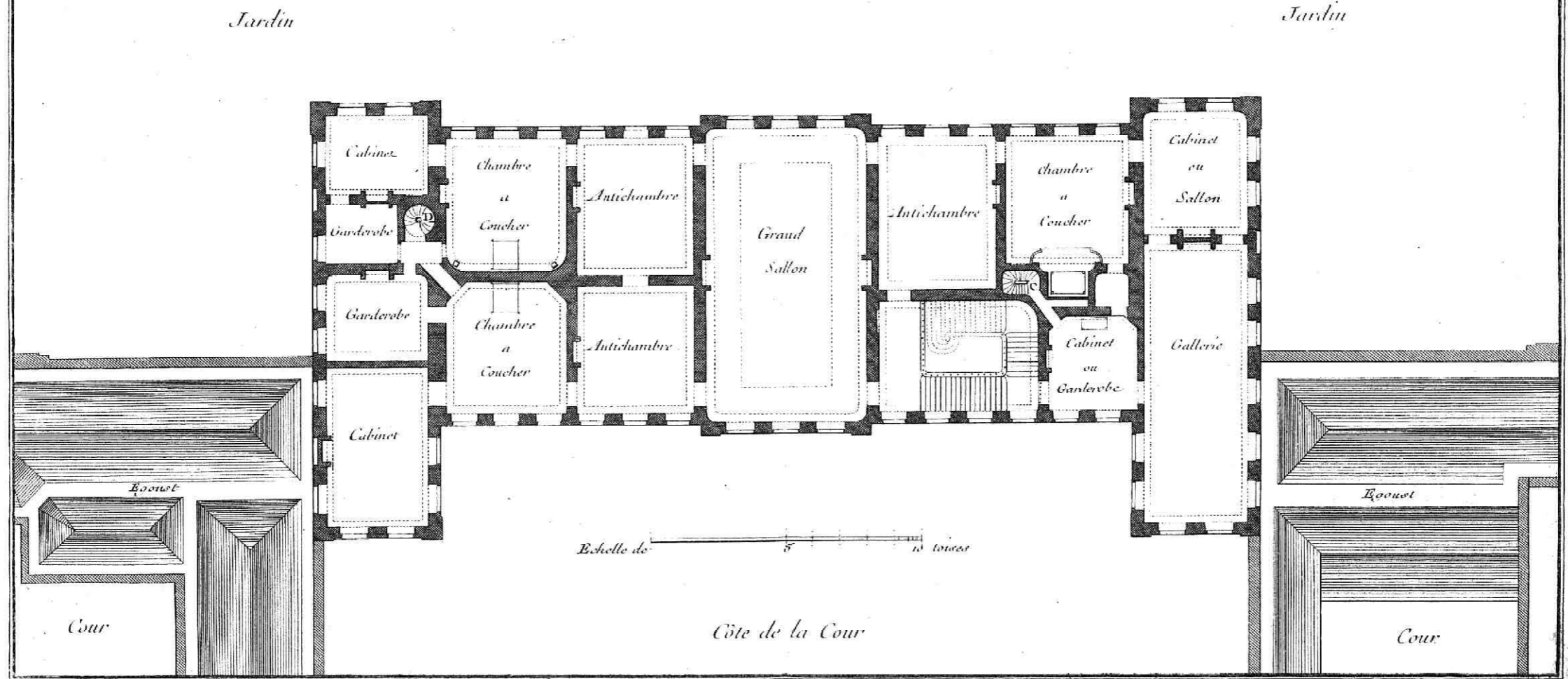


l'Etang 11. La plus petite extrémité de cette ouverture a quatre-vingt-cinq toises de largeur, & va toujours en élargissant du côté d'en haut, afin que l'œil embrasse le plus d'objets qu'il est possible, étant contre les regles de l'Art d'en user autrement.

Aux deux côtez des Parteres O* sont des Bosquets différemment distribués dans les épaisseurs des Bois qui se trouvent entre les deux Terrasses L & Y. A leur droite est un Bosquet U, en étoile, avec des Charmilles en contre-allées de hauteur d'appui. Un Bassin bordé de gazon est au milieu. De-là on passe dans un autre Bosquet X*, que l'on nomme Salle des Antiques, parce que c'est le lieu où l'on rassemble la plus grande partie des Figures de Marbre, des Termes, des Vases & des autres morceaux antiques : on les distribue dans des niches symétrisées & pratiquées dans l'épaisseur des Charmilles. La tête de ce Bosquet est circulaire, avec un Bassin au milieu ; le reste est occupé par un tapis de gazon ; & une des allées qui se trouve dans une portion de cercle, conduit dans une Salle d'Amphitéatre 3*, nommée ainsi, parce qu'elle sert à y représenter des Comédies, que l'on y donne des concerts, & que l'on y peut faire des Fêtes champêtres & d'autres divertissemens. Le coup d'œil en est assez beau ; cette Salle étant percée diagonalement, & sa forme étant d'une parfaite symétrie : on y a pratiqué tout autour des banquettes de verdure, & vis-à-vis le théâtre est un renfoncement où se place le Buffet. Une de ces allées conduit dans un Boulingrin 2 bordé d'Ifs : des Portiques de Charmilles fort élevez forment des contre-allées avec celle qui ferme le Bosquet. Plusieurs petits Cabinets de verdure 4 environnent cette piece, & vont se joindre avec la Salle d'amphitéatre.

En face d'une des allées de l'Orangerie est une grande

Plan du premier étage du principal corps du bâtiment



H. 100. et 11.

piece ovale I nommée de Verdure à cause qu'elle est formée par des palissades d'Ifs qui sont verts en toute saison, ainsi que la piece à pans qui n'est séparée d'elle que par les mêmes palissades taillées à hauteur d'appui.

A la gauche des Parterres est une grande Salle P plantée de Maronniers : les angles en sont à pans, son terrain est occupé par un boulingrin qui reçoit de l'ombre au moyen des arbres qui le bordent. Un Bassin orne le milieu de cette piece.

De-là on passe dans une grande Salle Q plantée de Tilleuls, embellie de Tapis verts découpez en forme de Palmettes, & qui a au-dessus de l'allée en Terrasse Y un boulingrin Q, qui renferme un Bassin. Ces arbres tournent tout autour & vont joindre d'autres Tilleuls qui forment les contre-allées de la grande allée qui est à la tête de ce Bosquet.

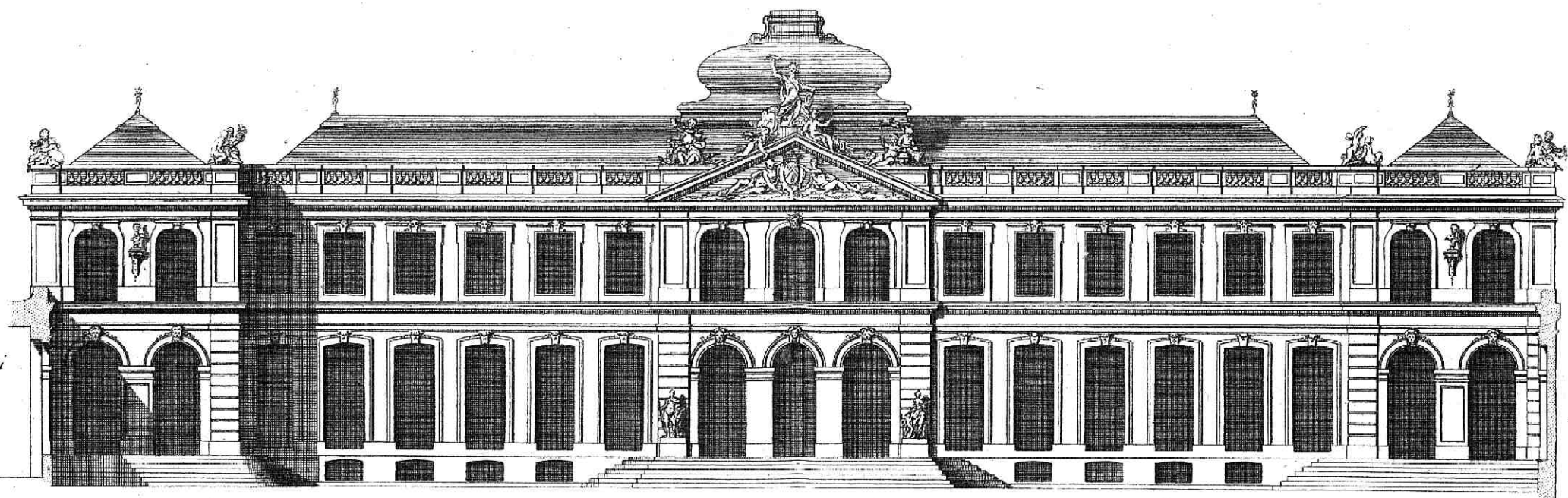
De l'autre côté de cette Salle Q est une grande piece R* plantée d'Ormes, au bout de laquelle est un Fer-à-Cheval orné d'une riche Fontaine, qui est vûe de l'autre extrémité du Parc. Au milieu de cette piece est une fort belle Piece d'eau qui produit un agréable effet en la voyant de dessus le Pallier où vous conduit la rampe du Fer-à-Cheval, d'où l'on passe à un Bâtiment particulier S* T*, que nous nommerons Trianon.

Ce petit Bâtiment est très-bien exposé, étant placé sur une éminence ; j'y ai fait assez de logement pour qu'on puisse s'en faire un azile tranquille, où l'on évitera les grandes Compagnies, qui d'ordinaire abondent dans les maisons considerables.

On trouvera les Décorations & Distributions de ce Bâtiment à la onzième & douzième Planche de ce Volume.

Comme son terrain s'est trouvé fort inégal & peu pro-

ELEVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE



Aile de Bâtiment qui
conduit aux Offices.

Cour des
Ganterbes

Echelle de 5 Toises

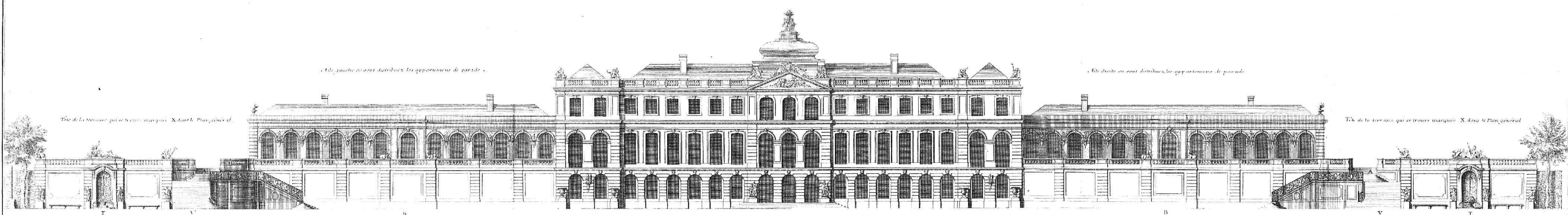
pre à y élever de belles verdure, je n'ai pû lui donner un Jardin bien grand ; mais je me suis plû à le décorer, & à lui donner toutes les beautés par lesquelles l'Art peut suppléer aux défauts de la Nature.

Deux Parterres de broderie ou de gazon T*, entourés de plates-bandes de Fleurs, occupent toute la profondeur de ce Jardin, au bout duquel est un Berceau de Treillage qui s'étend dans toute sa largeur. Il est orné de Pavillons en Lanternes, & pour y parvenir, est une allée d'arbres plantée à chaque côté des Parterres & qui joint le Bâtiment. Aux deux bouts de ce Berceau sont deux petits Cabinets de verdure si épaisses & si bien entretenues, que le Soleil en plein midi, n'y pénètre qu'avec peine, & n'y répand qu'une douce lumière, de façon qu'il y regne en tout tems une agréable fraîcheur. Ces Cabinets ont des allées circulaires, dont l'extrémité est terminée par des Tapis de gazon : elles pourroient servir à entrer dans un petit sentier pratiqué dans l'épaisseur du Bois, & qui conduit à une porte par laquelle on sort dans un chemin.

A la tête de la Salle des Tilleuls Q est une grande allée dont on a parlé cy-dessus, laquelle est traversée par une autre de pareille largeur. Dans l'endroit où elles se croisent, est une Salle 5 ornée d'un Tapis de gazon. Cette Salle est octogone, & l'on a placé une Figure dans son milieu. A chacun de ses côtes est un étoile qui conduit à plusieurs allées, qui donnent naissance à d'autres, tant diagonales que circulaires. Plusieurs petits Cabinets de verdure, plusieurs Niches ornées de Figures, des pans coupez, des Vases & d'autres embellissemens décorent toutes ces allées & forment une agréable variété.

Au bout de la grande allée de traverse se trouve une

ÉLEVATION GÉNÉRALE DE LA FAÇADE QUI REGARDE LE CÔTÉ DES JARDINS.



Échelle de 1 2 3 4 5 10 15 20 toises

Le dessin est de M. de la Harpe, l'architecture de M. de la Harpe, l'architecture de M. de la Harpe.

Le dessin est de M. de la Harpe, l'architecture de M. de la Harpe, l'architecture de M. de la Harpe.

grande Salle 8 plantée de Tilleuls , qui forment par eux-mêmes des portiques naturels.

Dans le milieu de cette grande Salle 8 est un boulingrin qui entoure un bassin. On pourroit n'y rien mettre , afin d'en faire un lieu vaste , & d'autant plus propre à des fêtes de nuit qu'il seroit facile de le bien éclairer , en illuminant avec art les portiques qui l'entourent ; d'ailleurs il est bon d'observer dans un Parc , une grande Pièce dont le plein-pied ne soit point embarrassé , sur-tout quand ces sortes de lieux se trouvent exposez avantageusement.

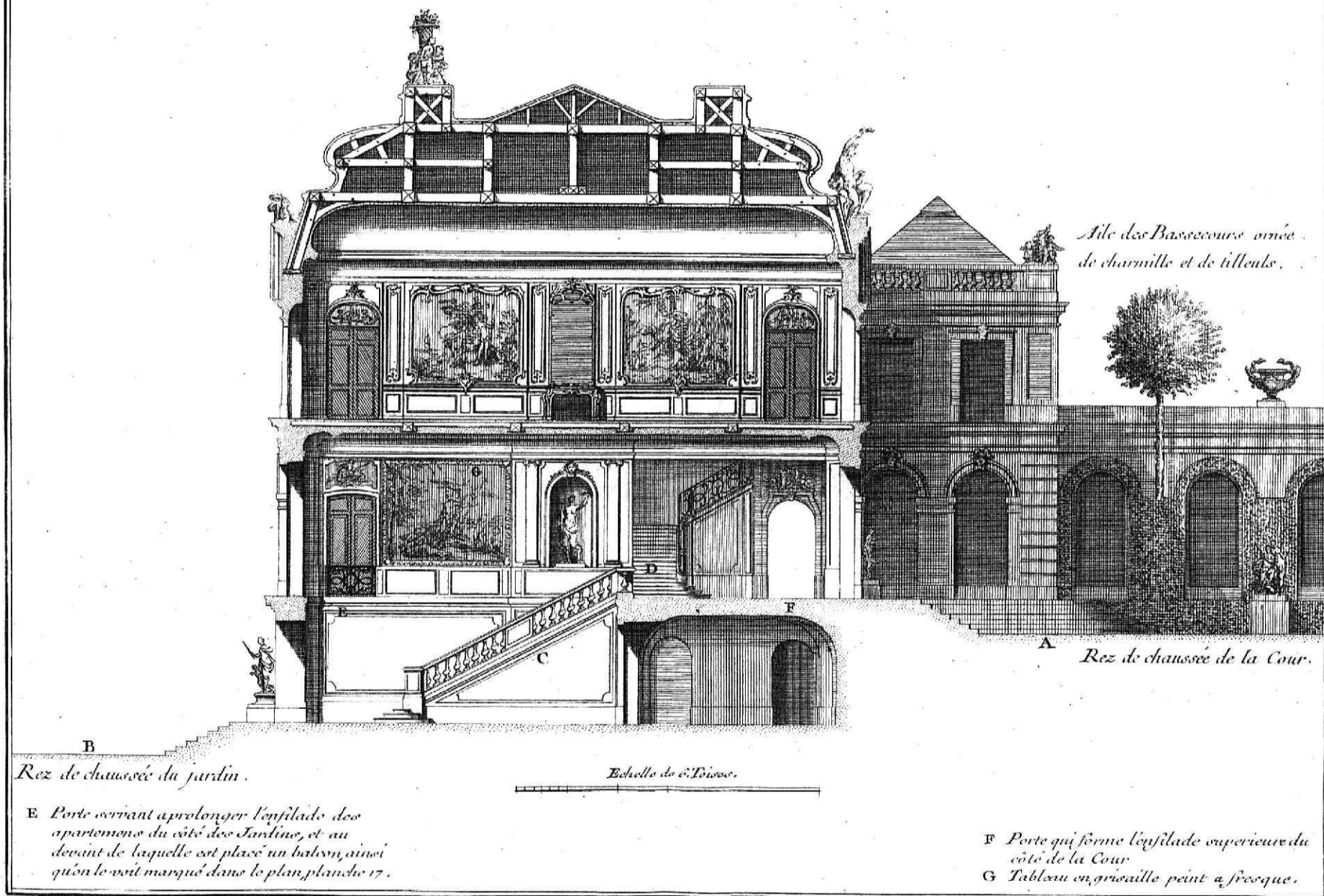
Cette Salle mene d'un côté à un Bosquet , nommé Pièce-d'Eau. En effet , dans son milieu il y a un grand bassin de forme irreguliere , & à chacun de ses angles se trouvent d'autres petites Pieces d'eau.

De l'autre côté qui va rendre à la Terrasse , est un boulingrin découvert 9 bordé d'Is , dont la Charmille qui le renferme est à hauteur d'appui , pour ne pas en ôter la vûe à la grande Salle de Tilleuls 8 qui est derriere.

J'ai tenu le dessein que je viens d'expliquer d'une grandeur suffisante , pour qu'on puisse appercevoir les principales beautez dont j'ai voulu donner l'idée. Un détail plus circonstancié auroit pû être ennuyeux ; & d'ailleurs il est difficile que la Gravure exprime comme il faut , quantité de choses aussi agreables qu'utiles , qui seroient presqu'imperceptibles sur le papier , & qui plaisent aux Amateurs beaucoup plus paretles-mêmes , que par une représentation trop bornée.



COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR DU BÂTIMENT.



CHAPITRE SECOND.

Des Distributions du Rez-de-Chaussée, & du Premier Etage du Château.

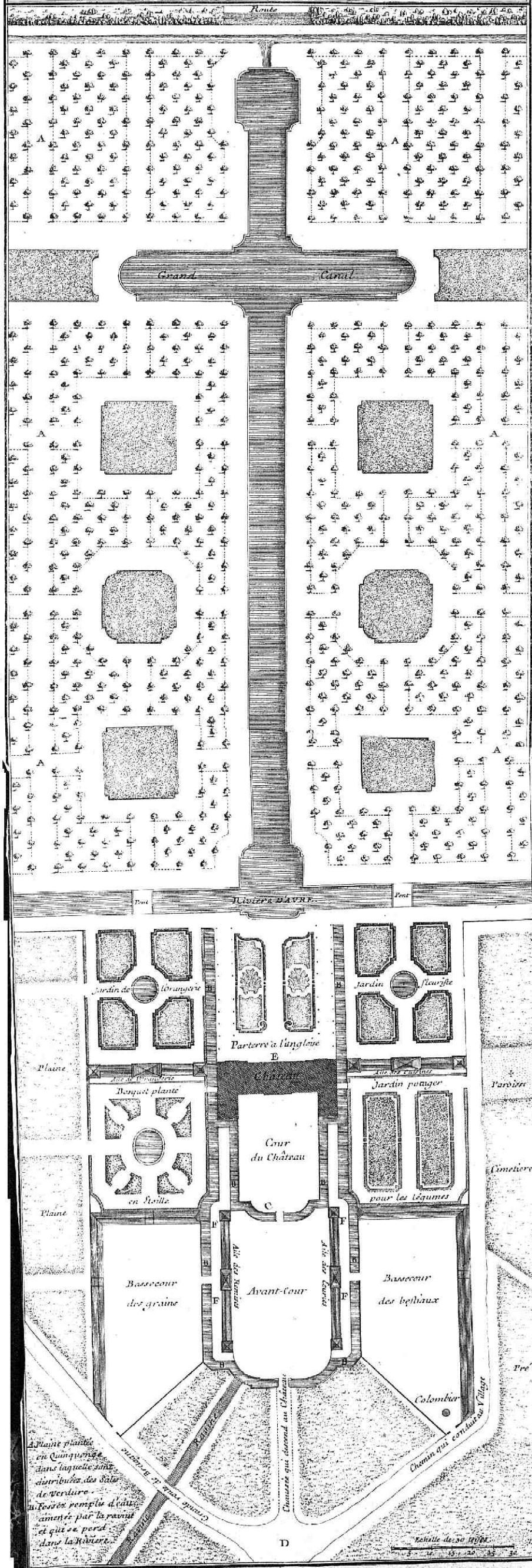
J'AI déjà dit qu'il y avoit quelques fondemens faits à ce Château, lorsque je fus chargé d'y travailler ; je n'en parlerai que fort légèrement, & lorsque j'y serai forcé afin de ne pas tomber dans une inutile répétition.

Dans le même tems que je fais cette promesse, je ne puis m'empêcher de dire qu'il m'a fallu conserver les deux aîles qui étoient déjà fondées en équerre du côté des Jardins, & qui auroient été bien mieux du côté de la Cour. En suivant l'idée que je n'ai pû exécuter, la façade d'un Bâtiment se présente vers les Jardins avec bien plus d'avantage, & peut en être apperçûe dans toute sa magnificence, sur-tout lorsqu'il est élevé sur une Terrasse.

Je n'ai donc pû arranger les distributions du dedans, que suivant la forme de la Cage, excepté les deux Avant-Corps de l'extrémité de la façade du côté de l'entrée, qui sont de mon invention, & auxquels j'ai donné une forme assez nouvelle.

Ces distributions auroient pû sans doute devenir plus heureuses sans l'obstacle dont je viens de parler. On dira peut-être que je pouvois me passer de donner ce Bâtiment pour exemple, connoissant ses irrégularitez. Je réponds que dans ce Bâtiment qui m'a fait naître l'occasion de donner les autres, ce qu'on peut trouver à redire est corrigé par mes réflexions, & que d'ailleurs un Projet que l'on a fait dans le dessein de le faire exécuter, peut fournir de meilleures leçons.

PLAN GÉNÉRAL DES BÂTIMENS ET DÉPENDANCES DU CHÂTEAU DE S'REM
 Du dessin de J. F. Blondel, et dont une partie est exécutée.



A Plante plantée
 en quinconce
 dans laquelle sont
 distribués des sâtes
 de verdure
 à l'usage rempli d'élégance
 amené par la ravine
 et qui se perd
 dans la Rivière.

B. m. et f.

Tom. I. Pl. de S'rem

Echelle de 200 toises

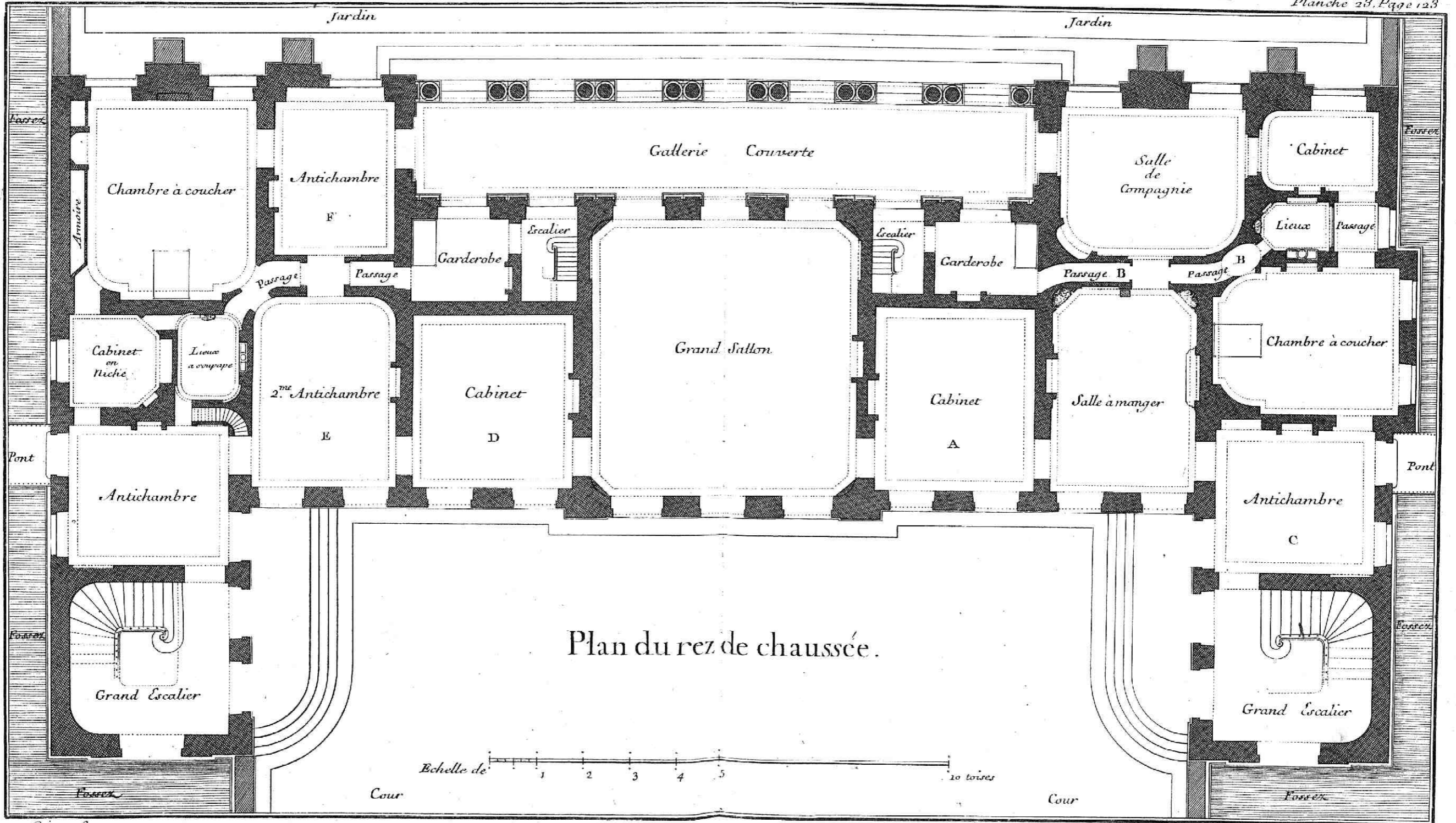
Des Distributions du Rez-de-Chaussée.

Il faut monter huit marches pour parvenir au Vestibule qui donne entrée à l'Edifice. Cette hauteur étoit nécessaire, tant pour la grace qu'elle donne à ce Bâtiment, que pour avoir la facilité de pratiquer des abajours au-dessous des fenêtres du Rez-de-Chaussée, afin d'éclairer les souterrains du Château, lesquels ont été faits à dessein de rendre ce Rez-de-Chaussée plus sain, & qu'ayant un passage sous la Terrasse à main gauche, on puisse, des Cuisines & Offices, apporter à couvert les mets qui doivent être montez par le grand Escalier pour arriver jusqu'à la Salle à manger.

Le Vestibule qui a quarante-un'pieds de longueur sur trente-huit de largeur, sert d'Anti-chambre au grand Salon, & de Peristille au grand escalier. On peut en voir les décorations dans les coupes, Planches septième & huitième; n'étant point borné du côté de l'Escalier, il en devient plus spacieux, & sert à donner une grande idée de la magnificence des Appartemens.

Du côté de l'entrée, cette pièce est décorée de trois Arcades, faisant symétrie avec celles qui servent d'ouverture au grand Sallon. Les Trumeaux de ces Arcades sont ornez de Pilastres doriques, dont ceux des angles sont ceintrez. Cet ordre d'Architecture est couronné d'une Corniche composée & enrichie de consoles qui marquent le milieu de chaque Pilastre.

M'étant trouvé resserré par le peu de terrain que me laissoit la Cage de ce Bâtiment, j'ai fermé de trois Arcades ce Vestibule, afin qu'on puisse dans le mauvais tems empêcher que le froid ne pénètre jusqu'aux Appartemens qui en sont voisins. Sans cette précaution, j'aurois pû n'y



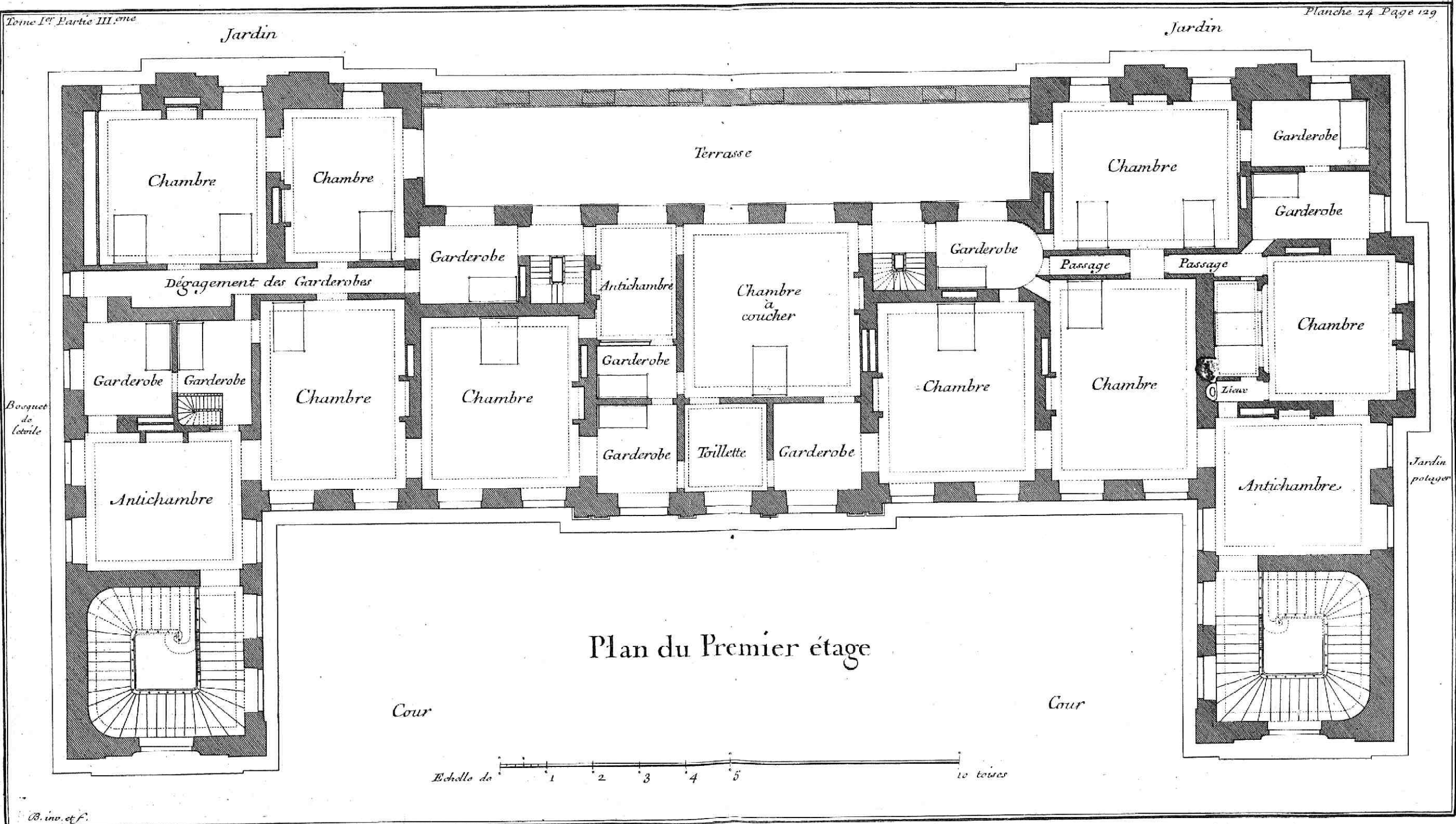
laisser que des colonnes, ainsi qu'on le pratique à presque tous les Edifices modernes, où l'on veut que du premier coup d'œil on puisse en appercevoir toute la décoration.

Il est encore d'usage dans les Maisons Royales & exposées au Public, de fermer de grilles de fer leurs Vestibules, afin d'en donner la vûe lorsqu'on n'en permet pas l'entrée.

De ce Vestibule, où ordinairement les Domestiques Etrangers attendent leurs Maîtres, on entre dans une Piece à main droite, qui peut servir de seconde Antichambre, le Vestibule tenant lieu d'une premiere. C'est de-là que les Domestiques de la maison ont coutume d'aller annoncer à leur Maître les visites qui lui viennent. Cette Piece a vûe sur la grande Cour par deux croisées: elle est décorée d'un lambris qui monte jusqu'au dessous de la Corniche, & d'une Cheminée d'une Architecture mâle, ne devant point y avoir d'ornemens délicats dans les premieres pièces, mais seulement un revêtement de Menuiserie & à grands Panneaux peu chargés de Sculpture.

Cette Piece donne entrée dans deux autres, & sur-tout dans une Salle d'Assemblée, où peuvent être reçues les personnes qui sont plus distinguées.

Comme cette Piece se trouve placée entre le grand Sallon & la Chambre de Parade, qui sont deux Pièces richement ornées, elle demande aussi de l'être avec plus de magnificence que celle qui la precede; ainsi l'on doit mettre des Glaces à la Cheminée & aux Trumeaux des croisées; on doit y poser sur un lambris d'appui de belles Tapisseries, dont l'usage est réservé pour ces sortes de Pièces; les revêtemens de Menuiserie étant devenus plus à la mode pour les autres.



Plan du Premier étage

Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

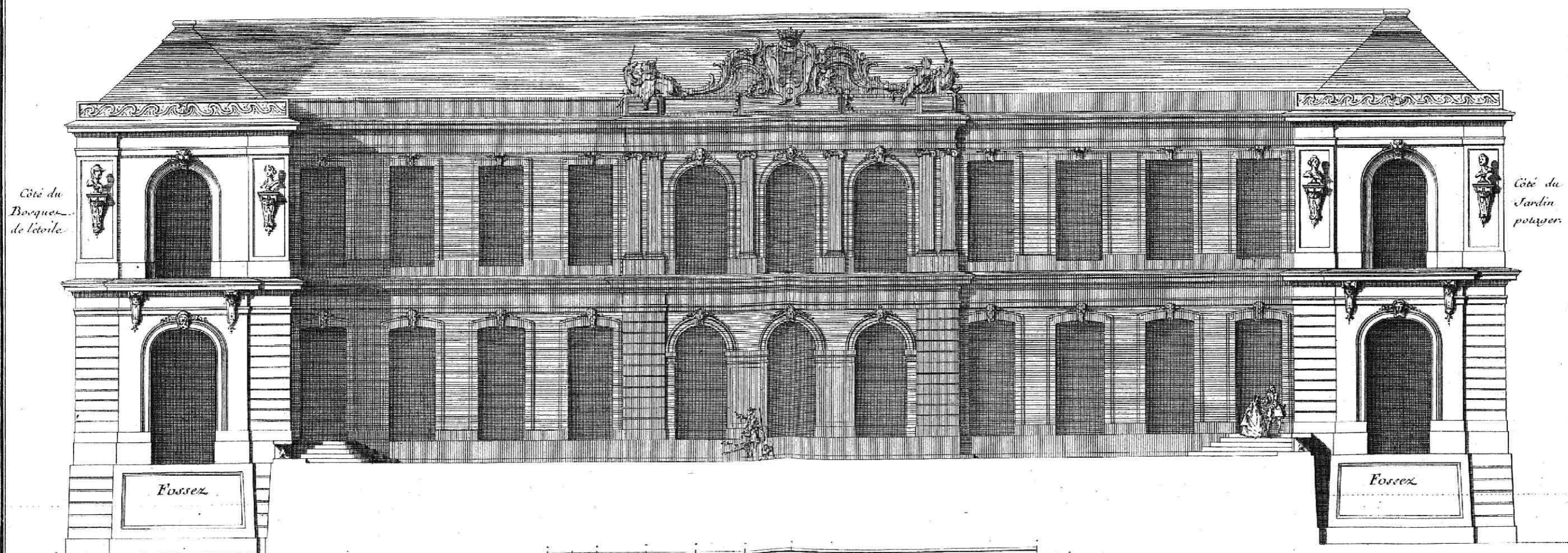
B. inv. et f.

On met dans les dessus de Porte des Tableaux qui peuvent avoir quelque rapport avec les inclinations ou les emplois du Maître, & l'on peut placer entre les Trumeaux des Fenêtres, des Tables de marbre avec des pieds dorez. Il est bon d'observer qu'en y mettant ces Tables ou des Vases, des Piéd-ouches & autres ornemens, on doit tenir les dosserets des Portes du côté des croisées au moins de trois pieds, afin que se promenant dans les Appartemens, la faillie que ces ornemens auroient, n'interrompe point le coup-d'œil. Si la distribution empêche de faire de pareilles dosserets, il ne faut alors rien mettre au-devant de ces Trumeaux qui avance.

La piece dont nous venons de parler, nous mene à main droite dans une Chambre de parade. On lui donne ce nom, parce qu'elle doit être très-décorée, & que c'est celle qui se donneroit par distinction à un grand Seigneur qui viendroit résider pour quelque tems dans ce Château: elle est encore ainsi appelée à cause que le Maître du lieu n'y couche que rarement, sur-tout en hyver, se retirant dans de petits Appartemens qui accompagnent d'ordinaire les grandes Pièces, qui dans cette froide Saison sont difficiles à échauffer. Cette même raison le détermine, quand l'étendue du terrain ne permet pas de mettre ces petites Chambres à coucher de plein-pied aux grands Appartemens, à se retirer dans des Entre-fols que l'on pratique au-dessus des plus petites pièces voisines des grandes, & qui en font la commodité. Beaucoup de Seigneurs en France suivent cet usage.

J'ai pratiqué du côté de la grande Cour une petite chambre en niche, qui a son issuë dans la chambre de parade par une porte qui se trouve placée dans l'angle de l'Alcove. Si cependant on aimoit mieux coucher dans les

ELEVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.



Côté du
Bois
de la
ville.

Côté du
Jardin
potager.

Fossez

Fossez

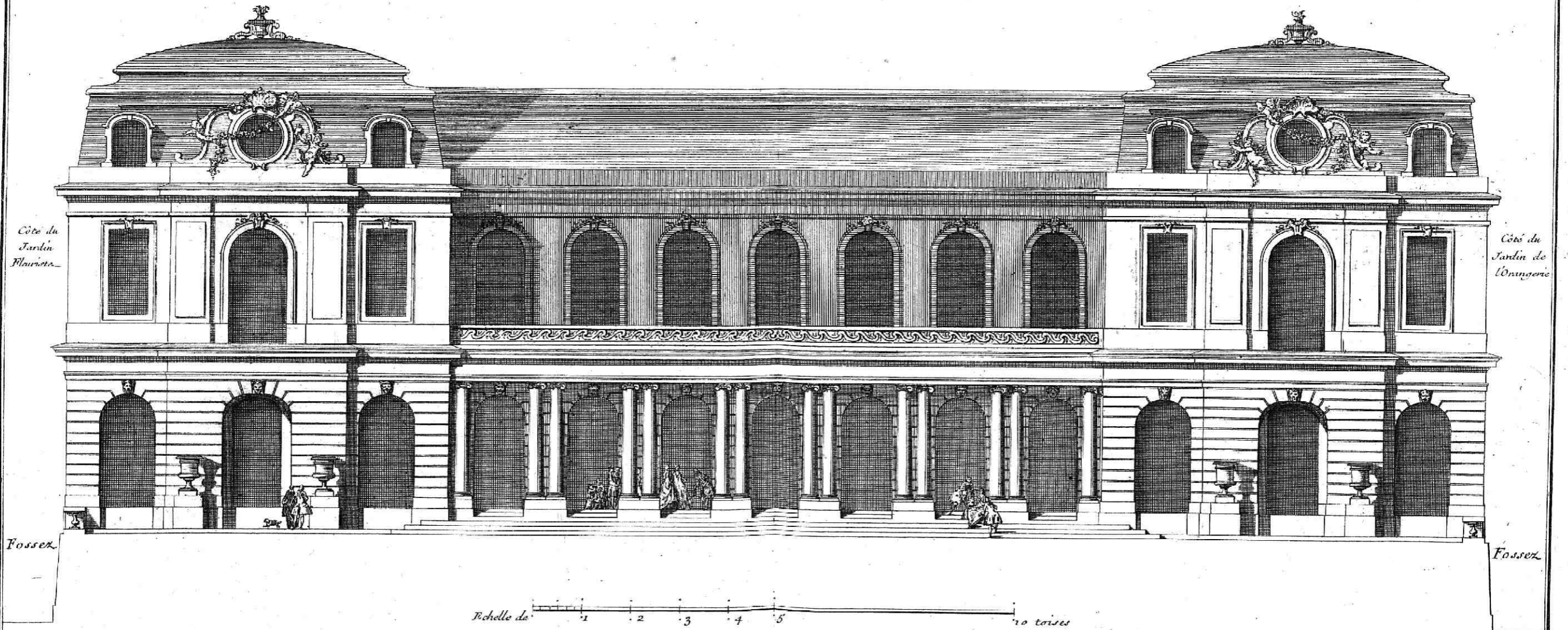
Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

Entre-fols, où l'on monte par l'escalier A, & qui ont leur dégagement par un passage marqué * qui donne dans la seconde Anti-chambre, on feroit de cette chambre en niche un Cabinet pour donner quelque audience particuliere à ceux qui auroient besoin d'être renvoyez sur le champ. Comme cette pièce répond à la seconde Anti-chambre, l'Assemblée ne feroit pas témoin de la préférence qu'ils auroient eüe.

Quant à la décoration de la chambre de parade, elle dépend du génie de celui qui est chargé de son ordonnance; mais il est cependant une sorte de décoration consacrée à ces sortes de pièces: il en est parlé dans le second Volume, & les Planches 82 & 83 en offriront des Exemples.

On doit passer sur la Menuiserie dont on décore ces sortes de pièces un vernis transparent qui donne un luisant au bois, sans en alterer la couleur. J'estime que cette maniere est beaucoup plus belle que toutes les couleurs dont on le pourroit peindre; mais aussi faut-il que le lambris soit d'un beau bois de Hollande, tous les autres étant sujets à noircir; c'est ce qui oblige, lorsqu'on n'a pas de ce bois à sa disposition, de se servir d'une couleur en huile qui imite le naturel. Quelques personnes ont introduit l'usage de les peindre en jonquille ou citron, & en d'autres couleurs, mais ce n'est que dans les petites pièces que cette licence peut être mise en usage; car quant aux grandes pièces, sur-tout celles où l'on couche, la raison veut qu'elles soient mises en couleur de bois, parce qu'elles doivent être lambrissées de Menuiserie, au lieu que si leurs lambris sont peints de blanc, cette couleur n'offre à l'idée que du Marbre & de la Pierre, qui ne conviennent pas à des chambres destinées au sommeil. Il faut donc pein-

ELEVATION DU CÔTÉ DES JARDINS



B. inv. et f.

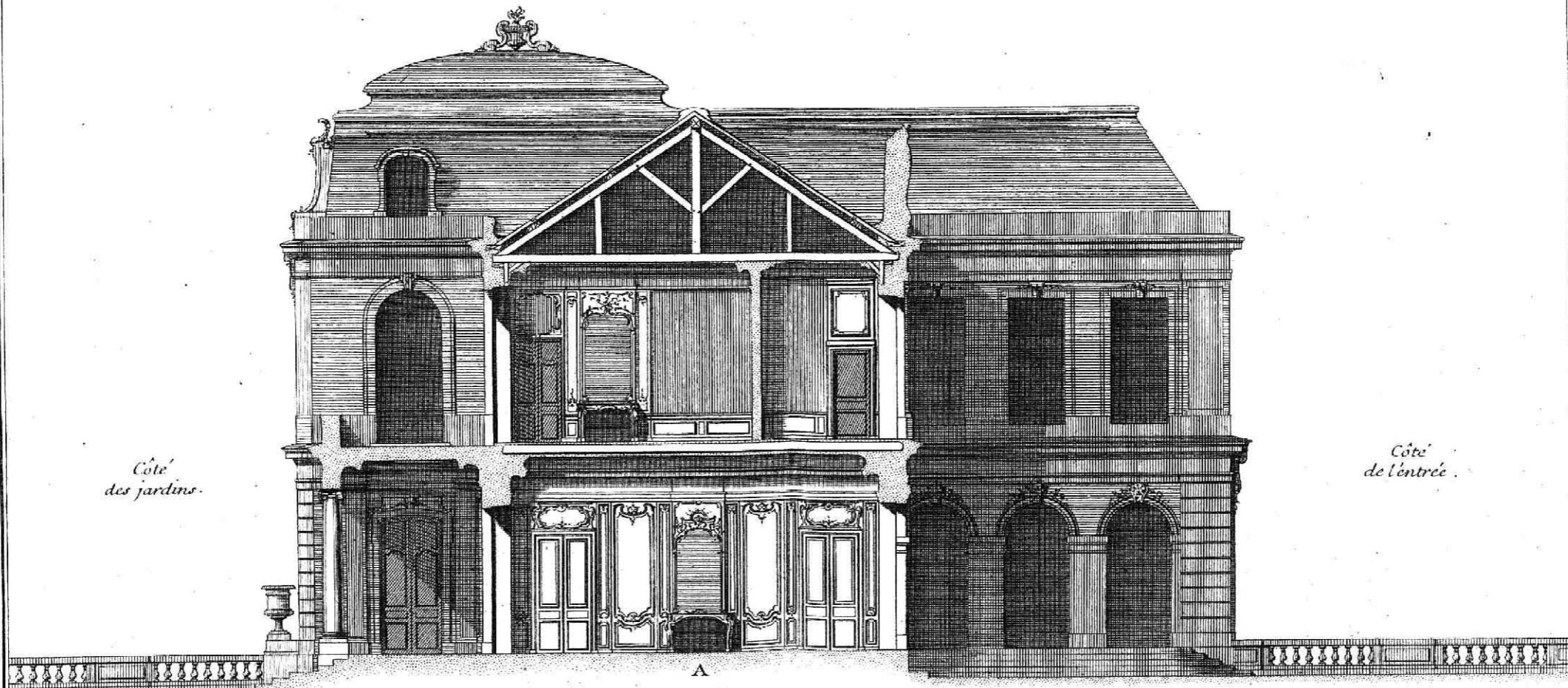
dre les lambris de la couleur convenable à la matiere dont les murs doivent être revêtus, & à l'usage de chaque pièce ; & on ne doit pas, selon moi, s'écarter de cette regle, si ce n'est dans les petits Cabinets & les Gardes-Robes où l'on cherche de la variété.

La cheminée de la Chambre de parade, en entrant par la Salle d'Assemblée, se trouve située du côté opposé à la porte, sans que cependant elle soit vis-à-vis, ni exposée à l'air froid qui en pourroit provenir directement. Si cette cheminée étoit aussi du même côté de cette porte qui s'ouvre fréquemment, ceux qui seroient à s'y chauffer pourroient en être incommodés, ce qu'on doit avoir soin d'éviter.

Dans une Chambre ornée on doit être jaloux d'observer la symétrie : pour cela on place un Trumeau vis-à-vis la cheminée, & à la place du chambranle on met une table de marbre. Ce Trumeau étant orné de la même décoration que celui de la Cheminée, fait d'autant mieux que les deux glaces font entre-elles une mutuelle réflexion, & se renvoient réciproquement les objets & la lumière ; ce qui prolonge la vûe & produit un très-agréable effet, surtout lorsqu'elles sont éclairées pendant la nuit.

Derrière cette Chambre de parade est pratiquée une Garde-Robe B, qui reçoit du jour par les dessus de porte des lieux à soupape C, où au lieu de Tableaux on a mis des Glaces, derrière lesquelles on peut placer des étoffes de Gaze, afin que ces dessus de porte paroissent moins nuds en dedans de la pièce, & laissent cependant passer le jour, comme on le pratique à la plûpart des maisons modernes de Paris, dont le terrain est souvent trop borné, pour qu'on puisse y construire des Gardes-Robes qui prennent leur jour sur les façades principales ; ce qui donne

COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR DU BÂTIMENT



*Côté
des jardins.*

*Côté
de l'entrée.*



*A. Decoration du grand Salon donnée en
grand dans le second volume d'un dessin
unié à celui cy.*

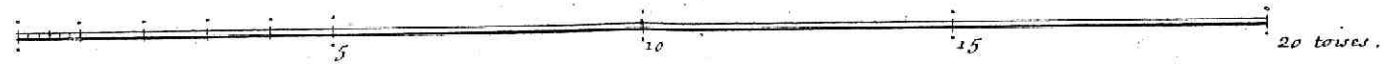
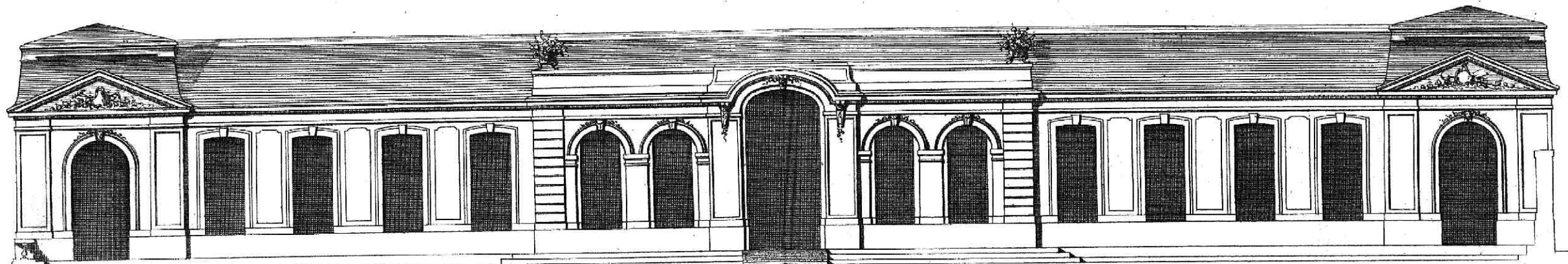
lieu à les placer dans l'épaisseur des pieces quand les Bâtimens sont doubles.

Dans cette Garde-Robe est une cheminée pour plus de commodité, & pour qu'étant malade on puisse avoir du feu près de foy, sans être obligé d'en faire allumer dans sa chambre pendant les grandes chaleurs de l'Eté.

L'Escalier A. pratiqué dans un des coins de cette Garde-robe sert à monter aux Entre-sols qui regnent sur cette même piece, sur le Cabinet C, & sur la chambre en niche, qui indépendamment de l'usage qu'on en veut faire & que nous avons cy-devant expliqué, servent encore à corriger la hauteur du plancher qui deviendroit trop élevé pour de petites pieces. Afin d'éviter cette difformité, on est souvent obligé de faire de faux planchers quand on n'a pas besoin de la commodité que pourroit fournir le terrain qu'elles occupent au-dessus d'elles.

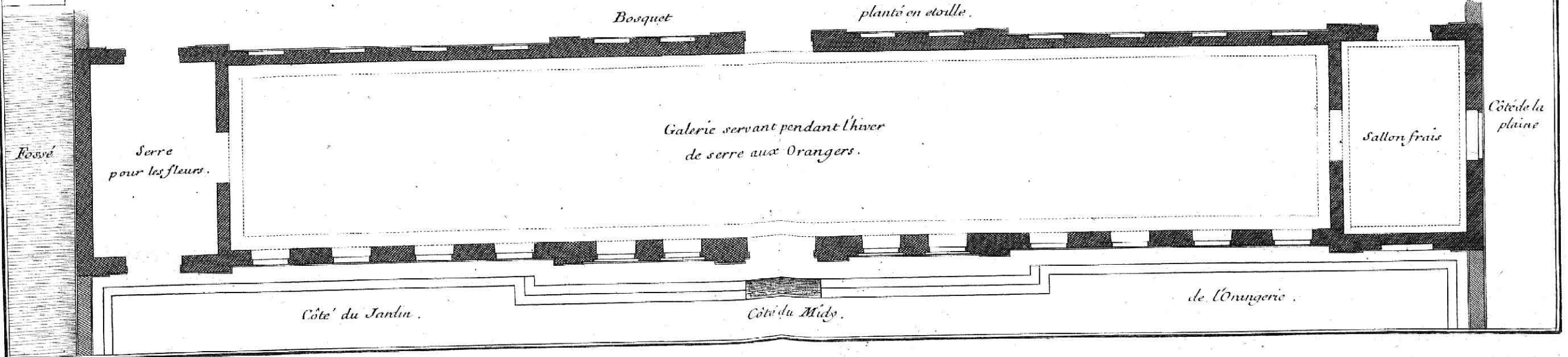
Quant à la Chambre en niche, l'Alcove que j'y ai pratiquée, fait d'autant mieux, qu'elle corrige la forme de la piece qui devenoit trop longue pour sa largeur. Le lit est vû de front : à chacun de ses côtez peut tenir un fauteuil, l'Alcove ayant dix à onze pieds de large. Si le terrain étoit trop étroit pour qu'on ne pût en user ainsi, il faudroit alors retourner le lit de l'autre sens, & ne donner de largeur à l'Alcove que ce que le lit auroit de longueur, mesurant aussi sa profondeur sur la largeur du lit ; ce qui la feroit alors appeller niche, & la chambre en porteroit aussi le nom. En ce dernier cas, on met pour la symétrie un faux chevet au pied du lit, ce qui lui a fait donner le nom de lit à deux chevets. Comme dans cette piece il me restoit plus de place qu'il n'en falloit pour une Alcove, j'ai pratiqué à un de ses côtez un dégagement, & à l'autre une petite Garde-robe qui servira pour une chai-

Elevation de l'aile de l'Orangerie.



Bosquet

planté en étoile.



C. de Lamoignon et P.

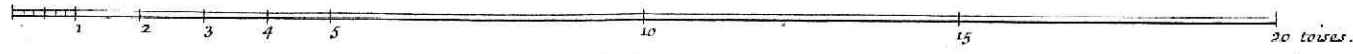
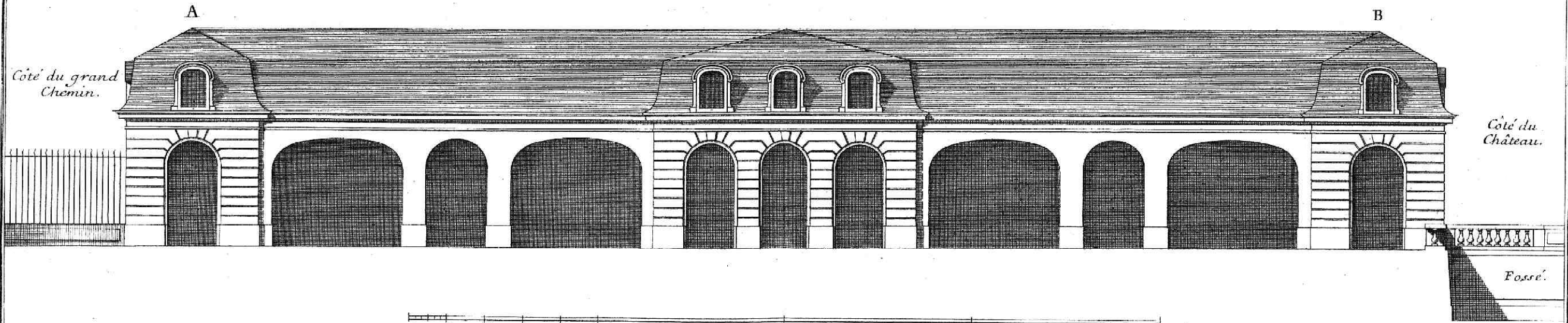
se percée que l'on pourra faire sortir par le passage qui donne derrière, & qui a son dégagement par la seconde Anti-chambre. J'ai préféré l'Alcove à la Niche pour plus de noblesse. Ces pièces sont ordinairement revêtues d'une Menuiserie dont on dore toutes les moulures & les ornemens. Quelque fois on se contente d'y passer un Vernis, afin de faire valoir les grands Appartemens.

A côté de cette Chambre à coucher, est un petit Cabinet où sont pratiqués des Lieux à soupape, qui sont très-propres à être placés à côté des grands Appartemens, parce qu'ils ne donnent jamais de mauvaise odeur. Les cabinets où sont ces lieux, s'appellent aussi cabinets à soupape. Ils se décorent très-joliment, & l'on a coutume de renfermer le siège dans une Banquette de Marquetterie ou de Menuiserie, laquelle se met dans une niche en forme d'Alcove, aux deux côtés de laquelle sont de petites portes, dont l'une sert de dégagement pour entrer dans la Garde-robe qui est derrière, & l'autre peut servir d'Armoire pour y ferrer des Eaux de senteur.

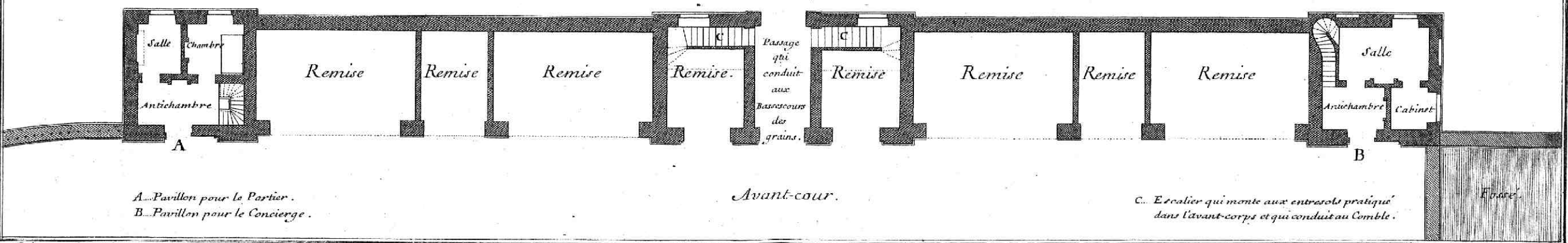
Les lambris de ce Cabinet se distribuent par de grands Panneaux séparés par de petits Pilastres. Ces Panneaux sont le plus souvent ornés de peintures qui sont présentement fort en usage : ce petit cabinet est voisin du Sallon de la Galerie dont il est tems de parler.

Ce Sallon a sa principale entrée par la Galerie, & deux sorties, dont l'une donne dans le Jardin de l'Orangerie par le Perron M, & l'autre sur la Terrasse P. Sa forme est assez belle, quoiqu'elle soit irrégulière. Il est principalement destiné à traiter des affaires les plus importantes ; ce qui fait qu'il doit avoir toujours à côté de lui quelque Garde-robe qui serve à la commodité de ceux qui ont à y rester beaucoup de tems, & qui ait communication

L'Élévation de l'Aile des Remises, Placée à gauche dans l'avant cour du Château.



Plan du Rez de Chaussée



A... Pavillon pour le Portier.
B... Pavillon pour le Concierge.

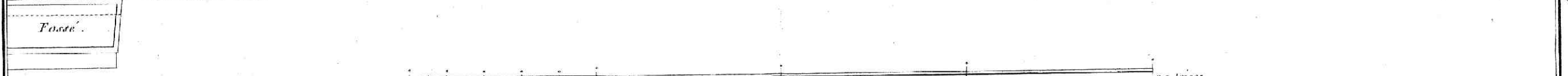
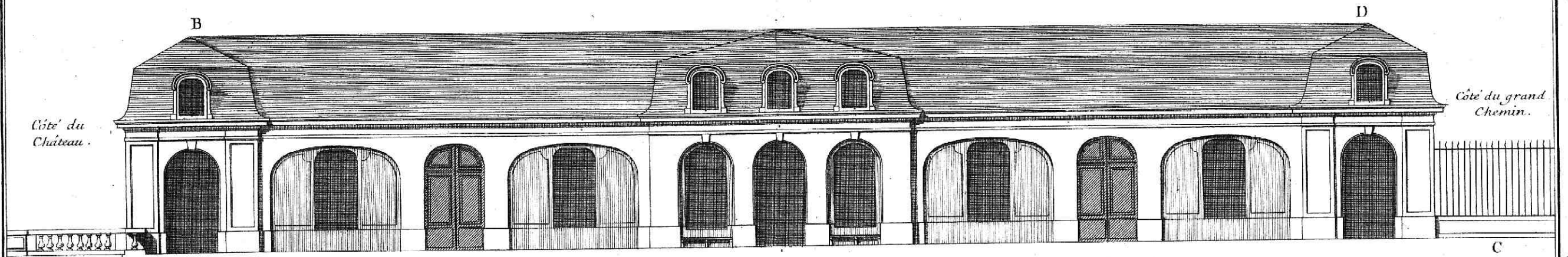
Avant-cour.

C... Escalier qui monte aux entresols pratiqué dans l'avant-corps et qui conduit au Comble.

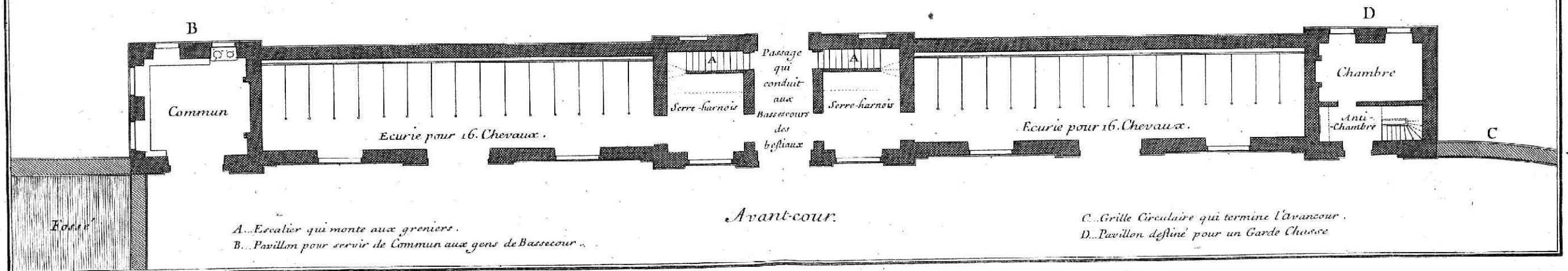
avec les autres Appartemens , afin d'avoir les Domestiques sous sa main. La plûpart des Sallons qui sont aux extrémitez des Galeries sont tenus ouverts , & semblent ne faire qu'un tout avec elles : on en voit des exemples dans la plûpart des Maisons Royales ; mais n'ayant pas dans ce plan-cy plus de pièces d'honneur qu'il n'en falloit par rapport au Terrain qui m'étoit prescrit, j'ai jugé à propos de fermer celui-cy pour en faire un lieu où l'on pourroit se retirer quand on auroit besoin de conférer avec quelqu'un, & qu'on voudroit éviter la distraction que pourroit causer une nombreuse Assemblée. Cette Galerie est d'une grandeur proportionnée à celle du Château : elle a de longueur vingt-quatre toises sur quatre & demie de largeur : elle est très-éclairée, étant percée des deux côtez. J'ai arrondi les angles du côté du Salon , afin d'y placer des Piédestaux avec des Figures. On en peut mettre aussi devant le Trumeau des deux croisées qui sont à l'autre extrémité.

Il n'étoit point d'usage dans les anciens Edifices de mettre des cheminées dans les Galeries ni dans les grands Salons où elles aboutissent : c'est apparemment parce qu'il en faudroit plusieurs pour échauffer d'aussi grandes pieces : je serois néanmoins d'avis d'y en mettre une , où l'on pût se chauffer en hyver , sur-tout quand les Galeries sont sujettes à être fréquentées. Quelque fois on les échauffe par des poëles de feu , & c'est ce qu'on pratique dans la plûpart des maisons des Grands-Seigneurs ; mais ces poëles ne peuvent que produire beaucoup de mal-propreté. Pour cette raison , quelques-uns de nos Architectes modernes ont introduit l'usage des cheminées , qui bien qu'elles ne servent pas toujours , ne peuvent que contribuer à la beauté de la décoration. Si l'on vouloit en pratiquer une dans

L'Élévation de l'Aile des Ecuries, Placée à droite dans l'avant-cour du Château.



Plan du Rez de Chaussée



cette Galerie, ce devroit être entre les deux croisées du côté du Jardin, vis-à-vis la porte du Salon, à la place du pied-d'estal, où sans doute elle feroit un aussi beau point de vûe.

Après avoir donné l'explication qui étoit nécessaire pour les Appartemens qui sont à la droite de ce Château, je passe au grand Salon placé au milieu de cet Edifice, & précédé du Vestibule dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre.

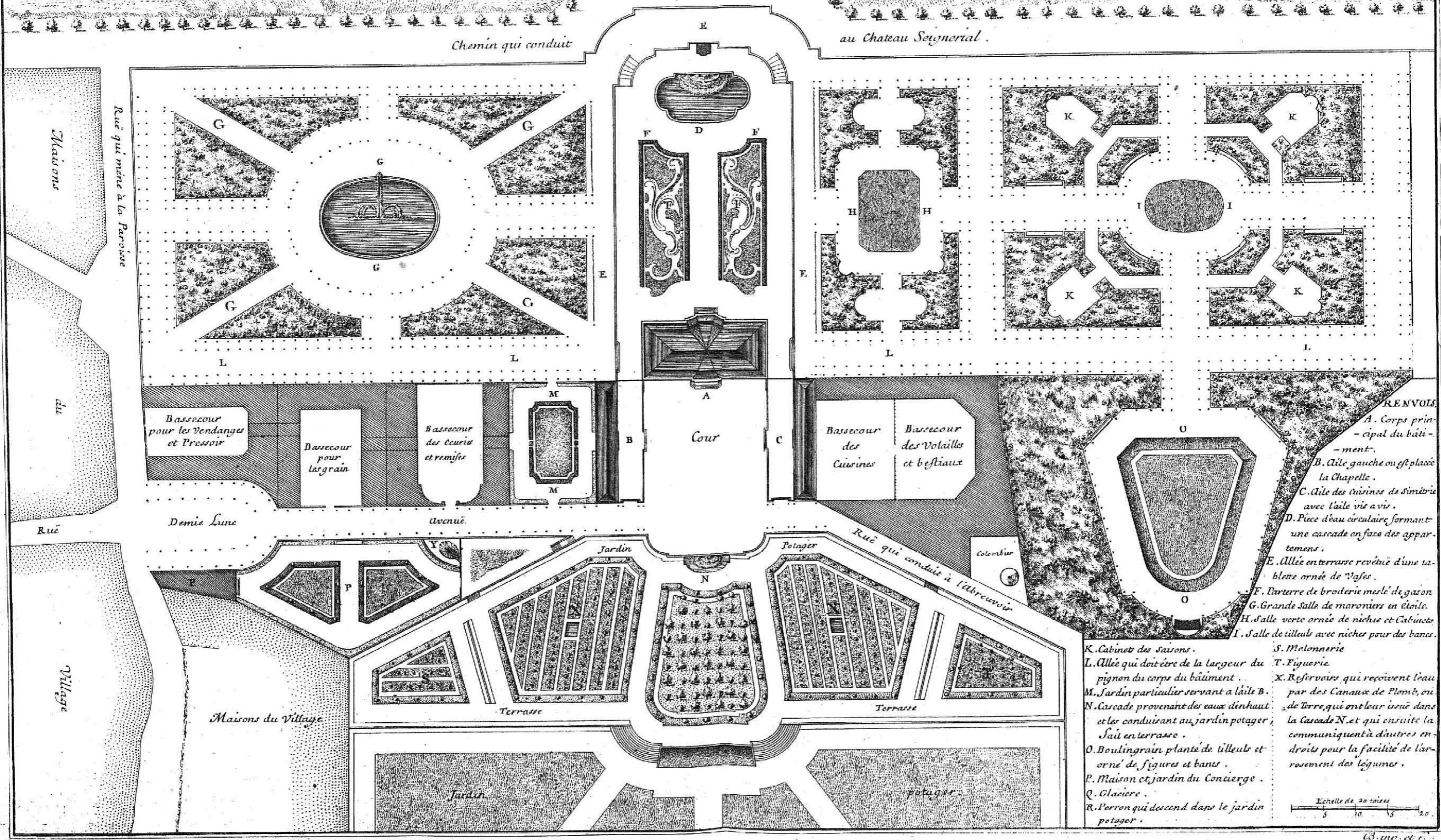
Ce Salon embrasse toute la hauteur de l'un & l'autre Avant-Corps du milieu du Bâtiment : il n'a au premier étage qu'un Promenoir pris sur la Saillie de l'entablement du premier ordre d'Architecture que couronne un balcon de fer : sa grande élévation lui a fait donner le nom de Salon à l'Italienne, sa magnificence, sa situation & le peu d'étendue du terrain m'ont engagé à lui attribuer plusieurs usages : on peut y manger, quand il s'agit d'un repas de conséquence, y donner Bal, y faire des Concerts, & s'y venir délasser au retour de la Chasse.

Ses differens usages m'ont porté à lui donner dans sa décoration differens attributs, qui lui conviennent d'autant mieux, que dans une piece aussi spacieuse, la symétrie seroit devenue trop répétée. On trouvera cette décoration à la planche septième & à la huitième.

Il est distribué de maniere, que de quelque côté qu'on se tourne, étant au milieu de cette Piece, la vûe reçoit une extrême satisfaction. Par l'enfilade des portes qui s'alignent avec celles des Appartemens, on apperçoit toute l'étendue de l'Edifice. Les deux extrémités de cette enfilade ont chacune une croisée, dont l'une donne sur le Jardin de l'Orangerie, & l'autre sur le Jardin Fleuriste. L'enfilade d'équerre à celle des Appartemens offre une vûe

PLAN GÉNÉRAL DES BÂTIMENS ET JARDINS D'UNE MAISON À BÂTIR DONT LE TERRAIN EST SITUÉ DANS LA BRIE.

Du dessein de J. F. Blondel.



- RENVOIS**
- A. Corps principal du bâtiment.
 - B. Aile gauche où est placée la Chapelle.
 - C. Aile des cuisines de symétrie avec l'aile vis à vis.
 - D. Piece d'eau circulaire formant une cascade en face des appartemens.
 - E. Allée en terrasse revêtue d'une tablette ornée de Vases.
 - F. Parterre de broderie meslé de gazon.
 - G. Grande Salle de maronniers en étoile.
 - H. Salle verte ornée de niches et Cabinets.
 - I. Salle de tilleuls avec niches pour des bancs.
 - J. Melonerie.
 - K. Cabinet des Saisons.
 - L. Allée qui doit être de la largeur du pignon du corps du bâtiment.
 - M. Jardin particulier servant à l'aile B.
 - N. Cascade provenant des eaux d'en haut et les conduisant au jardin potager, Sûr en terrasse.
 - O. Boulingrain planté de tilleuls et orné de figures et bancs.
 - P. Maison et jardin du Concierge.
 - Q. Glacière.
 - R. Perron qui descend dans le jardin potager.
 - S. Melonerie.
 - T. Figuier.
 - X. Réservoirs qui reçoivent l'eau par des Canaux de Plomb, ou de Terre, qui ont leur issue dans la Cascade N. et qui ensuite la communiquent à d'autres endroits pour la facilité de l'arrosemment des légumes.

Echelle de 20 toises
5 10 15 20

aussi agréable qu'elle est différente de l'autre : elle donne d'un côté dans le Parc, où par les cinq Arcades qui y donnent entrée aux Maîtres, on jouit d'une vûe libre, ayant tenu à découvert tout ce qui se trouve dans les Jardins vis-à-vis cet Edifice : l'autre côté donne sur le grand chemin, & présente un fort agréable Païfage.

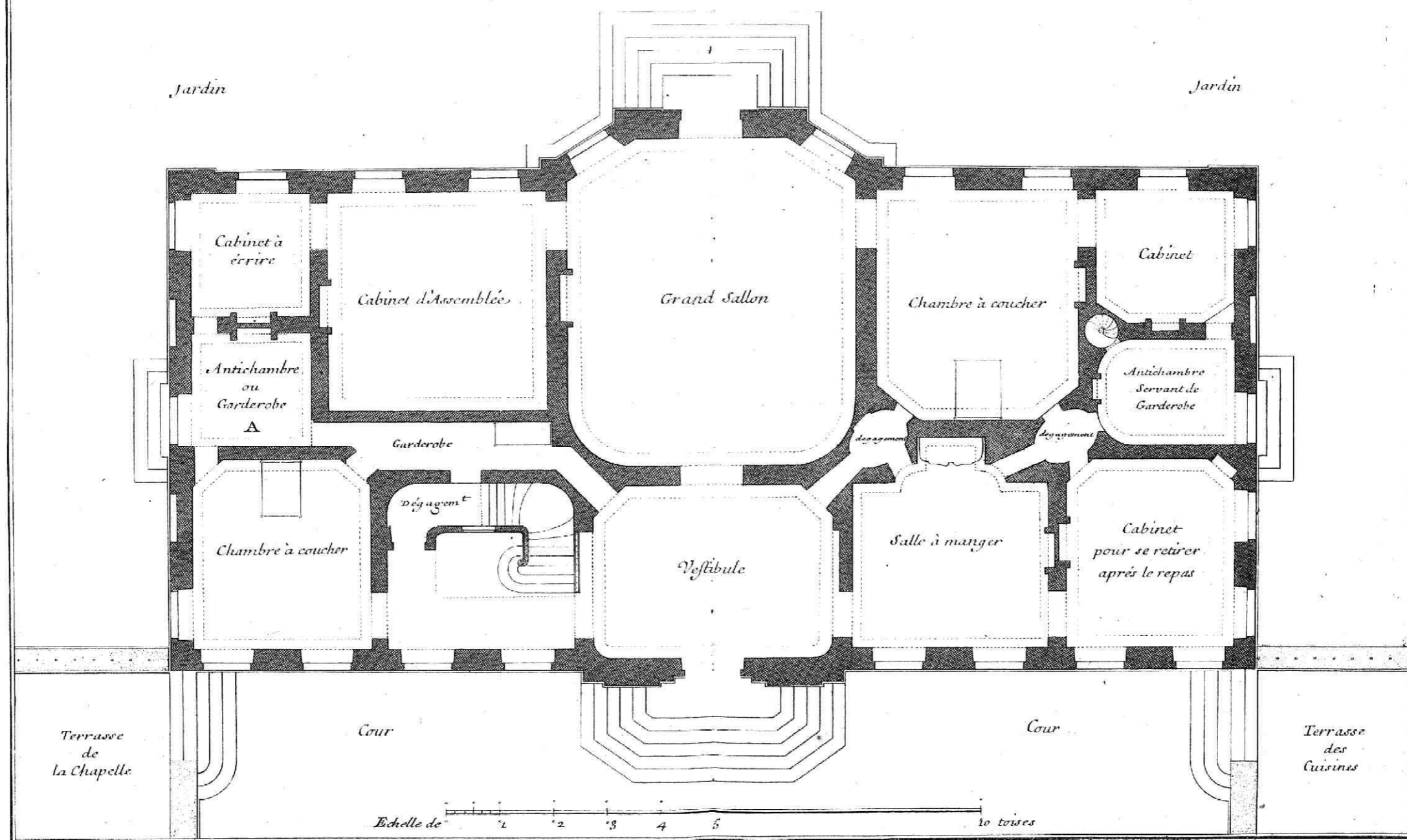
Le point de vûe diagonal n'est pas moins satisfaisant, ayant mis les cheminées vis-à-vis les croisées qui se trouvent dans les angles de ce Salon, & qui viennent se répéter dans les glaces qui ornent les Cheminées. La symétrie, aussi-bien que la nécessité d'échauffer un lieu si vaste, m'en a fait mettre deux, quoique dans le grand froid ces grandes Pieces soient peu fréquentées, & qu'alors on ait coutume de se retirer dans des Appartemens plus chauds.

A la calotte qui termine cette pièce, & qui est à la hauteur de l'attique élevé au-dessus des deux étages, sont pratiquées des croisées ornées de compartimens de Sculpture : Les Trumeaux qui sont au-dessus des Portes sont enrichis de Peintures qui représentent les amours de Jupiter ; des Païfages occupent les autres parties, qui se sont trouvées trop petites pour contenir des Sujets d'Histoire. Dans le Plafond de cette calotte sont représentées les noces de Thétis & Pelée.

A la gauche de ce Salon est une Sale à manger, dont la forme est parfaitement quarrée, & dont les décorations sont très-régulières ; ayant placé dans ces angles, avec symétrie, des portes feintes opposées à celles qui font l'enfilade des Appartemens, & ayant mis vis-à-vis les croisées deux portes, dont l'une sert sur l'escalier, & l'autre est feinte & sert à former une Armoire.

Je n'ai pas marqué dans cette Piece la place du Buffet,

Plan du rez de chaussée



C.B. inv. et. f.

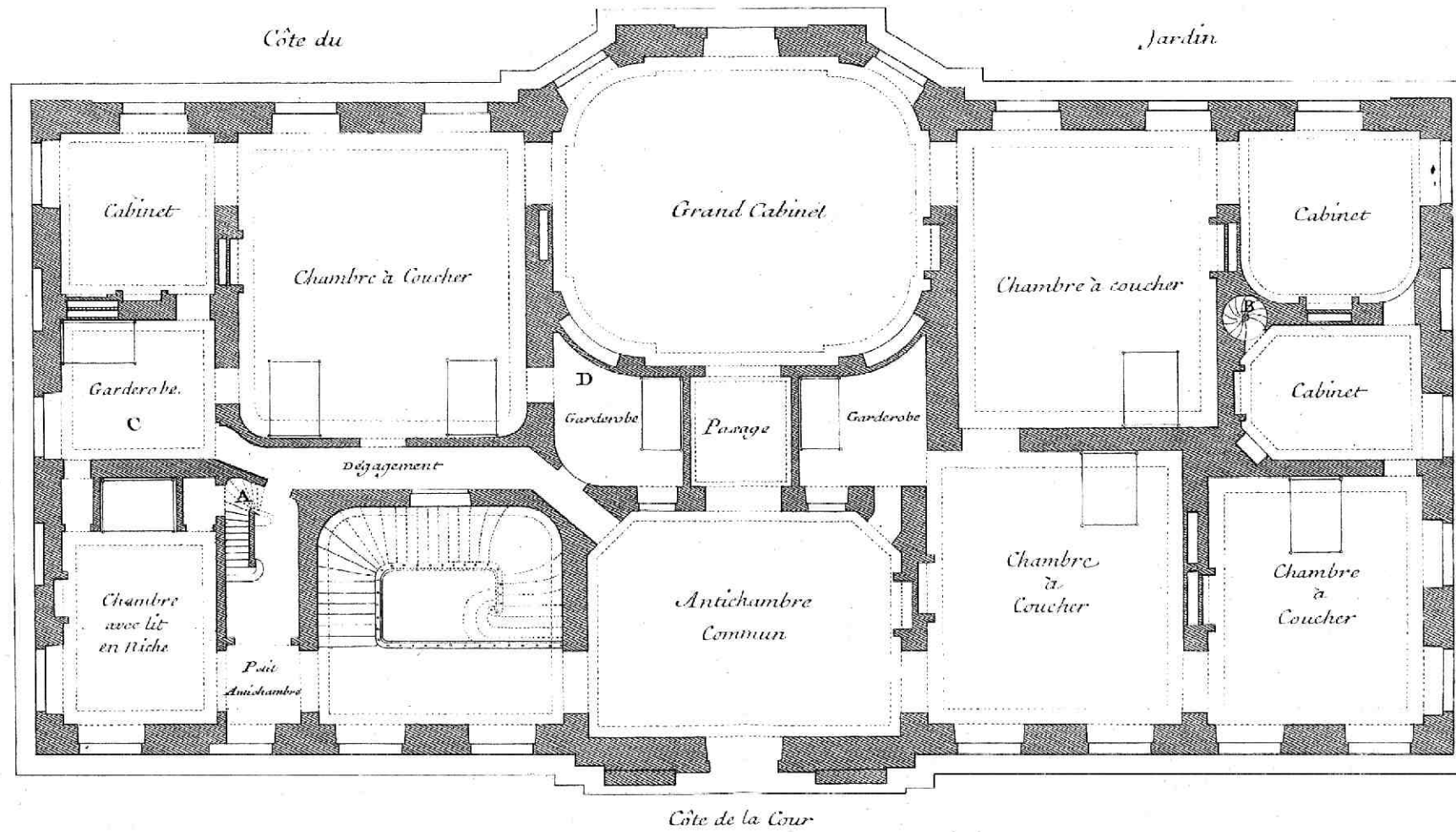
ni celle des Fontaines ; ces fortes de décorations n'étant point d'usage dans la Salle à manger d'un Bâtiment de l'importance de celui-ci ; mais pouvant être employées seulement dans les Maisons de Campagne des Particuliers , où même on retranche le plus souvent les Fontaines à cause de l'humidité qu'elles donnent , & qui met dans une sujettion plus grande que n'est le plaisir qu'elles peuvent faire , obligeant de paver ces fortes de pieces de Pierre de Liais ou de Marbre , & de s'y passer du Parquet.

Quant à la Salle dont nous parlons , & qui se trouve dans l'enfilade des Appartemens , il est bon qu'elle soit parquettée , & que les murs en soient revêtus de Menuiserie peinte en blanc & ornée de Sculptures dorées ; cette maniere de décorer ayant beaucoup d'éclat & convenant à une piece où les Maîtres viennent se rassembler pour prendre leurs repas. A l'égard du service que rendent les Buffets dans les Salles des Bâtimens moins considérables , on peut s'en dédommager dans celle-cy par des Armoires que fournissent les portes feintes , & dans lesquelles on ferre les ustancilles nécessaires.

Il faut que les Salles de cette espece soient bien éclairées ; & que les fenêtres d'où elles tirent du jour , puissent offrir une vûe amusante. Celle-cy a son point de vûe sur le Parc par trois croisées ouvertes du côté du Levant , devant éviter autant qu'il est possible l'exposition du côté du Midy.

Cette Pièce donne entrée dans un Cabinet où l'on se retire après le repas , pour donner la liberté aux Domestiques de desservir la Table. C'est-là qu'on se détermine le plus souvent sur les occupations de l'après-midi & sur ce qu'on fera après le souper. Les angles circulaires dont cette pièce est formée , deviennent avantageux , parce que l'un

Plan du premier étage.



A Escalier qui monte aux entresols qui sont au dessus du petit appartement et qui conduit aux logements des Domestiques pratiqués dans la mansarde.

B Escalier servant de dégagement aux garderobes et qui monte aux courtois pratiqués au dessus des Cabinets.

CB. inv. et f.

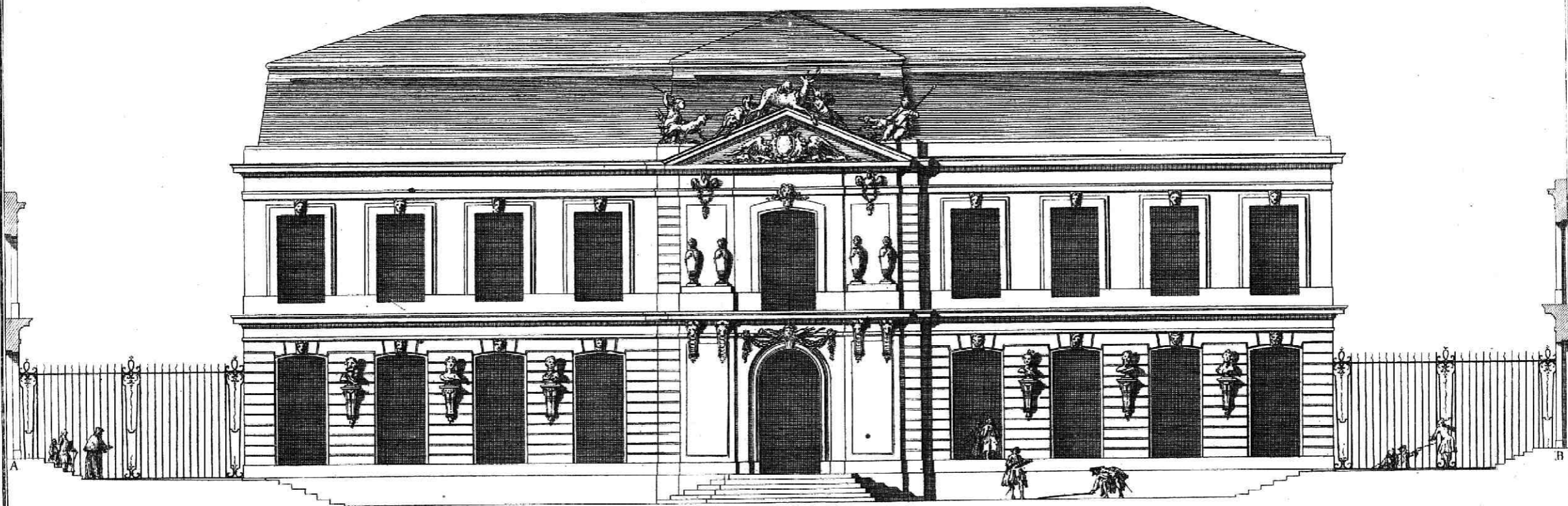
fournit un passage pour la Salle à manger, & l'autre donne entrée dans la petite Chambre en niche par la Salle de Compagnie. Ce dernier dégagement G est d'autant plus utile qu'il n'y a point d'anti-chambre ni de garde-robe où l'on puisse se soulager des nécessitez que le repas peut avoir fait naître, & qu'il est principalement destiné à cette commodité.

La décoration de ce Cabinet ne doit céder en rien à celle de la Salle qui le précède. La cheminée y est placée de la même façon & en face de la principale entrée : vis-à-vis est un Trumeau de même symétrie : en face des trois croisées, entre les deux angles ceintrez, est un enfoncement décoré d'une glace, & ayant au-dessous la place d'un Sopha. Si je n'avois pas été contraint de faire cette pièce à angles circulaires, à cause du dégagement G, j'aurois préféré de la faire à angles droits, les pièces de forme irrégulière ayant le désagrément de laisser peu de place pour les meubles.

Après qu'on a pris son parti, ce qui reste de l'Assemblée se retire dans la pièce suivante pour y passer la fin de la journée ; ce qui fait nommer cette pièce Cabinet de Compagnie. Cette pièce est très-bien éclairée, & tire son jour du Jardin Fleuriste, n'ayant qu'une croisée du côté opposé.

J'ai interrompu l'enfilade du milieu de cette aîle par la cheminée qui échauffe cette pièce, pour ménager de la solitude dans les trois autres qui sont derrière. La forme de cette Salle est oblongue, sa longueur étant une fois & demie plus étendue que sa largeur : on en peut orner les Trumeaux de glaces, qui répéteront la lumière des lustres qu'on y doit mettre, sa forme donnant lieu d'y en placer avec succès. Une petite porte prise dans l'épaisseur du lam-

ÉLEVATION DU CÔTÉ DE LA COUR.



Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

A. Arrachement de l'aile où est placée la Chapelle.

B. Arrachement de l'aile où sont placées les Cuisines et Offices.

16 ino. et f.

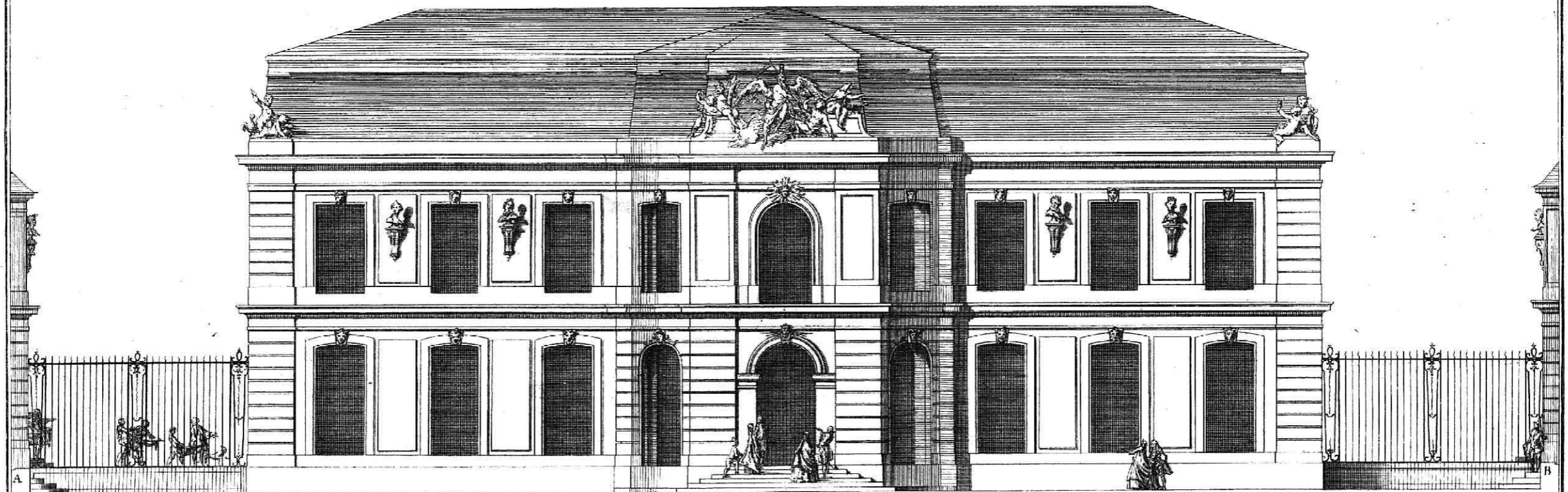
bris donne entrée dans le petit dégagement B, sans qu'on soit obligé de troubler les personnes qui auroient pû se retirer dans le Cabinet & dans la Chambre en niche, ce dégagement pouvant servir de passage à la pièce H, d'où l'on peut se faire apporter des rafraîchissemens, & de laquelle nous parlerons, aussi-bien que de la Chambre en niche O & de l'Anti-chambre X, après avoir décrit l'usage des trois pièces qui composent cette aîle gauche.

Dans le nombre des personnes dont une Compagnie est composée, il s'en trouve qui aiment la solitude & se plaignent à se retirer dans des endroits particuliers; c'est pour elles que j'ai réservé le Cabinet K, & je l'ai destiné à en faire un lieu où l'on puisse jouir de l'agrément de la lecture, ayant pratiqué dans les lambris dont on l'a ornée une armoire propre à contenir des Livres. Ce Cabinet est bien éclairé; il a quatre croisées, dont deux donnent sur le Jardin Fleuriste, & les deux autres du côté des Terrasses. L'une de ces deux dernières forme une porte croisée, par laquelle on passe sur la Terrasse pour se rendre dans le Jardin, sans qu'il faille pour cela traverser le Cabinet de Compagnie, & troubler les amusemens de ceux qui y sont restez.

Ce Cabinet K doit être décoré d'une belle Menuiserie ornée de Sculpture, sur laquelle on passera un vernis sans dorure, afin de donner à cette pièce un air de sagesse & de simplicité.

De cette pièce, on entre dans une autre nommée le Salon de la Chapelle, parce que la Compagnie vient s'y rendre pour entendre la messe. J'y ai placé une cheminée afin qu'on puisse en hyver y avoir recours contre le froid. J'ai percé de trois Arcades la face opposée à la cheminée, pour que du Salon il soit facile de voir l'Aumônier à l'Autel. Il est de la bienfiance de fermer ces Arcades après la

ÉLEVATION DU CÔTÉ DU JARDIN



Echelle de 1 2 3 4 5 toises.

A. Vue d'une partie de l'aile où sont les Cuisines.

B. Vue d'une partie de l'aile où est placée la Chapelle.

B. inv. et fi.

célebration : le respect qui est dû aux lieux consacrez à la Religion, doit aussi engager à ne jamais renfermer les Chapelles dans des Armoires placées dans des Anti-Chambres que fréquentent les gens de livrée.

La décoration de ce Salon doit être mâle & se sentir de la piété qu'exige le lieu qu'il précède ; par conséquent il n'y faut mettre d'ornemens que ce qu'il en faut pour désigner son usage. Les lambris peuvent être de pierre de Liais ornés de quelques bronzes : on les peut aussi faire de Menuiserie, à laquelle on donnera la couleur de ces matières. Les peintures feroient fort bien sur les panneaux qui forment les lambris, & donneroient beaucoup d'agrément au plafond.

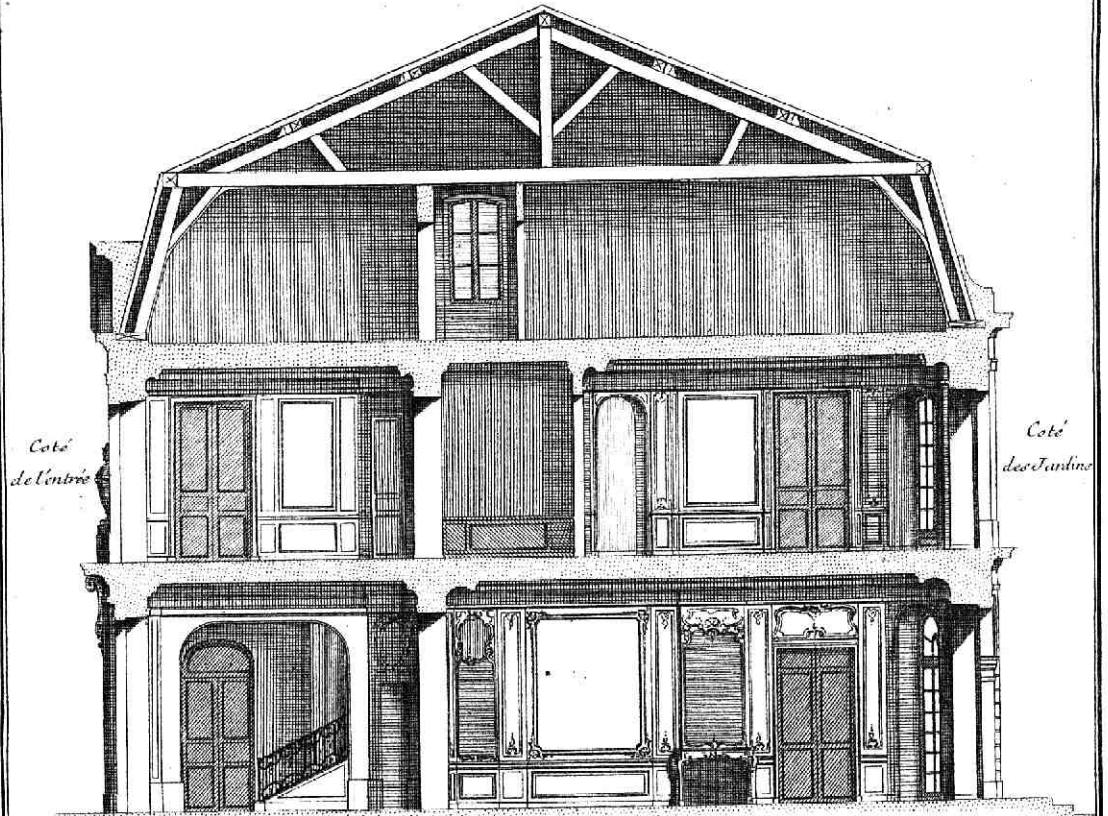
Quant à la Chapelle, elle est d'une grandeur raisonnable pour le Château, & se trouve encore agrandie au rez-de-chauffée par le Salon dont nous venons de parler, & par une Tribune pratiquée au-dessus, ainsi qu'on le peut voir aux Distributions du premier étage. J'ai isolé le coffre de l'Autel à environ cinq pieds du mur qui termine cette aîle, à dessein de ménager une retraite pour l'Aumonier.

Je ne dis rien ici de l'ordonnance générale de la Chapelle, réservant à en parler dans le second Volume, où j'en donne la décoration à la Planche 87.

Pour revenir à la Chambre en niche O* qui se trouve placée au bout de la Salle de Compagnie, elle est décorée d'un lit à deux chevets qu'on a placé en face des deux croisées qui éclairent cette pièce : aux deux côtes sont deux portes, dont l'une donne dans le dégagement G, l'autre dans une Garde-Robe où sont des lieux à soupape, laquelle

* On trouvera la Décoration de cette Chambre en Niche, du côté du lit, dans la seconde Partie du second Volume, à la Planche 84.

COUPE PRISE SUR LA LARGEUR



Echelle de 1. 2. 3. 4. 5. 10 toises.

B. inv. et f.

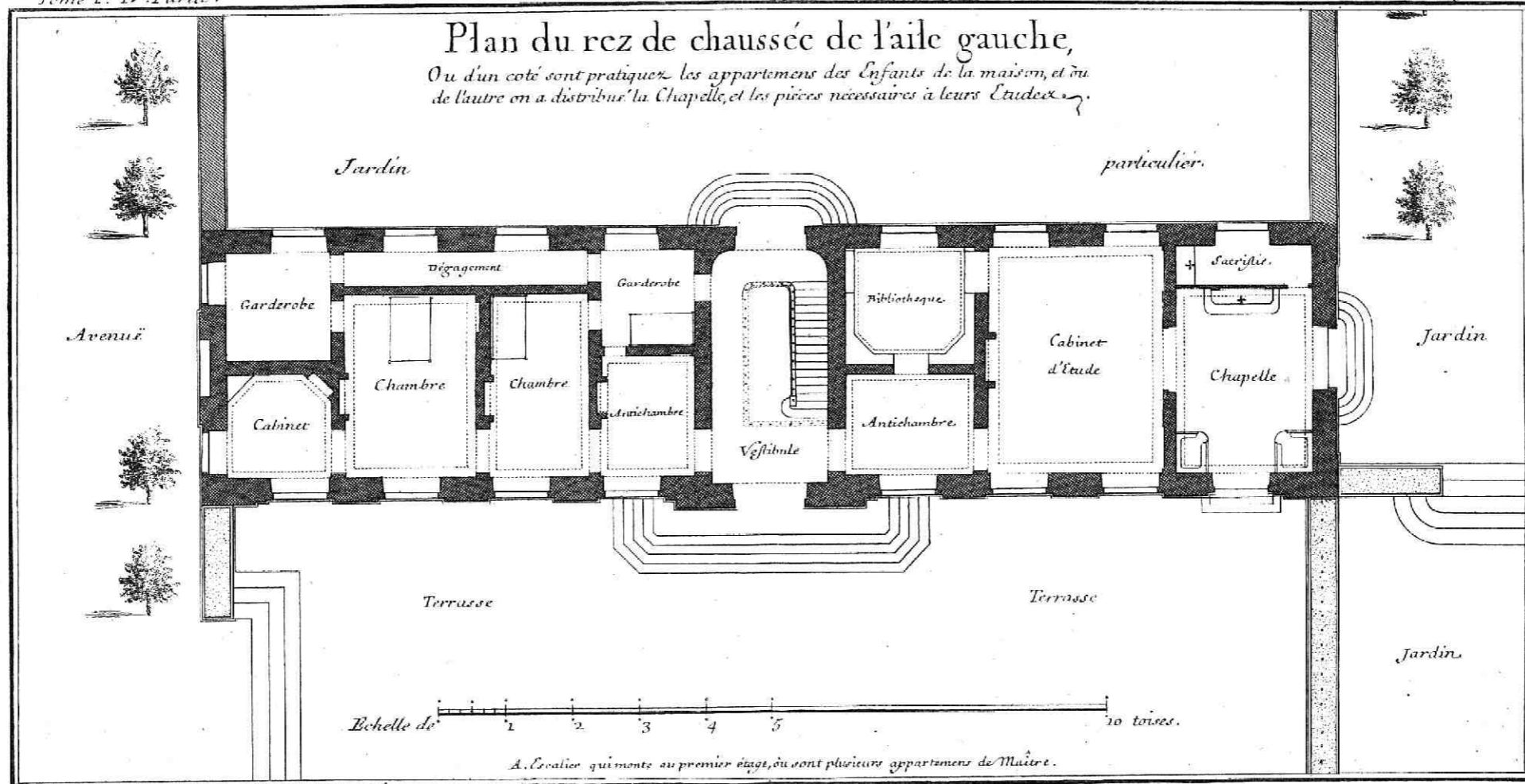
a son dégagement en équerre dans l'épaisseur des deux murs qui font la largeur de l'escalier N.

Au bout de cette Chambre O est l'anti-chambre X, qui sert de Salle à manger pour les Officiers de la Maison. Elle est éclairée par trois portes croisées qui donnent sur la Terrasse qui conduit aux Cuisines. Celles des deux angles sont ceintrées dans leur plan à cause de la forme extérieure ; ce qui m'a fait aussi ceintrer les deux autres angles opposés, dans l'un desquels j'ai placé un escalier de dégagement qui monte au premier étage, & qui ne laisse pas d'être d'une belle grandeur, ayant six pieds de longueur de marches sur cinq pouces & demi de hauteur, ce qui le rend praticable pour les Maîtres qui occuperont le côté gauche du Château au premier étage. Le mur circulaire qui forme cette Anti-chambre servira de noyau pour porter les marches d'un côté, & de l'autre elles seront soutenues par le gros mur qui forme la Chambre en niche. Les marches en seront de dalles de pierre quarderonnées & posées sur de la charpente, tant pour plus de propreté, que pour rendre plus sourd dans la Chambre en niche le bruit que feroient ceux qui monteroient ou descendroient, si ce degré étoit tout de charpente. Ces deux murs qui serviront d'appui à ce degré, & qui sont si près l'un de l'autre, empêcheront aussi que le bruit des personnes qui seront pendant le jour dans cette Anti-chambre, ne pénètre trop dans les Appartemens. J'ai placé la cheminée dans l'angle à droite, à cause du gros mur contre lequel elle sera adossée. On doit remarquer que ces premières pièces sont mieux échauffées par des Poëles de terre qui sont à présent en usage ; & alors les cheminées ne servent qu'à la décoration & à en recevoir le tuyau.

La décoration de cette pièce doit être fort simple : un

Plan du rez de chaussée de l'aile gauche,

Ou d'un coté sont pratiquez les appartemens des Enfants de la maison, et de l'autre on a distribué la Chapelle, et les pièces nécessaires à leurs Etudes.



Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises.

A. Escalier qui monte au premier étage, où sont plusieurs appartemens de Maître.

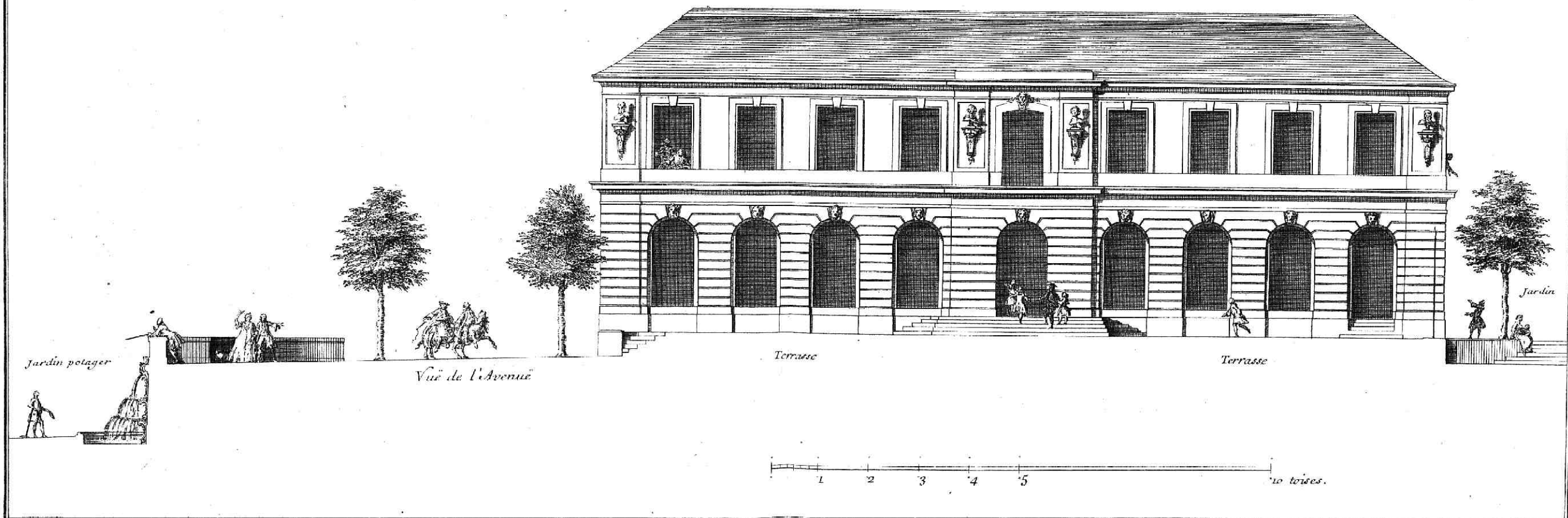
lambris de pierre de Liais, ou de bois de chesne imprimé de quelques couches en huile, doit en faire tout l'ornement. Il peut être de la hauteur de la piece; il peut aussi n'être qu'à hauteur d'appui avec quelque étoffe de résistance au-dessus: cela dépend des meubles que l'on veut faire servir. On en doit paver le plancher de pierre de Liais, ainsi que celui de la piece H, où celle-ci donne entrée.

Nous avons dit plusieurs fois que cette pièce H étoit destinée à differens usages. En effet, elle sert à recevoir les mets qui sont apportez de la Cuisine ou par l'Anti-Chambre X en Eté, ou en Hyver par dessous le grand escalier qui descend aux Souterrains, afin que ces mets avant que d'être servis sur la table, puissent s'il en est besoin, y être mis sur des fourneaux pratiquez sous une hotte semblable à celles des cheminées de Cuisine, par lesquelles s'évapore l'odeur du Charbon qui se pourroit communiquer aux Appartemens. C'est dans cette piece que sont les Fontaines pour rincer les verres. On y a aussi pratiqué des Armoires pour y tenir des rafraîchissemens. Enfin elle doit servir de dégagement & de passage tant à la Salle à manger qu'à la Chambre en niche, & elle donne entrée de la pièce où mangent les Officiers au grand Escalier.

Ce grand Escalier, comme nous l'avons dit au commencement de ce premier Chapitre, est précédé du Vestibule, qui étant de rez-de-chaussée avec son grand Pallier, ne semble faire qu'un avec lui, & en devient beaucoup plus spacieux. C'est sur ce Pallier que se trouve la principale porte de la Salle à manger. A côté de cette porte en est une autre qui conduit à un Escalier, lequel sert à monter au comble, ainsi que celui qui est placé de l'autre côté du Salon.

Ces Escaliers particuliers sont d'autant plus nécessaires

ÉLÉVATION DE LAILE GAUCHE, OÙ EST PLACÉE LA CHAPELLE.



B. inv. et f.

qu'ils donnent la commodité de transporter des fardeaux au premier étage, & jusqu'au comble; ce qui conserve la propreté du grand Escalier, & empêche qu'il ne soit fréquenté par les Domestiques & les autres gens du commun.

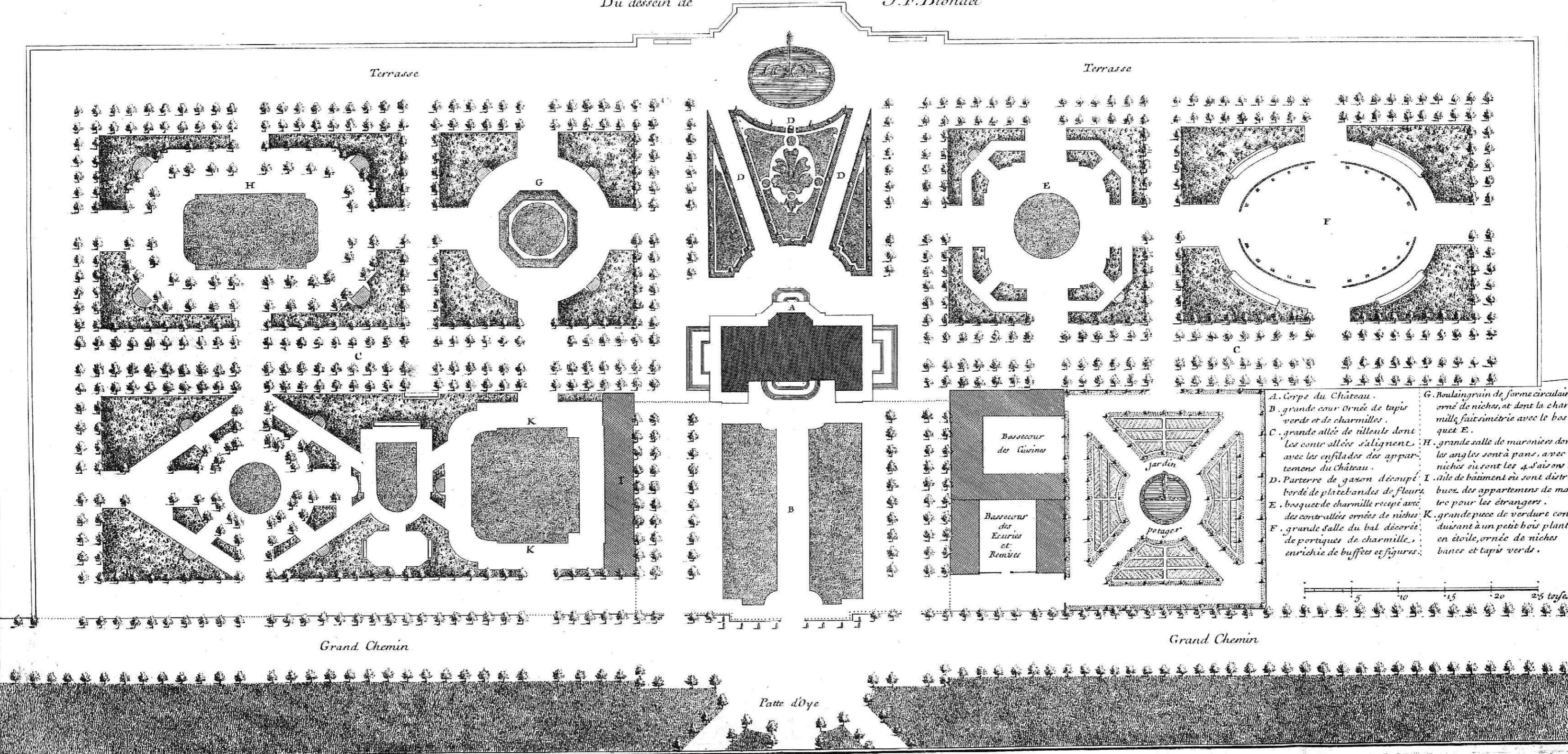
J'ai donné sept pieds de longueur & cinq pouces & demi de hauteur aux marches du grand Escalier: elles ont de largeur quinze pouces, compris le quart de rond, ce qui forme une rampe douce & aisée, ne devant avoir ni moins de hauteur, ni plus de largeur. Les marches ne doivent pas non plus avoir plus de six pouces de haut, ni moins d'un pied de giron, sans quoi le degré deviendrait difficile. J'ai mis des Palliers aux quartiers tournans, tant pour donner du repos à ceux qui montent ou qui descendent, que pour éviter que le colet des marches ne devint trop étroit en n'y pratiquant pas de Pallier.

Je suis du sentiment de Palladio, qui est de donner à la longueur des rampes des Escaliers deux fois leur hauteur; mais quand on est borné par le terrain, il suffit que conformément à l'étendue du Bâtiment, ils ne soient pas trop resserrez ni trop roides.

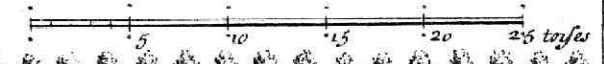
La construction des Escaliers se fait de pierre ou de bois. Cette dernière ne se pratique que pour ceux qui sont destinés à monter aux Entre-Sols, aux Mansardes, aux Galetas & autres lieux de la Maison de peu de conséquence; à l'égard de la construction des Escaliers de pierre, elle est composée diversement. Quelques-uns sont soutenus par des voussures droites, d'autres par des voussures rampantes. Les grands Palliers sont aussi soutenus par des voussures en platte-bandes par le devant avec des trompes, ou par des voussures en cul de four; quelques-fois aussi l'on fait de grands Palliers de charpente, ainsi que leur plancher, & pour lors on appuie les arcs-boutans des ram-

PLAN GENERAL D'UN BATIMENT A L'ITALIENNE
 située sur le bord d'un grand chemin, et dont les jardins se terminent par une terrasse, au pied de laquelle passe une rivière, dans une vallée enrichie de tout ce que la Nature peut offrir de plus agreable.

Du dessein de J.F. Blondel



- A. Corps du Château.
- B. grande cour ornée de tapis verts et de charmilles.
- C. grande allée de tilleuls dont les contre-allées s'alignent avec les enfilades des appartemens du Château.
- D. Parterre de gazon découpé.
- E. bosquet de charmille recepit avec des contre-allées ornées de niches.
- F. grande salle de bal décorée de portiques de charmille enrichie de buffets et figuris.
- G. Bouleingrain de forme circulaire, orné de niches, et dont la charmille fait symétrie avec le bosquet E.
- H. grande salle de maronniers dont les angles sont à pans, avec niches où sont les 4 Saisons.
- I. aile de bâtiment où sont distribués des appartemens de maître pour les étrangers.
- K. grande piece de verdure conduisant à un petit bois planté en étoile, ornée de niches bancs et tapis verts.



pes contre les marches des Palliers, comme je l'ai pratiqué à cet Escalier, & dont on peut voir la décoration dans les Planches 88 & 89 du second Volume.

On construit quelquefois, quand la Pierre n'est pas commune, des Escaliers de charpente bien corroyée, dont on revêt les marches de dalles de pierre portant leur moulure, & l'on fait peindre la charpenterie de couleur de pierre pour l'uniformité, ce qui épargne beaucoup de dépense.

Quant à la décoration des Escaliers, on doit observer de les rendre clairs, & faire en sorte que la lumière se répande également par tout; ce qui est d'autant plus aisé dans les grands Escaliers, qu'on en rend les vuides spacieux & capables de laisser voir d'un seul coup d'œil toutes les rampes aussi-bien que le plafond. On y doit garder beaucoup de symétrie & de noblesse dans les décorations. Comme je donne le dessein de ce grand Escalier dans le second Volume, je me réserve à parler en ce lieu des décorations générales de ces sortes de pièces, en décrivant en particulier les proportions de celle-ci.

De la Distribution des Pièces du Premier Etage.

La rampe de l'Escalier dont nous venons de parler, vient se terminer sur la marche de Pallier, & le Pallier devient assez grand pour servir de Vestibule aux Anti-chambres dans lesquelles il donne entrée. Etant appuyé sur le Balcon posé sur la tablette du Pallier, on découvre jusqu'à la première marche du rez-de-chaussée, pendant que ceux qui montent ont aussi l'agrément de voir tout le plafond à découvert, n'ayant au-dessus de leur tête ni Pallier ni Rampant qui borne leur vûe; ce qui doit être observé surtout aux grands Escaliers. Quant à ceux de moindre conséquence, on doit toujours tâcher d'en faire les échappées

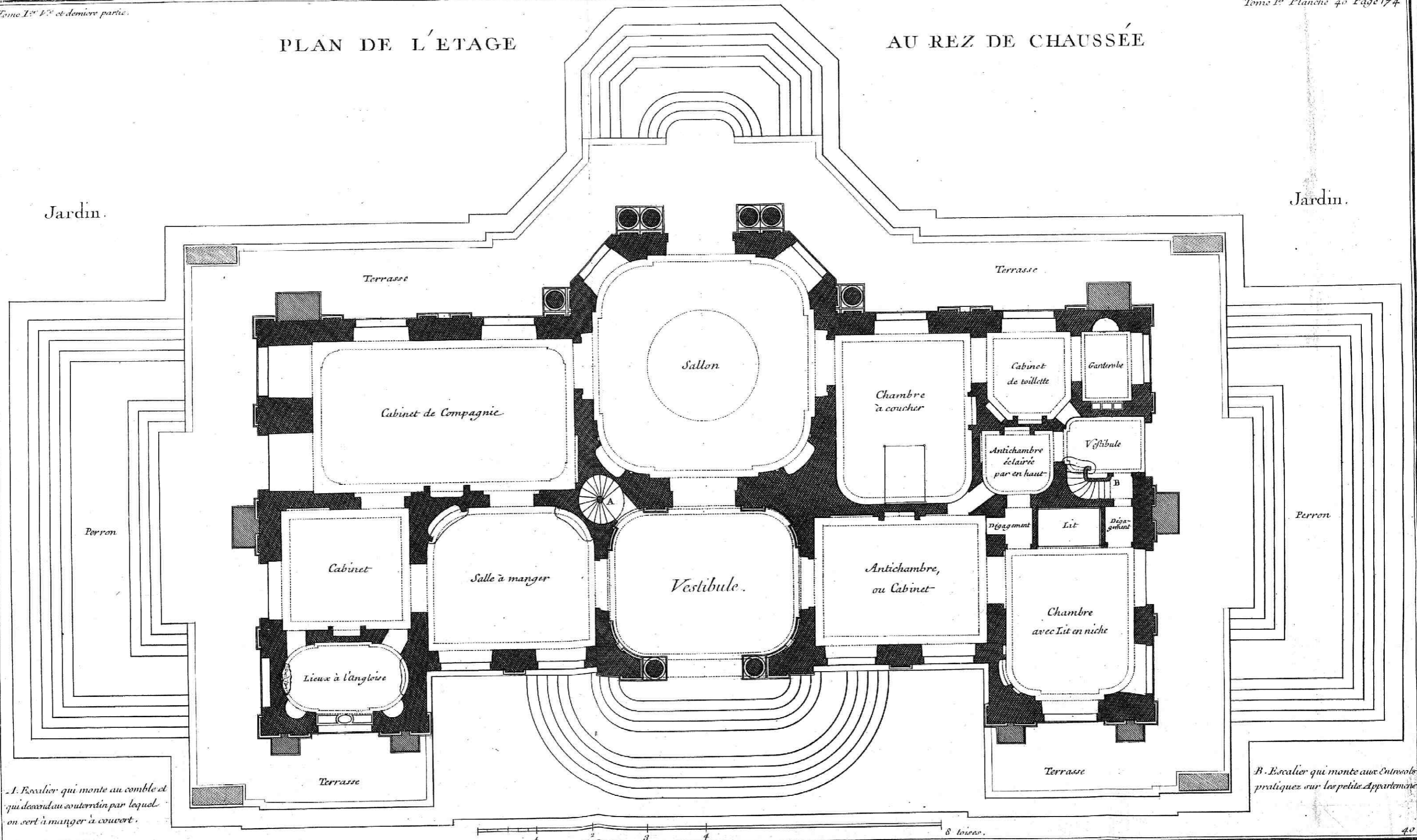
d'une

PLAN DE L'ETAGE

AU REZ DE CHAUSSEE

Jardin.

Jardin.



A. Escalier qui monte au comble et qui descend au souterrain par lequel on sert à manger à couvert.

B. Escalier qui monte aux Entresols pratiqués sur les petits Appartemens.

8 toises.

d'une hauteur raisonnable , afin qu'il ne paroisse pas que les Rampans soient trop écrasés.

Il faut que les marches soient posées de niveau , & que dans les quartiers tournans étant ceintrées ou diagonales , elles aient toujours dans le milieu de leur longueur la largeur des marches droites ; il faut aussi donner à leur colet au moins dix à onze pouces , afin que les personnes faibles ou fatiguées puissent monter ou descendre par cet endroit des marches , pour se soutenir sur la rampe.

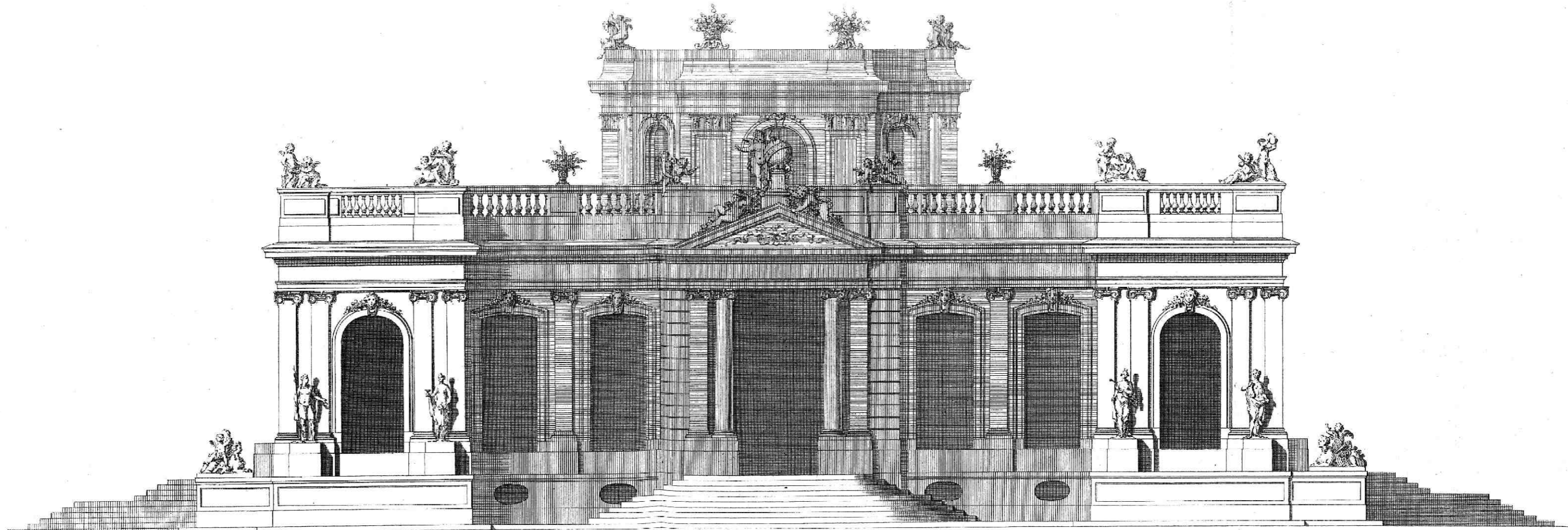
Enfin on ne doit rien épargner pour procurer à une grande Maison un Escalier commode ; mais il est de l'industrie de l'Architecte de ménager si bien son terrain , qu'il n'occupe pas trop de place , & qu'à proportion de l'étendue du Bâtiment , il ait toute la grace & toute la commodité nécessaire.

Vitruve veut que les marches soient en nombre impair , afin qu'ayant commencé à monter du pied droit , on finisse aussi par le même pied en se trouvant sur le Pallier. J'estime ce précepte , mais quelquefois il vaut mieux sortir de cette regle que de faire les marches trop larges ou trop étroites , par rapport à l'étendue que donne la longueur du noyau.

Palladio prescrit aussi de pratiquer dans les grands Escaliers un repos de dix en dix , ou de douze en douze marches. Cette regle me paroît encore bonne à suivre ; mais on peut en sortir sans blesser le bon goût , lorsque pour l'observer , il faudroit faire des Palliers si fréquens qu'ils occuperoient la moitié du Terrain.

Le sentiment de plusieurs Architectes est de placer les Escaliers à la droite de l'entrée du Bâtiment : il est vrai que la nature semble nous inviter à chercher ce dont nous avons besoin , plutôt à la droite qu'à la gauche ; mais il est

ÉLEVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.



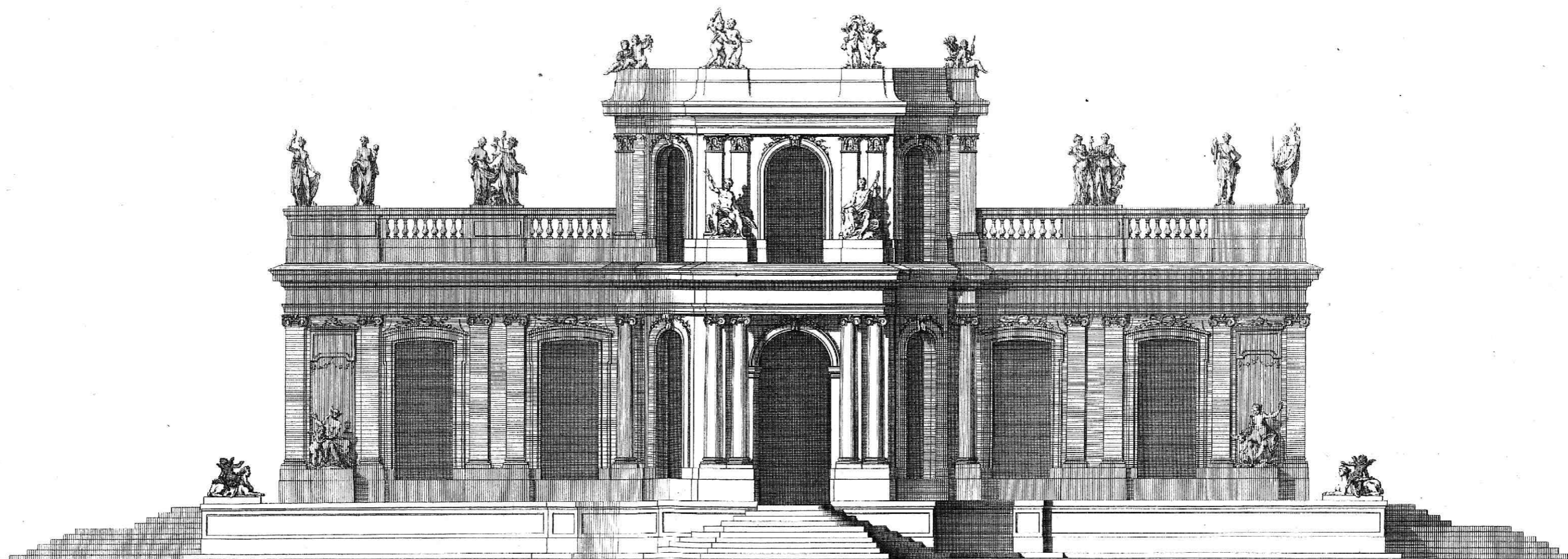
des cas où l'on n'est pas obligé de lui obéir. Par exemple, si dans ce Plan j'eusse placé cet Escalier à droite au rez-de-chaussée, il auroit occupé un Terrain qui étoit nécessaire aux Appartemens de parade que j'ai voulu mettre de ce même côté du Bâtiment, afin qu'on pût y jouir de la vûe du Jardin de l'Orangerie. Si je me fusse rendu esclave de cette regle, il auroit fallu qu'une partie des pieces de moindre consequence eut pris la place qui étoit destinée aux Appartemens d'honneur : ainsi il faut, suivant l'occasion, s'appliquer plutôt à ce qui convient à la disposition generale d'un Bâtiment, qu'à suivre scrupuleusement certains préceptes dont on peut s'écarter quand on a des raisons essentielles pour le faire.

Nous avons dit que le Pallier du grand Escalier donnoit entrée dans deux Anti-chambres, dont une est éclairée du côté de l'entrée, & précède le grand Salon à l'Italienne, qui comme on l'a dit, monte de fond. Cette Anti-chambre servant de dégagement à tous les Appartemens qui composent le côté droit de ce Bâtiment, doit être fort simple dans sa décoration, aussi n'y ai-je observé qu'une parfaite symétrie.

Toute la hauteur de cette piece est revêtue d'un lambris de Menuiserie peinte en blanc : la cheminée qui se trouve placée entre-deux portes, est décorée d'une Architecture très-simple, & n'est ornée que d'un grand Tableau posé sur un Attique. On peut en voir la décoration à la cinquante-huitième Planche de la seconde Partie du second Volume.

De cette Piece on passe dans une seconde Anti-chambre, qui peut être plus décorée à proportion qu'elle approche des Appartemens de Maître. Quoique cette piece serve d'Anti-chambre à la Chambre à coucher H, elle est

ÉLEVATION DU CÔTÉ DES PARTERRES.



commune à la piece B, & reçoit le dégagement des Gardes-Robes L, & des Entre-Sols qui sont pratiquez au-dessus d'elle par le passage Y, qui peut encore avoir une autre sortie par le petit Escalier O, sans qu'on soit obligé de passer par la premiere Anti-chambre.

La Chambre à coucher H est d'une forme assez irréguliere, & comme on n'a pû y placer le Lit que d'une maniere à être vû de côté lorsqu'on entre, le premier coup d'œil ne lui est pas aussi avantageux que si ce Lit avoit en entrant été vû de front; mais on n'est pas maître de donner aux pieces du premier étage toutes les formes qu'on désireroit, leur situation étant assujettie à celle des pieces du rez-de-chauffée, qui souvent sont destinées à d'autres usages. Dans les angles circulaires de cette piece sont placées deux portes, dont l'une est feinte, & l'autre sert de passage pour aller aux Gardes-Robes L, & pour monter aux Entre-Sols par l'Escalier P qui monte de fond pour faciliter le service des Domestiques.

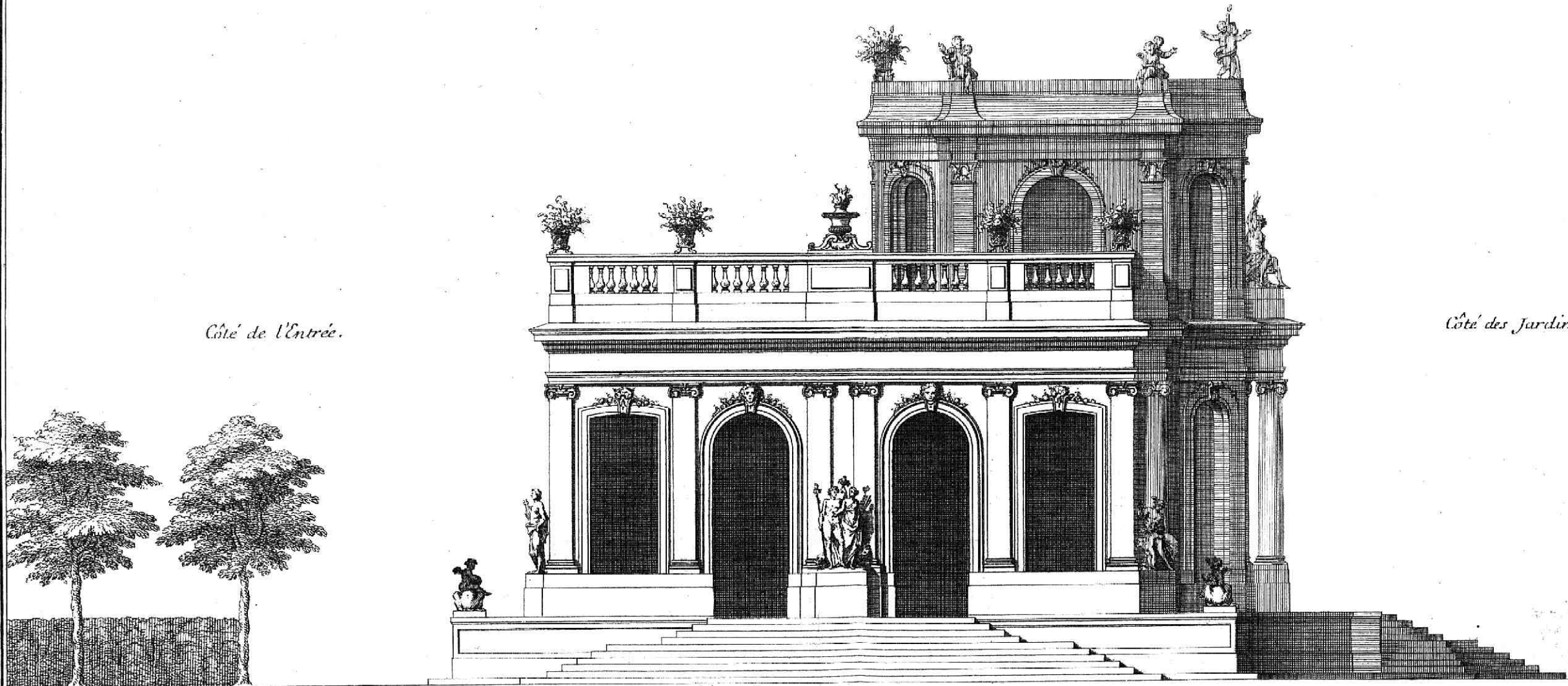
Dans les Chambres à coucher qui ont plus de largeur que de profondeur, il faut éviter de renfermer les Lits dans des Balustrades: cela ne sert qu'à rendre la forme de la piece bien moins agréable. Il faut réserver ces sortes de décorations pour les Chambres qui sont plus longues que larges; mon avis est que depuis la Balustrade jusqu'au mur de face, on observe de rendre la piece quarrée, & de faire en sorte que la profondeur de l'Alcove soit égale à la moitié de ce quarré, sans quoi il faut toujours isoler les Lits, pour jouïr de toute la profondeur de la Chambre & ne les renfermer jamais dans des Alcoves, Niches ou Balustrades.

Cette Chambre à coucher H donne entrée dans un grand Cabinet ou Salon Q, qui est de la même grandeur

ÉLEVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE

Côté de l'Entrée.

Côté des Jardins.

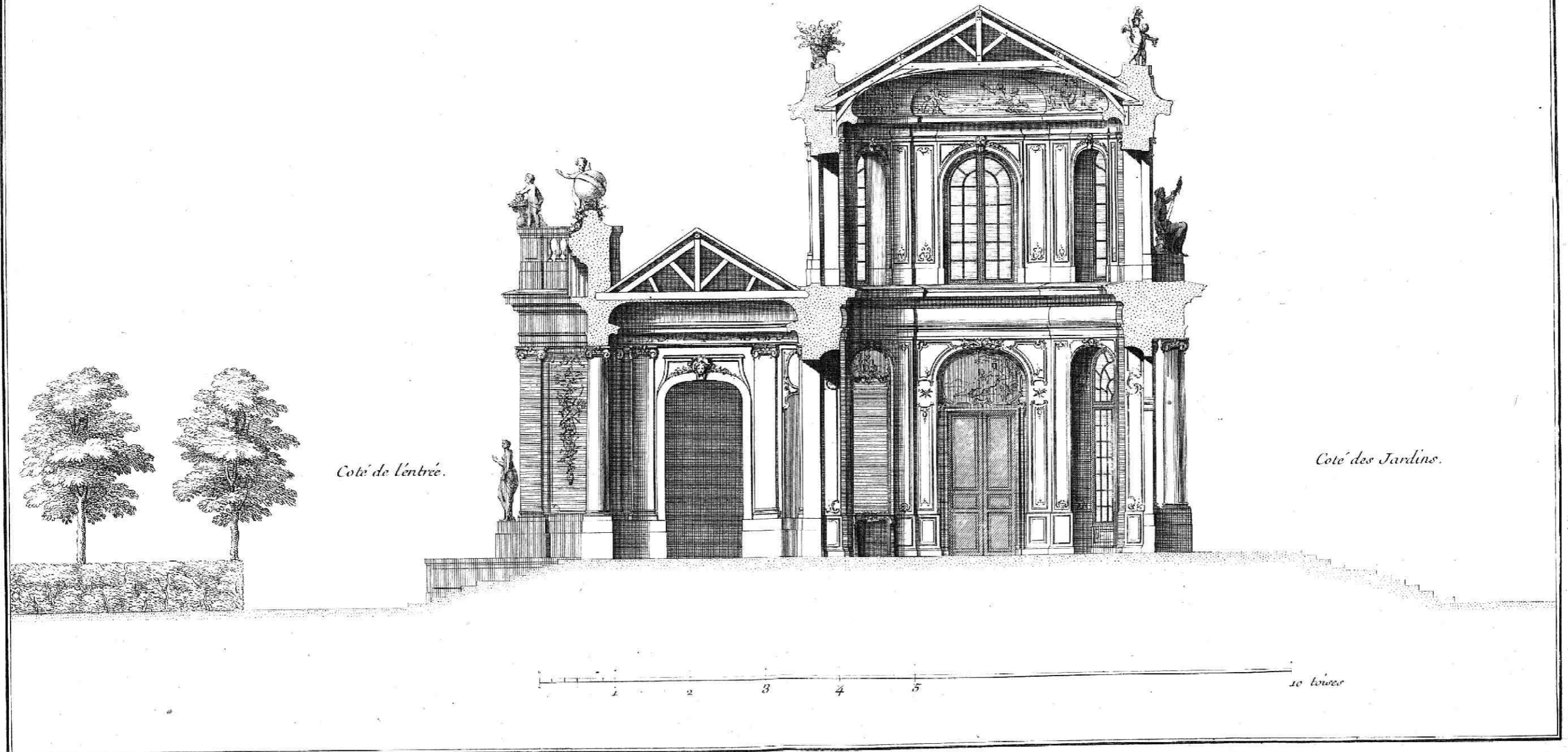


& de la même forme que celui du rez-de-chauffée. Sa décoration dépend de sa destination, & elle ne doit être composée que des attributs qui conviennent à celle-ci.

La cheminée est placée dans un des angles ceintrez qui sont oppofez aux croisées: On la pourroit mettre à la place de la croisée qui donne sur le Jardin de l'Orangerie. Dans cette situation, elle échaufferoit mieux cette pièce; & alors on décoreroit les angles circulaires avec des Arcades feintes qui feroient en fymétrie avec les croisées qui donnent du côté de l'entrée. La Porte par laquelle on paffe dans le Cabinet de Toilette ne s'ouvre que par un ventail, ne devant avoir qu'une ouverture proportionnée à la petite piece où elle donne. Pour que l'on fatisfasse à la fymétrie, il faut feindre dans le Salon un autre ventail, ce qui en fera paroître toutes les portes d'une même grandeur. Si cependant on vouloit profiter du coup d'œil de toutes les portes qui enfilent le milieu des Appartemens que contient l'aîle droite de ce Château, on ouvreroit les deux vantaux, & l'on perceroit alors la cloison qui fépare les deux Gardes-Robes L; ce qui m'a empêché de le faire dans ce Plan, c'est qu'il vaut mieux interrompre les enfilades & fe passer de l'agrément qu'elles procurent, que d'y voir une inégalité caufée par de petites pieces dont le Plancher fe trouve moins élevé que celui des grandes. Ces enfilades ne doivent être approuvées que quand elles font formées par de grands Appartemens, qui fe fuccedans les uns aux autres, laiffent paroître une hauteur uniforme; telle est celle qui traverse le grand Salon à l'Italienne qui occupe le milieu de ce Bâtiment.

Les Gardes-Robes L qui font placées devant le Salon, font destinées pour l'Appartement qui donne du côté de l'entrée, & celui qui donne sur le Jardin, & les Entre-

COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR



Cote de l'entree.

Cote des Jardins.

1 2 3 4 5 10 toises

B. me et f.

Sols pratiquez au-dessus de ces Gardes-robres serviront à loger les Domestiques. Afin qu'ils soient à portée de leur devoir, ils auront leur entrée & leur sortie par le passage Y qui sort dans la deuxième Anti-chambre, ou par l'Escalier P, qui a relation avec les Entre-Sols qui sont pratiquez au-dessus des Gardes-Robres des Appartemens de parade au rez-de-chauffée.

Quant à la décoration de ces Gardes-robres, on en lambriffe de Menuiserie toute la hauteur, & on les orne de Peintures, comme il s'en voit dans une infinité de belles Maisons à Paris & à la Campagne.

Nous avons dit que la seconde Anti-chambre qui donne entrée dans la Chambre à coucher H étoit commune à la pièce B, laquelle peut servir de Salle d'Assemblée & être décorée dans le même goût que celle du rez-de-chauffée sur laquelle elle est élevée.

La Chambre à coucher X qui suit cette Salle d'Assemblée, est moins profonde que celle du rez-de-chauffée, à cause du passage Y que j'ai pratiqué derrière; ce qui m'a contraint de faire porter la cloison sur une forte pièce de bois posée sur une chaîne de pierres fondée de fond dans les deux murs de refend. Ce retranchement de profondeur m'a aussi obligé d'isoler le lit, afin de profiter de toute l'étendue de cette Chambre, dont la décoration doit être traitée avec quelque magnificence.

Une petite Porte placée à main-droite communique aux Gardes-robres L par le petit passage ovale, ainsi qu'à la Chambre à coucher H, sans que l'on soit obligé de se servir de ses principales entrées.

Le grand Cabinet A est un lieu où se retire le Maître quand il est levé pour y attendre les visites. Ce Cabinet est d'une belle forme & très-bien situé: j'en ai fait la distri-

bution , ainsi que celle de la Bibliothèque qui le suit , avec des cloisons pratiquées sur la Galerie qui est dessous ; & comme ces cloisons sont en l'air , & par conséquent doivent être très-legeres , n'ayant rien à soutenir , je n'ai pas adossé de cheminées contre-elles , & j'en ai placé une dans la baie d'une des croisées du mur de face qui donne sur le Jardin de l'Orangerie , dont on dévoyera le tuyau dans l'épaisseur d'un des Trumeaux qui sont à côté d'elle.

On peut conserver une parfaite symétrie dans cette piece , en renfermant ses croisées , ses portes & sa cheminée dans des Arcades qui seront de même forme , hauteur & largeur.

La piece qui suit est un Cabinet dont on peut faire une Bibliothèque : on y peut aussi placer un Bureau pour écrire , & le Maître peut y traiter d'affaires particulieres.

De là il peut passer dans le Salon N , qui par son exposition invite à s'y venir délasser , se trouvant placé à la tête de l'aîle droite du Bâtiment , d'où l'on peut sans perdre la douceur de la solitude , jouir de l'agrément qu'offre la vûe du Jardin. Le Plan de ce Salon est quarré , & le plafond est terminé en calotte circulaire portée par des courbes en anses de panier , qui prennent leur naissance sur la corniche qui couronne le lambris dont cette piece est ornée. La cheminée est située dans le Trumeau des deux croisées qui donnent sur le Jardin ; ayant préféré de la placer dans cet endroit , plutôt que de la mettre dans un des flancs de cette piece , à cause qu'il auroit fallu que j'eusse supprimé une des croisées des côtez , ce qui auroit diminué la diversité du spectacle que j'ai voulu conserver à une situation aussi avantageuse.

Comme le Salon N termine l'aîle droite de ce Bâtiment , il faut pour revenir à la description des Apparte-

mens situez au côté gauche , repasser par ceux dont nous venons de parler ; & étant arrivés à la Salle d'Assemblée B , entrer dans le grand Salon à l'Italienne par la communication que donne le Promenoir qui regne sur la faillie de l'entablement du premier ordre d'Architecture , lequel se trouve de plein-pied à tout le premier étage. Sa largeur est de trois pieds , ce qui fournit un passage suffisant aux personnes qui voudroient aller des Appartemens de la droite à ceux de la gauche. On peut aussi de cet endroit contempler la décoration dont le grand Salon est composé , & les peintures qui s'apperçoivent mieux de cette hauteur. Il peut servir aussi à placer de la symphonie dans une grande fête , sans que le rez-de-chaussée en soit embarrassé.

Pour venir à l'Anti-chambre M , elle a sa principale entrée par le Pallier du grand Escalier , & le dégagement que donne le Promenoir du Salon , ne lui sert que lorsque les Maîtres veulent passer d'une aîle à l'autre pour se visiter , sans être obligé de traverser les Anti-chambres qui se trouvent du côté de l'entrée. Cette Anti-chambre M est de la grandeur de la Salle à manger qui est au rez-de-chaussée , & elle donne entrée à une chambre à coucher P , dont le lit se trouve en face des croisées. Aux deux côtés de ce lit sont deux pans coupez , dont l'un sert de dégagement à une porte qui donne dans un passage diagonal communiquant à l'Anti-chambre S & à la Garde-robe A. Cette Garde-robe donne dans l'Anti-chambre S , qui lui fournit du jour au moyen d'une cloison que l'on peut tenir vitrée à certaine hauteur.

La Chambre à coucher P conduit à un Cabinet E qui se trouve placé au-dessus de la Salle de Compagnie , & que j'ai tenu plus court pour donner plus de profondeur à la Chambre à coucher T. C'est dans ce Cabinet E , qui par

sa situation devient commun aux deux Chambres P, T que les deux Maîtres peuvent se rassembler, ainsi que dans la piece V.

De là on entre dans la Tribune qui se trouve placée derrière, & d'où l'on entend la Messe qui se dit dans la Chapelle, qui comme on l'a marqué, est élevée de la hauteur des deux étages, ainsi qu'on le peut voir dans la Planché 87 du second Volume.

La Chambre à coucher T a son lit en niche, tant afin qu'il ne se trouve pas exposé à l'air de la porte qui est à côté & qui donne dans le Cabinet E, que pour pratiquer une petite Garde-robe pour une chaise percée. Cette Chambre a son entrée par l'Anti-chambre S qui reçoit la sienne par l'escalier Z, pris dans l'épaisseur du mur qui sépare les deux Chambres à coucher T & D, à qui cette Anti-chambre S est commune.

A côté de la Garde-robe A est un Escalier qui monte au comble & à l'Entre-sol pratiqué sur ces deux pièces S & A, l'Escalier Z ne montant qu'au premier étage, & étant le même qui se trouve au rez-de-chaussée dans l'Anti-chambre où mangent les Officiers.

Au-dessus de l'échappée de l'Escalier Z est pratiquée une niche dans laquelle le lit de la Chambre D est renfermé; & dans les deux angles ceintrez opposez aux croisées, sont deux portes, dont l'une donne dans l'Anti-chambre S; & l'autre communique à la Chambre à coucher T.

Comme dans les Chambres à coucher & les autres pièces, qui ne composent pas les Appartemens de parade, on fait ordinairement servir les meubles tels qu'on les a, j'ai crû qu'il étoit inutile de m'étendre sur leur décoration.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Décoration des Façades.

TANT d'Auteurs ont traité des cinq ordres d'Architecture , qu'il auroit été superflu d'en parler ici : ç'auroit été , à l'exemple de plusieurs modernes , n'être que l'écho d'autrui : j'ai donc crû devoir préférer d'approfondir les deux sujets qui sont l'objet de cet Ouvrage , sçavoir les distributions & les décorations. Je sçais que cette derniere partie comprend souvent les ordres d'Architecture , mais je ne parlerai de ces ordres que légèrement ; parce que comme je viens de le dire , ils ont été assez souvent mis au jour , & qu'on a abondamment expliqué leur origine , leur nombre , leur diversité , leurs especes & les différentes parties qui les composent. Il est vraisemblable que la plûpart de ceux qui liront ce Traité , sont remplis des premiers élemens ; & ceux qui n'en ont qu'une connoissance superficielle , peuvent étudier cette matiere dans les Livres de Vignole , de Palladio , ou de Scamozzi , & dans le parallele de M^r. de Chambray , qui donne la connoissance des Profils des ordres antiques & des modernes , & la facilité du choix par rapport à leurs différence.

Les Profils des ordres qui sont inserés dans la premiere partie du second Volume , ne sont que ceux que je dessinai en grand pour l'exécution du Bâtiment dont je parle ici. Ces profils ont été fidèlement réduits en petit , * après avoir été approuvés par des personnes de l'Art. J'en ai usé également pour les autres Profils des

* Voyez les Planches 26 , 27 & 28 du second volume.

Façades de ce même Bâtiment ; mais je rapporte ces exemples , moins pour qu'ils soient suivis scrupuleusement , que pour prouver que je n'ai négligé aucune occasion de me rendre compte des parties qui composent la décoration en général.

La décoration extérieure de ce Bâtiment , est en général d'une parfaite symétrie : un ordre Dorique orne tous les avant-corps du rez-de-chaussée , & sa proportion détermine la hauteur du premier entablement qui se trouve au niveau du dessus du plancher du premier étage. Au-dessus de cet ordre est l'Ionique qui ne regne aussi que sur les avant-corps , & dont l'entablement reçoit une balustrade qui couronne tout l'édifice , & n'est interrompue que par l'espace qu'occupe le Pavillon du milieu de ce Château du côté de l'entrée & celui qui donne du côté des Jardins. Sur l'ordre Ionique , en est un attique , terminé par un Fronton orné de figures ; lequel Attique sert à faire dominer cet avant-corps sur le reste du Bâtiment.

Pour donner une idée moins vague de toute la décoration de ce Château , & en faire bien connoître les différentes parties , & la relation qu'elles ont avec le tout-ensemble , je vais commencer par l'élevation du côté de l'entrée : de là je passerai à celle du côté des Jardins , pour revenir aux Façades latérales , & finir par la Coupe ou Profil de ce Bâtiment.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

L'ordre Dorique du rez-de-chaussée , est élevé sur une retraite de trois pieds & demi de haut ; & c'est aussi la hauteur que j'ai donnée aux Terrasses qui accompagnent une partie de ce Bâtiment. C'est sur cette retraite qu'on peut pratiquer des abajours au-dessous de chaque croisée ,

afin d'éclairer les souterrains , ainsi qu'on la fait remarquer dans la 23 page du deuxième Chapitre. Les marches qui montent au Vestibule , occupent aussi la même hauteur , au niveau de laquelle est un Pallier assez spacieux pour que l'on puisse tourner autour de l'avant-corps , & qu'on soit à portée d'en considérer l'Architecture. C'est ce que bien des personnes négligent , & ce qui cependant me paroît essentiel ; tant afin de donner de la grace à l'Architecture qui s'éleve au-dessus , & à qui le Perron semble servir d'empattement , qu'afin de donner assez d'espace à ceux qui sortent de l'Edifice , ou qui vont reconduire quelqu'un , pour pouvoir faire quelques pas de plein pied , avant que de descendre.

On doit observer que lorsqu'on se trouve dans l'obligation de donner plus de sept marches à un Perron , pour monter au rez-de-chaussée du Bâtiment , il est nécessaire de former entre les degrés qui le composent , un Pallier auquel je voudrois qu'on donnât au moins de largeur le giron de trois marches ; afin de pouvoir y marcher deux pas avant que de monter ou de descendre.

Ce Perron fait d'autant mieux dans cet Edifice , qu'il semble servir de base aux deux Piédestaux placés dans les Angles de l'avant-corps , lesquels sont arriere-corps aux socles formés par les colonnes Doriques. Les figures qui sont posées dessus , sont d'une belle proportion ; & j'ai tenu ces piédestaux très-bas , de crainte que s'ils eussent été plus élevés , les figures que j'ai voulu debout pour plus de majesté , n'eussent paru disputer avec l'ordre Dorique pour leur hauteur. L'on doit toujours avoir égard , lorsqu'on en place à côté d'un ordre d'Architecture , que leur élévation soit toujours inférieure à la sienne d'environ la moitié ; parce que les ordres étant une des parties

capitales de la décoration, aucun ornement accessoire ne doit dominer sur eux.

J'ai tenu le nud du mur contre lequel ces figures sont placées, d'une Architecture plus mâle que celle de toute la Façade; afin de faire valoir la proportion des ordres & de détacher le double avant-corps formé par les colonnes & les entablemens, Ce nud que j'ai refendu, monte jusques sous le deuxième entablement, & reçoit la balustrade des arriere-corps, qui vient mourir contre l'Attique. J'ai terminé la largeur de cet arriere-corps par des trophées en consoles, qui semblent appuyer l'ordre Attique & le Piramider; ce qui donne une heureuse proportion à cet avant-corps.

L'ordre Dorique qui regne au rez-de-chaussée, est regulier à peu de chose près; la distribution des Triglifes ne permettant pas toujours de suivre la regularité qu'exigent certains amateurs de l'ancienne Architecture, qui prennent plutôt le parti de supprimer cet ordre, que celui de sortir de l'esclavage auquel les premiers Auteurs l'ont assujetti. Comme je suis peu jaloux d'observer à la lettre ces minuties, & que la plus grande beauté de l'Architecture me paroît consister dans les proportions & dans l'ordonnance générale d'un édifice, je néglige l'observation scrupuleuse de ces petites parties, & j'en laisse le soin aux adorateurs de l'Architecture antique. D'ailleurs je suis autorisé par l'exemple de plusieurs grands Maîtres, qui attentifs au spectacle général du Monument qu'ils élevoient, ont pris des licences; les uns faisant les Métopes plus larges que hauts, & les autres leur donnant au contraire plus de hauteur que de largeur; ainsi qu'on le peut remarquer au Portail de Saint-Gervais & à celui des Minimes.

Je suis néanmoins d'avis que ces deux différentes ma-

nieres ne soient pas outrées, sur tout celle où les métopes deviennent plus larges que hauts; parce que la saillie de l'Architecture mange de leur hauteur, & les fait paroître encore plus larges. Au contraire quand on les rend plus hauts, ils deviennent aux yeux d'une forme presque carrée. Ainsi quand on se trouve dans le cas de construire cet ordre, il faut considérer son tout ensemble, & faire en sorte que rien ne paroisse altéré, prenant un peu sur l'un, & un peu sur l'autre; par là on se trouve au-dessus des contraintes auxquelles cet ordre assujettit ordinairement. Je ne doute pas que cette licence, ne souleve contre moi bien des personnes, dont la principale étude a été d'éviter ces prétendus défauts de l'ordre Dorique, & qui écrivant sur cette matière, n'ont retiré d'autre fruit de leurs peines, que celui d'enfanter de gros Volumes, qui embarrassent les jeunes gens, & ne sont jamais lus par les habiles. Mais j'ai déclaré que j'expliquerois naturellement mes pensées, & que je ne les donnois point pour des règles infaillibles, & auxquelles il fallut se soumettre absolument. Loin que la liberté dont j'use doive rebuter, ma sincérité doit plaire. Pour rendre même la lecture de ce Livre plus aisée & moins ennuyeuse, j'en ai banni les termes singuliers de l'Architecture, qui auroient pû effaroucher les personnes qui lisent plutôt pour leur satisfaction, que pour donner à cet Art une application profonde & laborieuse. Mais revenons à mon sujet, ayant averti que je ne m'arrêteroie point sur ce qui regarde les ordres d'Architecture.

L'ordre Ionique est élevé au-dessus du Dorique; il est régulier, & le milieu de ses colonnes tombe à plomb sur l'ordre qui est au-dessous. Il est posé sur une retraite élevée de deux pieds, afin que la saillie de l'entablement sur le-

quel il porte, n'en cache pas le socle ; ce qu'il faut éviter, quand un ordre se trouve élevé sur un autre.

La distribution des colonnes est très-avantageuse dans cet avant-corps ; celles des angles étant groupées, ce qui lui donne un air de solidité. Celles du milieu sont seules pour faire valoir les autres, & donner plus de legereté à l'Architecture ; laissant néanmoins assez de dossier aux croisées qui sont entre les pilastres placés derrière les colonnes, sans quoi l'Architecture paroîtroit maigre & de mauvais goût, les archivolttes effleurant de trop près les pilastres. Il étoit d'autant plus nécessaire d'observer ici que les Trumeaux fussent un peu larges, que l'étage attique qui domine sur cet ordre, devenant plus mâle, & les croisées dont il est accompagné, se trouvant plus petites que celles de dessous, le plein sans cette précaution auroit paru porter sur le vuide. Cet attique est décoré de figures qui couronnent l'entablement Ionique : je les ai élevées sur un socle de deux pieds & demi de haut, afin qu'on puisse les appercevoir d'en bas, sans que la saillie de l'entablement s'y oppose. Derrière les figures & sur le nud du mur qui monte de fond, sont des pilastres attiques d'un ordre composé, & qui n'a point ordinairement de proportion déterminée ; je lui ai donné les deux tiers de la hauteur de l'ordre de dessous. Le Fronton qui termine cet attique, est orné de bas-reliefs, & sur la corniche de son timpan sont groupées plusieurs figures : * deux petits amortissemens posés sur un socle qui effleure le nud des pilastres attiques, terminent avantageusement l'Architecture de cet avant-corps, & semblent soutenir la Sculpture qui se trouve sur ce Fronton.

* On en voit la décoration au second Volume, Planche 30, Figure première.

J'ai affecté dans les arriere-corps de cette élévation, d'en supprimer les ordres ; pour donner plus de repos à tout l'édifice , & faire paroître les avant-corps plus ornés. Afin de ne point ôter l'union à ces Façades , j'ai continué les entablemens tout autour , & je n'ai retranché aucun des ornemens qui leur sont propres ; car on doit avoir pour regle de ne jamais deguïser un ordre d'Architecture , en supprimant quelqu'une de ses parties ou quelqu'un de ses ornemens. Quand l'œconomie , ou la sujétion oblige d'en alterer quelque chose , il est plus prudent de ne s'en servir aucunement & d'imaginer des entablemens , qui sans être assujettis à la rigueur des préceptes , soient proportionnés à la grandeur & à la richesse du Bâtiment.

Comme ces arriere-corps sont simples , & qu'ils ne se trouvent enrichis que par les moulures dont les bandeaux des croisées sont ornés & par les têtes & les agraffes qui representent leurs clavaux , tant au rez-de-chauffée qu'au premier étage , les entablemens en paroissent bien mieux détachés , & la richesse des avant-corps s'en fait mieux ressentir. Je n'ai point élevé des trophées ni d'autres ornemens sur les acroteres des Balustrades , qui terminent la hauteur des aîles , pour faire valoir davantage ceux qui couronnent les avant-corps. Les deux extremités de cette Façade sont terminées chacune par un Pavillon moins élevé que celui du milieu , & dont les formes sont circulaires sur leur plan. Les mêmes ordres d'Architecture qui regnent dans l'avant-corps du milieu , composent aussi leur ordonnance : j'ai eu une égale attention dans leurs distributions. La variété des formes de ces Pavillons & le succès de leur portion circulaire donnent beaucoup de relief à l'avant-corps & le font détacher avantageusement.

Une figure placée dans chaque angle au premier étage ,

où ces portions circulaires prennent naissance, y donne beaucoup de grace & semble pyramider avec l'amortissement qui couronne l'avant-corps de l'un & l'autre Pavillon. Ces figures sont posées chacune sur un dé de la hauteur du socle qui reçoit la base de l'ordre Ionique : ce dé est à plomb d'un pilastre Dorique qui est au-dessous & qui est ceintré. On peut voir par le plan du rez-de-chaussée, Planche deuxième, la distribution de ces pilastres & la différence que j'ai donnée à ceux du premier étage, afin que ces figures parussent plus isolées.

Aux extrémités supérieures de cet avant-corps & sur les acroteres qui en forment les angles, j'ai placé des vases accompagnés d'enfans, & j'ai affecté qu'ils eussent quelque relation avec l'amortissement du milieu. L'attention que doit avoir l'Architecte dans la conduite d'un Edifice, c'est de faire en sorte que la Sculpture qu'il y place, semble se marier si bien avec son Architecture, que le Spectateur puisse juger que leurs différentes parties forment un tout si bien concerté, qu'elles sont absolument faites l'une pour l'autre, & qu'on n'en peut rompre l'accord sans défigurer l'Edifice.

J'ai orné le milieu de ces avant-corps, d'un amortissement composé de membres d'Architectures & de quelques groupes d'enfans, qui me paroissent y réussir aussi bien qu'auroit pû faire un Fronton, qui auroit affoibli la supériorité de celui qui se trouve placé avantageusement dans cette Façade. On est partagé sur cette manière de couronner les Façades ; mais je suis du sentiment de ceux qui les employent avec prudence, & dans l'intention de donner une agréable diversité à leurs Bâtimens. * C'est ainsi que j'ai crû devoir en user dans cette élévation, &

* Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet dans la première partie du 2^e. Volume

dans celle du côté du Jardin où nous allons passer.

De la Distribution & de la Décoration de la Façade du côté du Jardin.

La décoration de cette Façade est très-différente dans ses distributions de celle du côté de l'entrée. Le gros Pavillon placé au milieu de ce Bâtiment, s'éleve au-dessus de toute l'ordonnance de la Façade, qui est terminée par des Pavillons lesquels forment par leur saillie avant-corps à cette élévation.

La décoration de ces Pavillons est assez riche. Comme on n'a pratiqué que deux croisées dans la largeur de chacun d'eux, & que par conséquent le Trumeau qui sépare ces croisées devient large, cela m'a engagé à l'orner de Sculpture, tant pour répondre à la magnificence générale, que pour dédommager d'un point de vûe borné & auquel l'œil s'accoutume avec peine, se plaignant davantage à rencontrer une croisée dans le milieu d'un avant-corps, qu'à y trouver un Trumeau, quelque décoré qu'il puisse être. Comme j'ai été resserré dans la largeur de ce Pavillon, je serois tombé dans un défaut plus grand si j'eusse mis trois croisées au lieu de deux, j'aurois rendu par là les Trumeaux trop étroits; au contraire si je n'en eusse mis qu'une, ils seroient devenus trop larges, & auroient formé une Architecture lourde. Ce sont ces différentes circonstances qui doivent déterminer un Architecte à s'écarter quelquefois de l'usage, pour éviter des défauts de convenance, ou de solidité; & pour ne pas rendre les distributions des dedans trop percées ou trop obscures.

Cependant il faut se donner de garde d'user de cette licence dans le milieu d'un Edifice; & l'on doit alors

bien consulter ses distributions , pour ne pas être dans une pareille nécessité. Il faut toujours avoir pour principe de percer le milieu de son Bâtiment de façon qu'en ouvrant les portes ou les croisées de ce milieu , on puisse profiter de la vûe des différens objets qu'on a le plus souvent assujettis au Bâtiment , & auxquels il a dû être réciproquement assujetti : sans cette précaution si recommandée dans l'Architecture , & qui n'est pas néanmoins toujours observée scrupuleusement par quelques Architectes de réputation , on court risque de blesser le bon goût des personnes éclairées dans l'art de bâtir.

Une figure posée sur un Piédestal enrichit au rez-de-chaussée le milieu de chaque Pavillon ; & une table en bossage , que couronne une corniche avec un adoucissement au-dessus , en décore les Trumeaux. J'en ai tenu le bossage sans ornemens , pour plus de sagesse. On les orne quelquefois de bas-reliefs ; mais il faut alors que ce soit dans des places plus spacieuses , pour que ces ornemens ne disputent pas avec l'Architecture qui les environne.

J'ai décoré le Trumeau du premier étage d'un trophée qui occupe toute la hauteur de l'ordre , & que j'ai placé sur une table saillante , n'approuvant les tables rentrantes que lorsqu'on est absolument contraint de s'en servir , par l'idée qu'elles donnent que l'Architecture élevée dessus , porte à faux.

Quant au Pavillon du milieu , quoiqu'il paroisse large dans ce dessein , au moyen des formes circulaires qu'on a données à ses deux côtés , il le devient moins dans l'exécution , & l'avant-corps du milieu produit un coup-d'œil très-varié. Les colonnes de cette partie saillante , qui sont isolées , & qui se détachent de son nud , ainsi que leurs en-

tablemens , ajoutent aussi beaucoup d'agrément , & donnent un air de solidité à sa partie supérieure. L'attique est couronné d'un Fronton qui embrasse toute la largeur de l'avant-corps , & qui est décoré de Sculpture , tant dans son timpan que sur sa corniche.

On trouvera en grand le dessein de ce Fronton , ainsi que celui du côté de l'entrée à la trentième Planche du second Volume , Chapitre quatrième. C'est où je remets à parler de leurs proportions , & d'une partie des décorations qui leur sont propres.

L'attique qui regne sous ce Fronton , & les ordres dont le Pavillon est composé , sont dans la même proportion que ceux qui sont pratiqués du côté de l'entrée. Les arriere-corps de cette Façade sont tenus aussi dans la même simplicité que ceux de la Façade antérieure , afin de faire dominer les principaux avant-corps. C'est à quoi l'on doit faire attention , & il est de la prudence de ne pas répandre indifféremment sur une Façade des ornemens qui ne peuvent que cacher les proportions de l'Architecture , & occuper tellement le Spectateur , qu'il ne puisse jouir de la satisfaction que doit lui causer le tout-ensemble. J'ai mis des trophées d'armes sur les acroteres de la balustrade qui regne sur les arriere-corps ; afin de varier avec l'élevation du côté de l'entrée & pour donner à choisir. Ils sont d'ailleurs mieux placés sur celle-ci , à cause que l'avant-corps du milieu s'y détache assez de lui-même , & que les deux Pavillons des extrémités ne se détachent pas moins par la faille qu'ils ont sur tout le Bâtiment.

La Terrasse qui se voit au bas de cette élévation , est la même qu'on a marquée sur le plan du rez-de-chaussée. Elle est décorée d'un appui de fer qu'on peut supprimer & remplacer par des vases. Cette Terrasse est accompagnée

de grands perrons qui annoncent les principales entrées de cet Edifice.

De la Décoration & de la Distribution des Façades laterales du Château.

Ces deux élévations, qui sont égales en toutes choses, sont assujetties aux mêmes ordres d'Architecture qui regnent aux deux Façades dont nous venons de parler. Comme cependant elles leur sont inférieures & moins exposées au coup-d'œil des étrangers, je n'ai fait dominer en hauteur aucun des avant-corps qui y sont placés, & ces élévations sont terminées par le deuxième ordre qui couronne la balustrade qui regne autour du Bâtiment. Leur milieu est marqué par un Pavillon orné d'un double avant-corps, à cause que me trouvant assujetti par les distributions du dedans, les Trumeaux devoient un peu larges. Par ce double ressaut j'ai trouvé moyen de les orner avantageusement; en effet l'Architecture qui compose ce Pavillon paroît ne laisser rien à desirer dans son ordonnance. Les colonnes groupées qui en forment le milieu au rez-de-chaussée, reçoivent avec beaucoup de grace les figures dont elles sont le soutien, & qui paroissent pyramider avec les deux autres qui sont au rez-de-chaussée de cet avant-corps: sa hauteur est terminée par des trophées qui achevent de donner de la dignité à ce morceau d'Architecture, que la simplicité des arriere-corps fait valoir, de même qu'elle donne encore du relief aux deux Pavillons qui forment les extrémités de ces élévations, & que j'ai tenus décorés à proportion de celui du milieu. Il ne se trouve qu'une croisée dans leur largeur, ce qui m'a contraint d'y mettre un ressaut qui fait faire un arriere-corps au dernier pilastre qui est à l'encoignure de ces Pavillons,

ayant préféré de grouper ceux dont le premier avant-corps est formé. J'ai décoré leurs angles d'un trophée au rez-de-chaussée & d'un buste au premier étage, ce qui fait une agréable variété avec les figures dont l'avant-corps du milieu de cette Façade est orné, & qui y conviennent mieux. Le profil que l'on voit à l'extrémité de la droite de cette Façade, est le retour du Pavillon qui termine celle du côté de l'entrée; & j'ai fait paroître en demie teinte, l'épaisseur du Pavillon du milieu de cet Edifice, lequel fait face du côté de l'entrée & du côté du Jardin, & qui s'éleve au-dessus de tout le Bâtiment; comme on le voit dans la Coupe dont nous allons donner la description.

De la Distribution & de la Décoration d'une des aîles qui donnent du côté du Jardin, avec la Coupe & Profil du Château.

On voit par cette Coupe la hauteur des planchers & la décoration des pièces qui occupent le milieu de ce Bâtiment, avec le développement de la charpente, qui forme le comble dont il est couvert, & qui par son peu d'exhaussement ne peut être apperçû d'en bas, n'ayant donné au faite de hauteur que le tiers de la largeur du comble. C'est la règle qu'on suit ordinairement, ne pouvant pas faire le faite moins haut, à cause que les neiges seroient sujettes à y séjourner. Malgré l'attention qu'on doit avoir de tenir les combles de cette roideur, il faut encore faire en sorte que les égoûts qui les séparent, soient d'une largeur proportionnée à la quantité des eaux qui peuvent s'y précipiter, & qu'ils ayent assez de pente pour pouvoir se décharger dans des conduits destinés à cet effet, & dont la plupart se pratiquent dans l'épaisseur des gros murs, pour éviter l'usage des gouttieres & des descentes de plomb qui

coupent les entablemens , les impostes & les autres ornemens d'une Façade. Ces conduits pour la chute des eaux se forment lors de la construction des murs : les uns les font de plomb , les autres de pierre dure ; où on les fait de potterie dont les joints sont bien mastiqués. J'estime que cette dernière façon est la meilleure , le plomb étant sujet à se pourrir lorsqu'il est enfermé , & étant difficile d'assortir de la pierre d'une même dureté ; ce qui cause une imperfection à laquelle on ne remédie pas aisément. Ces eaux vont se perdre dans des puisarts construits dans l'épaisseur des massifs , & l'on a soin d'empêcher que les immondices ne puissent tomber dans les conduits , en fermant leur embouchure avec des crapaudines de fer mailées, qui ne laissent de passage qu'à l'eau seulement. Aux Edifices de conséquence, on rassemble quelquefois les eaux dans des réservoirs pratiqués sur le Bâtiment & à différens endroits , suivant son étendue. Ils sont d'un grand secours dans les incendies , & l'on ne devrait jamais négliger d'en construire dans les maisons un peu considérables.*

On doit aussi donner aux égoûts qui regnent autour des murs de Façade , autant de largeur qu'il est possible , afin que les eaux s'écoulent aisément & ne puissent s'y arrêter. Il arrive souvent que faute de cette prévoyance , les balustrades qui couronnent l'Edifice , se ruinent en peu d'années , à cause de l'humidité que les eaux dormantes y produisent , & que les entablemens qui les portent se sentent aussi de cet inconvénient. La difficulté qui se trouve à faire des égoûts de la largeur convenable , provient souvent du peu d'épaisseur des murs sur lesquels il faut que les plate-formes portent ; mais en ce cas on peut y remédier par des chevestres posés d'équerre sur le plein du mur ,

* On en a ainsi pratiqué au Château de Versailles & de Petit-Bourg.

& qui seront assemblés par l'autre bout avec des piéces de bois soutenues par les murs de refend. Pour lors l'arbalestier & les chevrons pourront être portés sur les plate-formes que l'on posera sur les chevestres dans la quantité qui sera nécessaire pour former la largeur des égoûts. Cette sorte de construction ne doit cependant être mise en pratique que lorsque les combles sont légers & tels qu'on les fait dans les Bâtimens modernes. Quant aux anciens combles qui paroissent aussi lourds à la vûe qu'ils le sont par leur poids, tels que ceux qu'on a pratiqués ci-devant, il est bon que leur décharge soit sur le plein du mur de face, & alors je n'y voudrois point de balustrades au-devant, à cause que les égoûts devenant trop étroits, ils sont obligés de manger la moitié de leur hauteur, ce qui cause leur ruine. *

La décoration de la Façade qui suit la coupe, est l'aîle en retour du côté du Jardin. Le Pavillon qui la termine, est de la même décoration que celui qui se voit à la face laterale dont on a parlé ci-dessus, & il fait aussi avant-corps sur cette aîle qui est décorée d'une Architecture assortie aux arriere-corps de l'élevation du côté du Jardin; ces deux Façades pouvant être apperçûes d'un seul coup-d'œil. C'est à quoi on doit avoir attention dans l'Ordonnance des Façades, la symetrie étant après les proportions ce qu'il y a de plus recommandable dans l'Architecture.

Comme il ne m'a pas été possible d'exprimer dans ce dessein tout le détail de la décoration qui orne les piéces qu'on voit dans cette coupe, j'en donne un dessein plus en grand où l'on pourra aisément développer les formes générales qui deviennent obscures en celui-ci. J'y ai joint

* La réparation générale qu'on vient de faire à celles du Luxembourg nous fournit un exemple de cette mauvaise construction.

aussi un plan sur la même échelle.

*De la Décoration des Appartemens du milieu du corps
du Château.*

On jugera par cette Planche beaucoup mieux que par la précédente de la décoration du grand Salon , ainsi que de celle du Vestibule & de l'Anti-chambre qui est au-dessus ; un morceau aussi étendu qu'est ce grand Salon , demandoit sans doute à être circonstancié & mis dans une grandeur où l'on pût appercevoir toutes ses parties. Comme nous avons expliqué sa distribution & ses usages , en faisant la description des plans de ce Château , nous n'en parlerons plus ici ; je ferai seulement remarquer les proportions & la symétrie qui sont observées dans l'ordonnance de son Architecture.

Toute sa structure doit être de marbre ; & les ornemens dont il sera revêtu doivent être de bronze doré ou d'une matière qui l'imité.

Le premier entablement qui partage sa hauteur en deux parties , non compris la calote , est soutenu par des colonnes d'un ordre Ionique , dont la diversité s'ajuste avec l'Architecture qui décore ce Salon. Cet ordre devient svelte & d'une belle proportion ; il est élevé sur un socle de la hauteur du Dorique qui regne au rez-de-chaussée sur les Façades du Bâtiment.

La porte du rez-de-chaussée , qui se voit au milieu de ce Salon , est celle qui dans le corps du Château ouvre la principale enfilade : son chambranle en anse de panier , en ferme la baie avec succès , & m'a laissé la liberté de placer un tableau qui descend jusques sur le linteau de la porte de menuiserie qui est enfermée dans cette baie. Ce tableau ne doit être qu'un camayeu rehaussé d'or , parce que les

diverses

diverses couleurs du marbre qui revêtit ce Salon, disputeroient avec lui s'il étoit colorié. Un trophée de Chasse sert de clef à ce chambranle. Cet attribut sert aussi de sujet au tableau & à une partie des ornemens de ce rez-de-chaussée. Aux deux côtés de cette porte, sont des piédestaux qui portent des jeux d'enfans, & derrière eux est une table renfermée dans un cadre qui monte jusques sous la corniche.

Comme je n'ai négligé aucune des parties de ce Salon, qui malgré la grandeur de ce dessein ne pouvoient être bien distinctes, on en trouvera les principaux morceaux représentés en grand dans le second Volume, où le dessein de cette porte se trouvera, Planche 70.

Les angles circulaires de ce Salon sont décorés de deux arcades en plein ceintre, & dont le claveau se trouve à la même hauteur que celui de la porte du milieu. L'une de ces arcades renferme les embrasemens d'une des croisées qui donne sur la Terrasse du côté du Parc; & l'autre, une cheminée, comme on peut le remarquer dans les plans.* J'ai assujetti la décoration de cette cheminée à la forme de l'arcade qui la contient, & l'on peut juger plus parfaitement de sa proportion dans le second Volume** où on la trouvera en grand vûe de face avec les pilastres qui ornent les angles de la portion circulaire. Au-dessus des arcades sont des trophées de Marine qui y servent d'agraffes. Le tableau posé au-dessus de la glace de la cheminée, est aussi un sujet Maritime. L'entablement qui couronne toute cette Architecture est regulier & dans les proportions de l'ordre Ionique. Je n'ai mis aucun ornement aux moulures de sa corniche & de sa frise, afin de donner plus de relief aux étages qu'il sépare. Un riche Bal-

* Planche 2^e. & 8^e. ** 2^e. Partie, Planche 62.

con de fer décore cet entablement. J'ai préféré ce Balcon à une balustrade qui fût de la même matiere que la décoration du Salon , à cause que j'avois besoin de la faillie de l'entablement pour en faire un promenoir qui servît de dégagement aux appartemens du premier étage , ainsi qu'il a été dit. J'ai supprimé les colonnes au premier étage , pour donner dans les angles plus de largeur à ce promenoir, & j'y ai mis seulement des pilastres d'un ordre Corinthien qui tombent à plomb sur l'ordre de dessous, de même que toutes les portes , les croisées & les autres parties supérieures.

Les attributs qui regnent à ce premier étage , sont destinés pour la Musique ; & j'en ai formé un trophée servant de clef à la porte du milieu , dont l'ordonnance ressemble à celle qui est au-dessous , y ayant mis pareillement un tableau en camayeu. On en voit le dessein en grand dans le second Volume , à la suite de celle du rez-de-chauffée.

Quant aux arcades qui sont élevées perpendiculairement sur celles qui renferment les cheminées , j'y ai mis des rideaux , afin qu'elles puissent symétriser avec celles qui forment les embrasemens des fenêtres , sur lesquelles il est d'un nécessaire usage d'en mettre ; on peut leur substituer une perspective , ou toute autre imitation de la nature ; comme on l'a fait à plusieurs belles Maisons. Cependant comme le charme des couleurs artificielles ne peut absolument tromper les yeux , & que la peinture la plus ingénieuse n'en peut imposer que pour quelques momens , j'aimerois mieux me passer de la subtilité de cet art dans une grande piece , où rien ne doit paroître postiche , & m'y servir de rideau aux endroits que je voudrois tenir couverts. Sur toutes ces arcades & les chambranles des croisées du premier étage , sont mis en forme de clefs, des

trophées de Musique ; & ils y font d'autant mieux placés , que ce premier étage est consacré à cet Art : en effet , c'est sur le Promenoir qui s'y trouve , & dans le renfoncement des embrasemens des croisées & des portes , que l'on peut placer de la symphonie sur des gradins ; ce qui d'en bas offriroit aux yeux un fort beau spectacle. L'entablement qui couronne l'ordre Corinthien est orné de modillons ; & il est assujetti, comme on le voit , à la hauteur de l'ordre Ionique du dehors , l'élevation de la calote occupant celle de l'Attique qui donne sur les Façades , tant du côté des Jardins , que du côté de l'entrée.

Cette hauteur conservée à la calote , m'a fait profiter des jours que les croisées de l'étage Attique de dehors , donnent dans le dedans. Les formes de la décoration de cette partie sont assujetties à la baie de ces croisées ; & j'ai feint au-dessus de chaque porte du premier étage de ce Salon de pareilles croisées , qui quoiqu'elles ne donnent pas de jour , symétrisent avec les autres , y ayant mis des chassis comme à celles où il en faloit absolument. Peut-être que ces jours pratiqués dans cette calote paroîtront superflus ; mais si le Salon tire assez de lumière d'ailleurs , ces jours ne laissent pas d'être utiles au plafond qui le termine , & d'en faire mieux appercevoir la peinture dont il est décoré ; de plus les embrasemens de ces fenêtres rendent cette partie plus legere , & lui donnent de la variété. Afin que cette calote ne parût point écrasée en la regardant d'en bas , elle est tenue élevée sur un socle d'une hauteur proportionnée & qui peut même être appercû , ayant eu la précaution de donner une pente douce à la faille de l'entablement Corinthien qui le reçoit.

De la Décoration du Vestibule qui joint le Salon à l'Italienne.

Nous avons donné une idée de la décoration de ce Vestibule en parlant de sa distribution ; quoiqu'il soit décoré avec simplicité , on doit convenir que la symétrie & la proportion qui regnent dans toutes ses parties , donnent autant de satisfaction qu'on pourroit en recevoir d'un lieu traité avec plus de magnificence. L'ordre Dorique , auquel les autres membres d'Architecture sont assujettis , s'y trouve d'une belle proportion & noblement élevé sur un socle à double retraite : il est aussi couronné très-heureusement par la corniche qui termine la hauteur de cette pièce. Lorsque dans un lieu pareil on se sert d'un ordre d'Architecture , c'est là que l'on peut ajouter une corniche composée , étant à craindre qu'en se servant de la corniche qui appartient à l'ordre , elle ne devienne trop lourde pour un dedans. A moins cependant que la pièce où l'on veut l'employer , n'embrasse plusieurs étages , auquel cas l'ordre Dorique ne s'emploie guères.

Les arcades en anse de panier dans lesquelles les portes de Menuiserie sont enfermées , symétrisent avec les clavaux des autres arcades qui donnent dans cette pièce. Elles sont très-bien proportionnées & laissent assez de hauteur aux portes qui donnent entrée aux appartemens , quoi qu'elles ne passent pas les impostes de ces arcades. J'en ai orné le dessus de bas-reliefs , l'usage des tableaux ne convenant point dans les Vestibules, dont le revêtement doit être de pierre de Liais , ou du moins de pierre dure bien appareillée. Sur les archivoltes sont placées des têtes que divers attributs accompagnent , & j'ai affecté de ne pas orner la corniche , n'y ayant mis que des consoles qui couronnent les pilastres. Entre ceux qui se

trouvent au milieu de ce Vestibule, j'ai placé sur un piédestal une figure en pied qui représente la Valeur. Derrière cette figure & entre ces pilastres, j'ai formé une table au haut de laquelle est posé un petit trophée, afin de rendre cet espace moins nud. Cette figure est d'autant mieux placée qu'elle est apperçûe du premier pallier de l'Escalier qui communique au Vestibule.

De la Décoration de la premiere Anti-chambre du premier étage joignant le Salon à l'Italienne.

La décoration de cette Anti-chambre qui sert d'entrée aux appartemens, & qui communique au grand Salon par la faillie de la corniche du premier ordre, est tenue dans une grande simplicité: j'ai même affecté de ne point mettre de glace sur la cheminée, parce que cette piece est destinée aux Domestiques. Pour suplérer à son peu d'ornement, j'ai eu soin d'y observer de la symetrie en y supposant une porte; de maniere que la cheminée se trouve placée au milieu, entre la fausse porte & la véritable. Cependant comme le grand Salon est richement décoré, & que cette piece le précède, j'ai crû devoir lui donner un air de sagesse qui ne parût pas trop négligé, devant toujours lorsqu'on décore une piece, être attentif à sa destination, & la comparer avec celle qui la précède & celle qu'elle annonce, afin qu'on puisse aisément juger des motifs de sa décoration & y trouver de la convenance. Au lieu de glace, j'ai mis sur la cheminée un grand tableau, & je l'ai élevé au-dessus d'un Attique, afin que la main des Domestiques n'y pût atteindre. Les dessus des portes y sont ornés aussi de tableaux; & c'est dans leurs sujets que l'on doit exprimer les inclinations ou les emplois du Maître. On trouvera le dessein de la cheminée plus

en grand dans le second Volume Planche 59. Quoique sa forme soit très-simple, sa nouveauté m'a engagé à en donner un exemple. La corniche qui couronne les lambris de cette piece, est d'un profil assez riche; & pour corriger la hauteur du plancher, j'ai fait cette corniche à double gorge, dans la premiere desquelles j'ai distribué des cartels qui en ornent le milieu & les angles.

De l'étage Attique.

La piece qui est au-dessus de cette Anti-chambre, occupe la hauteur de l'Attique qui décore le Pavillon du milieu du côté de l'entrée, comme il est facile de le remarquer par les Profils des murs de face, qui sont exprimés dans ce dessein, pour donner une idée du rapport que les décorations des dehors ont avec les distributions des dedans. Cette piece Attique à son issue par l'Escalier marqué O dans le Plan du premier étage, Planche 3^e. Au-dessus de cette chambre, ainsi que sur la calote du Salon, regne la charpente qui couvre cette partie supérieure du Bâtiment. Je n'ai pû l'exprimer ici, étant borné par la hauteur de ce volume, on aura recours à la Coupe générale où je l'ai marquée avec la précision que m'a permise la grandeur du dessein.

Partie des Distributions, tant du Rez-de-chauffée que du premier étage du grand Salon à l'Italienne, & des pieces situées au milieu du Château.

Dans le Plan du rez-de-chauffée marqué A, on voit le developement des formes, qui étant prises dans la largeur du Bâtiment, composent la décoration du grand Salon. Le Plan du premier étage marqué B est placé au-dessous, & a été fait dans la même intention. Dans celui qui

est désigné par A , paroît la distribution des colonnes qui portent l'entablement dont la saillie sert à former le Promenoir du premier étage dont nous avons si souvent parlé , il est ici représenté dans une grandeur fort sensible & très-propre à faire connoître son utilité & tous les avantages que nous lui avons attribués. Comme les lumières du Lecteur pourront suppléer à un discours plus étendu & qui deviendroit ennuyeux , je me réserve à parler plus particulièrement des décorations intérieures de cet Edifice dans le second Volume que j'ai consacré à cette matière , & je vais présentement passer aux distributions & décorations des appartemens des Bains , de l'Orangerie , des Cuisines & des Offices , qui étant apperçûs du Château , méritent de recevoir extérieurement quelque décoration.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la Distribution & de la Décoration des Bâtimens placés en aîles aux deux côtés de la Cour du Château.

De la Distribution de l'appartement des Bains & de la Serre de l'Orangerie.

LE peu d'étendue du terrain qui m'a été prescrit pour la distribution du Château , ne m'ayant pas permis de pratiquer des chambres pour les Bains de plein-pied aux appartemens , je les ai distribués dans l'aîle du Bâtimement de l'Orangerie marqué C , & placé à droite dans la Cour du Château , * & j'y ai pris autant de pièces qu'il étoit nécessaire pour en former un appartement de Bains complet. Comme leur usage demande de la soli-

* Voyez le Plan général , première Partie Planche première.

tude , il est assez à propos qu'ils soient détachés du corps du Château , sur tout quand on a besoin du plein-pied qu'ils auroient occupé , & qu'on peut les placer ailleurs avec avantage. Ceux-ci sont dans une exposition très-heureuse ; ils donnent d'un côté sur la grande Cour , & de l'autre ils ont communication avec le Jardin de l'Orangerie. J'ai placé la Salle des Bains & la chambre à coucher plutôt du côté de la Cour que de celui du Jardin de l'Orangerie , afin d'éviter le Soleil du midi. La destination de cet appartement demande de la fraîcheur , & c'est pour quoi on les place le plus souvent dans le bas étage d'un Bâtiment , à l'abri de quelque bois & près de quelque fontaine ; afin qu'en sortant de ces sortes de lieux , on puisse respirer un air frais à l'ombre de quelque agréable verdure.

La principale entrée de ces appartemens est placée du côté de l'Orangerie , & introduit d'abord dans une piece de forme circulaire qui sert d'anti-chambre à la Salle des Bains. J'ai pratiqué dans l'un de ses angles un petit Escalier A pour monter sur la couverture. La décoration de cette Anti-chambre doit être simple & elle peut être revêtue , aussi bien que pavée , de pierre de Liais. Quatre arcades , dont trois sont feintes pour symétriser avec la porte d'entrée , décorent cette piece : dans l'une de ces trois est placée la cheminée ; vis-à-vis on a mis quelques panneaux qui imitent sa forme , & dans celle qui est en face de l'entrée est pratiquée la porte de Menuiserie qui ouvre la Salle des Bains. Les trumeaux de ces arcades sont décorés de panneaux divisés en deux parties dans leur hauteur , avec une frise au milieu : le panneau d'en bas de l'un des trumeaux sert de porte pour entrer dans l'étuve ; celui de l'autre sert à passer à l'Escalier A , & les deux autres du côté de la Salle sont dormans , à moins qu'on ne veuille y

pratiquer

pratiquer des armoires qui seroient prises dans l'épaisseur du mur.

La Salle des Bains est d'une grandeur suffisante pour contenir deux baignoires : * Il s'en voit peu où il n'y en ait qu'une ; soit afin que deux personnes puissent s'y tenir compagnie & s'amuser reciproquement dans leur solitude ; soit que la distribution de ces sortes de pieces en recoive plus de symetrie , ou qu'on ait dessein de destiner l'une des baignoires aux eaux tièdes , & l'autre aux eaux tempérées , suivant les saisons.

La Salle des Bains de l'appartement que je décris , étant d'une grandeur raisonnable , peut être revêtuë de pierre de Liais , ou pour plus de magnificence , de marbre. ** On peut aussi la décorer d'une Menuiserie peinte en blanc , & dont les ornemens soient dorés aussi bien que les moulures ; l'usage des peintures Arabesques , où entrent des figures d'animaux , des fleurs , &c. n'est bon que lorsque les pieces sont d'une médiocre grandeur , dans les lieux vastes ces sortes de peintures s'appercevant avec peine.

Aux deux côtés de la porte qui conduit de cette Salle à l'Anti-chambre , sont placées les baignoires dans des enfoncemens qui en prennent la forme & sont proportionnés à leur profondeur. Ces enfoncemens circulaires montent jusques sous la corniche , & se terminent en cul de four , afin de recevoir l'imperiale des Pavillons qui couvrent les baignoires. On donne diverses formes à ces Pavillons , & on les fait de différentes étoffes. On peut se servir de toile de Cotton à cause de leur blancheur. On les orne de franges & de broderies , & quelquefois de cré-

* Celle du Château de S. Cloud est dans ce genre.

** L'on voit la décoration d'une de cette structure dans la deuxième partie du second Volume , Planche 86.

pires d'or; ce qui produit un bel effet quand les lambris sont peints en blanc & qu'ils sont enrichis de dorures. Quand ces pièces sont de moindre conséquence, on les revêtit quelquefois de lambris à petits panneaux ravalés, qui renferment du parquet, pour y attacher des carreaux de fayance. Les baignoires se font de cuivre, & on les peint au-dehors d'une couleur qui assortisse à celle qui domine le plus dans la Salle; & en dedans l'on les étame & on étend un drap dedans lorsque l'on en fait usage, pour plus de propreté.

Cette pièce est éclairée par deux portes croisées, dont l'une est dormante, & l'autre sert à passer sur la Terrasse qui donne dans la grande cour du Château. La cheminée est placée vis-à-vis la porte qui va rendre dans la Chambre des Bains, & elle sert à terminer avantageusement l'enfilade formée par les portes qui s'alignent & percent jusqu'à l'Orangerie. Le pavé de cette Salle doit être de Marbre en compartimens; & le parquet en doit être supprimé, à cause de l'eau qui tomberoit fréquemment dessus: il convient davantage à la Chambre des Bains & est propre à la rendre plus saine.

Cette Chambre des Bains est d'une forme presque quarrée, & deux lits s'y trouvent assez bien placés: elle est éclairée & décorée avec symétrie: les deux portes qui se trouvent dans l'enfilade, sont de même largeur & hauteur, quoique l'une d'elles donne entrée dans une petite pièce. Entre les deux lits & vis-à-vis le trumeau des croisées opposées, est une porte qui sert à entrer dans une pièce que l'on nomme Chauffoir, parce que c'est là que l'on fait secher les linges nécessaires pour le service de la chambre des Bains. De cette petite pièce on passe à gauche dans une de même grandeur, que l'on appelle Etuve

à cause qu'il y a un fourneau B, qui sert à donner à l'eau le degré de chaleur convenable, laquelle eau est ensuite distribuée dans les baignoires suivant le besoin. On passe à droite dans une petite chambre en niche, & faite pour la commodité de ceux qui voudroient prendre le Bain par indisposition & indépendamment des saisons. Le lit de cette chambre est dans une Alcove, & il est situé vis-à-vis les croisées qui sont exposées au Midi. Aux deux côtés de l'Alcove sont pratiqués deux petits retranchemens, dont l'un communique à la chambre des Bains, & l'autre sert à tenir une chaise percée, pour éviter de passer aux lieux à soupape consacrés à l'appartement des Bains. Ces lieux à soupape ont une issue dans la serre de l'Orangerie, qui en Eté sert de galerie à cet appartement, & en Hyver de promenade ornée des Orangers pour qui cette serre est construite.

De la Serre de l'Orangerie.

Cette piece a vingt-deux toises de long sur environ six de large; elle est exposée au Midi, c'est l'exposition qu'on doit rechercher lorsqu'il est possible, sinon lui substituer celle du Levant. L'exposition du Midi est préférée à celle du Levant, parce qu'elle reçoit le Soleil depuis neuf à dix heures du matin jusques à son coucher, & qu'ainsi il peut rechauffer d'avantage une serre par la durée de sa chaleur, & en corriger mieux l'humidité qui s'y pourroit introduire. C'est dans cette même vûe que je conseille de tenir les fenêtres dans la grandeur la plus étendue qu'il se pourra, afin qu'en les ouvrant lorsque le Soleil luit, tous les arbres que la serre renferme, puissent être favorisés de ses rayons. En recommandant la grandeur de ces croisées, il est bon d'observer qu'elles soient si bien munies de ferme-

tures nécessaires, que le froid ne puisse s'insinuer par aucune ouverture, ni pénétrer du dehors au dedans. Pour y réussir, outre les chassis de verre qu'on met ordinairement aux croisées à fleur du mur de face, il est bon de poser en dedans un autre chassis, auquel on aura soin de coler du papier des deux côtés de son épaisseur. Par ce moyen la chaleur tempérée qui sera restée de la belle saison, ne pourra pas se dissiper, & demeurera dans un même degré. Cette précaution favorable du côté du Midi, deviendrait cependant inutile, si du côté du Nord on ne prenoit pas un soin extrême de fermer, même de supprimer tous les jours. Pour plus d'exactitude, il faut encore tenir les murs qui sont à cette froide exposition, d'une bonne épaisseur & d'une construction solide, ainsi que le plafond, au-dessus duquel on ne doit laisser aucun jour : c'est pour cela que les plafonds des Orangeries un peu considérables sont voués, comme on le voit à celle de Versailles. Il faut aussi que le sol y soit élevé de quelques marches au-dessus du rez-de-chaussée, afin de les préserver de l'humidité, beaucoup plus à craindre pour les arbres que le froid ; c'est pourquoi si on pouvoit les placer sur quelque éminence, ou pratiquer des caves au-dessous, elles en seroient beaucoup plus saines, & conserveroient un même degré de chaleur bien mieux que celles qui sont placées dans des lieux bas, quoique exposées au Midi.

On peut sentir la différence qui se trouve entre les serres par la comparaison de celle du Château de Saint Cloud avec celle du Château de Versailles. Les Orangers de la première sont trouvés par les Amateurs infiniment plus beaux, que ne le sont ceux de la seconde, malgré l'attention continuelle qu'on leur donne ; parce que les murs de Terrasse dont celle-ci est formée par un côté, y produisent

une humidité que le secours de la chaleur artificielle peut à peine détruire. D'ailleurs cette chaleur ne sçauroit que préjudicier à ces arbres, ne pouvant être toujours d'un pareil degré ni d'une même étendue. Si on la tient modérée, les arbres voisins feront les seuls à en profiter, & ceux qui seront éloignés ne pourront s'en ressentir. Si au contraire vous lui donnez trop de force, vous risquez d'endommager les arbres qui sont proche. Ainsi à mon avis, le meilleur parti c'est de tenir les portes & les croisées bien jointes & bien closes, sans cependant empêcher qu'elles ne puissent s'ouvrir; lorsque le Soleil paroîtra devoir être d'un peu de durée, c'est d'avoir soin, comme je viens de le dire, que les murs soient d'une bonne construction, ainsi que le plafond, soit qu'il soit vouté, soit qu'il soit ourdé de plâtre orné de corniches; & de ne pas non plus négliger le sol, qui pour plus de propreté peut être battu de salpêtre, ou construit de planches de chêne posées sur des lambourdes; enfin on ne doit rien négliger pour tenir les ferres dans une chaleur temperée pendant le séjour qu'y doivent faire les Orangers, qui se continue ordinairement depuis la mi-October jusqu'à la mi-May; après lequel tems on les expose dans les Jardins qui leur sont destinés & dont on a dit quelque chose en décrivant les distributions du Parc, page 14.

De l'élevation de l'Orangerie.

La décoration de sa façade contient la longueur de l'aîle qui comprend & la ferre & l'appartement des Bains, comme on le voit dans son plan qui est au bas & dont on vient de parler. Son ordonnance est tenue d'une Architecture simple, devant avoir en dehors un air de solidité, par rapport à l'usage des dedans. Le Pavillon du milieu est percé

de trois arcades formées sur un premier avant-corps couronné d'un fronton , au-dessus duquel s'éleve un amortissement qui porte un jeu d'enfans en relief. Ce couronnement deviendroit hazardé sur un Bâtiment qui auroit plus d'élevation ; & cet amortissement isolé ne fait bien que lorsqu'il est posé sur un Bâtiment d'un étage. Il se lie avec des groupes d'enfans posés sur les avant-corps de ce Pavillon , qui achevent de pyramider ce couronnement. Au bas des arriere-corps sont posées des figures sur des dez en forme de piédestaux. Je n'ai tenu que l'arcade du milieu ouverte , & j'ai fermé les deux autres, où j'ai mis des croisées. On doit observer que les portes des Orangeries soient d'une grandeur proportionnée à celle des Orangers , parce qu'elles doivent leur servir d'entrée & de sortie : il faut aussi quand les ferres sont élevées de quelques marches au-dessus du rez-de-chauffée du Jardin , pratiquer sur les degrés des talus dont la largeur soit égale à celle des portes , & qui soient inclinés suivant la pente que donnera la largeur de ces degrés , ainsi qu'on le voit marqué dans cette elevation & dans son plan. Ces talus servent pour le transport des Orangers , quand leur pesanteur ne permet pas de les porter sur des civières , & qu'on est obligé de se servir de chariots fort bas que l'on fait rouler par le moyen des leviers ; ce qui ne pourroit se pratiquer sur des marches.

Les talus sont encore nécessaires à tous les grands perrons , d'où l'on descend sur des Terrasses afin de donner de la facilité aux ouvriers qui conduisent des brouettes , ou tombereaux à main pour nettoyer les Jardins.

Les arriere-corps de la Façade dont nous parlons , sont très-simples ; afin qu'ils paroissent inférieurs à l'Architecture qui orne les avant-corps de cette elevation. Les deux Pavillons des extrémités sont ornés chacun d'une arcade

qu'accompagnent deux pilastres qui sont l'un & l'autre décorés d'une table & d'un buste posé sur une console.

La hauteur de ce Bâtiment est terminée par un entablement architravé & couronné d'une espece de balustrade qui fait ressaut selon les avant-corps. Je n'y ai point formé de balustres; ils seroient devenus trop écrasés à cause du peu de hauteur de l'appui qui n'auroit plus eu de proportion avec l'Architecture de dessous, si je lui eusse donné plus d'élevation. Au défaut de balustre, on peut mettre des postes, sorte d'ornemens qui se pratiquent dans les tables dont on embellit les appuis qui terminent une Façade, quand on veut cacher les égoûts des combles.

Cet entablement regne tout autour de l'aîle, & sert aussi à couronner l'Architecture du côté opposé à cette Façade & qui donne dans la grande Cour du Château. Cette aîle fait symetrie avec celle qui est placée de l'autre côté & où sont distribuées les Cuisines & les autres pieces dont nous allons parler.

De la distribution de l'aîle des Cuisines.

Cette aîle a la même longueur que celle où l'Orangerie est placée, & qui est vis-à-vis. Je n'ai mis des portes qu'aux extrémités de sa Façade, afin de laisser moins de liberté aux gens de Cuisine du côté de la Terrasse sur laquelle elle est assise, & qui approche de la vûe du Château. J'ai mieux aimé leur ménager plus d'issues du côté de la Cour qui leur est destinée.

La porte du Pavillon marqué A, sert d'entrée au logement du Concierge; celle du Pavillon marqué B, ouvre le Vestibule, qui devient commun à l'aîle des Offices, laquelle retourne d'équerre à celle des Cuisines. Un escalier à double rampe est pratiqué dans ce Vestibule, il des-

descend aux Caves qui sont pratiquées sous les Offices, & il conduit au souterrain du Château par un passage pratiqué sous la Terrasse. Ce passage est éclairé par des jours pris dans les murs d'appui dont la Terrasse est revêtue, & il mène au grand Escalier du Château, afin de pouvoir porter au rez-de-chaussée dans la pièce H, les mets qui viendront de la Cuisine, * quand la saison ne permettra pas qu'on les porte à découvert. Cet Escalier est double afin qu'on puisse monter, sans nuire à ceux qui descendent & qui sont chargés. Le pallier qui sépare les deux rampes, sert de passage à l'aile des Offices, dont nous ne donnons ici qu'un arrachement, la grandeur de l'échelle n'ayant pas permis d'y représenter toutes les pièces dont un Office est composé. J'ai préféré de donner les distributions des Cuisines, à cause que leur élévation est décorée du côté de la grande Cour, & que je l'ai mise au-dessus du plan que j'en donne; & je me suis borné à parler en général des pièces dont un Office peut être composé.

Ce Pallier conduit d'abord dans une Salle à manger destinée pour les Officiers de bouche, qui sert de passage pour aller dans l'Office où l'on prépare les desserts. Dans cette dernière pièce doivent être pratiquées des armoires à hauteur d'appui, tout autour des murs, lesquelles servent à renfermer l'Argenterie, le Linge, &c. Au-dessus sont des tablettes où se peuvent placer la Fayance, les Cristaux & les autres ustanciles qui doivent se trouver sous la main.

Derrière cette pièce en doit être une autre, où soient construits un Four, des Fourneaux, & une Etuve pour la commodité & le travail de l'Officier & de ses Aides. Près de ces deux pièces, se doit trouver la Fruiterie qui étant sous la direction de l'Officier, ne doit pas être éloignée de

* Ainsi qu'il a été dit Chapitre second, page 38.

lui. Il faut faire enforte qu'elle soit à l'abri de la chaleur, & en même tems exempte d'humidité.

C'est aussi dans cette même aile de Bâtiment, qu'on place les Sommeleries, les Cantines & les Magasins dont le Maître d'Hôtel est chargé. Par cette raison on doit lui ménager aussi bien qu'à l'Officier, un appartement qui leur soit contigu; où du moins lorsqu'il est impossible de faire autrement, on doit les loger dans les entresols pratiqués au-dessus, afin qu'ils soient à portée de veiller à la sûreté de leurs provisions & de leurs ustanciles.

A la gauche du Vestibule, on entre dans la Salle du Commun, où mange la Livrée. Il n'y faut aucuns ornemens, & elle n'a besoin que d'une grande table dans son milieu, & de bancs suffisans. Derriere cette piece est pratiquée une décharge qui sert de passage pour aller dans la basse-cour. Derriere cette même décharge, & à côté de la Salle à manger des Officiers, se trouve un escalier qui descend aux Caves & par lequel on monte le bois, pour le conduire à la Cuisine par le lavoir. A côté de la décharge, est un autre petit escalier qui monte à des entresols qu'on a mis sur les petites pieces qui donnent du côté de la basse-cour, & qui conduit au comble.

De la Salle du Commun, on passe à une grande piece qui se nomme Aide-de-Cuisine, parce que c'est là que les ouvrages les plus embarassans se préparent, pour être ensuite portés à la Cuisine & y causer moins de confusion. On y a construit une grande cheminée qui sert en cas d'un repas extraordinaire. J'y ai placé aussi quelques fourneaux dans les embrasemens des deux croisées qui éclairent cette piece, & j'ai pratiqué des portes aux côtés de la cheminée, dont l'une s'ouvre dans une piece destinée à ferrer les viandes de boucherie, & l'autre dans un lavoir qui communi-

que avec la Cuisine. Ce lavoir est ainsi appelé, parce qu'on y porte la vaisselle au sortir de la table pour y être lavée & de là rendue à sa destination. Pour cet effet on y pose une pierre à évier qui conduit les eaux dans la basse-cour, & à côté on place une auge sous des robinets qui versent l'eau qui a été amenée dans ce lieu par des canaux de plomb. Au défaut de ces conduits on doit pratiquer un puits à la proximité des lavoirs, lequel puisse fournir abondamment de l'eau claire pour en remplir les auges. Dans les Cuisines un peu considérables, il n'est pas possible de se passer du secours prochain des eaux, dont la source ne doit point tarir, tant pour le service ordinaire, que pour arrêter les accidens qui peuvent survenir par le feu: en ce dernier cas on se sert de machines Hydrauliques* qu'il est aisé de construire, & qui élèvent l'eau jusqu'à des réservoirs d'où elle est conduite par tout où elle est nécessaire. Ce lavoir a sa sortie dans la basse-cour, & il doit servir à l'évacuation des eaux sales & des autres ordures qui proviennent de la Cuisine. On doit toujours avoir l'attention de ne jamais tourner les égoûts du côté des passages fréquentés par les Maîtres, & ils doivent être pratiqués du côté des basse-cours, aussi bien que leurs dégagemens. La Boucherie n'a point de porte qui donne dans la basse-cour; mais seulement une sur le pallier du petit escalier; & pour qu'elle fût moins exposée au hâle en Eté & à l'humidité en hyver, je n'y ai mis qu'une croisée de médiocre grandeur, & qui doit être armée de barres & de fil de fer, pour la garantir des animaux.

Au milieu de cette aîle, est placée la Cuisine: elle est très-spacieuse, & sa grandeur m'a engagé à lui donner plus

* Voyez le Livre de l'Architecture Hydraulique par M. Belidor, qui contient plusieurs machines propres à cet usage.

d'élevation qu'aux autres pieces ; ce qui m'a donné aussi occasion de former l'avant-corps du milieu que l'on voit dans la Façade au dessus du plan. Cette Cuisine est voutée en voute d'arrête, & l'attention de vouter en pierre une Cuisine de cette conséquence est nécessaire à cause du feu continuel qui s'y doit faire, les planchers des autres pieces qui sont à côté d'elle & qui sont plus bornées, sont construits de bois de charpente, recouverts de maçonnerie, afin qu'on puisse avec facilité les nettoyer & en ôter la fuye qu'y produit la fumée. La hauteur de cette Cuisine m'en a fait tenir les croisées fort élevées, elle est éclairée tant du côté de la basse-cour que de l'autre côté. Les fourneaux sont placés au bas des croisées qui sont opposées à celles qui donnent sur la grande cour, afin que du côté de ces dernières, dans les embrasemens desquelles ne sont mis que quelques potagers, le passage de l'enfilade des portes fût plus libre. J'ai placé une cheminée dans chacun des flancs de cette piece ; l'une sert aux marmites ; l'autre est pour les rots de boucherie. Vis-à-vis la porte du lavoir est une autre porte qui donne entrée dans un garde-manger, lieu destiné à servir les viandes froides qui sortent de dessus la table & qui peuvent y être réservées : cet endroit est encore propre à renfermer les provisions dont on a besoin journellement.

Derriere ce garde-manger, est placée la Rotisserie, qui porte ce nom, parce que c'est là qu'on fait rotir la volaille, & que le plus souvent on y pique les viandes ; quoique j'aye cependant pratiqué un lieu exprès pour ce dernier ouvrage, dans le dessein qu'il y soit exécuté plus commodément, & qu'on n'y soit pas exposé au soleil du Midi qui regne sur les pieces qui y sont distribuées du côté de la grande cour. Pour préserver de son ardeur la petite piece dont je parle, aussi bien que le garde manger, la bouche-

rie & les autres de cette espece , j'ai eu le soin de les placer du côté de la basse-cour.

Après la Rotisserie , se trouve une piece disposée pour la Pâtisserie. Moyennant cet ordre , chaque différent travail a sa place particuliere & se fait sans confusion.

Entre le garde-manger & la piece destinée à piquer la viande , est un petit escalier qui conduit aux entresols placés de ce même côté , & qui sont destinés pour les Aides de Cuisine.

A l'extrémité de cette aîle , dans le Pavillon A , est le logement du concierge. Il est d'autant mieux placé , qu'il est essentiel que d'un seul coup-d'œil il puisse voir ce qui se passe dans le Château.

De la Décoration de la Façade de l'Aîle des Cuisines , donnant du côté de la grande Cour.

Cette élévation est au-dessus de son plan : elle contient la même longueur que celle de l'Orangerie qui lui est opposée , comme on le peut voir dans le plan général , Planché premiere. J'ai déjà dit les raisons qui m'ont obligé de mettre peu de portes à cette élévation , en décrivant l'usage des pieces qui composent les distributions du dedans de cette aîle : je remarquerai seulement ici que j'ai été dans l'obligation de tenir cette face un peu décorée , ainsi que le derriere de l'Orangerie qui lui fait symetrie , afin de faire honneur à la vûe du Château , sans cependant que les deux aîles pussent entrer en comparaison avec la noblesse & la grandeur de son Architecture. C'est à quoi je crois avoir réussi en les tenant peu élevées. Ces aîles sont édifiées sur les Terrasses qui ornent la grande cour , & qui vont se terminer au pied du Château ; ce qui sert à mettre leur rez-de-chaussée de niveau avec le sien , ainsi qu'il a

été dit dans la description du Plan général. La nécessité où j'ai été d'élever l'avant-corps du milieu, à cause de l'exhaussement de la Cuisine, donne un air de noblesse à cette partie. L'on doit mettre à profit ces superiorités dans une élévation de ce genre, pour placer les armes du Maître, soit dans un fronton, soit à un amortissement dont il feroit partie, tel que celui qui orne cet avant-corps. J'ai tenu l'entablement des arriere-corps moins élevé que celui du Pavillon sur lequel les armes sont posées, pour m'assujettir à la hauteur de celui du Bâtiment de l'Orangerie qui lui fait face, & qui étant isolé doit être couronné tout autour du même entablement. Cette désunion d'entablement n'étant supportable que lorsqu'elle est autorisée par l'élévation d'un principal avant-corps, autrement la multiplicité deviendroit un vice dont il faut se garder d'user. J'ai donné un double avant-corps aux Pavillons des extrémités de cette Façade, afin d'occuper leur largeur avec quelque grace, & d'éviter d'y mettre plus d'une croisée, ce qui auroit produit un trumeau dans le milieu. Les arriere-corps sont très-simples, & sont couronnés d'un appui enrichi de postes.

Ces derniers Bâtimens sont d'une grandeur assez apparente pour se passer d'une plus ample explication; passons à un petit Bâtiment nommé Trianon, marqué S * T * dans le Plan général, & dont j'ai promis la description.

CHAPITRE CINQUIEME.

De la Distribution & de la Décoration du Bâtiment nommé Trianon , placé à la tête du Canal R_x dans le Plan général.

De la Distribution des Appartemens du Trianon.

J'AI donné une description suffisante des Jardins de ce Trianon dans le premier Chapitre de ce Volume , page 20 , en parlant des distributions du Parc ; c'est pourquoi afin d'éviter la répétition , je ne parlerai que de celle du Bâtiment , que j'ai élevé sur le sommet du fer-à-cheval qui se trouve à l'a tête de la Salle verte marquée R_x dans le Plan général.

Comme ce Bâtiment n'est fait que pour recevoir peu de monde à la fois , toutes les pieces qu'il contient sont d'une grandeur mediocre , à la reserve du Salon que j'ai tenu assez grand , en cas d'assemblée.

Le Vestibule qui donne entrée à toutes les pieces , est d'une forme gracieuse ; les quatre angles en sont à pans , & l'on y a pratiqué des niches pour y placer des figures. On a mis de symetrie des portes aux quatre côtés de cette piece : l'une sert d'entrée au Bâtiment , & celle qui est vis-à-vis mene au Salon.

La grandeur de ce Salon me l'a fait tenir dans une hauteur proportionnée ; rien n'étant plus contre la bien-séance , que de voir une grande piece écrasée , & qui semble n'avoir été ainsi faite , qu'après coup. La décoration de cette piece * est toute de menuiserie peinte en blanc , sans au-

* On en voit l'ordonnance en petit dans la Plan. 13 , ainsi que celle du Vestibule.

cune dorure, à cause qu'elle est située de maniere à servir de passage aux pieces qui sont distribuées à ses côtés. Cependant les Domestiques ayant le Vestibule pour se retirer, & le Salon pouvant alors être habité par les Maîtres, je l'ai tenu en cette considération orné de tableaux, de sculptures & de glaces. Dans les tems froids on peut y tenir du feu pour chauffer ceux qui s'y rendroient après leurs différens amusemens; ayant consacré les appartemens de la droite & de la gauche pour le délassement des Maîtres qui occupent le Château, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

A la droite de ce Salon est une Sale destinée pour le jeu, vis-à-vis les croisées qui l'éclairent est formé une niche pour y placer un Sopha, & aux deux angles sont deux pans coupés où l'on peut pratiquer des armoires propres à ferrer les Damiers, les Triètracs, les bourses de Jettons, &c. Vis-à-vis la cheminée est placé de symetrie un Trumeau, qui, comme le revêtissement de cette piece, est de menuiserie, sur laquelle est passé un vernis & dont les ornemens sont dorés.

Tous ces petits appartemens étant destinés au délassement de l'esprit, on ne doit rien négliger pour en rendre la décoration enjouée & galante. C'est là que le génie peut prendre l'essor & s'abandonner à la vivacité de ses caprices, au lieu que dans les appartemens de parade, il doit se référer dans les regles les plus exactes de la bienséance & du bon goût, & ne pas tomber dans les libertés demesurées de notre sculpture d'aujourd'hui, qui doivent en être bannies avec d'autant plus de raison que les vrais Architectes les tolerent à peine dans des lieux tels que ceux dont l'on fait actuellement la description.

Cette Sale à jouer donne entrée dans une autre piece où l'on passe pour prendre le café. Les plantes & les figures

Indiennes & Chinoises ont ici toute la licence de faire partie de la décoration : elles y conviennent naturellement, & c'est dans cet endroit seul que selon moi elles devroient être admises.

On entre ensuite dans un Cabinet en niche, dont la forme est ovale, & qui reçoit son jour par une porte croisée qui donne dans un petit bosquet, lequel sert de promenade particulière à ce Cabinet. En face de cette porte est placée la cheminée dans une arcade qui symétrise avec elle, & qui figure avec l'arcade dans laquelle le lit en niche est contenu, & vis-à-vis de laquelle on en a feint une autre de même forme, ou la porte qui donne entrée dans ce Cabinet est pratiquée. Dans l'embrasement de celle-ci, est placé un escalier H, pour monter aux entresols qui sont sur le Cabinet & sur une petite pièce qui est derrière, & qui sont destinés pour coucher des Domestiques.

Du Cabinet au café, on entre dans une Galerie qui termine le côté droit de ce Bâtiment. Cette Galerie est décorée avec symétrie, & les trumeaux de chaque croisée sont enrichis de glaces ornées de consoles sur lesquelles sont posées diverses curiosités, comme bronzes, cristaux, porcelaines, &c.

De cette pièce vous sortés dans le Jardin pour y profiter de la solitude & de la fraîcheur qu'offre une allée qui est à côté d'elle & qu'on nomme allée du Gladiateur, parce qu'elle est terminée par une niche où l'on a placé une figure qui porte ce nom.

A la gauche du Salon, est une Salle de Billard d'une forme convenable à son usage. Les ornemens, les glaces & les tableaux font rarement partie de la décoration de ces sortes de pièces, à cause des accidens ordinaires dans

ce jeu & l'on les revêtit seulement de Menuiserie distribuée à grands panneaux.

Cette Salle de Billard conduit à un cabinet qui précède une chambre en niche, il peut être orné de tapisséries posées sur un lambris d'appui. Quant à la chambre en niche, elle doit être revêtue de menuiserie dans toute sa hauteur. Cette précaution la préservera de l'humidité qu'elle pourroit avoir, étant au rez-de-chaussée, & qui s'empare toujours des appartemens qui ne sont pas continuellement fréquentés; sa décoration est parfaitement symétrisée. Pour y joindre la commodité à l'agrément, j'ai pratiqué près d'elle une petite garde-robe qui tire son jour & qui a son dégagement par une petite Cour. Chaque côté de la niche qui renferme le lit, a une porte: l'une sert de passage pour aller à la garde-robe, & l'autre ouvre un petit retranchement pour serrer le linge & fermer sous la clef ce que le Maître voudra se conserver.

La petite cour communique aux Cuisines de ce Bâtiment. J'ai crû devoir y en ménager & leur donner autant de commodités que le terrain me le permettoit, dans l'idée que si le plaisir convioit à y venir faire un repas, on pût trouver un lieu propre à le préparer, sans qu'on fût obligé de recourir aux Cuisines du Château, qui seroient trop éloignées. De plus cette commodité seroit d'un grand secours pour une personne qui étant indisposée, voudroit se retirer du Château, & qui auroit besoin de l'agrément & de la tranquillité que peuvent procurer l'exposition & les Jardins de cette aimable retraite. Enfin ce Bâtiment peut encore servir, lorsqu'il survient une abondante & nombreuse compagnie, & l'on y peut loger les amis familiers de la maison. Pour lors on changeroit la destination de ses pieces, & on les ajusteroit suivant la conjonc-

ture. C'est une grande ressource que d'avoir un lieu pareil dans le voisinage d'un grand Château, & dont on puisse disposer dans le besoin.

Mais comme c'est m'écarter du premier usage auquel j'ai consacré ce petit Trianon ; j'y reviens en reprenant par la Salle à manger qui est à la droite du Vestibule.

Cette Salle à manger est d'une forme assez irreguliere , ayant voulu profiter de tout le terrain quoiqu'il fût de biais. La cheminée est placée vis-à-vis le trumeau des deux croisées ; les angles de la superficie sur laquelle elle est posée sont arrondis , & j'y ai pratiqué des niches pour recevoir des tables de marbre sur lesquelles on peut mettre l'argenterie , les cristaux & le dessert pendant le repas , pour les resserrer ensuite dans la décharge qui se trouve placée à côté de cette piece. Si l'on vouloit donner un grand repas à ce Trianon , on mangeroit alors dans le grand Salon , & l'on dresserait des buffets dans le Vestibule.

De l'autre côté de ce Vestibule , est placée la Salle du commun où mangent les Domestiques. A la suite de cette piece se trouve la Cuisine qui est d'une grandeur raisonnable pour le Bâtiment. Elle est suffisamment éclairée , lui ayant donné des jours par le bois qui lui est contigu , & que l'on doit tenir élagué. La cheminée est placée dans un angle derriere lequel est un lavoir qui sert à renfermer les batteries de Cuisine & les autres ustanciles ; un petit garde-manger aboutit à ce lavoir & à sa sortie dans la même cour que nous avons dit éclairer la garde-robe de la chambre en niche.

Dans l'un des angles de cette cour , est une pompe A , qui distribue l'eau à tous les endroits où elle est nécessaire , cette pompe se trouve à couvert sous un hangard qui en même tems contient & préserve le bois destiné pour la

Cuisine. La pente du pavé B de la cour, passe au travers du mur de cloture, & va répandre dans le bois les eaux inutiles, qui vont ensuite se perdre dans une fondrière pratiquée à cet effet.

De la Décoration de la Façade du côté du Fer-à-cheval, avec la Coupe & Profil du Trianon.

De l'élevation du Fer-à-cheval.

Cette élévation est circulaire sur son plan, * afin de suivre la forme de la Terrasse sur laquelle cette Façade est élevée. J'ai couronné l'entablement qui termine la hauteur de ce Bâtiment, d'une balustrade ornée de groupes d'enfans à ses extrémités, & au milieu est un amortissement où les armes du Maître sont représentées. Cet amortissement est soutenu avec avantage par l'avant-corps qui est au-dessous, & qui marque le milieu de cette Façade; ce qui produit un agréable effet du bas du Fer-à-cheval sur lequel ce Trianon semble pyramider. Il paroît fait exprès pour varier avec les agrémens de la Salle verte R; ** & rien ne pouvoit mieux servir à faire détacher ce Bâtiment, dont j'ai tenu la face de ce côté-ci d'une Architecture un peu mâle, que de l'avoir accompagné de verdure champêtres, de rocailles, de fontaines jaillissantes & d'autres beautés que la nature semble avoir formées d'intelligence avec l'Art.

Pour donner un air de majesté à ce petit Bâtiment, j'ai décoré les arriere-corps de trois arcades dans lesquelles sont placées les croisées qui éclairent les pieces qui donnent de ce côté; j'ai refendu les trumeaux de ces arcades, afin de

* Voyez la Planche 12.

** Voyez le Plan général Planche premiere.

les tenir dans un goût de rusticité : des têtes de Dieux , de Fleuves & de Faunes, en ornent les clavaux, & elles y sont placées sans cartel pour plus de simplicité : * j'ai tenu les Profils ainsi que la balustrade , moins legers que du côté du Jardin ; tant parce que cela convient mieux à une Façade de Bâtiment qui se présente au-dessus d'une Fontaine , que parce qu'il faut que celle-ci soit vûe de fort loin.

De la Coupe & Profil.

Cette Coupe offre la décoration & les proportions du Salon , ainsi que celles du Vestibule , & donne une idée de la charpente & de la forme des combles , qui ne peuvent être apperçûs de l'élevation du côté de l'entrée. On voit d'un côté la naissance de l'élevation du Fer-à-cheval , & de l'autre le retour du Pavillon qui termine les extrémités de la Façade du côté du Jardin. Quoique cette Coupe soit donnée en petit , elle est assez distincte pour que l'on puisse juger des formes de sa décoration.

De l'élevation du côté des Jardins.

Cette Façade est plus étendue que celle du côté du Fer-à-Cheval , à cause du biais que forme le terrain. La décoration en est aussi bien différente , n'ayant pas eu des raisons pour la tenir aussi rustique que celle de l'autre côté. Comme ce Bâtiment est enclavé dans l'épaisseur du bois , j'ai été moins assujetti à l'uniformité de l'Architecture des deux Façades supérieures , autrement il auroit fallu que les pignons eussent reçu les mêmes entablemens ** qui

* On en trouvera des exemples dans ce genre dans la première partie du second Volume, Planches 35 & 36.

** Ainsi que je l'ai fait remarquer en parlant de l'élevation de l'aile des Cuisines , pag. 85.

regnent aux Façades principales , sans quoi il y auroit eu de la désunion dans l'ordonnance générale , défaut qu'il faut éviter lors qu'un Bâtiment est isolé.

J'ai placé un ordre de colonnes Ioniques au rez-de-chaussée dans le milieu de cette Façade , & j'ai orné les acroteres de la balustrade qui regne sur cet ordre de groupes de figures qui donnent de l'agrément à cette élévation , j'ai fait retourner les profils des entablemens sur le nud du mur , pour en tenir l'Architecture plus légère ; n'ayant pas besoin de prêter à ces sortes de Bâtimens un air de solidité , j'ai au contraire cherché à lui donner un air svelte , qui paroît s'accorder avec la vivacité & la légereté des ornemens des Jardins. Les deux Pavillons des extrémités de cette Façade sont aussi ornés de pilastres Ioniques , qui servent à faire détacher les arriere-corps , dont la simplicité fait assez valoir les parties qui doivent dominer dans cette élévation.

Cet égard d'observer des repos dans l'ordonnance d'une Façade , ne doit pas être négligé dans quelque Edifice que ce puisse être ; c'est par cette comparaison judicieuse qu'un Bâtiment d'une médiocre dépense s'attire l'admiration des connoisseurs ; néanmoins dans la décoration d'une Façade de peu d'étendue , telle que celle dont nous parlons , on peut hazarder quelque ornement , que la prudence qu'exige la bonne Architecture ne permettra pas de répandre dans tout autre Bâtiment. J'entens par cette prudence dans la décoration extérieure , l'apparente solidité , l'harmonie du tout avec les parties , & cette mâle simplicité qui caractérise l'Architecture ; par exemple , le ressaut que forme l'entablement Ionique dans l'avant-corps du milieu , devient supportable dans un Bâtiment de cette espece , & cette licence seroit à craindre dans un Edi-

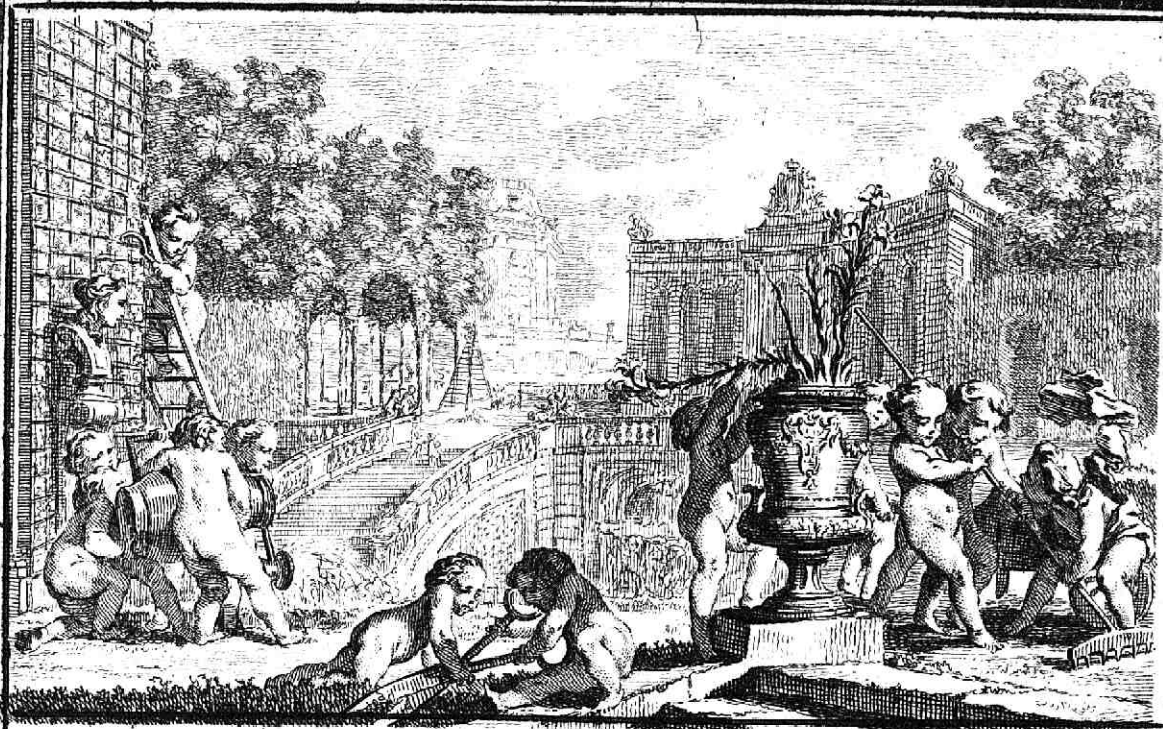
fice supérieur à celui-ci, parce que la multiplicité des retours dans les entablemens d'une grande Façade fait un méchant effet par les angles aigus qu'elle offre aux yeux qui ne les voyent jamais avec satisfaction. Il n'en est pas de même à l'égard d'une Façade de peu d'étendue qu'un seul coup-d'œil peut embrasser, & où l'esprit conçoit tout ensemble la forme générale avec le détail des parties; ce n'est aussi que dans cette occasion qu'on doit user de cette manière de décorer, & non dans les Bâtimens considérables où doit regner une majesté qui tient de la grandeur du monument qu'on élève.

Comme le Bâtiment dont nous parlons n'a qu'un étage, je l'ai terminé d'un comble à la mansarde qui regne sur les ailes; l'avant-corps du milieu est couronné d'un ordre Attique orné de croisées feintes qui s'accordent avec les arcades de dessous, ce qui donne à cet avant-corps une marque de distinction; derrière cet Attique est pratiqué le comble qui couvre le Salon tel qu'on le peut voir dans la Planche précédente.

J'ai marqué aux deux extrémités de cette Façade la largeur des allées qui accompagnent le Bâtiment, & dont l'ombre sert à aller trouver plus agréablement le berceau de treillage dont on a parlé dans la description que l'on a faite des Jardins de ce Trianon, en donnant celle du Parc, Chapitre premier, page 20.

Comme je me réserve des réflexions sur l'Architecture à chacun des Bâtimens qui composent ce Volume, je n'en ajouterai pas davantage à cette première partie, & je vais passer à la seconde.

Fin de la première Partie.



T R A I T É
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.



SECONDE PARTIE.

*Contenant la distribution d'un Bâtiment de quarante-cinq toises
de face non compris les Aîles du côté du Jardin, la déco-
ration de ses façades & l'ordonnance de ses Jardins.*

A V A N T - P R O P O S.



N me proposâ le projet de ce Bâtiment pour un particulier qui residoit à Besançon, proche duquel cet édifice devoit être élevé; il n'y avoit rien de construit sur ce terrain que la personne qui me mettoit en œuvre ne se resolut volontiers à jeter bas pour satisfaire le goût qu'il

s'étoit formé dans l'Art de bâtir. Comme le lieu s'est trouvé fort inégal , mon principal objet a été dans l'ordonnance des dehors , de mettre à profit ces irregularités , & leur donner les formes les plus agréables qu'elles pussent recevoir. Les grands Escaliers , les Fontaines , les pieces d'eau qui ornent le Parc , ainsi que la beauté des distributions du Bâtiment , mettent ce projet en parallele avec l'édifice de la premiere Partie, quoique ce dernier lui soit inférieur dans la décoration des dehors.

Ce projet devoit être exécuté tel que je le donne ici , une partie des Jardins sont plantés , & je ne desespere pas qu'un jour on travaille au Bâtiment , d'où l'on doit retrancher les deux Aîles du côté des Jardins ; on peut les supprimer sans interrompre l'ordonnance des distributions du principal corps de Bâtiment, & alors on réuniroit le terrain qu'occupent ces Aîles avec les Terrasses qui sont au-devant d'elles.

CHAPITRE PREMIER.

De la Distribution du Parc , & de l'ordonnance de ses Jardins.

AYANT été moins assujetti dans les distributions des dehors de ce second Bâtiment que dans celles du premier , j'ai eu la liberté de donner les proportions & les commodités nécessaires qui doivent accompagner une belle Maison de plaisance. Le Bâtiment principal se trouve placé sur une Terrasse ; ce qui fait que du rez-de-chauffée des appartemens , la décoration des Jardins se présente à la vûe en Amphithéâtre. * Le terrain qui se trouve

* Voyez la Coupe de ce Bâtiment , Planche 21.

depuis

depuis le Château A , jusqu'à la porte de l'entrée , est avantageusement occupé par la cour du Château & par son avant-cour C , qui est fermée par une porte de fer grillée & placée entre deux pieds droits de pierre , ornés de bas-reliefs , & portant des figures qui font point de vûe à l'avenue qui fait face à cette entrée & qui s'étend sur une partie des terres dépendantes du Château.

Les basse-cours sont placées aux deux côtés de l'avant-cour C , de façon qu'elles ne peuvent être apperçûes en arrivant au Château. On doit user de cette précaution pour cacher ces fortes de Bâtimens , qui n'offrent rien d'agréable à l'œil : cette avant-cour est ornée d'une allée d'arbres qui en suit la forme , ainsi qu'une charmille à hauteur d'appui , laquelle donne de la gayeté à cette entrée & s'accorde bien avec les palissades qui orient les flancs de la cour du Château , qui n'est séparée de l'avant-cour que par une grille posée sur un appui de deux pieds & demi de haut.

La verdure , les Bâtimens , & les autres ornemens dont ces deux cours sont accompagnées , annonce la magnificence des Jardins & des Edifices , dont le premier coup-d'œil en entrant n'apperçoit qu'une partie. A l'entrée de la cour du Château sont placés de symetrie deux Pavillons qui font avant-corps : dans l'un de ces Pavillons marqué I , est la Chapelle ; l'autre marqué K , est destiné au logement du Concierge , qui se trouve à l'extrémité de l'aîle des Offices D : cette aîle a communication avec le Bâtiment des Cuisines qui a sa cour particuliere marquée E ; après cette cour des Cuisines , est la basse-cour F pour les gens du Commun & pour la Volaille ; ces deux basse-cours E , F , & leur Bâtiment , sont séparées par un passage qui conduit au Potager L. Ce passage est

fermé d'une porte qui symétrise avec celle qui est vis-à-vis, & par laquelle on passe aux basse-cours des Ecuries & des Remises G, H, qui ne sont séparées l'une de l'autre que par un mur de cloture. Ces deux basse-cours ont leur issue dans la rue, pour donner entrée aux équipages & faire sortir le fumier sans passer par l'avant-cour. J'ai eu la même attention pour ce qui concerne la basse-cour F destinée, comme il a été dit, à quelques Volailles; car quant aux Bergeries, Vacheries, Etables, &c. un vieux Bâtiment destiné à leur usage est situé de l'autre côté de la rue, & dans lequel la Ferme est placée. C'est là que sont pratiquées toutes les commodités nécessaires aux différentes espèces de bestiaux propres à remplir une basse-cour complète.

Derrière les murs de la basse-cour E, F, est le Jardin potager L. Comme il est dans une heureuse exposition, il doit être principalement réservé pour les légumes & les fruits qui se servent sur la table: il est orné de bassins & les allées en sont symétrisées. Son entretien le rend recommandable & lui favorise la présence des Maîtres. C'est dans cette intention qu'est pratiqué au bout de ce Potager un petit Bâtiment X, où l'on peut se retirer pendant la chaleur du jour.

Comme il faut une quantité de fruits & de légumes proportionnée au nombre des personnes qui doivent habiter une aussi grande Maison, & que ce Potager n'en peut fournir suffisamment; il est pratiqué dans la Ferme où est tenue la basse-cour des bestiaux, des Vergers & des Potagers capables de satisfaire en abondance au besoin qu'on en peut avoir.

Pour venir au Bâtiment du Château A, nous avons dit qu'aussi bien que les aîles qui l'accompagnent, il étoit plus

élevé que le rez-de-chaussée des Jardins M, P. Pour y descendre, dans le milieu du Bâtiment est un grand Escalier à deux rampes, tel qu'on le voit dans la Planche 17, qui représente les distributions du rez-de-chaussée de ce Château. Deux autres marqués V, sont placés de symétrie dans les angles des deux Terrasses T, qui accompagnent le corps du Château, & qui servant de promenade de plein-pied à ses appartemens, procurent la vûe de toutes les décorations du Parc qui sont à découvert. Aux extrémités des aîles B, sont placés des berceaux de treillages qui séparent les Terrasses d'avec les petits Jardins fleuristes qui se trouvent derriere, ayant néanmoins réservé des cours pour le dégagement des garde-robes qui communiquent aux Bâtimens des basse-cours.

Pour parvenir au Parc par les Escaliers V, on descend d'abord six marches qui aboutissent sur un perron ovale: on en descend ensuite six autres qui conduisent à un pallier circulaire, où l'on a le choix de descendre à droite ou à gauche. A chacun des palliers vient s'alligner une des allées qui traversent diagonalement le Parc, & qui viennent couper le Parterre M, ce qui a donné lieu à sa forme dont la grandeur est magnifique & offre un coup-d'œil très-agréable aux appartemens du Château qui donnent sur le Jardin. Son milieu est orné d'un tapis verd par préférence à une piece d'eau, afin que de cet endroit on pût jouir de la vûe des allées qui s'y viennent joindre & qui percent dans le bois; comme aussi de celle de l'Orangerie N, qui est à la droite, & de la grande piece O, qui se présente à la gauche. A la tête du Parterre est placé un bassin de forme irréguliere, lequel sert à détacher le Parterre d'avec les grands tapis verds P, qui conduisent au grand Canal Q par deux allées circulaires.

Une des beautés principales de la distribution de ce plan, c'est que malgré le petit nombre de bassins que le Parc renferme, il est difficile de n'en pas appercevoir, en quelque allée qu'on se promene. C'est à cette industrie que l'on reconnoît le talent de celui qui compose la décoration & la distribution d'un Parc, & qui s'appliquant à varier les formes de ses bosquets & des autres pieces de verdure, sçait percer si avantageusement ses allées que les eaux y paroissent repetées & semblent aux yeux du spectateur autant de nouveautés.

Comme j'ai voulu profiter de la vûe de la route passagere qui se trouve à l'extremité de ce Parc, & dont le rez-de-chauffée est plus élevé qu'une partie des Jardins; de ce côté là est une Terrasse dont le plein-pied se trouve de niveau au rez-de-chauffée des appartemens du Château du côté de la cour; & afin que du plein-pied des Jardins, on pût gagner avec plus d'agrément la hauteur de cette Terrasse, j'ai placé à la tête du Canal Q, une cascade qui produit un très-bel effet aux yeux de ceux qui la regardent des appartemens du Château; & qui dédommage bien ceux qui se promenant dans la partie basse du Parc M, P, du point de vûe borné que leur oppose ce lieu élevé. Pour adoucir par des palliers la roideur de la pente qui conduit de la Terrasse en bas, il est pratiqué des bandes de gazon; ils servent aussi à arrêter le cours des ravines causées par les orages. Sur le sommet de la Terrasse est marqué le plan d'un Belvedere de maçonnerie *; ce petit Bâtiment est propre à y servir une colation & à garantir de l'ardeur du Soleil. Si sa décoration offre une représentation agréable, & si l'on y trouve la satisfaction d'être à couvert; son ex-

* On en voit la décoration dans la premiere partie du second Volume, Planche 14.

position offre encore d'un côté la variété des Jardins du Parc, & d'un autre côté il présente la vûe champêtre des dehors dans lesquels est percé des allées qui viennent s'alligner avec celles du Parc.

Aux deux côtés du Canal Q sont distribuées dans l'épaisseur du bois différentes allées, qui se répondant les unes & les autres, forment des piéces de verdure de diverse grandeur. A la droite est une Salle d'Amphithéâtre, & à la gauche une Salle de Bal. La première est traversée par une allée qui va se rendre dans le Jardin de l'Orangerie N, & l'allée qui passe par la seconde va se terminer à la piéce O. Ces allées qui partagent les flancs de ce Parc, sont coupées en travers par d'autres qui dans leur rencontre forment des étoiles marquées S, & qui mènent à différens Cabinets. Au-dessus de ces étoiles & aux deux côtés du Canal sont pratiqués des Boulingrains découverts R, entourés d'arbres & de charmilles, dont les allées répondent à celles qui composent la distribution de ce Parc.

A la droite du Parterre est situé le Jardin de l'Orangerie N, qui a son Bâtiment particulier & qui donne sur un des chemins du Village. Comme ce Jardin demande un entretien plus exact qu'un autre, j'en ai fermé de grilles toutes les issues, afin d'en défendre l'entrée sans en ôter le coup-d'œil. Vis-à-vis ce Jardin, de l'autre côté du Parterre est la grande piéce O. Elle enferme un grand Bassin, qui peut servir de décharge à ceux qui sont dispersés dans le Parc. Le terrain de cette Salle O étant inégal, j'en ai corrigé la pente par des talus de gazon qui forment tout autour une espèce de Terrasse sur laquelle sont plantés des tilleuls qui fournissent un agréable ombrage. Les angles en sont ornés de piédestaux sur lesquels doivent être posées des figures, afin de répondre à la no-

blesse de la forme & à la grandeur de cette piece qui ne peut manquer d'être fréquentée par rapport au couvert qu'elle offre au sortir des appartemens souterrains ou de ceux du premier étage.

La grandeur du dessein que je donne , peut tenir lieu d'un discours plus étendu , ainsi j'avertirai seulement ici que les lignes ponctuées qui accompagnent les points qui servent à marquer la distance des arbres , signifient la charmille , qui est un grand ornement pour les promenades de ce Parc. La précaution d'avoir percé les murs aux extrémités des allées , sur tout aux endroits qui peuvent offrir la vûe de quelques objets amusans , ne laisse pas de leur procurer encore beaucoup d'agrément. C'est ce qu'il ne faut pas négliger tant pour le plaisir de ceux qui se promènent en dedans , que pour la satisfaction de ceux qui sont au-dehors. Pour empêcher que les étrangers & les animaux ne puissent entrer dans le Parc par ces ouvertures, on y met des grilles de fer qui prennent depuis le bas jusqu'en haut ; ou bien on en pose sur un appui de pareille matiere que le mur. Pour éviter la dépense , on peut encore lorsque le terrain le permet , faire au bas de la breche des fossés de neuf à dix pieds de largeur , & alors la vûe n'en a que plus de liberté.

Pour parler de suite de ce qui a rapport avec le plain-pied des Jardins , passons aux distributions des pieces qui sont pratiquées sous les appartemens du Château , & qui leur servent de fondation.



CHAPITRE SECOND.

*Des Distributions de l'étage du principal corps du Bâtiment ,
au Rez-de-Chaussée des Jardins.*

BIEN loin d'en user comme la plûpart des Auteurs qui pour faire admirer leurs ouvrages , les presentent du côté le plus beau , je suis prêt au contraire à blamer les défauts que je n'ai pû éviter dans mon travail. On peut mettre à profit les imperfections même , & en tirer des leçons dont un Edifice regulier ne fourniroit pas l'idée. En effet quand on a déjà acquis quelques lumieres dans l'Architecture , les fautes dans lesquelles on apperçoit que les autres sont tombés , servent à nous redresser. Je n'aurai donc point assez de vanité pour cacher au Lecteur les écarts qui me seront arrivés.

Par exemple , le grand Escalier A , qui dans son tout forme un morceau d'Architecture assez beau , n'est pas heureusement secondé par les portes qui donnent du côté du Jardin : celles des deux extremités devroient enfilet le milieu des rampes de l'Escalier , & cependant le trop peu de largeur de l'avant-corps de la Façade ne l'a pas permis. Cet exemple doit avertir qu'on ne sçauroit trop comparer les décorations des dehors avec les distributions des dedans & les accorder ensemble ; & que ce n'est que par la distribution des pieces dont on veut composer un Edifice qu'on doit regler l'ordonnance de ses Façades. Heureux lorsqu'en pareil cas on n'a point affaire à un particulier , qui frappé de ses idées , contraint l'Architecte de les suivre , ce qui le fait tomber dans des défauts de convenance dont la censure ne roule que sur lui. Ce desagrément qui n'arrive

que trop souvent, même aux Architectes les plus éclairés, pourroit me fournir ici une légitime excuse. Je n'avois pas destiné d'abord la cage où l'Escalier est placé, à un pareil usage; les grands Escaliers à deux rampes ne se mettant plus guere en pratique, à cause de la dépense qu'ils exigent, & du terrain qu'ils occupent, sur-tout dans le milieu d'un Bâtiment tel que celui-ci. Ce milieu qu'occupe l'Escalier étoit réservé pour faire un grand Salon au rez-de-chauffée du côté de la cour, lequel seroit devenu premier étage du côté des Jardins. De ce Salon on auroit pû profiter du spectacle qu'offre le Parc, & tout ensemble de la vûe de l'entrée, & j'aurois placé cet Escalier à l'un des côtés du Bâtiment; mais revenons aux autres pieces du rez-de-chauffée de ce plan, lequel n'est du côté du Jardin que le soutien de celles du premier étage & que le fondement des murs du côté de la cour.

La Façade qui donne sur le Jardin, étant exposée au levant, m'a fait destiner ce rez-de-chauffée aux pieces qui doivent être à l'abri du Soleil du Midi. Du côté gauche sont distribués les appartemens des Bains: * A droite est une Salle de Billard, un Cabinet où l'on peut jouer, une Chambre de repos & quelques garde-robes. Ces pieces sont dans une situation avantageuse & elles sont d'une très-grande commodité au rez-de-chauffée du Jardin; les Maîtres après une longue promenade peuvent s'y venir reposer, sans être obligés de monter au premier étage. Les pieces qui sont du côté de la cour ne recevant du jour qu'accidentellement, elles ne doivent servir qu'à mettre les choses dont on n'a pas un besoin continuel.

Aux côtés de la distribution de ce Plan est marqué l'ar-

* Voyez ce qu'on a dit sur l'appartement des Bains dans la premiere partie de ce Volume.

rachement des fondemens des Aîles , sur lesquelles le premier étage est élevé.

Des Distributions au Rez-de-Chaussée de la Cour , lesquelles font le premier étage du corps principal du Bâtiment , du côté des Parterres.

La distribution générale de ce Plan offre un coup-d'œil satisfaisant par rapport à la proportion des piéces qui le composent. J'ai alligné toutes les portes qui servent à traverser les appartemens des aîles du côté des Terrasses , & ceux du corps principal du Bâtiment du côté de la Cour ; parce que cette enfilade fournit à l'œil le plaisir de s'étendre dans un long espace , & que rien ne fait mieux sentir la magnificence d'un grand Bâtiment , que l'agrément de ce spectacle. Pour jouir pleinement de cette satisfaction , il faut que toutes les portes soient de la même hauteur & largeur , & faire en sorte que toutes les piéces qui composent l'enfilade , soient assorties de manière qu'il n'y en ait aucune qui soit destinée aux Domestiques , ainsi que le pourroient être les Porches , les Vestibules , les Salles du Commun , &c. La décoration de ces sortes de piéces ne pouvant offrir rien d'assez noble , & l'indiscrétion des gens de Livrée pouvant au contraire y faire rencontrer des objets déplaisans , je leur ai ménagé une retraite dans les Anti-chambres contenues dans les deux Pavillons marqués P , & j'ai fait en sorte que le Vestibule du grand Escalier A , ne fût point sujet au passage des Ouvriers , leur ayant donné une entrée dans le Parc par l'Orangerie X. * Afin d'éloigner les Domestiques du grand Escalier , j'en ai défendu les issues , tant du côté de la cour que du côté des Jardins , par des grilles de fer enfermées dans les arca-

* Voyez le Plan général de ce Bâtiment , Planche 15.

des qui font partie de la décoration extérieure de ce Bâtiment.

Dans l'avant propos qui se trouve à la tête de cette seconde Partie, on a prévenu que l'on pouvoit supprimer les Bâtimens des aîles. C'est dans cette considération que dans le corps principal du Bâtiment sont formés plusieurs appartemens complets avec leurs dégagemens, sans qu'on soit obligé d'avoir recours à ces deux aîles, dans chacune desquelles est pratiqué un appartement de parade accompagné des pieces qui lui sont nécessaires. En cas qu'on ne voulût point les élever, on réuniroit aux terrasses le terrain qu'elles occupent. Ce Bâtiment devoit être exécuté suivant cette dernière intention; mais comme on avoit projeté de bâtir ces aîles, j'ai crû devoir les donner ici. Derrière elles sont placées les cours qui éclairent les garde-robes & qui en facilitent le service par la communication qu'elles ont avec les basse-cours du Château.

Ces deux appartemens de parade sont différemment distribués, & ont chacun leurs commodités & leurs agrémens particuliers. Celui du côté droit est le plus étendu, l'aîle des Offices ayant resserré celui du côté gauche où elle vient se rendre. La grandeur de l'échelle sur laquelle ces distributions sont gravées, & le soin qu'on a eu d'en marquer l'usage, doit suffire pour connoître leur utilité. On trouvera une plus ample explication concernant les appartemens de parade, dans les distributions qui composent le second Chapitre de la première Partie de ce Volume; & pour leur décoration je renvoie aux exemples de la deuxième Partie du second Volume.

En parlant des souterrains de ce Bâtiment, nous avons donné une idée du grand Escalier A, qui annonce par sa décoration l'importance de ce Bâtiment. L'espace de son

pallier depuis la rampe jusqu'au mur de face du côté de la cour, est assez grand pour servir de Vestibule à l'Escalier B, qui sert à monter au premier étage; ce Plan, comme nous l'avons dit, n'étant qu'un rez-de-chaussée par rapport à la cour par laquelle on arrive à cet édifice. Derrière l'Escalier B, du côté du Jardin, se trouve une Anti-chambre qui a son entrée par le pallier de ce même degré. De cette Anti-chambre on passe à un appartement complet qui occupe toute la droite de l'avant-corps & qui a ses dégagemens par des garde-robes qui vont rendre au petit Escalier C, qui descend de fond & qui monte aux entresols pratiqués au-dessus d'elles. A la gauche du grand Escalier A, est un appartement complet dont l'exposition est aussi du côté des Jardins & qui a son dégagement par un autre petit Escalier à vis marqué D. J'ai exposé toutes les Chambres à coucher de ce Bâtiment du côté du Parc à cause de la gayeté qui en revient à ces appartemens, & parce que cette Façade est tournée vers le levant qui est une exposition très-avantageuse.

Derrière l'appartement de la gauche de cet avant-corps, est située la Salle à manger qui a sa décharge par l'Anti-chambre E, laquelle conduit à l'aîle des Offices où se trouve une piece destinée pour réchauffer les viandes. A côté de cette Salle à manger est un Cabinet destiné pour se retirer après le repas; ce Cabinet est précédé d'une Anti-chambre qui lui est commune ainsi qu'à l'appartement qui a vûe sur le Jardin.

Ce Plan est assez circonstancié pour épargner au Lecteur un plus long discours: il ne reste plus qu'à dire quelque chose du premier étage élevé sur le corps principal de ce Bâtiment, lequel est teinté plus noir que les aîles, & qui est annoncé par l'Escalier B, l'Escalier A ne servant

que pour descendre au Parc & gagner les appartemens qui sont distribués sous le corps principal du Bâtiment.

De la Distribution du premier étage.

La distribution de ce premier étage est assujettie aux pieces qui composent celle du rez-de-chaussée. J'ai coupé le milieu de ce Plan par une grande piece qui peut servir de Salon, n'ayant pû le placer au rez-de-chaussée pour les raisons que j'ai rapportées page 104, regardant comme nécessaire d'avoir dans un Château de cette étendue une piece spacieuse où l'on puisse s'assembler un certain nombre. Il faut avoir attention de donner à ces sortes de pieces une belle exposition, & c'est un des principaux ornemens de celle-ci, laquelle se trouve située entre deux vûes aussi agréables que variées. La grandeur de ce lieu demandoit une élévation proportionnée; c'est ce qui m'a fait élever son plafond jusques dessous les pannes de bresil qui reçoivent le faux comble*, qui orne l'avant-corps des Façades, tant du côté de l'entrée que de celui des Jardins. On trouve placé dans cette piece deux cheminées vis-à-vis l'une de l'autre: elles paroîtroient dans une situation plus avantageuse, si elles se trouvoient aux deux extremités de la longueur de ce Salon; mais les jours qui sont ouverts sur les deux Façades de ce Bâtiment, m'ont fait préférer de les mettre où elles sont, plutôt que d'imiter quelques Architectes qui étant dans une pareille contrainte, ne balancent point à les placer à côté l'une de l'autre & sur la même surface, ainsi que je l'ai remarqué à quelques Edifices modernes. Selon moi cette maniere de placer deux cheminées dans une piece est un défaut de convenance; car les cheminées faisant partie de la décoration, elles doi-

* Tel qu'on le peut voir dans la Coupe de ce Bâtiment, Planche 21.

vent être placées vis-à-vis les unes des autres, quand il y en a plusieurs ; à moins cependant que ce ne soit dans des pièces d'une forme irrégulière *, où l'on est obligé de les mettre dans des angles vis-à-vis quelque croisée, ou bien de leur opposer quelque trumeau pour leur faire symétrie.

La simplicité regne généralement dans la décoration de cette pièce. De grands tableaux accompagnés de pilastres de menuiserie, occupent les espaces qui se trouvent entre les cheminées & les portes qui communiquent aux appartemens qui sont distribués à ses deux côtés. Elle donne aux Maîtres un passage vers le côté gauche, & j'ai réservé pour les Domestiques un dégagement par l'Escalier D, lequel se trouve à la portée des garde-robes, & qui montant de fond, peut leur procurer la commodité & les correspondances nécessaires avec celles du rez-de-chaussée & des souterrains, l'appartement placé à la droite trouve la même facilité par l'Escalier C, qui comme celui D, monte aux entresols & au comble.

Aux deux côtés de ce Plan, est marqué l'arrachement des couvertures des aîles de ce Bâtiment, desquelles nous avons parlé dans la description du rez-de-chaussée.

Ayant parlé en général dans la première partie de ce Volume de l'ordonnance & de l'usage des pièces qui composent un appartement, j'entrerois dans un détail superflu de parler de la propriété de chacune des pièces dont les distributions de cet Edifice sont composées, & je passe aux décorations des Façades.

* Tel que le grand Salon à l'Italienne de la première Partie.



CHAPITRE TROISIEME.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

L'ELEVATION du côté de l'entrée ne se présente pas avec autant de magnificence que celle du côté des Jardins, n'ayant fait voir dans celle-ci que l'étendue du principal corps de Bâtiment, les Façades des aîles du côté des cours des garde-robes n'étant susceptibles d'aucunes décorations; nous avons plus d'un exemple de ces fortes de Bâtimens, qui n'offrent aux yeux du côté de l'entrée qu'un Edifice de peu d'importance, la prudence faisant souvent cacher aux yeux du vulgaire toute la pompe dont une fortune rapide auroit pû faire les frais; & dont il est de la politique de n'en pas faire voir l'étalage dans les dehors.

Quoique la décoration de cette Façade doive une partie de sa richesse à la proportion des membres d'Architecture qui la composent, & à la parfaite symetrie qui rassemble ses parties avec son tout, elle n'en a pas moins de grace. L'avant-corps du milieu est détaché des autres par le fronton dont il est couronné & qui est orné de bas-reliefs & de groupes de figures. Le comble qui acheve cette partie supérieure est tenue chantournée & aide à faire pyramider le corps du milieu sur le reste de la Façade.

L'étage du rez-de-chauffée de ce Bâtiment est d'une élévation proportionnée au premier étage, qui est en Attique; tant à cause du peu d'étendue de cette élévation, que parce qu'il forme du côté du Jardin celui qui couronne la Façade.

Les trois arcades qui font l'ouverture du milieu de ce

Bâtiment font d'accord avec les croisées qui sont au-dessus d'elles , & que j'ai été obligé de tenir un peu grandes , pour qu'elles pussent donner plus de clarté au Salon , & qu'elles eussent plus de symétrie en dedans avec celles qui donnent du côté des Jardins. C'est cette relation qui contraint souvent l'Architecte à préférer certaines formes à d'autres ; & le rapport que les distributions doivent avoir avec les décorations intérieures & extérieures , n'est pas la partie de son Art la moins gênante. Aussi ne peut on parvenir à cette harmonie de l'Architecture sans une profonde & continuelle réflexion.

La balustrade qui fait le couronnement de cette élévation , convient à la proportion de l'entablement qui la reçoit. Sur les acroteres qui forment les angles des Pavillons qui sont aux extrémités de cette Façade , sont posées des groupes d'enfans ; afin qu'au moyen de cet ornement ces Pavillons pussent s'accorder avec la richesse de l'avant-corps du milieu : en effet on ne doit jamais affecter trop de simplicité à côté d'un morceau d'Architecture susceptible de décoration ; ce contraste deviendroit aussi ridicule que la prodigalité d'ornemens répandus sans choix sur toutes les parties d'un Edifice : un Architecte prudent doit faire une comparaison raisonnée & judicieuse des corps les uns avec les autres , & s'en représenter tout l'effet dans son imagination avant que de passer à l'exécution.

De la Décoration de la Façade du côté des Jardins.

L'élévation de cette Façade la rend par le coup-d'œil qu'elle offre , bien différente de celle du côté de l'entrée. On y voit rassemblées les décorations qui ornent la tête des Terrasses T , où les grands Escaliers V sont pla-

cés ; * ce qui donne une idée générale de l'Architecture de ce Bâtiment , de la symétrie qui y est observée & de l'accord que toutes ses parties forment entre elles : on y reconnoît aussi que la richesse fait moins le mérite de la décoration de cette Façade que les proportions pyramidales qu'on y a gardées.

Les Terrasses B contiennent la hauteur du premier étage ; & le cordon qui reçoit la balustrade détermine la hauteur de la première corniche de cette Façade , à l'élevation de laquelle l'Architecture de dessous que j'ai tenue rustique , semble servir de soubassement. Cette dernière circonstance me donne lieu de dire , que lorsque dans un Edifice un peu considérable on élève plusieurs étages les uns sur les autres , on doit éviter de leur donner une même uniformité , qui ne peut être supportable que dans des Bâtimens particuliers ; à moins que l'inégalité du terrain , ou quelque Bâtiment déjà fait n'y contraigne. Il faut alors varier ces différents étages de façon qu'il en paroisse un plus recommandable que les autres , & que l'on puisse sentir que le Maître y fait sa résidence ordinaire. Le premier étage a presque toujours cette préférence ; & en ce cas le rez-de-chaussée ne doit sembler être fait que pour lui servir de base , & il ne doit avoir de décoration qu'autant qu'il en faut pour élever cet étage avec plus de majesté. De même l'étage qui est au-dessus doit sembler construit seulement pour le couronner , & par conséquent sa structure doit être d'une ordonnance inférieure. L'élevation du Château de Versailles du côté des Jardins , est dans ce genre un modèle admiré de tous les connoisseurs.

L'étage dont on termine le plus souvent les Façades d'un

* Les Plans de ces Escaliers & de ces Terrasses sont marqués dans le Plan général , Planche 15.

Bâtiment de cette étendue, s'appelle Attique à cause des proportions racourcies qu'on lui donne & qui sont empruntées des ordres composés, qui portent ce nom & qui ont des proportions particulieres & nullement soumises aux regles des autres ordres d'Architecture.* Pour cette même raison, les Bâtimens qui n'ont aucun ordre de colonnes, & qui sont terminés par un étage peu élevé & auquel on donne différentes proportions par rapport aux étages qui sont au-dessous, portent également le nom d'Attiques. C'est dans une pareille ordonnance que la Façade du principal corps de Bâtiment se trouve couronnée. Quoi qu'elle ne soit susceptible d'aucun ordre d'Architecture, elle fait cependant concevoir une grande idée des appartemens principaux qu'elle renferme. Les aîles qui accompagnent ce principal corps de Bâtiment, servent à lui donner un air de supériorité & à le faire dominer sur tous les morceaux d'Architecture qui l'entourent.

Nous venons de dire qu'il falloit donner une marque de dignité au principal étage d'un Edifice auquel il semble que les autres doivent céder; ce même égard doit être observé dans les Façades, lorsqu'il s'agit de l'ordonnance générale d'un monument un peu étendu, devant donner de la supériorité au principal corps de Bâtiment, soit par la richesse de sa décoration, soit par son élévation, afin que les personnes qui n'ont que la vûe des dehors s'apperçoivent par cette marque de distinction du lieu où reside le Maître. Les autres Bâtimens qui environnent ce corps de Bâtiment supérieur, doivent aussi dénoter leur usage, soit par la sculpture qui les décore, soit par les membres d'Architecture qui les composent. C'est plutôt à cette dernière marque qu'on doit les re-

* Il en est parlé plus au long dans la première Partie du second Volume.

connoître qu'aux ornemens , qui selon moi n'y font nécessaires qu'autant qu'ils y font naturels. On ne doit les approuver que lorsque l'esprit & les yeux en font satisfaits , de maniere qu'on n'ait pas besoin d'interroger l'Architecte sur les raisons qui l'ont porté à les composer d'une telle ou telle maniere ; j'estime le silence de la part d'un connoisseur, son admiration muette étant souvent la preuve de son suffrage.

Il faut donc pour être sûr de plaire aux intelligens , garder dans les Edifices qu'on élève , cette harmonie de proportion & de convenance dans toutes les parties qui les composent ; c'est de là qu'ils reçoivent la grace & la beauté , qui cause cette admiration , même dans les Bâtimens les plus simples ; & la profusion des ornemens ne peut seule faire un beau tout s'il n'est secondé par les parties qui appartiennent à l'Architecture.

Au milieu du Bâtiment est pratiqué un comble de même forme que celui du côté de l'entrée ; & le fronton qui se trouve dessous est orné de groupes de figures & de bas-reliefs , ce qui sert à faire détacher cette partie supérieure de toute l'ordonnance de cette Façade.

Les aîles qui se trouvent aux deux côtés de ce corps de Bâtiment sont décorées d'arcades , dans lesquelles sont contenues les croisées qui éclairent les appartemens : leurs trumeaux sont ornés de bustes , & la Terrasse qui se trouve au-dessous , est revêtue d'une balustrade dont les acroteres sont portés par des corps de refend. Cette décoration convient aux Terrasses : une plus legere ne s'accorderoit pas avec la solidité de leur construction , & c'est pour cela que dans les Bâtimens qui exigent le plus de magnificence l'on n'y employe que l'ordre Toscan.

Ces Terrasses font un retour d'équerre dans l'angle du-

quel est placé chacun des grands Escaliers V, qui se voyent dans cette élévation, & dont le Plan se trouve dans celui du rez-de-chaussée de ce Bâtiment. Les échifres de cet Escalier sont ornés d'une rampe de fer, pour varier avec les balustrades des Terrasses, & afin qu'étant sur le pallier A*, on puisse mieux découvrir les décorations des Jardins. Les extrémités de ces Terrasses marquées X dans le Plan général, sont décorés de fontaines renfermées dans des niches & couronnées de figures maritimes; des groupes d'enfans sont posés sur les acroteres placés aux extrémités de cet avant corps, à dessein de les faire détacher d'avec les Terrasses qui sont au-devant des aîles de ce Bâtiment.

De la Coupe & Profil du principal corps du Bâtiment prise sur sa largeur.

Cette Coupe fait mieux ressentir l'inégalité du terrain que tout ce que nous en avons déjà dit. La ligne A marque le rez-de-chaussée de la cour, & la ligne B celui du Jardin: pour en faciliter la communication on a pratiqué le grand Escalier C; l'Escalier D montant au premier étage, ainsi qu'on l'a dit dans la description du rez-de-chaussée.

On voit au premier étage la décoration du Salon dont nous avons parlé aux distributions du premier étage. J'ai couronné son lambris d'une corniche à double gorge, portant des courbes qui vont racheter le plafond, lequel peut être orné de peintures.

Aux côtés droits de cette Coupe, est le retour d'un des Pavillons marqués P dans le Plan du rez-de-chaussée. L'un des murs qui entourent la cour du Château, vient s'y terminer, & on y a exprimé une partie des ornemens

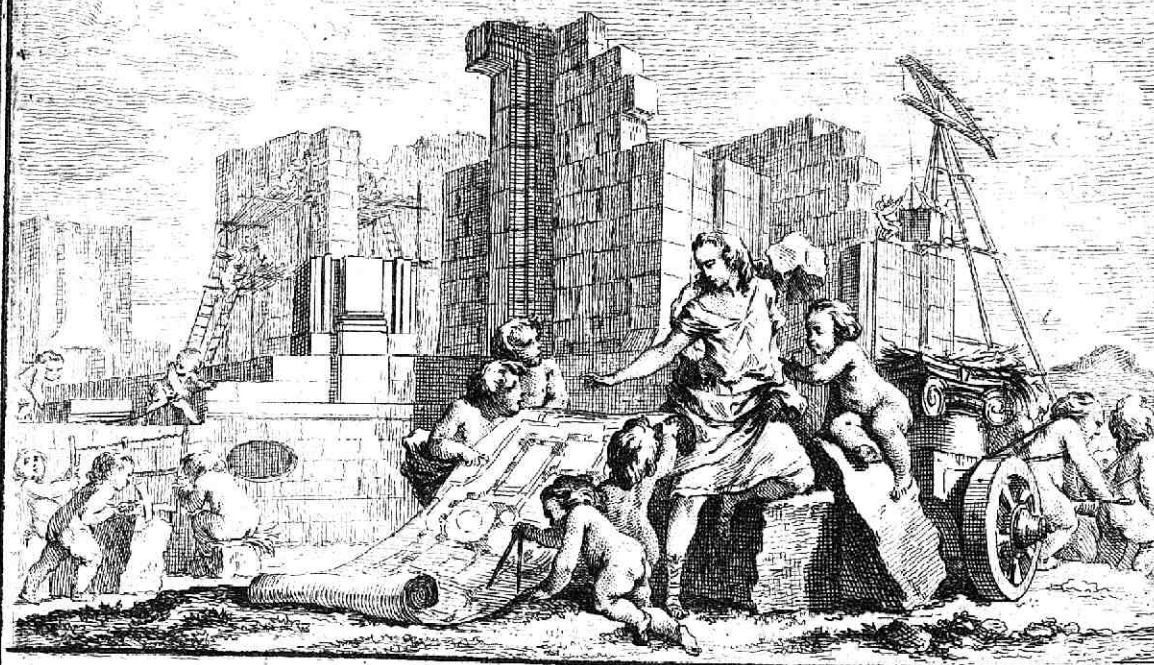
* Voyez le Plan du rez-de-chaussée, Planche 17.

qui la décorent. Les croisées qu'on y voit environnées de charmilles, sont feintes & ne servent qu'à imiter celles qui sont vis-à-vis & qui éclairent l'aile des Offices: leurs trumeaux sont ornés diversement, tantôt d'un arbre à haute tige & taillé en boule, tantôt de vases posés sur l'extrémité de ce mur, & de groupes de figures posées au-dessous sur des piédestaux en forme de dez. Cette variété d'ornemens présente un coup-d'œil agréable à ceux qui sont dans les appartemens qui donnent sur ce côté là, & elle fait juger favorablement de la magnificence de ce Bâtiment aux personnes qui arrivent par l'avant-cour.

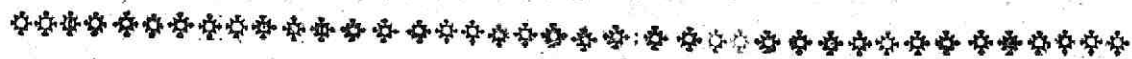
Je ne fais pas une description plus étendue de cet Edifice pour passer à la troisième Partie. Je ne donne pas non plus la décoration de l'Orangerie, ayant déjà fourni dans la première Partie un exemple sur ce sujet, & me proposant de donner celui de l'Orangerie du Bâtiment qui suit.

Fin de la seconde Partie.





T R A I T É
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.



T R O I S I E M E P A R T I E .

*Contenant la distribution & décoration des Jardins , Bâtimens
& dépendances d'un Edifice de trente toises de face.*

A V A N T - P R O P O S .



ON terrain est situé à vingt-deux lieues de Paris sur la grande route de Bretagne , & c'est dans cette Maison que Monsieur le Marquis de Saint R*** faisoit sa résidence ; ce Seigneur me fit l'honneur de m'y appeller pour me consulter sur la dépense qu'il vouloit y faire. Le corps du Château étoit déjà

bâti , il étoit suffisamment bon pour qu'on pût le conserver , & il n'avoit absolument besoin que de quelque changement dans les distributions qui se ressentoient du peu d'industrie de nos anciens Architectes pour la distribution. Il fut donc question de travailler à tous les dehors. J'y ai fait une belle-avant-cour pour y placer des aîles de Bâtiment aux deux côtés , dont l'une sert aux Ecuries & l'autre aux Remises , lesquelles étoient ci-devant très-mal situées , ainsi qu'elles le sont à la plûpart des anciens Châteaux , où elles se trouvent tantôt sous les fenêtres du Maître , & tantôt du côté des Jardins , comme on l'avoit pratiqué à celui-ci. J'y ai fait exécuter une grande partie de ce qu'on voit dans le Plan général. Quoique le Bâtiment eût été édifié par un très-habile homme , les façades extérieures étoient trop simples pour que je pussé les donner ici. Je me suis servi de sa cage , où j'ai fait une nouvelle distribution & de nouvelles Façades , telles que les auroit souhaitées à peu près le Seigneur du lieu , s'il eût voulu rebâtir son Château. On les verra après le Plan général.

C H A P I T R E P R E M I E R.

De la Distribution des Jardins & de ses dépendances.

CE Plan paroît d'abord d'une forme singuliere & n'offre pas en général une aussi grande idée que les précédens ; mais à le considérer dans chacune de ses parties , on y trouvera des beautés , soit par la distribution des Bâtimens qui accompagnent le Château , soit par l'agrément de ceux qui l'environnent. Le principal corps de Bâtiment marqué E , se trouve entre deux côtes qui sans doute n'offrent par une vûe bien amusante. Ces sortes d'ex-

positions bornées, engagent souvent les Seigneurs des lieux à des dépenses considérables, pour tâcher de corriger par l'Art les défauts des terrains où souvent ils se trouvent comme forcés de demeurer par les revenus qui y sont, attachés, ou par la noblesse & l'antiquité des biens qui leurs ont été transmis par leurs ancêtres.

C'est alors qu'un Architecte doit employer tout ce qu'il a d'expérience & de talent pour répandre autant qu'il est possible, de l'agrément sur tous les objets qui peuvent être apperçûs du Château. Heureux, ainsi que je l'ai dit ailleurs, lorsqu'il travaille pour un Seigneur dont la grandeur d'ame & les lumieres secondent ses intentions. J'eus le bonheur de trouver ces excellentes qualités dans la personne qui habite le Château que je décris, & qui malgré sa capacité naturelle pour les beaux Arts, voulut bien faire choix de moi pour diriger une partie des Bâtimens qui se voyent dans le Plan général, & dont quelques-uns sont détaillés ci-après.

Le corps du Château, comme je l'ai dit, étoit anciennement bâti, & l'objet principal étoit d'y ajouter des basses-cours, & de former des avant-cours qui pussent lui donner quelque agrément. Pour y réussir, le Maître du lieu obtint du Roy la permission de faire transposer la grande route de Bretagne où on l'a marquée D, laquelle passoit auparavant le long des murs d'appui C de la cour du Château. Moyennant cette transposition, nous avons eu du terrain suffisamment pour faire une avant-cour qui devient d'une belle proportion, & qui est ornée de deux aîles de Bâtiment où les Ecuries & les Remises sont placées. L'éminence marquée D, est un rideau qui borne le coup-d'œil de la Maison; rien ne dédommageoit de ce désagrément lorsque la route de Bretagne se trouvoit ci-devant

au rez-de-chauffée du Château d'où elle ne pouvoit être apperçûe ; mais à présent qu'elle passe sur l'extrémité de ces côteaux , elle offre aux yeux un concours de voyageurs qui peut amuser & réparer agréablement ce qu'une vûe trop limitée a de défaut. Cette satisfaction n'est pas peu considérable dans des terres éloignées de Paris , & un Château en devient plus fréquenté , & pour ainsi dire plus vivant.

Comme on n'arrive à cette terre que par une pente dans laquelle est pratiqué un chemin qui descend du sommet D au rez-de-chauffée de l'avant-cour , tout le Château & ses dépendances s'offrent en vûe d'oiseau aux regards de ceux qui en approchent , & donnent un spectacle d'autant plus brillant que tous les Bâtimens sont séparés les uns des autres par des fossés d'eau vive , qui sont faits non-seulement pour orner ces lieux , mais encore pour recevoir la chute d'une ravine marquée dans ce Plan & qui va se décharger dans la rivière d'Avre qui traverse ce terrain & forme dans les Jardins un très-beau Canal.

Aux deux côtés de l'avant-cour sont placées les basses-cours pour ferrer les grains , & renfermer les bestiaux ; celle-ci est à droite & elle a sa sortie par le Village ; l'autre est à gauche , & les grains y sont amenés par le grand chemin. Les Bâtimens de ces basses-cours n'exigeant que de la commodité & n'étant faits que pour les usages auxquels ils sont destinés , ils ne peuvent offrir rien qui flatte la vûe ; c'est pourquoi je les ai placés sur les flancs du terrain & ils se trouvent cachés par les deux aîles de Bâtiment qui forment la largeur de l'avant-cour. Quoique ces deux aîles ne contiennent que des Ecuries & des Remises , leur extérieur est bien symétrisé , à cause qu'elles sont exposées aux yeux du Maître , & qu'elles semblent servir

d'avenue

d'avenue pour arriver au Château. Afin que l'avant-cour fût moins sujette à la mal propreté, il est pratiqué derrière ces aîles une chaussée F qui les sépare des fossés, & sur lequel le service des Palfreniers & tout autre pareil pourroit se faire ; sans qu'il y eût de communication avec les basse-cours que pour la commodité des équipages & la facilité des charrois. On doit toujours avoir attention que les Domestiques ne puissent être troublés dans leurs différentes fonctions ni s'embarasser les uns les autres, & c'est à quoi on doit prendre garde dans les distributions des basse-cours, quand sur tout elles sont étendues & que plusieurs gens doivent y être appliqués à divers travaux. Pour éviter la confusion à cet égard, il faut avoir soin de s'informer du nombre des Domestiques, de la quantité des grains & des bestiaux qu'il faut loger, & pourvoir à tout ce qui est nécessaire pour cela ; & pour que le service se fasse aisément. Ce n'est point assez à la campagne que le logement du Maître soit d'une distribution élégante & richement orné ; l'utile doit accompagner l'agréable, & même lui être préféré.

Aux deux côtés du Château sont placées deux autres aîles de Bâtimens ; dans l'une est celui de l'Orangerie, & dans l'autre sont distribués les Offices & les Cuisines. Cette dernière a derrière elle un Potager pour quelques légumes & quelques espaliers ; des Vergers situés dans des terres circonvoisines, & dont l'étendue demande un terrain particulier, fournissant à la Maison des légumes & des fruits en abondance. Ce Jardin potager est fermé du côté des fossés par une palissade de charmille, qui symétrise avec celle qui entoure le bosquet planté en étoile, lequel est placé de l'autre côté derrière le Bâtiment de l'Orangerie. Comme ce bosquet est dans une exposition qui lui procu-

re de la fraîcheur, les personnes qui cherchent la solitude, peuvent s'y retirer pendant la chaleur du jour, & même profiter d'une fortie qui y est pratiquée, pour aller jouir dans la plaine d'une promenade champêtre, sans être obligées de traverser les Bâtimens.

Le Bâtiment de l'Orangerie est décoré du côté de son Jardin, de la maniere qu'on le voit dans la Planche 28 qu'on trouvera ci-après. J'ai donné une semblable décoration à l'aile des Cuisines du côté du Jardin fleuriste; parce que ces Bâtimens sont apperçûs de l'entrée du Château aussi bien que du côté des Parterres à l'Angloise. Le Jardin de l'Orangerie & le Jardin Fleuriste sont tenus dans la même symetrie, afin que si la grandeur de celui de l'Orangerie ne suffisoit pas pour contenir les Orangers de la serre, on put en placer dans les allées du Jardin fleuriste, sans se trouver dans la nécessité d'en mettre dans celles des Parterres, où ils boucheroient la vûe du Canal. Pour favoriser de quelque ombrage ceux qui veulent passer de l'autre côté de la riviere, j'ai pratiqué une allée d'arbres le long des fossés, de chaque côté des Parterres.

Vis-à-vis le Château est placé un grand Canal qui donne aux appartemens un très-beau point de vûe, & qui occupe toute la longueur de la vallée qui se va terminer à un bois de haute futaye du domaine du Roy, & qui est séparé d'avec les terres de ce Château par un ruisseau qui arrose les prez de cette vallée. Comme ce bois se trouve sur une demie côte, & qu'il borne entierement la vûe du Château, on pourroit pour la prolonger, y percer une route, & orner sa pente de quelque grotte en fer-à-cheval.

Les deux côtés du Canal sont occupés par des pieces de verdure, & le terrain qui les sépare est rempli de Quinconges qui produisent un agréable couvert, sans néan-

moins empêcher entièrement que la vûe ne s'étende. On plante les Quinconges de différentes especes d'arbres selon la diversité des climats , ou suivant l'œconomie des personnes qui les font faire. Les arbres qui viennent le plus promptement & qui fournissent le plus d'ombrage , sont les tilleuls : quoiqu'ils se plaisent dans les terres humides , ils viennent fort bien dans les terres legeres. Quand on veut mettre son terrain à profit , on met ces Quinconges en arbres fruitiers à haute tige ; & alors on choisit l'especes des arbres qui viennent le mieux suivant la disposition & la qualité du terrain.

Comme je reserve pour le second Volume quelques exemples des différentes parties qui composent les Jardins de propreté, j'y remets aussi ce que je dois dire sur le choix qu'il en faut faire & sur leurs différentes formes ; afin de rassembler dans un seul endroit ce qui concerne le Jardinage ; ainsi je finis ce Chapitre pour passer à la description des distributions du Château.

CHAPITRE SECOND.

De la Distribution du Rez-de-Chaussée du corps du Château.

LA distribution de ce Plan n'est pas ordinaire, ayant placé un Escalier à chaque extremité du Bâtiment, afin d'en conserver le milieu pour des appartemens de parade , d'où l'on puisse jouir des différentes vûes qu'offrent le côté du grand chemin & celui de la riviere. Je me suis assujetti au terrain qu'occupe le Château anciennement bâti , qu'on a conservé & dont on a seulement changé quelques distributions ; mais ces changemens & les ancien-

nes décorations extérieures, ainsi que je l'ai dit, n'ayant rien qui soit digne d'être proposé pour exemple, je ne parlerai que des nouvelles distributions & décorations faites à peu près sur le même terrain, pour plusieurs appartemens de Maîtres & pour quelques pièces de parade destinées à rassembler les compagnies.

J'ai pratiqué dans ce Plan une galerie couverte & placée du côté des Jardins, pour préserver de l'ardeur du Soleil du midi le grand Salon & ses Cabinets. Elle sert d'ailleurs de promenade & de communication aux appartemens & elle donne une Terrasse au premier étage. Le grand Salon a trois arcades qui ouvrent dans cette galerie, & qui percent jusqu'aux Jardins. Ces trois arcades symétrisent avec celles qui donnent sur la Cour, & ces différentes vues produisent dans cette pièce une très-agréable variété. Quand on distribue une pièce de compagnie, on doit toujours avoir soin de l'exposer le plus avantageusement qu'il est possible, & c'est pour l'ordinaire dans le milieu d'un Edifice que la variété se rencontre; ainsi lorsque la profondeur du terrain ne permet pas de faire un appartement double, il faut placer les Escaliers dans les aîles, pour profiter du milieu du Bâtiment & pouvoir y distribuer les pièces d'honneur. On doit craindre d'être blâmé quand au contraire on le sacrifie à des pièces d'un usage commun, & qu'on ne sçait pas tirer avantage de tout ce qui peut contribuer à la gayeté & à la beauté de l'exposition d'un appartement de parade. Pour moi j'ai crû devoir mettre le grand Salon au milieu de ce Bâtiment afin que la compagnie qui s'y assemble pendant la journée, pût jouir de la vue de ceux qui vont & viennent par le grand chemin, qui se trouve élevé ainsi que je l'ai marqué D dans le Plan général.

L'avantage , me dira-t-on , de voir des passans , est un motif bien leger pour faire la dépense de deux Escaliers dans la seule intention d'offrir ce point de vûe au milieu d'un Edifice. Mais on doit penser , qu'un Seigneur qui fait bâtir sur une terre qui n'a pour voisinage que ses Vassaux , se trouve heureux , lors qu'étant à portée d'une grande route , telle que celle des environs de Paris , il peut se dédommager de sa solitude par ce coup-d'œil. L'expérience nous a fait voir qu'on a souvent abandonné des Maisons susceptibles d'agrémens , mais sujettes à l'ennui d'une solitude austere , pour en bâtir d'autres dans des lieux plus fréquentés & où le mouvement & le changement des objets pussent amuser. D'ailleurs il faut bâtir suivant l'inclination du Seigneur qui vous occupe , & il suffit de ne pas tomber dans des défauts de convenance. En un mot on doit avoir pour but principal de donner aux pieces d'honneur le coup-d'œil le plus agréable & le plus intéressant qu'il est possible , soit dans les Maisons de ville , soit dans les Maisons de campagne.

La décoration du grand Salon est d'un lambris qui en revêt toute la hauteur : * il peut être peint en blanc & l'on peut en dorer les moulures. C'est dans cette belle piece que l'on doit rassembler tout ce qu'on a de plus précieux soit en tableaux , soit en bronzes , cristaux , &c. puisqu'elle est dans ce Château ce qu'est une Galerie dans un Bâtiment de beaucoup plus d'étendue. Ce Salon a son entrée par les deux Cabinets qui sont à ses côtés , indépendamment des portes qui donnent dans la Galerie couverte & qui ne sont d'aucun usage en hiver ; ce qui le rend d'autant plus sain dans la froide saison , qu'il n'a point de por-

* On en voit la décoration du côté de la cheminée dans la seconde Partie du second Volume , Planche 81.

tes du côté de la cour ; mais seulement des croisées en arcades * qui font symétrie avec celles qui donnent dans la Galerie. Cette précaution est très-bonne , quand le terrain où l'on bâtit ne permet pas de construire des appartemens d'été & d'hiver. Comme il est peu ordinaire de construire de ces derniers Bâtimens , & que les autres tels que celui dont on parle sont plus fréquens , on doit accoutumer son imagination à sçavoir rassembler tous les secours que l'art peut donner pour garentir de l'intempérie des saisons ceux qui habitent un Edifice , & faire servir en même tems ces secours pour lui donner toutes les beautés dont il est susceptible. On ne peut mieux ressentir le mérite d'un Architecte , que lorsqu'étant borné par le terrain & par la dépense , il réunit le bon goût & la commodité & qu'il donne une noble correspondance à toutes les parties de son Bâtiment. On en voit qui pour avoir négligé le rapport que les distributions des dedans doivent avoir avec les décorations des dehors , sont tombés dans des défauts infiniment opposés à la véritable architecture. Le plus souvent ces sortes d'imperfections ne proviennent que de ce qu'un Bâtiment ne se fait pas tout de suite ; & que plusieurs Architectes y mettant l'un après l'autre la main , chacun d'eux pour se faire honneur du morceau qu'il édifie , sacrifie la parfaite union qui doit être entre les parties & le tout.

A la droite de ce Salon est un Cabinet A consacré à la Musique , & où l'on se retire après le repas en sortant de la Salle à manger qui lui est contigue. Cette Salle a son entrée par l'Anti-chambre qui la précède , & qui est commune à la chambre à coucher qui est derrière. J'ai placé du côté du Jardin une Salle de compagnie , qui a une issue

* Voyez la Façade du côté de l'entrée , Planche 25.

dans la Galerie couverte : pendant la chaleur du jour on peut s'y mettre à l'abri du Soleil , sans être cependant privé de l'agrément de l'air & de la verdure qu'offrent les Jardins. Si cette Salle qui est exposée au midi devenoit trop chaude dans l'été , on pourroit se retirer dans les piéces du côté de la cour , qui étant au nord , sont très-propres à garantir de l'incommodité de cette saison. Derrière le Cabinet A se trouve une Garde-robe & un Escalier qui monte au comble & qui conduit à un entresol pratiqué sur cette Garde-robe , qui sert avec celle qui est au-dessus , à loger les Domestiques du Maître qui habite cet appartement avec lequel elles ont toutes deux communication par un passage B pratiqué entre les deux cloisons de la Salle à manger & de la Salle de compagnie. Ce passage rend aussi dans des lieux à s'ouper destinés pour les Maîtres & qui servent principalement à la chambre à coucher. Cette chambre est fournie de toutes les commodités qui lui sont nécessaires , ayant du côté du Jardin un Cabinet qui peut servir à écrire ou à une toilette , & communiquant avec la Salle de compagnie qui le matin peut tenir lieu de Cabinet à cette chambre à coucher. L'Anti-chambre C donne entrée dans cette chambre à coucher , & comme je l'ai dit , elle est commune à la Salle à manger. Cette Anti-chambre est percée de plusieurs autres portes ; l'une donne sur le pallier de l'Escalier , une autre sur le perron , & une troisième qui est d'enfilade avec celles des appartemens , sert à passer sur un pont pratiqué sur les fossés & par lequel on gagne le Bâtiment des Cuisines. C'est par cette communication qu'on vient servir les mets dans la Salle à manger , laquelle peut être fort débarassée par l'Anti-chambre où l'on peut dresser le buffet.

A la gauche du grand Salon est situé un Cabinet D pro-

pre à contenir un Billard , par ce moyen les personnes assemblées dans les pieces de parade qui occupent le milieu de ce Bâtiment , pourront sans être trop séparées , s'amuser suivant leur inclination. Ce Cabinet a son entrée par une deuxième Anti-chambre qui est commune à l'appartement placé du côté des Jardins. L'on peut la faire servir au Billard , cela ne nuirait point à l'usage de cette piece ; & pour lors le Cabinet D deviendrait un lieu de repos , dont l'exposition convierait à s'y venir rafraichir dans les grandes chaleurs.

Au bout de la Galerie couverte, est une piece F qui peut servir de Cabinet à la Chambre à coucher qui la suit, quoique on n'y soit annoncé que par son moyen ; parce que les autres portes qui y donnent ne servent en quelque façon que de dégagemens. Cependant comme cette Anti-chambre est précédée de la Galerie , qui n'est à proprement parler qu'un péristyle , & que de l'autre côté la deuxième Anti-chambre E lui sert d'entrée , cette piece F peut être regardée comme un lieu destiné à recevoir les personnes qui auroient affaire au Maître , & y attendre avec distinction l'heure de lui parler. La Chambre à coucher est d'une belle grandeur , sa cheminée est placée vis-à-vis la porte qui enfle la Galerie dans l'épaisseur des armoires pratiquées le long du mur de pignon , à dessein de donner à cette Chambre une forme plus régulière , & la rendre plus saine en la préservant de l'humidité que peut causer le fossé qui passe au bas de ce pignon.

Les Garde-robres qui sont destinées à cet appartement ont la même distribution que celles qui sont à la droite. Les aîles qui forment les deux Pavillons du côté de la cour , contiennent chacune un grand Escalier qui monte au premier étage, c'est à la vérité une dépense dans laquelle cette

maniere

maniere de distribuer engage , quand on veut profiter du milieu de son Edifice & y placer les appartemens de parade. Mais aussi cette dépense fait qu'on jouit plus commodément des distributions du premier étage, & que pour donner entrée dans les appartemens , on n'est point obligé de pratiquer des Corridors qui ne sont plus en usage dans les maisons un peu considérables : en effet l'expérience a fait sentir la nécessité de les abandonner , par la difficulté qu'une seule personne qui y marche , est capable de causer du bruit dans toutes les pieces qui s'ouvrent dans ces Corridors. On aime mieux se servir de divers Escaliers qui donnent lieu de pratiquer plusieurs appartemens particuliers au premier étage , ainsi qu'on le peut voir dans celui dont nous allons parler.

De la Distribution du premier Etage.

Dans la distribution de ce premier étage, j'ai moins cherché la beauté des formes des pieces qui le composent que la commodité & la quantité des appartemens de Maîtres, parce qu'il est destiné pour les personnes étrangères, & que les appartemens de parade sont au rez-de-chaussée. Au-dessus du grand Salon est une Chambre à coucher accompagnée des pieces qui lui sont nécessaires ; & afin de lui donner une entrée qui lui fût particuliere , & que pour y parvenir on ne fût point obligé de traverser les autres appartemens , j'ai pratiqué une Anti-chambre à côté , à laquelle on monte par l'un des Escaliers des Garde-robes. Cet Escalier est assez facile pour qu'il puisse être à l'usage des Maîtres. La Chambre à coucher est d'une belle grandeur & est parfaitement bien située , ayant pour promenade la Terrasse qui couvre la Galerie , & d'où l'on peut jouir de l'aspect des Jardins & du grand Canal. Derriere cette

Chambre se trouve un Cabinet de toilette destiné pour son usage ; les Garde-robes qui sont à côté, étant réservées pour servir aux Chambres qui donnent sur la cour, lui laissant seulement celle qui est derrière l'Anti-chambre.

Toutes les cloisons qui séparent ces Garde-robes, sont de charpente ourdée de plâtre & lattée des deux côtés, afin de rendre les pièces plus lourdes. On ne doit user de cette précaution que lors de la construction de l'Edifice, crainte de trop charger les planchers & de nuire à leur solidité. On a souvent ruiné des Edifices en peu d'années, par l'imprudence d'élever des cloisons sur des planchers anciennement bâtis & de la bonté desquels on n'avoit jugé que sur les apparences ; ainsi la prudence veut que lorsque dans un lieu vaste on a dessein de pratiquer plusieurs pièces au moyen des cloisons, on compare avec beaucoup d'attention la pesanteur du fardeau avec la force du soutien. Dans la plupart des anciens Châteaux, on est souvent dans l'obligation de faire de ces retranchemens ; mais on doit toujours s'y servir de la règle qu'on vient d'observer. Les pièces qui s'y rencontrent d'une grandeur extraordinaire & qui étoient destinées à coucher, sans avoir le secours d'aucune Garde-robe, ni de toute autre commodité, marquent bien que nos premiers Architectes étoient moins intelligens pour la distribution que nous, & qu'ils n'appliquoient pas leur industrie à se faire des demeures aussi agréables qu'utiles. A présent qu'on étudie davantage tout ce qui peut aider à la commodité, je crois que lorsqu'il s'agit de partager une grande pièce en plusieurs autres, on ne doit pas négliger d'en monter les cloisons de fond, ou du moins de ne les faire que de menuiserie quand il est à propos de conserver la grandeur des pièces qui sont au-dessous.

Ni la décoration ni la forme des Chambres à coucher, qui sont distribuées dans ce premier étage, ne me paroissent pas exiger de longues explications, dans lesquelles je ne pourrois pas même m'empêcher de tomber dans une répétition aussi ennuyeuse qu'inutile. D'ailleurs le dessein est assez distinct pour pouvoir suppléer au discours; je me contenterai donc, avant de passer à la décoration extérieure de ce Bâtiment qui fait la matière du troisième Chapitre suivant, de dire que chacun des deux grands Escaliers, conduit à une Anti-chambre commune à toutes les Chambres distribuées à chaque côté de ce Plan, & que ces Chambres sont accompagnées chacune d'une Garde-robe, dont la communication procure la facilité nécessaire pour le service des Domestiques.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Décoration extérieure du principal corps de Bâtiment.

L'ARCHITECTURE qui compose les décorations extérieures de ce Bâtiment, est tenue en général fort simple. Cette manière de décorer n'est pas la moins difficile, ni celle qui mérite le moins d'être donnée pour exemple. Comme l'occasion de bâtir des Edifices considérables, n'est pas aussi fréquente que celle de construire des Bâtimens particuliers, il faut s'attacher à plaire dans le simple autant que dans le magnifique; c'est même dans ce premier genre de bâtir, que la capacité & l'intelligence de l'Architecte se font reconnoître davantage, soit par la belle proportion qu'il donne à son Bâtiment, soit par l'harmonie qu'il a soin de répandre dans toutes ses parties. C'est alors que l'étalage des ornemens & la richesse des or-

dres font place à la perfection des membres d'Architecture & à la justesse de la symétrie, & que la beauté des profils fait juger de l'étude & de l'expérience de celui qui bâtit. L'art de profiler ne s'acquiert que par de profondes & continuelles réflexions, & par une exacte comparaison des Edifices antiques avec les modernes ; cette partie de l'Architecture n'est pas la moins épineuse. Aussi quand on la possède, s'attire-t-on l'admiration des connoisseurs, & l'Edifice le plus simple l'emporte-t-il sur celui qui n'auroit que l'avantage d'être extrêmement orné.

La connoissance du choix qu'on doit faire des bons profils est d'autant plus difficile à acquérir, qu'il faut aller soi-même sur les lieux mesurer leurs différentes parties, & se mettre au fait des motifs qui les ont fait édifier. Au défaut d'une pareille pratique, il est du moins nécessaire de s'instruire auprès des grands Maîtres, de fréquenter les monumens publics, & de puiser dans les Bibliothèques tout ce qui peut enrichir la mémoire & aider à la fécondité de l'esprit. Pour tout dire en un mot, il faut que le travail soit joint à un heureux génie & que la nature ait inspiré cette vive inclination pour la science qui sert à former les grands hommes. Sans ce don du Ciel, il n'est pas possible de devenir un Architecte accompli. Il seroit à désirer que ces hommes qui semblent nés pour atteindre à la perfection d'un Art aussi élevé, fussent les seuls qui osassent s'en mêler ; on ne le verroit pas souvent avili par des gens qui en prennent la qualité par des vûes d'intérêt, & qui n'y apportent aucune disposition naturelle. La facilité de se faire passer pour Architecte & la liberté qu'on a de travailler sous ce nom en France, enhardissent les moins éclairés & les portent à abuser de la crédulité de beaucoup de personnes à qui ce titre en impose. C'est de là qu'on voit tant

de Bâtimens particuliers de mauvais goût dans Paris, malgré le grand nombre d'habiles gens que cette Ville célèbre renferme. J'aurois trop à écrire si j'entreprendois d'en faire remarquer tous les défauts & tout le ridicule. De plus ce seroit en vain que je m'efforcerois de corriger l'ignorance de ceux qui les ont produits, & toute l'éloquence du monde ne seroit pas revenir le vulgaire de la bonne opinion qu'il en a conçue.

Mais je m'apperçois que mon zele m'emporte trop loin, & que ne voulant blamer ici que des Bâtimens de peu de conséquence, je pourrois paroître attaquer l'Architecture en général; ainsi je reviens à mon sujet.

De l'élevation du côté de l'entrée.

La symetrie fait en quelque façon tout le mérite de cette Façade, j'ai distingué par un ordre Ionique l'avant-corps du milieu, parce que cette partie doit toujours l'emporter sur l'Edifice; elle est terminée d'un amortissement qui la couronne avec avantage, & qui s'accorde parfaitement avec la legereté de l'ordre Ionique qui est au-dessous; un fronton qui en auroit occupé toute la largeur, auroit paru trop écrasé, & j'ai cru devoir l'obmettre, ainsi que je vais m'en expliquer en peu. L'ordre Ionique est groupé sur les angles de cet avant-corps. & il est porté par des corps de refand. Trois arcades décorent le premier étage ainsi que le rez-de-chaussée. Leur proportion avec celle des trumeaux forme un assez beau tout ensemble, & les arriere-corps de cette elevation, malgré leur simplicité, y correspondent parfaitement bien. Aux extremités de cette façade, sont les Pavillons dans lesquels les Escaliers sont renfermés. Leur Architecture est tenue plus mâle que celle du reste de la façade, elle est faite ainsi, tant

pour mettre de la variété entre elle & celle de l'avant-corps du milieu, que parce que leur largeur ne m'a permis d'y placer deux croisées. La grandeur de ces croisées m'a obligé de donner à ces Pavillons un air de solidité pour accorder ensemble la masse des Pavillons avec leur partie. La croisée du rez-de-chaussée est d'une forme heureuse & qui me semble préférable aux autres, lorsqu'on doit les faire un peu grandes. Des refands en arriere-corps ornent les extrémités du rez-de-chaussée qui paroissent favorablement soutenus par la retraite qui descend jusqu'au bas des fossés. La croisée du premier étage est à plein ceintre & enfermée dans une tour creuse sur son plan, laquelle lui sert de bandeau. J'ai préféré cette maniere pour m'éloigner de celle de dessous, & je n'ai point voulu la faire à impostes qui auroient donné un air de pesanteur à la décoration de ce premier étage à cause de la largeur des trumeaux. Au-dessus des deux corps de refand, sont élevés deux corps saillans qui semblent porter l'entablement & le socle qui le couronne. Ce socle est fait à dessein de cacher les égoûts du comble, & tient lieu d'une balustrade. Comme le comble de cette élévation est à la Françoisé, je n'y ai marqué aucunes lucarnes qui selon moi ne conviennent qu'aux combles à la Mansarde, pour y détacher quelques Pavillons; ainsi qu'on le peut voir à la face du côté des Jardins dont nous allons parler. Avant que d'y passer, je dois tenir la parole que j'ai promise, & rendre compte au Lecteur de ce qui m'a fait préférer ici les amortissemens aux frontons, plusieurs personnes qui professent l'Architecture, ayant paru désirer cette dernière maniere à la place de l'amortissement qui couronne l'avant-corps du milieu de cette élévation, quoique quelques autres ayent applaudi cette décoration

telle qu'elle est ; mais j'ose dire aux premiers , que lorsqu'on ne tombe point dans le ridicule de composer des amortissemens d'une forme bizarre , on peut se servir quelquefois de la licence que j'ai prise , * & sans en faire un trop fréquent usage , s'appliquer à assujettir leur forme à l'Architecture qui les reçoit ; car à parler sans passion pour l'ancienne Architecture ou pour la moderne , quand ils sont placés à propos , ils sont selon moi , tout aussi bien qu'un fronton , qui pour représenter le pignon d'un comble , n'offre aux yeux qu'une Architecture couchée. Je sçais que les adorateurs de l'antiquité regarderont mon sentiment comme hasardé ; mais dégagé de leur scrupuleuse vénération , je ne puis m'empêcher de considérer les choses en elles mêmes & d'en juger suivant qu'elles le méritent. La plupart des frontons ne sont destinés qu'à renfermer les armes du Maître : Pourquoi ne les trouveroit-on pas aussi-bien placées sur un amortissement auquel on aura donné tous les attributs convenables ? Cependant dans la décoration d'un Temple ou d'un Palais assujetti aux ordres de l'Architecture , je conviens que les frontons sont nécessaires , & qu'ils offrent aux yeux des Spectateurs une image des anciens Bâtimens qui nous ont fourni les principes de notre Art , & c'est en cette considération que j'en ai mis divers exemples dans le second Volume ; ** & que dans celui-ci ils font partie de la décoration de quelques-uns des Bâtimens qui y sont contenus ; mais néanmoins je ne crois pas qu'on soit indispensablement obligé de s'en servir dans des Bâtimens particuliers , qui n'exigent pas l'imitation des anciens Edifices.

* M. Aubry Architecte du Roy en a usé ainsi au nouveau Bâtiment de Chantilly.

** Première Partie , Planche 33 , 34 & 35.

De la Décoration de la Façade du côté des Jardins.

La décoration de cette façade offre plus de richesse que celle du côté de l'entrée. La colonnade qui regne au rez-de-chaussée du milieu de ce Bâtiment, est d'une proportion assez heureuse & ne laisse pas que d'avoir de la convenance avec l'Architecture des Pavillons, quoiqu'il se trouve de la diversité dans leur ordonnance. Cette colonnade percée à jour, paroît si bien s'ajuster avec le reste de la décoration, que cette différence peut être autorisée ici, ayant gardé les mêmes proportions.

C'est une attention qu'il faut avoir, d'observer que les masses générales soient les mêmes & qu'on ne voye point de disunion dans les entablemens, sur tout lorsqu'aucune nécessité n'y engage. Un ordre Ionique élevé sur une double retraite, & couronné d'un entablement pareil à celui qui termine le premier étage, forme la colonnade: elle a au-dessus d'elle un appui orné de postes. La décoration du premier étage au-dessus de la colonnade, est uniforme & simple, & sert à faire valoir les avant-corps qui sont aux deux extrémités de cette élévation, & qui deviennent supérieurs au milieu du Bâtiment, afin de les faire varier avec la façade du côté de l'entrée. Cette manière de bâtir n'est pas sans exemple, & l'on peut la mettre en usage quand les distributions le permettent. Alors il faut que la décoration du milieu cede à celle des Pavillons qui sont aux deux côtés, sur tout lorsque l'Edifice n'a pas d'étendue, & qu'on n'a pas la liberté de faire plusieurs avant-corps qui puissent être détachés par des arrière-corps qui donnent du repos aux parties supérieures.

L'Architecture des deux Pavillons, n'emprunte sa beauté que de la proportion qui y est gardée, & de la simplicité

qui

qui y regne sert à faire valoir la colonnade, dont cependant la décoration de ces Pavillons n'est point effacée par la majesté avec laquelle ils s'élevent. J'ai donné à chacun d'eux un avant-corps qui monte jusqu'au dernier entablement, & qui reçoit avec avantage un amortissement dans lequel une lucarne est pratiquée. Cet amortissement est porté par un socle qui regne sur la Façade & sert de cheneau à tout ce Bâtiment.

J'ai élevé une Mansarde sur ces Pavillons, pour donner plus de hauteur à leur Architecture, & qu'elle devint proportionnée à leur largeur. Un faux comble au-dessus de la Mansarde, fait pyramider ces Pavillons & les détache de celui qui est au-dessus du milieu de ce Bâtiment. La grandeur de ce dessein en fait connoître assez toutes les parties; ainsi je n'ai plus que quelque chose à dire sur la Coupe de ce Bâtiment, des Pignons duquel je n'ai point donné le développement, parce qu'ils ne sont susceptibles d'aucune décoration.

De la Coupe & Profil pris sur la largeur du Bâtiment.

Cette Coupe offre une idée de la distribution & de la décoration des appartemens placés au milieu de cet Edifice. Les retours des Aîles que forment les Pavillons, tant du côté du Jardin que du côté de la Cour, & qui sont dans le même goût d'Architecture, y paroissent aussi, & l'on y voit la Terrasse qui se trouve au-dessus de la Galerie couverte; laquelle Galerie n'est construite, comme je l'ai dit, que pour défendre le Salon du rez-de-chaussée du Soleil du midi, & pour fournir au premier étage le moyen de se promener, & de profiter du spectacle qu'offrent les Jardins. Passons aux décorations & distributions du Bâtiment de l'Orangerie & des aîles où les Ecuries & les

Remises sont placées. Ayant promis dans la 1^{re}. partie, page 15, de parler de la décoration que ces sortes de Bâtimens peuvent recevoir lorsqu'ils sont exposés à la vûe du Maître & qu'ils font partie de la décoration générale.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Contenant la Distribution & Décoration des Aîles de Bâtiment qui accompagnent & environnent le Château.

De la Décoration extérieure & de la Distribution de la Serre de l'Orangerie.

J'AI parlé dans la première Partie de ce Volume des différentes sortes de Jardins & Bâtimens d'Orangerie : j'y ai expliqué leurs utilités & leurs usages, ainsi je ne dois traiter ici cette matière que légèrement ; tous ces Bâtimens sont assujettis aux mêmes préceptes, & n'ont de différence que dans leur décoration qui ne peut avoir de règle fixe, parce qu'on les orne plus ou moins à proportion de la dépense qu'on y veut faire, & suivant qu'ils doivent s'accorder avec quelque autre Edifice. Celui-ci est tenu extérieurement d'une Architecture un peu décorée, parce que le corps du Château se trouve placé entre l'aîle qu'il compose & celle des Cuisines qui lui ressemble. * J'ai proportionné ses ornemens à la décoration de ce Château, qui suivant que je l'ai décrite, n'est pas extrêmement ornée. Mais j'ai tâché d'observer des masses générales ; & je crois n'avoir pas mal réussi dans la composition de l'avant-corps du milieu de cette élévation. Comme la bonne Architecture exige que tous les cla-

* Voyez le Plan général de ce Bâtiment, Planche 22.

vauz soient assujettis à la même hauteur, la porte du milieu paroîtra disproportionnée aux autres; mais ici le cas l'a ordonné, & je me suis trouvé dans la nécessité de donner plus d'élevation à cette entrée à cause des arbres qui doivent y passer. Je n'ai pas dû pour cette raison donner une hauteur excessive à toutes les portes & toutes les croisées, & dans un Bâtiment d'œconomie on peut bien se servir de la licence que j'ai prise. Pour que cette porte eût la grandeur nécessaire à son usage, & que cependant elle ne parût pas mal figurer avec les croisées qui occupent le corps du milieu, j'ai eu soin d'en faire un corps particulier qui se marie avec toute l'Architecture de cet avant-corps, dont la largeur contient à chaque côté deux arcades, & est terminée par des corps de refand. Une grande simplicité regne aux arriere-corps de cette elevation, & les deux Pavillons qui en terminent la façade sont ornés d'un fronton afin de diversifier avec le couronnement de l'avant-corps du milieu.

Cette aîle de Bâtiment est couverte d'un comble à la Françoisé, qui vient s'accorder avec celui des Pavillons, que j'ai fait à la Mansarde, tant pour le distinguer que pour éviter des égoûts qui auroient imité la forme du fronton.

Au-dessous de cette elevation est représenté le Plan de la Serre de l'Orangerie, laquelle conduit à deux pieces particulieres dont sont formés les deux Pavillons: l'une est destinée à prendre le frais pendant la chaleur du jour, & sert de retraite à ceux qui se promènent dans le bosquet planté en étoile. La Serre en Eté devient une Galerie que l'on peut décorer de peintures & de meubles faciles à enlever pour faire place en hiver aux Orangers. L'autre piece est destinée à ferrer des fleurs que l'on fait

venir en tout tems par le moyen des couches & des différens degrés de chaleur que demande la diversité des saisons.

De la Distribution & Décoration de l'aîle de Bâtiment où sont placée les Ecuries.

On est ordinairement peu jaloux de la décoration de ces sortes de Bâtimens, à moins qu'ils ne se trouvent en vûe comme celui-ci, ou qu'ils ne soient d'une grandeur extraordinaire, ainsi que ceux qu'on construit dans les Palais des Princes, & qu'on voit à Versailles, à Chantilli, &c. Ces derniers demandent une attention particulière, mais comme ils n'ont aucun rapport avec l'espece de Bâtiment, dont nous parlons dans cette troisième partie, j'en reserve le détail pour une autre occasion.

La longueur de cette aîle est divisée en cinq parties, dont trois forment des avant-corps qui ont chacun leur usage. Les deux autres parties servent d'Ecuries pour les chevaux de Maître, en ayant reservé une dans la cour des bestiaux pour les chevaux domestiques. Ces Ecuries qui sont séparées par le Pavillon du milieu, peuvent contenir chacune seize chevaux, & l'on peut mettre dans l'une les chevaux de carosse, & dans l'autre les chevaux de main. J'estime qu'étant destinées à un différent service, il est bon de ne les pas placer ensemble; je trouve aussi que lorsqu'il s'en trouve de malades, il est nécessaire de les séparer des autres par un retranchement, & même de les éloigner en les plaçant dans un autre lieu, parce qu'alors ils demandent un soin tout différent.

On fait des Ecuries simples, & l'on en fait de doubles que l'on nomme ainsi, parce qu'on y met des rateliers des deux côtés; il faut que ces dernières ayent vingt-quatre

pieds de largeur , au lieu que les simples n'en peuvent avoir que quatorze ou du moins douze , la longueur du cheval & la mangeoire en occupent huit. On ne doit pas les tenir enfoncées au-dessous du rez-de-chaussée du terrain , afin que les urines des chevaux ayent un libre cours sur le pavé de grais dont on les pave ordinairement. Il est nécessaire que la clarté y vienne d'en haut , pour que le jour ne frappe pas sur les yeux des chevaux ; ainsi quand les dehors des murs sont susceptibles de décoration , il faut pratiquer au-dedans des croisées , des guichets qui ne laissent par en haut qu'une modique ouverture. Dans les basses-cours qu'on néglige de décorer , on n'y pratique que des especes d'abajours.

La décoration de cette façade paroît assez simple , & je l'ai assujettie à celle qui est vis-à-vis. Les arcades en anes de panier qu'on y voit , & où j'ai formé des croisées , répondent aux bayes des Remises de carrosse qui leur sont opposées : entre ces arcades est placé une porte qui donne entrée dans chaque Ecurie , afin que le passage qui conduit aux basses-cours des bestiaux , en devint plus libre. Aux deux côtés de ce passage , sont pratiquées des Serres pour les harnois , derriere lesquelles se trouvent les Escaliers A , qui menent aux Greniers à foin qui sont au-dessus des Ecuries & de quelques Chambres de Domestiques pratiquées sur les avant-corps. Aux deux extrémités de ces Ecuries sont deux Pavillons : Celui marqué B sert de commun aux gens de basse-cour seulement destinés au service de la Maison : celui marqué D est réservé pour la demeure d'un Garde-chasse.

L'on voute la plûpart des Ecuries quand on est à portée de la pierre ou de la brique ; lorsque ces sortes de matériaux manquent , on fait leurs planchers de char-

pente : j'estime beaucoup plus la premiere maniere , parce qu'elle entretient mieux la chaleur que la derniere , & qu'elle est moins à craindre pour le feu. Quant à l'exposition de ces fortes de Bâtimens , on doit éviter celle du midi , & leur donner autant qu'il est possible celle du levant , ou du moins celle du couchant. C'est un détail où doit entrer celui qui est chargé du soin de construire des Bâtimens de cette espece , afin que les animaux puissent s'y bien porter , & que le service en soit facile.

De la Decoration & Distribution de l'Aîle de Bâtiment , où sont placées les Remises.

Cette aîle de Bâtiment est assujettie à la même décoration que celle qui lui est opposée ; elle est destinée à contenir les Remises , lesquelles peuvent être tenues fermées pour plus de propreté & pour la conservation des équipages qu'elles doivent renfermer. Les arriere-corps de cette élévation sont occupés par de grandes arcades en anse de panier , dans chacune desquelles on peut placer deux équipages : les portes qui se trouvent entre elles sont faites pour contenir des Chaises de poste , ou des Carosses dont la dorure & les autres ornemens exigent qu'on les ferre avec quelque précaution. Deux autres portes sont pratiquées , pour le même usage , dans l'avant-corps du milieu de cette aîle , & derriere se trouvent les Escaliers C par lesquels on monte au comble , qui est à la Mansarde , afin que les greniers soient plus commodes. Les deux extremités de cette élévation sont terminées chacune par un Pavillon , dont celui A sert de logement au Portier , & l'autre B est réservé pour le Concierge.

La décoration de ces fortes de Bâtimens ne pouvant engager à un long détail, & tout leur mérite ne consistant que dans la symetrie qu'ils doivent avoir entre eux, je me bornerai à observer qu'on ne doit pas les exposer au midi, ni tenir leurs ouvertures du côté du nord. Quant à leur forme interieure ou exterieure, l'étendue du terrain & la situation en doivent décider. On doit cependant sçavoir qu'il faut huit pieds de largeur pour la place d'un seul Carosse, & que lorsqu'on en met plusieurs sous la même Remise on peut les arranger de façon que sept pieds de largeur suffisent à chacun. Pour qu'ils soient entierement à couvert, il leur faut vingt pieds de profondeur; & lorsque le terrain est trop resserré pour qu'ils ayent une pareille étendue, on est obligé de relever le timon & de le laisser à découvert. En ce cas il n'est pas besoin de plus de quatorze pieds de profondeur sur neuf de hauteur. Ces neuf pieds laissent la liberté de pratiquer des entresols au-dessus des Remises. Je n'en ai point marqué dans cette élévation pour plus de grandeur, & afin que ces aîles de Bâtiment, qui sont à la vûe du Château, ne pussent pas être la demeure des Domestiques, qui ne doivent s'y rendre que pour rendre plus promptement leur service à leur Maître.

Je ne parlerai point des autres Bâtimens des basses-cours dont cette Maison est pourvûe; ni de l'aîle des Cuisines qui symétrise avec celle de l'Orangerie, réservant le détail de ces fortes de Bâtimens pour la quatrième Partie, dont la demeure est destinée pour un Pere de famille, dont toutes les vûes doivent se tourner vers une sage œconomie, & ce qui me donnera lieu d'y parler de tout ce qui concerne l'utilité d'une Maison de campagne à l'usage des personnes qui vivent sur leurs

terres, comme pour ceux qui font profession de la bonne Architecture. Mon objet étant dans cet ouvrage de faire observer que dans les Bâtimens les plus simples, & même les moins apparens, on doit s'appercevoir de la capacité du Conducteur & de son intelligence.

Fin de la troisième Partie.





T R A I T É
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.



QUATRIEME PARTIE.

*Contenant la Distribution & Décoration d'une Maison de vingt
toises de face, & d'une partie des dépendances qui
doivent accompagner une Maison d'œconomie.*

A V A N T - P R O P O S



'Avois composé ce projet pour une person-
ne aisée qui avoit dessein de se retirer à la
campagne dans la belle saison, & qui atten-
tive à l'éducation de sa famille & aux diffé-
rens devoirs de son Domestique, vouloit être
à portée de tout voir par ses propres yeux. Le terrain de

ce Bâtiment est dans la Brie sur le sommet d'une coline , dont la pente & les situations irregulieres m'ont obligé de mettre la principale entrée par le côté. Quoique cette maniere de bâtir ne soit pas des plus avantageuses , j'ai crû néanmoins que je pouvois la donner pour exemple, ne trouvant pas toujours des terrains qui permettent de faire choix des situations.

Cette Maison de campagne étant destinée une bonne partie de l'année pour la demeure du Maître , je l'ai accompagnée des commodités nécessaires à une demeure œconome , ainsi qu'on le verra dans son lieu.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration des Jardins & du developement des Bâtimens des Basses-Cours.

L'AVENUE qui conduit au Château , ne se présente pas aussi avantageusement que je l'aurois souhaité ; mais la situation du terrain m'a fait passer par dessus l'usage ordinaire de les placer en face pour éviter une dépense qui ne pouvoit convenir qu'à un Edifice plus considérable. D'ailleurs il est des situations que le secours même des plus grandes richesses ne sçauroit réformer , & alors on doit se contenter de ce qu'offre la nature & la faire valoir autant que l'art le permet. Il est à propos d'écarter les idées trop élevées , lorsqu'il ne s'agit que d'une Maison particuliere telle que celle-ci , où une personne aussi curieuse qu'œconome veut passer tranquillement ses jours. Sans avoir donc négligé ce que le lieu m'a fourni de plus beau , j'ai préféré de donner à tous les Bâtimens une correspondance commode & d'y rendre le service aisé.

Cette nécessité de donner à une Maison d'œconomie tout ce qui lui convient, n'est point incompatible avec la symétrie, l'ordonnance & les proportions qui doivent être généralement observées dans toutes les différentes espèces de Bâtiment; & je crois avoir assez bien réuffi dans la maniere dont j'ai proportionné la cour & les aîles de Bâtiment qui l'accompagnent; on n'en peut guères trouver une dont la situation soit plus avantageuse: du côté de la demi Lune elle offre un très-beau coup-d'œil en vûe d'oiseau sur les Potagers qui sont en Terrasse: de l'autre côté opposé, elle a le frontispice du corps du Bâtiment, qui est assez orné pour donner une opinion favorable des appartemens qu'il renferme.

Le corps de Bâtiment A est isolé & n'est séparé des Jardins que par une grille de fer posée sur un appui & qui vient joindre les aîles C & B. Ces aîles sont élevées chacune sur une Terrasse qui détermine la forme de la cour. Je les ai tenues simplement ornées; & elles servent à cacher les Bâtimens des basses-cours, que j'ai rangés sur une même ligne, afin qu'ils fussent plus à la portée les uns des autres, & qu'ils ne pussent être apperçûs ni du côté des Jardins, ni de celui de l'avenue.

A la droite de la cour l'aîle des Cuifines C est placée & symétrisée avec l'aîle B qui est vis-à-vis; elles sont toutes deux décorées de même maniere du côté qu'elles se présentent à la vûe du Château. Je ne m'étendrai point sur les distributions de cette aîle des Cuifines, elles sont presque toujours les mêmes, elles exigent pareille exposition & semblables commodités, & ne peuvent différer que du plus ou du moins; ainsi je renvoye sur ce sujet à la premiere partie de ce Volume, Chapitre quatrième, page 82 & 83.

Derriere cette aîle est une grande cour environnée de Bâtimens propres à différens usages , & séparée par une grille de la basse-cour des bestiaux & des volailles. Ces Bâtimens contiennent non-seulement une Cuisine qui sert de décharge à celle du Maître , & dans laquelle on peut apprêter & donner à manger aux ouvriers ; mais on y pratique encore des chambres pour les Servantes , un Fournil pour cuire le pain commodement , des endroits où l'on puisse faire la lessive & de semblables ouvrages , & d'autres pour serrer quelques provisions. Ces pieces se bâtissent au rez-de-chauffée , l'élevation de ces sortes de Bâtimens ne pouvant offrir rien d'agréable à la vûe , & ne servant qu'à rendre le service moins commode : on peut cependant élever quelques greniers au-dessus , pour y mettre les menus fourages , les fruits & les grains dont on use chaque jour & qui doivent se trouver sous la main. Car quant aux Granges destinées pour les provisions , on doit les tenir les plus éloignées du Château qu'il est possible , tant à cause du feu que des Domestiques subalternes qui sont en relation avec eux. Je les ai placées à la gauche , & je n'ai joint à la basse-cour des Cuisines que celle des bestiaux & des volailles qui n'en doit pas être éloignée. Le bon ordre dans ces Bâtimens , & les différentes commodités qui en resultent , en font tout le mérite ; néanmoins j'ai eu attention de les placer de maniere qu'ils eussent entre eux une correspondance aisée , & que le Maître sans les avoir toujours sous ses yeux , pût en faire facilement l'examen lorsqu'il le jugeroit à propos.

Dans une Maison de campagne telle que celle que je décris , la basse-cour des bestiaux est d'une nécessité indispensable , c'est chez elle que l'on rassemble tous les animaux nécessaires à la vie , & on la doit construire suivant

l'étendue des animaux qu'elle doit contenir : c'est là que se trouvent les Etables, les Bergeries, les Toits-à-Porc, les Poulailleurs, les Volières ou Pigeonniers, de la construction desquels je ne ferai point ici la description, qui dans un ouvrage comme celui-ci seroit aussi ennuyeuse que peu convenable. L'expérience des gens de campagne peut fournir plus d'instructions sur ces sortes de petits Bâtimens, que tous les raisonnemens que je pourrois faire ; & je me bornerai à leur assigner à chacun leur place, & à dire en général qu'afin que les Bergeries aient plus de chaleur en hyver, leur plancher doit être tenu bas, & que l'exposition qui leur est la plus favorable est celle du midi. On doit observer les mêmes expositions aux Etables pour les vaches & aux autres de cette espece. Près de ces Etables les Toits-à-Porc sont ordinairement placés : on doit avoir soin de les paver, & de donner une bonne construction à leurs murs. On peut mettre les Poulailleurs dans le même voisinage, ayant égard qu'ils ne soient pas exposés ni au grand froid, ni au grand chaud, ces deux extrémités sont contraires à la volaille : pour les éviter, on a coutume d'en tourner l'ouverture vers l'Orient. Il faut aussi pratiquer des loges pour les poules-d'Inde, où elles puissent se retirer seulement pendant l'hyver, n'en ayant pas besoin dans la belle saison. Celles des oyes & des cannes ne doivent pas être oubliées ; mais elles demandent peu de façon, & suffisent lorsqu'elles peuvent garantir ces animaux de la poursuite de ceux qui leur font la guerre.

Le Colombier doit être à la proximité de cette basse-cour ; mais pourtant assez éloigné du corps du Bâtiment, pour que le bruit & l'odeur n'y puissent parvenir. On fait des Colombiers quarrés, on en fait aussi d'une forme ronde : ceux-ci sont les plus commodes, parce que au moyen

d'une échelle qui tourne sur un pivot, on peut aisément en visiter tous les dedans. Leurs fenêtres & leurs autres ouvertures doivent être tournées vers le midi, les pigeons aimant à recevoir à plomb les rayons du Soleil, principalement en hyver. La décoration extérieure des Colombiers ne demande pas beaucoup d'élégance; ils ont seulement besoin de quelques cordons saillans sur lesquels les pigeons puissent se reposer.

L'aile B qui par sa décoration extérieure fait symetrie à l'aile C, est réservée ainsi que le Jardin M, pour la demeure des enfans de la Maison dont on parlera dans la suite. Derrière ce Jardin est placée la basse-cour des Ecuries & des Remises, qu'il faut diversifier, de maniere que celles qui sont pour l'usage particulier du Maître soient distinguées de celles qui serviront à ce qui appartient au labourage; ainsi l'on doit faire, quoique dans la même basse-cour, des engards différens, soit pour les équipages du Maître, soit pour les chariots, les tombereaux & les charues. Sur ces Ecuries & ces Remises, il faut pratiquer des Greniers qui ne soient uniquement que pour le foin & pour la paille. Ceux qui contiennent les grains devant être dans un autre lieu, afin qu'ils ne contractent pas la mauvaise odeur qui pourroit transpirer au travers des planchers élevés sur les Ecuries. C'est pour cette raison que j'ai placé les grains dans la basse-cour voisine, où se trouve aussi l'habitation du Fermier: pour que les ouvriers qui sont sous sa direction puissent aisément recevoir ses ordres, ils demeureront au rez-de-chaussée du même Bâtiment; & dans les intervalles de ses demeures, on établira des granges pour y battre le grain, qui de là sera transporté aux greniers qui seront au-dessus, & qu'on doit bâtir d'une maniere assez solide pour pouvoir soutenir tout le poids

d'une abondante recolte. Afin que ce grain se conserve mieux & soit moins sujet à la vermine, on ne négligera pas de carreler les planchers qui le reçoivent; & les Greniers seront ouverts du côté du septentrion ou de l'Orient, pour que le vent chaud du midi ni le vent humide du couchant ne puissent leur nuire, tandis que ceux du nord & du levant sont propres à efforer & à donner de la fraîcheur, & par conséquent leur sont très-favorables. On n'y mettra pas non plus en usage les anciens combles à la Françoisé, auxquels on préférera ceux à la Mansarde qui procurent plus d'air & plus d'espace.

Joignant cette basse-cour, est celle qu'on destine à la vinée: ce nom marque assez qu'on y place les Selliers, où des tonneaux rangés par ordre reçoivent le vin qui y est facilement transporté du pressoir qui leur est voisin. L'exposition de ces Selliers, des Caves & des Pressoirs, demande le nord ou le couchant, afin que les grandes chaleurs ne puissent empêcher qu'il n'y entre un air frais qui conserve ce qu'ils renferment. Il est à observer néanmoins d'en tenir les ouvertures petites & qu'il soit aisé de boucher avec des paillassons, lorsque les grands froids se font ressentir. En de semblables basses-cours on construit des buchers qui contiennent les provisions de bois, & où l'on serre les vieilles futailles avec les choses de la même espece. On peut sur les Bâtimens de cette basse-cour mettre des Greniers pour les fourages des bestiaux, en cas que par une trop grande quantité ils ne puissent être placés ailleurs. On trouve une Glaciere Y à l'un des angles du Jardin P: Afin que toutes les commodités qu'on peut souhaiter en campagne puissent se rencontrer ici; j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'en donner un developement.

Une Glaciere est un lieu creusé en terre qui sert à con-

server la glace qu'on y amasse en hyver , pour se procurer en Eté le plaisir de boire frais. Sa figure ressemble à un Cone renversé , & on doit avoir soin de la placer à l'ombrage de quelque bois , ou à l'abri de quelque Bâtiment. L'usage est de lui donner deux toises , ou deux toises & demi de diametre par le haut , & de diminuer insensiblement ce diametre à mesure qu'on descend jusqu'au bas de sa profondeur , qui est ordinairement d'environ trois toises. Mais cependant cette grandeur peut être changée suivant le besoin , en gardant toujours une égale proportion. Plus les Glacieres sont spatieuses , & mieux elles conservent la glace , suivant le sentiment de plusieurs Praticiens. On en fait de différentes constructions : quelques uns les revêtissent depuis le bas jusqu'au haut d'un petit mur de moilon , d'environ un pied d'épaisseur & enduit de mortier ; ils mettent dans le fond un puits de deux pieds de largeur sur quatre de profondeur & en garnissent le dessus de grilles de fer , au travers desquelles s'écoule l'eau qui distille de la glace. D'autres au lieu de ce mur de moilon revêtissent leurs Glacieres d'une cloison de charpente composée de chevrons lattés , qui descend jusqu'au petit puits , dont en ce dernier cas on peut se passer ; parce qu'alors on ne fait descendre cette charpente que jusqu'aux trois quarts de la Glaciere , & qu'en cet endroit on bâtit une espece de plancher garni de douves qui laissent un passage à l'eau.

D'autres encore se passent de mur & de charpente , lorsque le terrain est sec & solide , & qu'il ne fait craindre aucun éboulement. Cette dernière façon épargne beaucoup de dépense ; mais il faut en garnir de paille le fond & les côtés , ainsi qu'on le doit observer au revêtement de charpente dont on vient de parler.

On couvre les Glacieres d'une charpente élevée en pyramide, & qui est prolongée jusqu'au niveau du terrain où commence leur profondeur. Au bas & tout autour de cette couverture, on pratique une rigole qui reçoit l'eau qui tombe du Ciel, & qui par sa pente l'éloigne de manière qu'elle ne peut séjourner ni pénétrer au dedans. On y pratique aussi une porte qui doit être exposée au nord, & qu'il faut faire précéder d'une autre placée au bout d'un petit passage auquel on donne le plus souvent huit pieds de longueur sur deux & demi de largeur & qu'on couvre de chaumes, ainsi que le sommet de la Glaciere.

Venons présentement aux Jardins potagers qui sont situés en un terrain vis-à-vis le Bâtiment, & ne sont séparés des basses-cours que par l'avenue dont l'entrée est en demie-lune. A l'un des côtés de cette entrée est placé le Bâtiment P destiné pour le Concierge aussi bien que le petit Jardin qui l'accompagne & qui se trouve plus enfoncé à cause de la pente du terrain.

A l'extrémité du Jardin potager, qui se trouve au bas de la demie-lune de la basse-cour, est une Cascade provenant de la décharge des eaux du Jardin de la Maison, lesquelles par différens canaux peuvent suffisamment fournir celles qui sont nécessaires à chaque quarré de ce Potager. On peut remarquer dans le Plan, que j'ai été dans l'obligation de faire des Terrasses qui pussent reparer la pente du terrain. Ce n'est point un défaut quand on a le moyen d'en faire la dépense; au contraire on en tire plusieurs avantages: les Terrasses forment un agréable aspect, elles sont favorables aux plans & aux légumes, & la pente du terrain en facilite l'arrosement; mais aussi pour tirer de ces Terrasses toute l'utilité possible, faut-il qu'elle puissent donner aux espaliers une heureuse exposition. Car elles ne

peuvent dédommager de ce qu'elles coûtent, que par le produit qu'elles causent & par le profit qui en revient au Jardin potager. Un Jardinier bien entendu les assujettit ordinairement lors de leur construction, aux diverses formes par lesquelles les fruits de différente espece se trouvent le mieux exposés. Cette même raison dans un Jardin d'œconomie où l'utile a toute la préférence, fait élever des murs en ligne oblique afin de multiplier les espaliers; & si pour lors la quantité des parties causée par ces murs en espalier n'offre pas un aussi beau coup-d'œil que le feroit un terrain plus uniforme & plus étendu, on en est recompensé par l'abondance des fruits que donnent les Jardins coupés, & l'on a le plaisir de rencontrer en les parcourant tout ce que la nature peut nous offrir de plus agréable. Par le secours de ces murs, vous mettez les arbres & les couches à l'abri des vents qui leur seroient contraires, & vous jouissez des fruits & des légumes dans leur primeur; ce qui dans une Maison de Campagne sert tout ensemble à l'agrément & à l'intérêt.

Un détail plus ample & plus circonstancié au sujet des Bâtimens & Jardins de cette espece, pourroit ici devenir ennuyeux; afin de le rendre intéressant, il auroit falu remonter plus haut & s'appliquer entierement à cette matiere; mais comme mon objet n'est pas d'entrer dans toutes les particularités qui les concernent, je vais revenir aux décorations des Jardins de propreté qui sont davantage du ressort de l'Architecture.

Le corps du Château A est placé entre Cour & Jardin. Deux Parterres de broderie mêlée de gazon se présentent au-devant de ce Bâtiment & sont terminés par une piece d'eau de forme circulaire & qui répand plusieurs nappes d'eau en face des appartemens. L'allée E qui se trouve au-

dessus de cette piece est en Terrasse, & fait une tête à l'extrémité de ce Jardin qui le finit gracieusement. Cette Terrasse vient joindre les extrémités des aîles des Bâtimens qui environnent la cour; en sorte que les bosquets distribués aux deux côtés des Parterres sont en Terrasse & semblent faire autant de Jardins particuliers, sans cependant que le coup-d'œil général soit interrompu. C'est le mérite des Jardins d'être disposés de maniere que la vûe n'étant pas trop limitée, chaque compagnie puisse s'y promener avec quelque solitude. A la droite des Parterres est une Salle verte marquée H, laquelle est à pans, ornée de niches & entourée d'arbres qui fournissent un agréable couvert: Deux petits cabinets sont placés à ses extrémités, & sont tenus d'une moyenne grandeur, afin qu'en plein midi on puisse y avoir de l'ombrage.

Après cette piece H, se trouve une Salle de tilleuls I, dont la forme est ovale & dans laquelle sont pratiquées des niches propres à recevoir des bancs. Une petite allée à pans regne autour de cette piece dans l'épaisseur du bois & conduit à quatre Cabinets K, où les Saisons sont représentées. De la Salle I, on passe à un grand Boulingrin O, pris dans l'épaisseur du bois. Outre la fraîcheur qu'il procure par sa situation avantageuse, il offre par rapport à sa forme, un coup-d'œil assez gracieux.

La gauche des Parterres est occupée par une grande étoile G plantée de maronniers, & qui est ornée d'une piece d'eau qui donne à cette étoile beaucoup d'agrément.

Du côté du grand chemin, une grille ferme l'extrémité de ce Jardin & laisse en même tems profiter de la vûe d'une plaine très-vaste & d'une route assez passagere.

CHAPITRE SECON D.

*De la Distribution des appartemens du principal corps de Bâ-
timent , tant au rez-de-Chaussée qu'au premier Etage.*

LEs distributions qu'on voit dans les Plans de ce Bâti-
ment , ne se ressentent point de la grandeur ni de la
magnificence que l'on répand ordinairement dans les Pa-
lais : au contraire je n'ai eu pour objet dans celui-ci que la
simplicité & la commodité. On peut néanmoins en ob-
servant cette simplicité , réserver à un Bâtiment des pieces
d'honneur , selon l'état convenable de la personne pour
qui l'on bâtit.

Dans un Edifice un peu considérable, on a coutume d'ap-
peller pieces d'honneur les Salons, les Salles d'assemblée, les
Salles de compagnie , Cabinets , Salles de concert , les
Galleries , &c. sans parler des Vestibules , des Porches ,
des Peristilles & autres pieces qui servent à la communica-
tion de ces appartemens. C'est le judicieux arrangement de
toutes ces pieces , leur grandeur , leur décoration & leur
exposition qui donnent à un Edifice toute la noblesse qu'il
peut recevoir ; mais pour le rendre commode , il ne suffit
pas de les y placer toutes : la condition du Maître en doit
déterminer la quantité , ainsi que celle des autres pieces
qui doivent les accompagner. On s'apercevra du choix
que j'en ai fait & de la disposition que je leur ai donnée ,
dans chacun des Bâtimens que contient ce Volume. La
comparaison qu'on en pourra faire , fournira plus de refle-
xions que n'en scauroit contenir un long discours. Je me
bornerai donc à la simple description de ce Bâtiment , qui
comme je l'ai dit , n'est que pour un Particulier , & où la

commodité doit l'emporter sur l'élegance des formes : je dirai seulement en général que dans les Maisons d'œconomie , après avoir distribué les appartemens de compagnie , il suffit de donner à chaque Chambre à coucher une garde-robe bien éclairée , & qu'il y ait un dégagement qui en facilite le service , sans que les Domestiques soient obligés de passer par les chambres des Maîtres. Pour ce dégagement on pratique des Escaliers qui montent de fond , & qui ayant leur sortie au rez-de-chaussée dans les cours ou les Jardins , vont rendre dans des Anti-chambres communes aux appartemens.

Des Distributions du Rez-de-Chaussée.

Ce Bâtiment a vingt toises de face sur environ dix de profondeur. Son rez-de-chaussée contient de doubles appartemens , dont les uns donnent sur la cour & les autres sur les Jardins. Un Perron introduit dans un Vestibule , dont la forme n'est pas entièrement régulière , parce que la symétrie n'est pas observée dans tous ses angles ; mais cette irrégularité est permise dans ces sortes de pièces , quand on y est contraint par le terrain qu'elles occupent & par les dégagemens qu'elles doivent recevoir : il suffit qu'il y ait quelque rapport entre leurs côtés opposés. A la gauche de ce Vestibule , est placé l'Escalier qui monte au premier étage , & dont la rampe occupe la moitié de l'arcade qui orne le Vestibule de ce côté-là , & qui symétrise avec une autre qui est feinte , & dans laquelle est pratiquée une porte qui donne entrée dans la Salle à manger. Cette Salle est dans une belle exposition donnant du côté de la cour , qui est celui des Potagers dont la situation est très-vantageuse & fournit un coup-d'œil agréa-

ble. La face opposée aux croisées est décorée d'une niche, * dans laquelle est pratiquée une table de marbre servant de buffet pour recevoir les desserts pendant le repas; cette table est enfermée dans des portions circulaires qui reçoivent des portes, dont une sert de dégagement pour la communication des pièces qui sont placées derrière. On y vient servir à manger par le Vestibule où les mets sont apportés de l'aile des Cuisines placée à la droite de ce Bâtiment. Cette pièce est suivie d'un Cabinet où l'on peut se retirer à la sortie de la table, & qui est dans la même exposition; outre que l'on y jouit des vûes sur le Jardin, vis-à-vis l'allée marquée L, dans le Plan général. Du côté opposé aux croisées ce Cabinet est à pans dans lesquels sont des portes dont l'une est feinte & sert d'armoire, & l'autre va rendre dans un dégagement qui donne dans une Garde-robe commune aux pièces qui sont à la gauche de cette Maison. Cette Garde-robe sert d'Anti-chambre au Cabinet de la Chambre à coucher; & dans l'un de ses angles est un Escalier qui monte au premier étage, & qui donne entrée dans les entresols qui sont sur la Garde-robe & sur le Cabinet, & qui fournissent les commodités nécessaires à la Chambre à coucher.

Cette Chambre à coucher est située du côté du Jardin, derrière la Salle à manger: ses angles du côté du lit sont à pans; & ils sont pratiqués ainsi, à dessein de ménager des dégagemens pour les Domestiques. Son entrée principale est par le grand Salon qui sert à rassembler les personnes qui ont affaire au Maître.

Ce Salon est d'une belle grandeur & peut contenir une nombreuse assemblée. J'ai pratiqué à sa gauche un grand

* On en voit la décoration d'une à peu près dans ce genre dans le second Volume, deuxième Partie, Planche 85.

Cabinet dans lequel on pourroit pratiquer des armoires, qui feroient partie de sa décoration.

A côté de ce grand Cabinet en est un petit pour écrire, & pour ferrer les choses que le Maître veut tenir sous sa main. Ce Cabinet a une sortie dans une Garde-robe qui sert d'Antichambre, & par laquelle le Maître peut passer, sans être obligé de traverser le grand appartement; de façon que sortant de la chambre à coucher qui est sur la cour & qui lui est destinée, il peut vaquer à ses affaires sans être interrompu par les étrangers.

Entre le Cabinet d'assemblée & l'Escalier, est pratiqué un passage qui communique de la Garde-robe A au Vestibule. Cette Garde-robe peut servir à coucher un Domestique, & l'on y peut pratiquer un Escalier pour monter aux entresols que l'on construiroit sur les deux petites pièces qui donnent sur le Pignon.

Quant à la décoration de toutes ces pièces, je n'en parlerai point. Les divers exemples que je me propose de mettre dans le second Volume, en diront plus qu'un long discours. Il suffit de faire observer qu'il faut proportionner la richesse des décorations à la grandeur du lieu, à la qualité du Maître, & à la dépense qui convient à sa fortune.

Comme le rez-de-chaussée est destiné pour y placer le bel étage, les appartemens des étrangers sont pratiqués au premier, & une des aîles de Bâtiment du côté de la cour est occupée par les enfans de la Maison, dans le dessein de les éloigner des compagnies qui pourroient distraire leurs études. On en verra la distribution & la décoration après ce corps de Bâtiment.

De la Distribution du premier étage.

Les pieces de cet étage sont assujetties aux distributions du rez-de-chaussée : tout le changement que j'y ai fait, c'est d'y avoir formé d'une grandeur moindre que celle du Salon, un grand Cabinet, qui étant placé au milieu de ce Plan, devient un lieu ouvert à tous les appartemens qui sont distribués aux deux côtés. La forme de cette piece est d'une étendue proportionnée à celle des appartemens de cet étage, & derriere on a pratiqué deux Garderobes qui ne laissent pas de donner à cette piece une belle proportion. Elle doit être décorée de menuiserie dans laquelle on peut ménager des armoires pour contenir des Livres, la situation de ce lieu pouvant inviter à venir y faire la lecture. Il n'y faut pas affecter trop de richesse, & la symetrie doit être plutôt l'objet de sa décoration que tous les ornemens, qui dans ce lieu se trouveroient hors de place.

Du côté de la cour est une Anti-chambre au-dessus du Vestibule, laquelle devient commune à toutes les pieces qui occupent le côté droit de ce premier étage, qui est composé de trois Chambres à coucher & de deux Cabinets : sur ces Cabinets sont pratiquées des Garderobes en entresols qui ont leur dégagement par le petit Escalier à vis B qui monte de fond. La premiere Chambre à coucher du côté de la cour donne communication aux deux autres Chambres à coucher, & elle a sa Garde-robe derriere le grand Cabinet.

De l'autre côté de l'Anti-chambre commune, est placé le grand Escalier, dont le Pallier conduit à une petite Chambre en niche précédée d'une petite Anti-chambre qui sert de dégagement à un Escalier A, qui monte au comble & à quelques Chambres de Domestiques prati-

quées

quées sur les Pignons de ce Bâtiment. Cette Chambre en niche a derrière elle une Garde-robe C, qui a son dégagement par derrière le grand Escalier; & celle D sert à la Chambre à coucher qui donne du côté du Jardin. J'ai donné à cette Chambre une grandeur assez raisonnable pour contenir deux lits, & sa principale entrée est par le grand Cabinet, ses autres issues n'étant que des portes de dégagement.

CHAPITRE TROISIÈME.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

DANS les Bâtimens où l'on est borné par la dépense & par le peu d'étendue du terrain, il faut retrancher la répétition des avant-corps, étant plus à propos de tomber dans le trop d'uniformité, que dans le cas de faire de trop petites parties. Pour les éviter, je n'ai placé qu'un avant-corps au milieu de cette Façade à qui j'ai appliqué toute la décoration. Plusieurs ressauts y sont aussi formés, afin que les trumeaux qui regnent aux côtés de la croisée paraissent avoir moins de pesanteur; ils sont ornés de consoles & de vases qui enrichissent cet avant-corps. Un fronton en termine la hauteur: il est orné des armes du Maître, & couronné de figures qui représentent une chasse. Ces sortes d'attributs conviennent à une Maison de campagne édiflée pour une personne qui ne veut point caractériser ses emplois, ni sa grandeur dans les dehors de cet Edifice, mais seulement ses inclinations, & donner quelque air de magnificence à son Bâtiment. Au reste il est d'autres attributs arbitraires dont on peut faire choix; ce qui dépend

du jugement de l'Architecte & de la prudence de celui qui fait bâtir. Comme dans les précédents Bâtimens j'ai remis au second Volume du choix que l'on doit faire de ces ornemens & de leur ordonnance , j'y renvoye ici le Lecteur ; cette matiere méritant un Chapitre entier , & pouvant paroître hors de saison dans la construction de cet Edifice. Ainsi je reviens à mon sujet.

J'ai décoré de refend l'étage du rez-de-chaussée des arriere-corps de cette Façade ; tant pour détacher l'Architecture de l'avant-corps , que pour donner un air de solidité au premier étage ; & j'ai tenu un peu mâles les trumeaux des croisées qui ornent les arriere-corps , afin de donner une correspondance uniforme à l'Architecture de cette élévation. Quand on néglige cette observation on risque de tomber dans des défauts de convenance ; & rien ne péche plus contre l'harmonie dûe à une décoration entendüe , que de voir les arriere-corps d'une Façade disputer avec les avant-corps par une Architecture qui n'a aucune relation avec ces derniers.

Toute cette Façade est terminée par un comble à la Mansarde , qui couronne ce Bâtiment. Pour en cacher les égoûts , j'ai pratiqué sur l'entablement une retraite , qui sert de cheneau pour les égoûts du comble , & de socle aux groupes d'enfans qui ornent les extremités de l'avant-corps. L'usage de ces sortes d'égoûts est aussi solide que les cheneaux de plomb que l'on pratique ordinairement , & elle convient d'autant mieux sur les faces élevées en pierre de taille , qu'elles se construisent de la même matiere & que sans qu'il soit besoin d'interrompre les cheneaux , le socle même sert de base pour recevoir les ornemens dont on veut terminer une Façade. Quand on veut par œconomie se passer d'un cheneau de plomb ou

d'une retraite telle que celle qui se voit autour de ce Bâtiment , on doit supprimer aussi les couronnemens de sculpture pour ne pas tomber dans le défaut qu'on voit à quelques Bâtimens , où les amortissemens se trouvent séparés de l'Architecture de dessous par l'égoût de la couverture des combles ; ce qui est un défaut de convenance contre la bonne Architecture.

Aux deux côtés de cette élévation , sont des grilles qui ferment l'entrée du Jardin. Ces grilles , comme on le voit dans le Plan général , aboutissent aux aîles de Bâtiment qui terminent la largeur de la cour , & dont on voit ici les arrachemens.

De la Décoration de la Façade du côté du Jardin.

Quoique la décoration de cette Façade paroisse semblable à celle du côté de l'entrée , elle ne laisse pas d'en être différente par l'avant-corps saillant qui la décore : ses arriere-corps sont à mon gré plus élégans que ceux de l'autre ; & je les aime mieux avec trois croisées qu'avec quatre , le nombre impair me semblant ici l'emporter sur le nombre pair. D'ailleurs le retranchement d'une croisée m'a donné lieu de donner une belle proportion aux trumeaux & de terminer les angles de cette élévation d'une manière qui a de quoi plaire.

Ces deux manières de décorer doivent faire sentir combien l'une des deux est plus avantageuse que l'autre ; & que malgré l'attention la plus exacte , on n'est pas toujours sûr de trouver des formes également heureuses ; en effet le corps de refend qui termine cette élévation , & qui est couronné d'un groupe de figures , donne aux yeux beaucoup plus de satisfaction que les extrémités de la Façade

du côté de la cour qui paroît d'une Architecture plus maigre & ne pas offrir assez de solidité.

J'ai tenu la décoration du rez-de-chaussée des arriercorps, dans la même légereté que celle qui regne au premier étage, pour m'éloigner de la décoration de la Façade du côté de l'entrée & parce que généralement les Façades tournées vers les Jardins, doivent être plus égayées que celles qui donnent sur la cour. J'ai seulement décoré de corps de refend le rez-de-chaussée du Pavillon du milieu; ce qui lui donne plutôt de l'agrément qu'un air de rusticité. Dans un Bâtiment d'œconomie, où les ordres de colonnes font place au membre d'Architecture, on est obligé d'emprunter ces sortes de décorations qui y font parfaitement bien, quand on sçait les composer avec prudence & ne les pas employer avec confusion.

Au-dessus des corps de refend de ce Pavillon, j'ai élevé un corps uni, dans lequel est pratiqué des tables rentrantes, qui forment des espèces de pilastres en Attique, lesquels servent à porter un couronnement de sculpture par lequel le milieu de cet avant-corps est terminé. Cette sculpture représente le tems & les saisons, attributs arbitraires qu'on peut changer & varier à son gré, lorsqu'on n'est pas obligé d'en mettre de plus appropriés à la qualité du Maître, ou à l'usage du Bâtiment. Le comble de celui-ci est à la Mansarde: on n'y voit point de lucarne pour y observer plus de noblesse & que les logemens des Domestiques ne paroissent point être placés sur des appartemens de Maîtres; ce qui, selon le sentiment de quelque Architecte, est un défaut de bienséance. J'en ai seulement pratiqué sur les Pignons, où ces lucarnes sont peu exposées au coup-d'œil.

De la Coupe & Profil prise sur la largeur du Bâtiment.

La hauteur des planchers & l'intention des décorations qui ornent les pieces du milieu de ce Bâtiment, sont exprimées dans cette Planche, je ne m'arreterai pas à en faire la description, & je vais passer à ce qui regarde les Bâtimens des aîles qui décorent la Cour principale, & dont l'une C contient les Cuifines, & l'autre B sert de logement aux enfans de la Maison & renferme la Chapelle. Comme ces deux aîles font décorées de la même maniere du côté de la cour, je me borne à parler seulement de l'aîle B, ayant parlé ailleurs du Bâtiment des Cuifines.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la Distribution & de la Décoration de l'Aîle B, dans laquelle se trouve la Chapelle.

De la Distribution du Rez-de-Chaussée de cette Aîle de Bâtiment.

LA distribution de cette Aîle de Bâtiment n'offre rien que de fort simple, n'étant destinée qu'à servir de demeure aux enfans de la Maison, qu'on a crû devoir placer à part, afin de leur procurer une solitude propre à leur éducation. Comme la recreation doit succeder à l'étude, j'ai pratiqué derriere cette Aîle un Jardin particulier marqué M dans le Plan général, où sans trop de dissipation ils peuvent se distraire de leur occupation. A

la gauche de cette Aîle , j'ai distribué un appartement pour coucher , la droite étant uniquement consacrée à leurs études.

La Chapelle se trouve placée à l'extrémité de cette Aîle , une cloison qui donne une Sacristie à cette Chapelle , la rend d'une belle forme. Elle tire ses jours du côté de la cour & du côté du Jardin. Pour plus de symétrie , j'ai affecté une porte qui fait face à celle qui donne sur le Jardin , & qui ne s'ouvrant que sur un appui , procure cependant à ceux qui sont dans la pièce voisine , la commodité d'entendre la Messe. Derrière cette pièce nommée Cabinet d'étude , est pratiquée une Anti-chambre & un petit Cabinet destiné à une Bibliothèque & éclairé du côté du Jardin particulier.

Au milieu de ce Bâtiment , se trouve un Escalier qui conduit au premier étage , où sont distribuées des Chambres à coucher & des Garde-robes pour quelques-uns des enfans & leur Precepteur. Le reste des appartemens pouvant servir pour les étrangers.

Le Pallier qui est au rez-de-chaussée de cet Escalier , sert de Vestibule pour passer au Jardin qui est derrière , & il donne entrée aux appartemens distribués à la gauche de cette Aîle. Ils sont précédés par une petite Anti-chambre qui mène aux Chambres à coucher , à côté desquelles se trouvent un Cabinet & une Garde-robe , laquelle a un dégagement qui va par derrière les Chambres à coucher se rendre à une autre Garde-robe qui a sa sortie par le grand Escalier.

Toutes ces pièces ne sont pas distribuées avec bien de la richesse , mais elles ont de la commodité ; ce qui est un agrément qu'on ne doit pas omettre dans les Bâtimens les plus subalternes. Même quelques simples que

soient les distributions interieures , il faut observer une symetrie qui puisse faire honneur aux decorations exterieures , sur tout lorsqu'elles sont susceptibles du coup-d'œil du Maître ou des étrangers.

De la Décorotion de l'Aile de Bâtiment où se trouve placée la Chapelle.

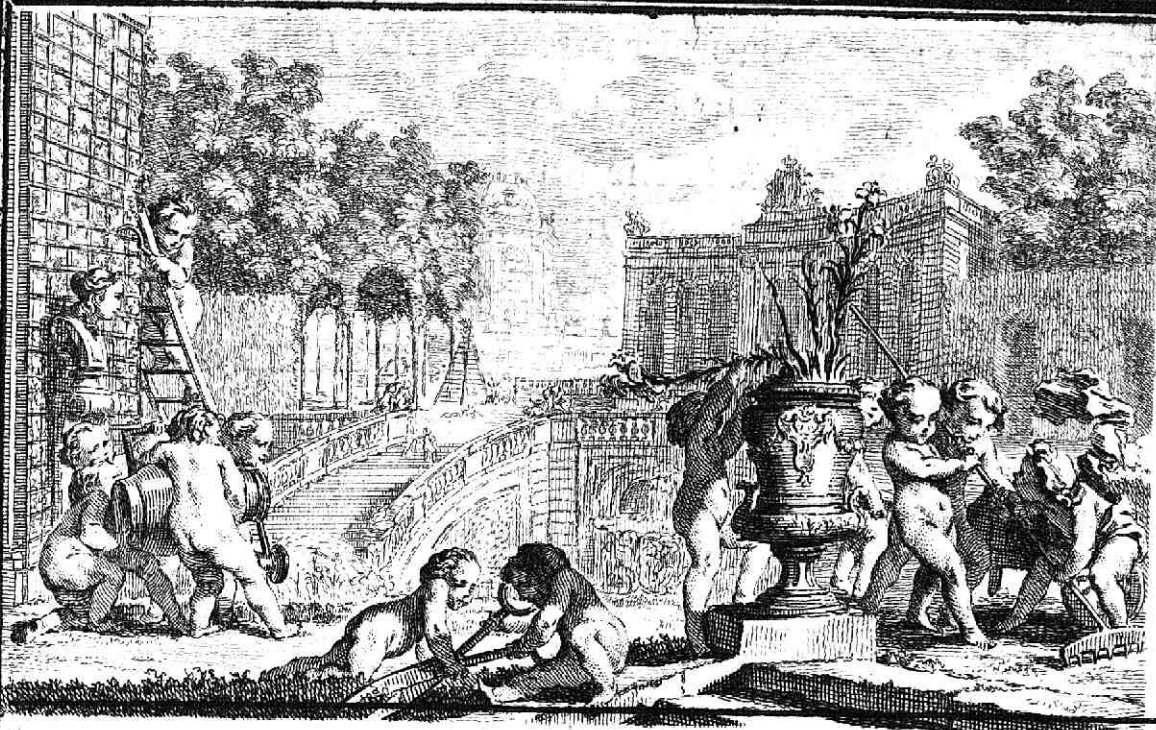
La grandeur dans laquelle cette élévation est gravée fait assez juger de ses formes ; & il n'est besoin ici qu'à faire remarquer la relation qu'elle a avec l'élévation du côté de l'entrée du principal corps du Bâtiment , à laquelle j'ai voulu la rendre inferieure. C'est dans cette considération qu'au-dessus de l'étage du rez-de-chaussée que j'ai refendu pour le mettre d'accord avec les arriere-corps du Château , je n'ai élevé qu'un Attique couronné d'un comble à la Françoisé. Par cette simplicité & le peu d'élévation que j'ai donné à ce Bâtiment , il se détache parfaitement bien du corps principal. Ce qui me donne lieu de dire que jamais le besoin de trouver du logement pour les Domestiques , ne nous doit faire porter la hauteur des Ailes au-dessus de celle du Château sur tout quand elles sont isolées , parce que alors elles effacent le Bâtiment de façon qu'il n'est souvent appercû que lorsqu'on en est proche. On voit à Paris de ces inadvertances que les gens de bon goût ne peuvent que blâmer. Ce défaut n'étant pas excusable dans les Bâtimens de considération , & auxquels on doit donner toute l'attention qu'exige la bonne Architecture ; sur tout lorsqu'on a un emplacement suffisant pour étendre ces Bâtimens au rez-de-chaussée , l'usage des Bâtimens à plusieurs étages devant être réservé pour les Edifices bâtis dans les Villes , où le terrain étant ordinairement

rement plus rare , il est plus difficile de s'étendre.

On voit à la gauche de cette élévation le Profil de la Cascade , qui dans le Jardin potager se trouve placée à la tête de la demi-Lune de la cour , laquelle fournit l'eau nécessaire à ce Jardin , par des canaux distribués sous les Terrasses , ainsi qu'on la fait remarquer dans la description du Plan général.

Fin de la quatrième Partie.





T R A I T É
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.



CINQUIÈME PARTIE.

*Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un
Bâtiment à l'Italienne de quinze toises de face ; avec
l'Ordonnance de ses Jardins de propreté.*

A V A N T - P R O P O S .



ON voit dans l'ordonnance de cet Edifice l'exemple d'un Bâtiment à l'Italienne. Je le composai dans le tems que je conduisois une partie de celui qui fait l'objet de la troisième partie de ce Volume. J'ai suivi dans ce projet l'imitation d'un Château que Monsieur le C*** fai-

soit bâtir à quelques lieuës de là , dans une situation des plus avantageuses , & je me suis assujetti à quelque chose près à la forme du terrain ; mon premier dessein plût , ce qui m'excita à le finir & le proposer pour un exemple.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration & Distribution des Jardins de propreté.

LA distribution de ce Plan général est bien percé. On a profité de la situation du lieu pour lui donner toute la gayeté dont il peut être susceptible. Le corps du Château A est isolé & élevé sur une Terrasse. De grands Perrens qui se présentent sur les quatre faces lui donnent un air de noblesse. Avant que d'y arriver , il faut traverser une grande cour ornée de deux grands tapis verts & terminée par des arbres , le long desquels regne une charmille à hauteur d'appui & qui laisse découvrir l'aîle de Bâtiment I , destinée pour le logement des Maîtres qui peuvent survenir , & qui ne pourroient trouver place dans le Château.

Cette aîle I est décorée extérieurement de charmilles , qui servent à donner de l'agrément au coup-d'œil du Château en y arrivant par la cour B. C'est dans le même dessein que j'ai donné un semblable ornement au mur des basses-cours qui est opposé. Je les ai séparées de cette cour par des grilles qui en défendent l'entrée. Je me suis servi de la même précaution pour fermer l'entrée du Parc par de pareilles grilles posées à l'extrémité des Terrasses sur lesquelles le Château est élevé , & qui se terminent contre les aîles de Bâtiment qui sont à ses côtés.

Ces aîles exprimées sur le dessein , donnent à la forme

de la cour plus de largeur que de longueur ; ce qui n'est pas conforme à l'usage qu'on doit suivre ; mais on doit observer que la largeur de cette cour est déterminée par le premier rang des arbres qui forment les allées & contr'allées qui sont à ses côtés, & non pas par les aîles. Ces allées s'allignent avec celles du Jardin, & rien n'empêche qu'on ne voye de bout en bout le point de vûe que cette allée procure.

Vis-à-vis l'entrée du Château est une avenue plantée en patte d'oye, & qui traverse des prez situés dans une plaine d'une étendue considérable ; ce qui fait qu'il peut être apperçû de fort loin. J'ai eu soin de laisser des vuides à l'avenue qui borde le grand chemin dans les endroits où les allées du Parc aboutissent ; afin que du dedans on puisse jouir de la vûe du dehors.

Du côté du Parc & en face du Château, est une grande piece de Parterre à l'Angloise D, en patte d'oye, que j'ai tenuë fort simple. A son extremité est une piece d'eau de forme circulaire & accompagnée d'une Terrasse à pans laquelle borne le milieu du Parc. Cette Terrasse qui fait avant-corps à tout le découvert qui accompagne le Château, va se continuer le long des flancs de ce terrain, de sorte qu'à la sortie de chaque bosquet vous la trouvez toujours, & qu'elle vous offre un coup-d'œil très-agréable. Elle est bordée du côté du bois d'un double rang d'arbres qui procurent de l'ombre sans empêcher la vûe.

A la droite du Parterre se trouve un grand bosquet E orné de contr'allées, composées d'une charmille de hauteur d'appui qui laisse voir des niches pratiquées dans les pans dont le bosquet est formé.

A côté de cette piece est une grande Salle circulaire, dans les quatre côtés de laquelle sont des niches propres à

recevoir des buffets. Dans son intérieur est pratiqué des portiques de charmille en arcade ; & derriere est placé un appui de même verdure. Cette piece n'est point revetuë de tapis de gazon , parce qu'elle est destinée pour y tenir Bal , sa décoration champêtre donnant lieu d'y faire d'agréables illuminations dans les fêtes de nuit.

A la gauche du Parterre est un Boulingrin à pans enfermé dans un bosquet circulaire G , où l'on a ménagé des niches. Ce bosquet & celui marqué E , pourroient être de charmille recepée & tenuë à hauteur d'appui , afin de conserver au Château la vûe de la Terrasse : cependant si cette maniere à son avantage , celle d'entretenir des Salles de verdure qui puissent donner du couvert à la sortie du Bâtiment , n'est pas moins satisfaisante ; ainsi le goût des personnes pour qui l'on travaille , en doit déterminer le choix.

A l'extrémité du Parc , après le Boulingrin du bosquet G , est une grande Salle de marronniers H ornée de gazon : les angles du bosquet qui l'environne sont à pans & renferment des niches , où des figures représentant les quatre saisons peuvent être placées.

Au-dessus de cette Salle est un petit bois planté en étoile & situé à côté de la Salle de verdure K , dans laquelle donne l'aîle de Bâtiment I.

La grande allée C sépare ces différens bosquets & fournit une agréable & spacieuse promenade. A ses deux côtés sont des contr'allées dont le milieu répond aux croisées du Pignon du Château. Cette grande allée a vis-à-vis d'elle un groupe de figures placé entre des pilastres , comme on peut le remarquer à la façade laterale de ce Bâtiment.

Je ne donne point la description de l'aîle de Bâtiment

I, crainte d'entrer dans un détail qui m'occasionneroit des repetitions qui deviendroit aussi inutiles que la diversité des Bâtimens est vaste, & je passe aux Bâtimens des basses-cours placées en aîles sur la droite de la cour B.

Il est partagé en deux corps particuliers, l'un destiné aux Cuisines, & l'autre aux Ecuries & aux Remises. Ces dernières ont leur issuë par le grand chemin, & communiquent aux Cuisines par les cours réservées pour ces Bâtimens.

A la droite de ces basses-cours est placé un Jardin potager, pour avoir sous sa main quelques legumes & quelques fruits. Au reste je ne me suis pas attaché à faire trouver en abondance toutes les commodités de la vie dans une Maison qui n'est faite que pour y passer quelques jours & s'y délasser un peu des affaires de la Ville, dont par conséquent elle ne doit pas être éloignée. Pour cette raison, mon objet principal a été de m'attacher à sa décoration tant intérieure qu'extérieure.

CHAPITRE SECOND.

Concernant les Distributions & Décorations intérieures du Château.

CE Bâtiment n'est pas aussi vaste que celui qui compose la première Partie, & n'a pas non plus la simplicité de celui qui le précède. Son ordonnance est toute différente : il est bâti à un seul étage, à l'imitation des Edifices d'Italie. On doit observer dans ces Bâtimens une heureuse harmonie, & tâcher de les élever toujours sur quelque éminence, afin de donner de la supériorité à leur Architecture, & que l'œil puisse les appercevoir dans

toute leur hauteur, leur rez-de-chaussée dominant sur celui des cours & des Jardins, on peut les décorer de quelques Attiques, ou seulement en couronner les avant-corps principaux, lorsque ces Bâtimens n'ont qu'une grandeur mediocre. Celui-ci est dans ce genre, & sans être trop chargé d'ornemens présente une décoration assez galante. les Terrasses dont il est environné lui donnent de la grace & un air de solidité. *

De la Distribution du Rez-de-Chaussée.

J'ai terminé les Terrasses aux avant-corps qui forment les extremités de la façade du côté de l'entrée, tant pour mettre plus de variété entre cette façade & l'autre, que pour y pouvoir pratiquer quelques abajours ** pour éclairer les souterrains destinés aux Offices, d'où l'on est conduit aux Bâtimens des Cuisines par un passage souterrain pratiqué exprès, & qui sert à porter à manger à couvert dans le Château par l'Escalier A, qui a son issue dans le Vestibule. Ce Vestibule est d'une belle forme, & je l'ai tenu ouvert du côté de l'entrée, étant d'usage dans les Maisons de campagne où l'on ne passe qu'une partie de la belle saison, de ne pas fermer ces sortes de pieces; parce que alors on n'est pas dans la nécessité de se préserver comme au Bâtiment de Ville, du froid qu'elles peuvent communiquer aux appartemens voisins. On peut cependant y mettre des grilles, afin d'en mieux garantir la propreté. Un Perron circulaire composé de neuf marches

* Il est à observer que la largeur des Terrasses n'est pas ici dans leur proportion, devant avoir douze à treize pieds de largeur, ce qui prêteroit à cet Edifice un empattement plus gracieux; mais ayant été bien aise de donner les distributions de ce Plan sur une échelle un peu grande; si je les eusse mises dans leur grandeur naturelle elles auroient excédé la grandeur de ce Volume.

** Voyez la façade du côté de l'entrée, Planche 40.

avec un repos amene à ce Vestibule.

La décoration intérieure de cette piece est assujettie à celle de la façade extérieure & des pilastres Ioniques sont repetés vis-à-vis les colonnes qui en forment le portique. Ses angles sont ceintrés & ornés aussi de pilastres Ioniques, que l'obligation de donner entrée à l'Escalier A m'a fait distribuer différemment ; mais ce n'est point un défaut comme nous l'avons dit ailleurs , pourvû qu'un des angles symétrisent avec celui qui lui est opposé.

On passe de là dans le grand Salon qui donne du côté des Jardins. Il est , ainsi qu'on le voit dans la Coupe , Planche 43 , beaucoup plus élevé que toutes les autres pieces , la grandeur de son Plan exigeant une hauteur qui lui fût proportionnée. Sa décoration tire sa beauté des formes du Plan , & j'ai taché de faire servir la nécessité où j'ai été de l'exhausser , à donner un air de noblesse aux décorations extérieures. Deux cheminées sont placées dans les angles qui symétrisent avec les croisées qui donnent sur la Terrasse, & toutes les portes & les croisées sont enfermées dans des arcades qui montent jusqu'au dessus du premier entablement , sur lequel est élevé un étage en Attique qui reçoit les croisées que forme la décoration extérieure. Cet Attique est couronné d'une corniche terminée par un plafond surbaissé. Quant à la construction de ce Salon , elle peut être toute de pierre , ou de marbre , ou bien de menuiserie. Dans ce dernier cas le plafond & les dessus de porte peuvent être ornés de peintures ; au lieu que quand le goût détermine à les construire de pierre , il n'en faut pas peindre le plafond & des bas-reliefs & non des tableaux doivent aussi orner les dessus de portes. Les peintures dans un lieu vaste & qui est tenu blanc, soit par la qualité de sa matiere, ou par l'imitation appartiennent plutôt à

un lieu consacré à la Religion qu'à un Bâtiment particulier.

A la droite de ce Salon on trouve la principale entrée de la Chambre à coucher. Les angles du côté où le lit est placé, sont ceintrés, & l'on trouve dans l'un des deux une porte de dégagement qui conduit à l'Anti-chambre placée derrière, & s'ouvre dans un petit passage par lequel on entre dans une autre petite Anti-chambre, qui fait avec le petit Vestibule d'à côté, tout le dégagement des deux Chambres à coucher qui sont à la droite de ce Bâtiment. Pour revenir à la Chambre à coucher qui donne sur le Jardin, elle doit être traitée avec quelque magnificence, & je lui ai donné par préférence toutes les commodités nécessaires, sçavoir le Cabinet de toilette & les lieux à Soupe; les Domestiques ont leur retraite aux entresols pratiqués sur ses petites pieces. On y monte par l'Escalier B, & ils sont communs à la Chambre à coucher qui est située vers l'entrée.

Le lit de cette Chambre est en niche & elle en porte le nom. A côté de cette niche sont pratiqués deux dégagements. La difficulté de placer avec quelque symetrie une cheminée dans cette piece, m'a engagé à ceintrer ses angles du côté du mur de face; ce qui m'a donné lieu d'enfermer la Cheminée dans une arcade qui fait face à la croisée qui donne sur le Pignon. L'Anti-chambre qui précède pourroit tenir lieu de Cabinet, & l'on pourroit y parler à ceux qui se présenteroient pour quelque affaire; mais dans une Maison de cette espece, où des affaires sérieuses appellent rarement les étrangers, on n'est point obligé de suivre scrupuleusement tout l'ordre & l'arrangement des pieces d'un appartement que les Bâtimens des Princes renferment: il suffit d'y trouver les commodités qui conviennent au séjour qu'on y veut faire; & si quelque affaire sur-

vient,

vient, on passe volontiers pour en traiter dans les pieces d'honneur qui doivent être séparées de celles qui sont destinées au repos, afin que le bruit & les mouvemens qui se font dans les premières ne puissent troubler la tranquillité de celles-ci. C'est avec cette précaution que j'ai distribué ce Plan, ayant placé à la gauche du Salon & du Vestibule, les pieces où l'on se rassemble pendant la journée, & où viennent se rendre les Maîtres pour lesquels j'ai réservé l'aîle de Bâtiment marquée I dans le Plan général.

La Salle à manger est d'une grandeur proportionnée à celle du Bâtiment: elle donne sur la grande cour; & les angles opposés aux croisées sont tenus circulaires, afin de ménager le terrain nécessaire pour l'Escalier A. J'ai placé dans l'un des angles ceintrés la cheminée, & dans l'autre une table de marbre avec un grand tableau, dont la forme répond à celle de la glace de la cheminée. Vis-à-vis le trumeau des deux croisées est une porte qui offre le point de vûe du côté des Parterres par la croisée de la Salle de compagnie; on ne reçoit pas moins d'agrément de celui qu'offre l'enfilade des appartemens, & qui perçant dans les croisées qui donnent sur les Pignons, se prolonge le long de la grande allée C, Plan général.

Du côté du Jardin est une grande Salle de compagnie où l'on se retire après avoir quitté la table, soit qu'on ait mangé dans le Salon, soit que le repas se soit fait dans la Salle destinée à cet usage. J'ai balancé à ouvrir les croisées du Pignon qui termine cette Salle de compagnie, dans la crainte que celle qui donne dans l'angle n'affoiblît la solidité que doit avoir une encoignure. D'ailleurs la difficulté d'accorder la décoration extérieure avec celle du dedans, par rapport à ces deux croisées, dont l'une est bombée & l'autre à plein ceintre, me jettoit dans quelque em-

barras ; & je n'ai pû surmonter cet obstacle qu'en renfermant intérieurement le claveau de la croisée bombée dans une arriere-vouffure de symétrie avec celle qui est de plein ceintre.

Dans un Bâtiment à plusieurs étages , & dont le poids & celui d'une lourde charpente fatigueroient les encoigneures , la prudence doit donner la préférence à la solidité , & faire négliger des agrémens apparens ; mais dans cet Edifice-ci , qui n'a qu'un étage & où le dossiereret m'a paru suffisant pour sa charge , j'ai crû devoir profiter du point de vûe qu'une de ces croisées procure au Salon , laquelle fait repetition avec celle qui lui est opposée à l'autre extrémité du Bâtiment.

La décoration de cette Salle de compagnie est d'une parfaite symétrie , & il peut être orné de dorures & de glaces. La cheminée y est placée entre deux portes qui font face aux croisées qui donnent sur le Jardin ; ce qui fait que les dossiererets des encoigneures sont de symétrie & peuvent recevoir une semblable décoration.

Derriere cette piece & à côté de la Salle à manger , est un Cabinet où l'on se retire quand on veut se recueillir. C'est aussi là que l'on peut venir prendre le Caffé après le repas. On tient ordinairement ces sortes de pieces légèrement décorées , ainsi que je l'ai dit ailleurs. * De ce Cabinet on entre dans des lieux à Soupape situés dans l'avant-corps qui forme l'un des Pavillons de la face du côté de l'entrée. Ces lieux sont d'une jolie forme , & on doit les décorer avec quelque agrément & les munir des ustancielles nécessaires à leur usage. C'est surquoi je m'expliquerai dans la seconde Partie du second Volume , & dont on verra un exemple , Planche 86.

* Premiere Partie , Chapitre 5 , page 87 & 88.

CHAPITRE TROISIÈME.

Contenant la Décoration des Façades, Coupe & Profils
du principal corps de Bâtiment.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

J'AI taché de donner à cette façade de Bâtiment de la richesse sans confusion, & de la rendre magnifique autant par la proportion de son Architecture que par la repartition de ses ornemens. Peut être que ce debut annonce un peu trop d'amour pour mon ouvrage, & que le Lecteur deviendra aussi avare de ses suffrages que je paroiss prévenu pour cet Edifice. Mais comment écrire & pouvoir se taire sur ce qui nous plaît le plus dans nos productions, & quel est l'Auteur qui se soit refusé de faire regarder ses ouvrages du côté le plus avantageux? Comme je n'ai point caché les défauts dans lesquels je me suis apperçû d'être tombé & qu'au contraire j'en ai fait l'aveu, j'ai quelque lieu d'espérer qu'en faveur de ma sincérité, & par une obligeante compensation, on me passera cette vanité apparente, qui dans le fond n'est que l'effet du desir que j'ai d'avoir réussi dans la composition générale de ce dernier Bâtiment. Mais revenons à l'Architecture: ce langage ne lui appartenant pas, je risquerois de tomber dans un autre défaut.

Ce Bâtiment est élevé sur une Terrasse & semble y pyramider. Je n'ai point affecté dans cette façade de faire dominer les avant-corps en hauteur, mais seulement par leur Plan; ce qui met de la variété entre elle & la façade du

côté des Parterres. L'Architecture qu'on voit s'élever au milieu de ce Bâtiment, n'est que le corps du Salon placé au milieu de la face opposée : je l'ai mis en demi teinte. Le portique de l'avant-corps du milieu de cette façade, est ouvert & soutenu par deux colonnes Ioniques, dont chacune est groupée avec un pilastre qui forme ressaut sur cet avant-corps ; un Fronton couronne l'ordre d'Architecture & se trouve terminé par un groupe d'enfans qui s'éleve au-dessus des autres ornemens dont les acroteres sont ornés : le timpan de ce Fronton n'est enrichi que d'un petit trophée ; les figures ne faisant jamais un bon effet dans un Fronton d'une aussi petit espace, sur tout lorsque le dessus est orné d'autres figures avec lesquelles on ne pourroit conserver de proportion. Les angles de cet avant-corps sont refendus, ce qui le détache de toute l'Architecture de cette façade & donne du repos aux arriere-corps que j'ai ornés de deux croisées chacun, mettant un pilastre à chaque trumeau. Il paroîtroit de la négligence à tenir dans la simplicité les arriere-corps d'un Bâtiment si peu étendu ; cette observation n'est bonne que lorsqu'il s'agit d'un grand Edifice, où il est nécessaire & même essentiel, ainsi que nous l'avons fait remarquer ailleurs, de former des parties supérieures ; mais ce Bâtiment n'étant pour ainsi dire qu'un Pavillon qui se peut embrasser d'un seul coup-d'œil, j'ai crû devoir donner une agréable uniformité à toute sa décoration. Les Pavillons qui terminent cette façade sont décorés de pilastres Ioniques accouplés, & à l'entre-deux desquels sont placées des figures ; ce qui sert avec la Terrasse qui soutient ces Pavillons, à les faire détacher. Une balustrade à laquelle j'ai donné un peu moins du quart de la hauteur de la façade, couronne tout cet Edifice, & j'en ai orné les acrotères de groupes d'enfans &

de corbeilles de fleurs , suivant que l'exigeoit la variété des différens avant-corps. Passons maintenant à l'élevation qui se présente du côté des Parterres.

De la Décoration de la Façade du côté des Parterres.

Cette façade est tenuë plus élevée par le corps du milieu que celle dont nous venons de parler , & pour donner à ce corps toute la superiorité du Bâtiment , j'ai tenu les arriere-corps sur une même ligne , & sans aucun refault. L'entablement qui porte la balustrade , est ainsi que l'ordre Ionique de dessous , de la même proportion que celle que nous avons remarquée dans l'ordre qui regne à la première façade ; la distribution est seulement différente , & c'est cette variété qui plaît dans un Bâtiment par les divers objets qu'elle offre à la vûe. Les acrotères de la balustrade ayant plus de largeur de ce côté-ci que de l'autre , j'ai élevé dessus des figures en pied , qui font d'autant mieux que le Pavillon du milieu étant de beaucoup supérieur aux arriere-corps , elles lui tiennent lieu d'accompagnement. Les extrémités de cette façade sont marquées par des pilastres , entre lesquels sont des groupes de figures assises , afin qu'elles deviennent différentes de celles qui sont au-dessus , & qu'elles ayent quelque rapport avec celles qui sont posées sur l'entablement Ionique du Pavillon du milieu. Ce Pavillon reçoit beaucoup de relief de la forme de son Plan. Sur l'ordre Ionique s'éleve un ordre Attique portant une corniche composée , au-dessus de laquelle est une retraite formée en adoucissement , & qui servant de cheneau à la couverture , termine ce Pavillon. Je n'y ai point marqué de comble , étant difficile qu'il soit apperçû d'en bas. D'ailleurs cette maniere s'ac-

corde avec les arriere-corps qui représentent un Bâtiment en Terrasse.

Sur les pilastres Attiques sont posés des groupes d'enfans, qui couronnent ce Pavillon & empêchent qu'il ne paroisse trop nud. Un balcon pourroit y faire aussi bien, & serviroit même à faire connoître qu'on peut se promener sur cette éminence.

L'élevation de ce Pavillon marque la hauteur du Salon dont on a parlé, lequel reçoit du jour par les trois croisées énoncées au rez-de-chaussée & par celles du premier étage.

De la Décoration de la Façade laterale.

A la droite de cette élévation, paroît en demi-teinte le Profil du corps du milieu du côté qu'il se présente aux Parterres, & il montre l'étendue du Salon qui monte de fond. L'ordonnance qui regne dans les autres façades est employée dans celle-ci. Deux pilastres accouplés & décorés d'un groupe de figures mis au-devant deux, font distinguer le milieu de cette façade laterale.

Dans la troisième Partie, * il a été recommandé que le milieu d'une façade de Bâtiment ne fût point bouchée; je suis toujours de ce sentiment, sur tout à l'égard des élévations principales; si je me suis écarté ici de cette règle, on doit observer que ce n'est que dans la représentation d'une façade latérale dont la décoration sert seulement de point de vûe à la grande allée C, Plan général, & dont les contr'allées se trouvent d'allignement avec les croisées pratiquées aux extrémités de cette façade. Le groupe de figures posé au-dessus du grand Perron, & qui termine la vûe de cette allée, ne peut que lui procurer de l'agrément. C'est en cette considération que j'ai crû pouvoir

* Chapitre troisième, page 57 & 58.

me soustraire aux loix générales de l'Art, sur tout n'étant question ici que d'une façade de peu de conséquence.

Aux deux côtés du groupe de figures, sont deux grandes arcades qui avec les pilastres placés au milieu, répondent à la largeur de la grande allée, les deux croisées des angles en ayant une conforme à celle des contr'allées. La balustrade des deux façades principales regne aussi sur ce retour, ainsi que sur celui qui lui est opposé & auquel est observé la même ordonnance d'Architecture.

De la Coupe & Profil pris sur la largeur.

Cette Coupe, quoique sur une échelle égale à celle des élévations qu'on vient de voir, ne laisse pas de présenter assez distinctement l'ordonnance des décorations du Salon & du Vestibule, où il n'est pas affecté une grande richesse.

La forme & la grandeur du Salon aide à son embellissement; & comme il a été dit dans l'explication du Plan, le choix de la matière qui servira à sa construction, pourra lui donner plus ou moins d'agrément. Elle est supposée ici de menuiserie ornée de quelque dorure: il est exprimé au plafond & aux dessus de portes des peintures qu'on auroit supprimées, si il eût été construit de pierre ou de marbre: nous en avons dit ailleurs la raison. * Il est une autre observation à faire dans la décoration d'une pièce, c'est d'en composer les Profils & d'y faire plus ou moins de masses générales suivant la qualité des matériaux dont elle est construite; car un dessein propre à être exécuté en menuiserie, pourroit faire un méchant effet s'il s'agissoit d'employer la pierre ou le marbre. Par conséquent si l'on veut donner la couleur de l'une ou de l'autre matière à la

* Première Partie, Chapitre 3, page 64 & 65.

menuiserie , il faut qu'elle soit travaillée dans l'intention qui leur convient. Mais comme cette partie de la décoration demande quelques exemples qui fassent sentir la différence de ses Profils & la diversité des ordonnances propres à chaque décoration ; je renvoie à la deuxième Partie du second Volume qui traite de cette matière.

Avant d'y passer , j'avois dessein de joindre ici différentes réflexions sur la distribution & la décoration ; mais comme cette matière est infinie , j'ai reconnu que j'étois dans la nécessité de me restreindre aux cinq exemples que j'ai donnés. En effet si j'avois voulu entrer dans un détail plus général , quel nombre prodigieux d'autres exemples n'auroit-il pas fallu rapporter ? Je me serois trouvé obligé de former un cours complet d'Architecture , & de faire voir ses principes jusque dans leur naissance , pour ensuite conduire par degrés à la composition des différens Edifices. Il auroit fallu alors passer de bien loin le but que je me suis proposé , & qui n'a été que de rapporter quelques Bâtimens dans le goût moderne , qui me donnassent occasion de parler de la distribution des dehors & de celle des dedans , de la décoration extérieure & intérieure , & de la relation indispensable que ces parties doivent avoir les unes avec les autres.

Je ne passerai donc point au-delà des réflexions que j'ai répandues dans ce Volume , tant sur la décoration extérieure & intérieure , que sur la distribution des Edifices en général , n'ayant eu en vûe dans cet ouvrage que de parler aux personnes déjà instruites des premiers élémens de l'Architecture & qui y ont quelque intelligence. D'ailleurs comme les principes de cet Art influent nécessairement sur toutes les especes de Bâtimens ; il est évident qu'on peut les appliquer aux Edifices les plus considérables ,

ainsi

ainsi qu'à ceux qui leur sont inférieurs , en observant le plus ou le moins de magnificence qui leur convient , & se conformant à la fortune & à la dignité de la personne pour laquelle on les construit. Ce qui m'a encore déterminé à ne pas entrer dans un détail plus ample , c'est qu'il m'a paru que du côté des maisons ordinaires il auroit été superflu , vû que l'Auteur du Livre , qui a pour titre , *l'Architecture Moderne* , * est descendu dans la plus grande partie de ce qui les concerne ; & qu'il auroit été assez inutile à l'égard des Edifices publics , parce que lorsqu'il s'agit de leur exécution , les exemples généraux sont d'un foible secours , & qu'alors il ne s'agit pas moins que de l'attention des plus grands Architectes & de l'expérience la plus consommée. Ayant donc pris le milieu entre ces deux extrémités , je renvoye pour les Bâtimens des particuliers , au traité que je viens de citer ; & pour les Edifices publics , aux Livres d'Architecture , qui fournissent les exemples de ce que les Romains ont fait de plus beau & de plus digne d'être imité par nos modernes de reputation , qui ont tiré de ces monumens fameux les plus belles formes générales de leur Architecture , lesquelles jointes à la perfection de nos ornemens , composent ce tout heureux qu'on admire dans les Edifices qui se sont élevés sous le regne de Louis le Grand.

Mon objet , ainsi que je l'ai dit dans la Préface , n'ayant pas été de placer de suite mes reflexions sur l'Architecture tant à l'égard de la distribution moderne , que de la décoration intérieure & extérieure , de l'harmonie , de la convenance & de la belle proportion ; & ayant lieu de craindre que la recherche de ces remarques , ne devint rebu-

* Qui a donné occasion à cet ouvrage , & dans lequel il avoit été promis par un Avis du Libraire chez lequel il se vend ainsi que celui-ci.

tante pour les personnes qui voudroient s'y attacher & les recueillir j'ai jugé qu'il étoit à propos de mettre à la fin de ce Volume une Table raisonnée qui offrit l'extrait du corps de l'ouvrage. Ceux qui ne voudront s'instruire qu'en s'amufant , pourront aussi y avoir recours : elle leur assignera les endroits où il leur sera facile de prendre une légère teinture des principes généraux qui conduisent à la belle distribution & décoration des Edifices d'une certaine étendue. L'expérience a fait voir plus d'une fois que les Auteurs qui se piquent de suivre scrupuleusement leur sujet , lassent souvent l'esprit des élèves , & les ennuyent par des leçons trop continuës , & entre lesquelles ils ne trouvent pas de repos où ils puissent reprendre haleine. Je souhaite que la maniere dont j'en ai usé , produise un effet contraire , & qu'elle contribue à la satisfaction de mes Lecteurs.

Fin de la cinquième & dernière Partie du premier Volume.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

187

Contenues dans ce premier Volume.

Je n'ai point eu d'égard dans cette Table à la diversité des termes de l'Architecture, non plus que de suivre exactement tous les principes qui peuvent s'énoncer sous les lettres de l'Alphabet; mon intention à été seulement de ranger par ordre, un précis des réflexions que j'ai faites sur les mêmes matieres qui sont répandues indifféremment dans ce premier Volume, afin que le Lecteur puisse trouver ici, rassemblé de suite, ce qui a relation au Jardinage, à la construction, décoration & distribution.

A.

Agriculture. Le progrès qu'elle a fait en France dans les derniers siècles, & la disposition naturelle qu'il faut apporter à cette partie de l'Architecture pour y réussir.

Amortissement. Les Architectes sont partagés sur l'usage des Amortissemens pour la décoration des façades; de la prudence dont il faut user pour les employer.

Appuis ou balustrades. Dans une façade de peu d'élevation on peut substituer à la place des balustrades, des appuis sur lesquels on pratique des postes ou autres ornemens, comme guilochis, entrelas, &c. qui tiennent lieu de balustres.

Architecte. De la nécessité qu'il y a de faire choix d'un bon Architecte, pour éviter la confusion qu'apporte souvent la méintelligence des ouvriers.

Architecte, sa capacité. Il doit prouver son sçavoir dans l'ordonnance des façades les plus simples, & l'étalage des ornemens doit faire place à la perfection des membres d'Architecture qui doivent les composer; le bon goût des Profils fait juger de son expérience, le chemin d'y parvenir & la nécessité qu'il y a d'être né pour cet Art.

Architecture. Son origine.

Comme elle s'est polissée chez les Grecs.

Comme elle a été reçue chez les Romains.

Son progrès en France sous le regne de Louis XIV.

Son état présent.

Arriere-corps. Il faut affecter de la simplicité dans les arriere-corps d'une façade.

page, 6

56

79

4

131

xj

xij

idem

xiiij

xiv

de de Bâtiment, afin de laisser dominer les parties supérieures, comme avant-corps, Pavillons, &c. 55
Attique. Son origine & son usage dans les Bâtimens. 113

B.

B *Ains, leur exposition & leur dépendance.* Il faut éviter autant que faire se peut de placer les appartemens des Bains du côté du midi, ces sortes de pieces demandant de la fraîcheur. 72

Les baignoires qui se placent dans les Salles des Bains se font de cuivre étamé en dedans. 74

On appelle chaufoir & étuve les petites pieces voisines d'un appartement de Bain, destinées au service des Domestiques, leur usage, &c. *ibid.*

Basse-cour. Des différentes especes de Basses-cours, de leur exposition, construction & de leur usage, ensemble des Bâtimens qui leur sont nécessaires; des Celiers, Buchers, Colombiers, Greniers à foin, à grain, &c. des Glacieres & de leur construction, quatrième partie, page 148, 149, 150, 151, 152 & 153.

Lorsque les Bâtimens des Basses-cours n'offrent aucune symétrie, il est bon de les cacher au coup-d'œil du principal corps de Bâtiment. 97

Il est nécessaire de pratiquer des sorties aux Basses-cours dans la rue ou grand chemin, pour fortir les fumiers & autres attirails, & en éviter le coup-d'œil aux cours & avant cours. 98

Pour éviter la confusion dans les différens emplois des gens de Basse-cour, l'Architecte doit s'informer de leur quantité & de leur espece, afin de regler la dessus l'étendue de ces sortes de Bâtimens & leur donner à chacune les dégagemens convenables pour rendre leur service commode. 121

Bassin. Les Bassins & autres pieces d'eau se bordent de massifs de gazon ou de tablettes de pierre ou de marbre, & on les orne quelquefois de groupes de figures de marbre, de bronze ou autre métal, comme il s'en voit à Versailles. 17

Bâtimens, les égards qu'on doit avoir, soit en général, soit en particulier. De la convenance qu'il faut observer dans les Bâtimens, sa nécessité & le bien qu'elle procure à la perfection d'un Edifice. 3

Des égards particuliers qu'il faut avoir pour chaque Bâtiment selon la dignité de la personne pour qui l'on bâtit, soit pour les Bâtimens des Princes, des Seigneurs, des Magistrats, ou monumens Publics. 2

Il n'est point de faute legere dans le Bâtiment; de l'attention que doit avoir l'Architecte pour les éviter, la comparaison qu'il faut faire des parties avec le tout. 5

La mauvaise maniere de bâtir que nous fournit quelque Bâtiment particulier, la nécessité d'éviter leur défaut, & l'imitation au contraire que l'on doit faire des Bâtimens dont l'ordonnance est toute estimable. 2 & 3

Bosquets & différentes pieces de Jardinage. On doit réserver dans la distribution d'un grand Parc une piece de verdure spacieuse & qui soit tenue sans tapis verd au milieu pour servir à donner quelque fête de nuit. 21

Les pieces de verdure nommées ainsi à cause des palissades dont elles sont composées. 19

On nomme pieces d'eau ou Bosquets des fontaines, ceux qui contiennent plusieurs bassins & fontaines dont les formes sont assujetties au contour du bosquet, auquel il est aussi reciproquement assujetti. 21

C.

Cabinet. Les pieces consacrées à la lecture doivent avoir un air de simplicité pour plus de recueillement. 35

Chambre a coucher. Il faut observer, autant qu'il est possible, d'exposer les chambres destinées au sommeil, au levant. 107

Il faut éviter dans les chambres de parade, qui ont plus de largeur que de profondeur, d'enfermer les lits dans des alcoves, balustrades, ou estrades. 43

Des chambres de parade, leur décoration. 25

Des chambres en niche & en alcove, leur différence & leur propriété. 28

Chapelle. De la bienséance qu'on doit observer aux pieces consacrées à la Religion, de la maniere de les décorer, du choix de la matiere, &c. 36

Cheminee. De la précaution qu'il faut prendre pour placer deux cheminées dans une même piece. 109

Construction. Dans un Bâtiment à plusieurs étages, dont le poids exige une bonne construction, il vaut mieux se priver de certains agrémens apparens & donner la préférence à la solidité. 178

On doit avoir une extrême attention de ne pas charger les planchers par des cloisons faites après la construction desdits planchers; le mal qui en résulte & la prudence avec laquelle on doit en user. 130

Cours, de leur proportion. De la proportion qu'on doit en général aux Cours & aux avant-cours. 13

Couverture. De la maniere dont on couvre les Bâtimens de peu d'élevation, des égards qu'il faut avoir lors de la construction des égoûts pour la conservation des balustrades & des entablemens. 62 & 63

La hauteur des couvertures est ordinairement du tiers de leur largeur, on peut les tenir plus élevés selon la nature du Bâtiment, mais en général à cause des neiges, on ne doit pas les tenir moins hautes. 61

La différente maniere de pratiquer des conduits pour l'écoulement des eaux des combles, ensemble des puisfarts & des réservoirs qu'on pratique sur les couvertures. 62

Cuisine. De l'exposition convenable aux Cuisines, Rotisserie, Garde-manger, Boucherie, & autres lieux de cette espece. 83 & 84

De l'utilité de vouter les Cuisines des grandes Maisons, de la précaution que l'on doit prendre lorsqu'on ne peut atteindre à cette dépense. 83

Lorsque les Cuisines sont éloignées des Salles à manger on doit placer proche de ces dernières des pieces pour rechauffer les viandes avant d'être servies sur la table du Maître; la précaution dont on doit user à l'égard des fourneaux, les commodités qu'il faut joindre à cette piece, & ses diffé-

rens usages.

38

D.

D *Ecoration extérieure.* Il est important de donner un air de supériorité au corps principal d'un Edifice, à qui les aîles & autres Bâtimens qui l'environnent doivent céder. 113

L'attention qu'on doit donner au spectacle entier d'un Edifice par préférence aux parties. 52

Il faut répandre une symétrie parfaite dans les façades lorsqu'elles peuvent être aperçues d'un même coup-d'œil. 63

Il est des raisons essentielles qui autorisent l'Architecte à rendre ses productions dissemblables, suivant la nature des Bâtimens qu'il édifie. 93

Il est quelquefois des raisons essentielles pour rendre les façades de Bâtiment du côté de l'entrée moins riches que celles du côté des Jardins. 110

Il ne faut pas affecter trop de simplicité à côté d'un morceau d'Architecture traité avec quelque magnificence. 111

On ne doit pas négliger de répandre une correspondance uniforme dans la décoration d'une façade, soit qu'elle soit traitée avec la dernière magnificence, ou qu'on y ait affecté une simplicité singulière. 161

Il ne faut pas affecter dans la décoration des revêtissemens des Terrasses un dessein trop élégant, il faut au contraire qu'elle s'accorde avec l'apparente solidité de leur construction. 114

Lorsque par économie, ou par quelque autre impuissance, on ne peut pratiquer des cheneaux de plomb ou des socles de pierre pour servir d'égoût au comble, il faut en supprimer les amortissemens de Sculpture, à moins d'interrompre leur égoût par quelque retraite qui lie cet amortissement avec l'Architecture de dessous. 163

Il faut faire choix des ornemens qui ne désignent aucune allegorie particulière lorsque l'on veut éviter de donner un caractère apparent à une façade de Bâtiment.

Il est des cas particuliers dans des Bâtimens d'économie où un Architecte prudent peut se prêter des licences, qui quoique réfléchies ne seroient pas supportables dans des Edifices considérables. 136

Lorsque par le peu d'étendue d'un Bâtiment on ne peut admettre dans la décoration d'une façade, que deux avant-corps au lieu de trois, & que ces deux avant-corps se trouvent aux extrémités de la façade, on peut leur appliquer la supériorité de la décoration. 136

Lorsque l'on se trouve obligé de donner quelque apparence de solidité à un avant-corps de Bâtiment ou seulement à un Pavillon avant ou arrière-corps, il faut que les parties qui le composent se ressentent de l'ordonnance générale, afin d'accorder ensemble les masses avec le détail des membres d'Architecture. 134

Dans la décoration d'un Edifice un peu considérable où plusieurs étages sont élevés les uns sur les autres, il faut par quelque marque de distinction annoncer aux étrangers le bel étage où le Maître du lieu fait sa résidence. 112

Un Architecte malgré une attention exacte, n'est pas toujours le maître de

trouver des formes également heureuses, lorsqu'il veut accorder la relation des distributions intérieures avec les extérieures & leur décoration.

Dans un Bâtiment où l'on a pour but l'œconomie, l'on doit supprimer entièrement les ordres d'Architecture pour y substituer toute autre décoration, comme corps de refend, ressaut, pilastre, &c. devant éviter de mettre en parallèle des pilastres ou colonnes avec ces membres d'Architecture, dans la seule vûe de donner un air de décoration à une façade, ce qui souvent ne s'accorde en aucune maniere avec l'ordonnance générale du Bâtiment, & ne sert qu'à en défigurer le caractère.

164

Les lucarnes que l'on pratique dans les combles placés au-dessus des appartemens de Maître, sont selon le sentiment de plusieurs Architectes, un défaut de bienfiance; je suis de cet avis, surtout lorsqu'il s'agit d'un Edifice un peu considérable.

ibid.

Jamais le besoin de loger des Domestiques ne doit faire excéder la hauteur des aîles d'un Edifice au-dessus du principal corps de Bâtiment, destiné à la demeure personnelle du Maître.

167

Il paroîtroit de la négligence à tenir dans une trop grande simplicité les arriere-corps d'un Bâtiment de peu d'étendue; cette observation n'est bonne que lorsqu'il s'agit d'un Edifice considérable, où il est bon de donner de la supériorité aux avant-corps.

180

On doit éviter en général de placer un trumeau dans le milieu d'un avant-corps supérieur, à moins que quelque raison essentielle & apparente n'engage de faire autrement.

57 & 58

Il faut éviter même dans les façades de peu de conséquence, couronnées d'un fronton, que les égoûts des combles imitent la forme du fronton.

139

On doit dans un Bâtiment considérable, & qui n'a qu'un étage, ne point faire voir de comble au-dessus, mais seulement le couronner d'une balustrade, qui annonce que l'on peut se promener sur ce Bâtiment, en y supposant une terrasse.

181 & 182

Il faut user avec prudence dans la décoration extérieure des tables rentrantes, par l'idée qu'elles donnent que l'Architecture de dessus porte à faux.

58

Il est nécessaire lorsqu'un Bâtiment est isolé, de tenir les entablemens d'un même Profil & proportion.

92

Il faut éviter les ressauts dans les entablemens; l'occasion où ils sont tolérables.

94

De la relation indispensable que la Sculpture doit avoir avec l'Architecture dans les façades.

56

Les lucarnes de quelle espèce qu'elles soient, sont mieux en général sur les combles à la Mansarde, que sur les combles à la Françoisé.

134

Il est bon d'élever toujours le rez-de-chaussée d'un Bâtiment de quelques marches, l'étage en est plus sain, la décoration extérieure en reçoit plus de majesté.

23

Décoration intérieure. On doit décorer les piéces qui précèdent celles où le Maître fait sa résidence, selon la magnificence des appartemens, afin de ne pas passer tout d'un coup du simple au riche.

42

Lorsque l'on distribue un appartement de parade, & que l'étendue du

terrain ne permet pas de pratiquer des appartemens d'Eté & d'Hyver, on doit les situer de façon que l'on puisse profiter des différens avantages des saisons. 126

Il faut tâcher dans les distributions des appartemens, lorsque l'on veut ménager une enfilade principale, que la hauteur des planchers soit uniforme. 44

Les peintures qui décorent les dessus des portes, ou autres parties d'un appartement, doivent, surtout dans les premières pièces, désigner les qualités du Maître, ou ses exploits; afin d'annoncer par ces allegories le respect qu'on doit à la personne qui habite le Bâtiment. 25

Il faut éviter dans un grand morceau d'Architecture, de feindre par des peintures quelques parties qui ne pourroit paroître aux yeux qu'une imitation trop artificielle, & qui feroit tort à la majesté de la vraie décoration. 66

Lorsqu'il s'agit de la décoration de quelque grande pièce, comme Salon, Vestibule, Peristile, Galerie, ou autres, il faut supprimer les peintures coloriées quand ces pièces sont tenues de pierre ou d'une matière qui l'imité, l'usage des peintures aux décorations tenues blanches n'étant bon que pour les Edifices consacrés à la Religion. 176

Il faut avoir soin d'observer, que lorsque la décoration d'une pièce est revêtue de marbre de diverses couleurs, il faut user de peintures en camaïeu lorsque l'on fait usage de tableaux, afin que les sujets coloriés ne disputent pas avec les couleurs variées des compartimens du marbre. 64 & 65

Il faut avoir égard à la qualité de la matière lorsque l'on refout les Profils d'une pièce, devant emprunter plus ou moins de force, selon sa structure. 183 & 184

C'est dans la décoration des petits appartemens destinés au délassement de l'esprit, que l'on peut seulement s'abandonner à la vivacité de son génie à l'égard des ornemens. 87

Dans les Bâtimens d'une médiocre étendue, les grands Salons doivent tenir lieu de Galerie, & alors on introduit dans l'ordonnance de leur décoration ce que l'on a de plus précieux. 125

Distribution. De la nécessité indispensable d'accorder les distributions intérieures d'un Bâtiment avec les décorations extérieures; du peu d'usage des grands escaliers à deux rampes. 103 & 104

Il est bon d'avoir dans le voisinage d'un grand Edifice un petit Bâtiment, qui puisse servir de retraite pour se retirer à l'écart des nombreuses compagnies, qui ordinairement abondent dans les Palais des Souverains. 90

Il faut éviter dans la distribution extérieure d'un Bâtiment de construire des aîles en équerre du côté des Jardins, il est bon aussi de ne pas trop faire saillir les avant-corps d'un Edifice sur ces arrière-corps. 22

Il faut dans un grand Bâtiment, lorsque l'on veut ménager une enfilade de longue étendue, éviter qu'il ne se rencontre dans cette enfilade des pièces consacrées aux Domestiques, les gens de livrée n'offrant souvent que des objets déplaisans. 105

L'avantage de placer une pièce destinée à recevoir les compagnies, dans

une

une situation heureuse, fait sacrifier le plus souvent quelque autre piece du Bâtiment.

Ce qu'on appelle pieces d'honneur, est distingué dans un Bâtiment un peu considérable. 124

Il est des cas ou dans le décoration intérieure, il n'est pas nécessaire d'affecter dans les distributions d'une piece une symétrie générale, pourvu qu'on lui ménage de la relation avec ses côtés opposés. 156

Dans les Bâtimens de peu d'étendue il faut distribuer ses appartemens de façon, que les Salles de compagnie, & autres pieces destinées à la résidence des Maîtres pendant la journée, soient éloignées des pieces consacrées aux Domestiques, ou de celles où leur service les appelle. 157

Les pieces de forme irreguliere ont le desagrément de pouvoir contenir peu de meubles. 177

Il faut éviter dans les distributions d'un plan de donner au dossier des portes du côté des croisées au moins trois pieds, surtout lorsque l'on veut décorer les trumeaux intérieurs de pieds de tables ou autres ornemens portans faillie. 34

La prudence dont on doit user à l'égard des diverses couleurs d'impression que l'on donne à la Menuiserie; son choix, & sa préférence. 25 & 27

E.

E Curie. Des précautions qu'il est bon d'observer dans les Bâtimens des Ecuries pour mettre les chevaux dans des lieux commodes selon leur destination; de la proportion des Ecuries, des précautions qu'il y faut observer, & de leur décoration. 140

Entresols & Anti-chambres. Dans les premieres Anti-chambres & toutes autres destinées aux Domestiques, on doit supprimer les ornemens fragiles & affecter un air de solidité à tout ce qui a relation à la décoration. 24

Quelquefois la nécessité de corriger la hauteur des planchers dans les petites pieces qui se trouvent contigues aux grands appartemens, fait pratiquer de faux planchers lorsque l'on n'a pas besoin d'Entresol au-dessus. 28

Escalier. De la différente construction des grands Escaliers, des commodités qu'on doit y observer, page 39, 40, 41. de leur décoration. 42

Le sentiment de plusieurs Architectes est de placer les Escaliers à la droite de l'entrée de leur Bâtiment; de l'avantage qui en revient, & des nécessités qui peuvent en dispenser. *ibid.*

Lorsqu'il se rencontre un Escalier un peu considérable, contigu à un appartement de Maître, pour éviter le bruit de ceux qui vont & viennent on peut les pratiquer de charpente, sur lesquels on pose des dalles de pierre pour éviter la dépense de ceux construits tout de maçonnerie, & ils rendent un bruit également sourd aux appartemens voisins. 37

La dépense de pratiquer plusieurs Escaliers de dégagement dans un Bâtiment, évite l'usage des corridors au premier étage, qui outre le desagrément d'occuper du terrain, ont encore celui de ne pouvoir y marcher sans in-

terrompre ceux qui habitent les chambres voisines à qui ces corridors donnent issuë. 129

Les petits Escaliers de dégagement sont nécessaires dans un Bâtiment, tant à cause qu'ils rendent le service des Domestiques plus aisé, qu'à cause qu'ils débarassent les grands escaliers des Domestiques subalternes. 38 & 39
Expérience. La pratique du Bâtiment seule ne suffit pas pour former un grand Architecte, la nature & l'exercice doivent être d'accord avec elle. 5

F.

F *Ronton.* De la préférence qu'on doit donner aux Frontons sur les Amortissemens ; la liberté dont on doit user à l'égard des derniers : l'usage de l'un & l'autre sorte de décoration. 135

G.

G *Alerie.* De l'usage des cheminées dans les Galeries, leur utilité & la décoration qu'elles y procurent. 30 & 31
Garderobes. La nécessité de pratiquer des cheminées dans les Garderobes. 28
 Dans les Maisons des Villes où le terrain devient précieux, l'on place les Garderobes derrière & entre les grandes pièces, & on les éclaire le plus souvent par des glaces pratiquées dans les dessus de portes de grandes pièces en place de tableaux : l'utilité de ces jours pratiqués ainsi, la manière de les mettre en pratique. 27 & 28

I.

J *Ardin de propreté.* On peut donner difficilement des reflexions précises au sujet des Jardins de propreté, par la diversité de leur exposition & situation. 7

Il faut éviter de boucher le coup-d'œil d'une promenade, il faut au contraire faire en sorte que les ouvertures principales soient plus spatieuses à leur extrémité éloignée qu'à leur naissance ; cette règle toute judicieuse qu'elle paroît à pourtant été négligée dans plusieurs Maisons de plaisance de réputation qui ont pour point de vûë la rivière de Seine. 18

Le mérite de la décoration d'un Jardin de propreté, lorsqu'on a la commodité de l'eau, est de ménager si bien le coup-d'œil des fontaines jaillissantes, qu'avec une très-petite quantité d'eau, ceux qui s'y promènent puissent les appercevoir en différens endroits comme autant de nouveautés. 100

Quand les Bâtimens du côté des Jardins sont exposés au midi, il est bon de ne pas exposer à découvert l'entrée de ses Jardins afin de pouvoir gagner la promenade à l'ombre. 173

On doit pratiquer des sorties dans les endroits écartés d'un Parc pour jeter les immondices afin de ne pas en exposer le coup-d'œil dans les endroits fréquentés par les Maîtres. 17

Lorsque plusieurs allées forment dans un Bois, Parc, ou Jardin, un car-

refour en étoile , il vaut mieux pratiquer dans son milieu un tapis de gazon qu'un bassin. 99

On doit observer dans les allées rampantes d'un Jardin ou d'un Parc , surtout lorsqu'elles sont d'une certaine roideur , d'y pratiquer des massifs de gazon en Rayon pour en adoucir la pente & détourner le cours des rivières que forment les grandes pluies. 100

Lorsque l'on place des Belveders pour se garantir de l'ardeur du soleil dans l'étendue d'un grand Parc , on doit faire en sorte qu'il fasse l'objet de plusieurs points de vûe. 101

L'agrément que reçoivent les Jardins de propreté des Haha que l'on pratique aux extremités d'une grande allée ou autres lieux d'un Parc. 102

C'est un mérite dans les Jardins , qu'étant disposés de maniere à n'avoir pas une vûe trop limitée on puisse cependant s'y promener avec quelque solitude. 155

Jardin potager. Les Terrasses dans les Jardins potagers sont souvent fort utiles , elles forment des espaliers & donnent le moyen de conduire l'eau nécessaire pour les arrosements des legumes , à tous les différens plain pieds d'un Jardin. 153

Malgré la grandeur des Potagers que l'on pratique dans les maisons de campagne , il est bon de se réserver des terrains voisins & moins apparens , pour former des Vergers capables de contenir quantité d'arbres fruitiers de différentes especes. 98

M. de la Quintinie veut que les murs des Jardins potagers soient sans interruption. 16

L.

Laiterie. Les Laiteries sont d'usage dans les Maisons de plaisance , il s'en voit à Chantilly & à Saint-Cloud. 16

Lieux à soupape. Des lieux à soupape connus sous le nom de lieux à l'Angloise , à qui le premier convient mieux à cause de la soupape nécessaire à leur usage ; leur décoration. 29

M.

Maisons de plaisance. La préférence que les Maisons de plaisance peuvent avoir sur les Edifices bâtis dans les Villes. 7

De l'exposition des Maisons de campagne & du choix qu'on en doit faire. 8

S.

Salle de compagnie. Des Salles de compagnie , la proportion qui leur est la plus convenable. 34

Salle d'assemblée Dans les Maisons des grands , il est encore d'usage de les décorer de tapisseries posées sur un lambris d'appui. 33

Salle à manger. La suppression des fontaines & des buffets nécessaires dans les Salles à manger d'un Edifice un peu considérable , leur exposition & la ma-

- niere de les décorer. 33
- Salle de Billard.* L'on doit supprimer les glaces & autres ornemens fragiles dans les Salles de Billard, à cause des accidens ordinaires dans ce jeu. 88
- Salles champêtres.* Les Salles de marronniers sont fort en usage dans les Jardins à cause de la belle verdure que forme de fort bonne heure cette espece d'arbres, néanmoins on ne doit user de ces sortes de pieces que dans les lieux vastes, les marronniers aimant l'air; la Salle des Antiques à Versailles est plantée de marronniers entourées de charmille. 19
- Les Salles de Tilleuls depuis quelques années paroissent avoir la préférence sur celles plantées de marronniers; les Tilleuls d'Hollande étant propres à former une belle verdure en fort peu de tems, & prenant volontiers telle forme que l'on veut, d'ailleurs ils sont moins sujets à la mal propreté. 19
- Salle des Antiques & Salle d'Amphitéatre,* leur usage & leur propriété. 18
- Salon.* Les Salons qui embrassent plusieurs étages sont nommés à l'Italienne à l'imitation de ceux d'Italie, leur propriété & la diversité des ornemens dont ils peuvent être susceptibles. 31
- Les Salons qui se pratiquent aux extremités des Galeries, se tiennent le plus souvent ouverts, comme celui de la Guerre à Versailles, quelquefois on les tient fermés, comme celui de la Paix qui fait partie de l'appartement de la Reine. 30
- Situation.* Il faut qu'un Architecte sache mettre à profit les lumieres de son Art, pour rendre agréables, autant qu'il lui est possible, les situations bornées qui environnent souvent une belle Maison de plaisance, que des raisons indispensables mettent dans la nécessité d'habiter. 119
- Il est des situations que le secours des plus grandes richesses ne scauroit reformer; alors on doit se contenter de ce que nous offre la nature, & les faire valoir autant que le cas le permet, sur tout lorsque l'on bâtit pour un particulier, il faut écarter les idées trop élevées. 146

O.

- O**ffices. Ils sont composés de plusieurs pieces, leur usage, & les commodités qui les doivent accompagner. 80
- Orangerie.* On doit affecter une parfaite symétrie dans les allées des Orangeries, & les Parterres qui décorent ordinairement ces sortes de Jardins doivent être en général tenus fort simples. 14
- On orne quelquefois les serres des Orangeries de peintures, comme il s'en voit à celle de S. Cloud, on ne doit pas les éloigner du corps principal du Bâtiment, afin de pouvoir, autant que faire se peut, y arriver à couvert.
- L'exposition du midi est la plus convenable au bâtiment des Orangeries, à son défaut on peut lui substituer celle du levant. 75
- De la précaution qu'il faut observer pour empêcher que le froid ne pénétre l'Hyver dans les serres des Orangeries, leur construction, & de la comparaison de quelques unes exécutées dans les Maisons Royales. 75, 76, 77

Il faut observer dans la décoration extérieure d'un Bâtiment d'Orange-rie que les portes principales soit assez élevées pour passer les Orangers lors de leur sortie, qui est ordinairement à la mi-May pour y être rentrés à la mi-Octobre.

Ordres d'Architecture. Des raisons qui m'ont obligé de ne parler des ordres que légèrement; le parallele de l'Architecture original de M. Chambrai, est selon moi, celui qui peut fournir les meilleures leçons sur la différence des ordres de colonnes, leur proportion & leur diversité. *Il se vend à Paris chez le même Libraire.*

C'est dans les décorations intérieures qu'on peut seulement supprimer l'entablement qui appartient à un ordre d'Architecture, lorsque l'on les y admet, ces entablemens devenant souvent trop pesans pour les dedans, surtout lorsque les étages n'ont qu'une mediocre élévation.

Ornement. On ne doit jamais déguiser un ordre d'Architecture en lui supprimant quelques-unes de ses parties ou de ses ornemens.

Il y a de la prudence à ne pas repandre indifféremment des ornemens qui cacheroient aux spectateurs les proportions de l'Architecture.

Les ornemens ne doivent être admis dans la décoration des façades qu'autant qu'ils y paroissent naturels, & l'on doit donner la préférence aux membres d'Architecture qui composent les formes générales des façades.

P.

P*ainteure* Il faut éviter de peindre des Arabesques dans la décoration d'un lieu vaste, ces sortes de peintures ne s'appercevant bien que d'une mediocre hauteur.

Perron. Il est nécessaire de former des palliers aux Perrons qui annoncent l'entrée d'un Edifice, surtout lorsqu'ils excèdent sept marches; de la nécessité qu'il y a de former le pallier principal un peu spacieux.

On doit pratiquer des talus ou glacis aux grands escaliers des Jardins qui descendent d'une terrasse à l'autre, pour la commodité des chariots, brouettes & autres équipages.

Poeles. Les Poëles de terre sont fort en usage dans les grandes Maisons l'on les place dans les premieres Anti-chambres pour chauffer les Domestiques & preserver les picces à qui elles donnent entrée de l'air froid que communiquent les ouvertures des portes des premieres pieces.

Porte à faux. Il est essentiel, fût-ce même aux dépens de l'ordonnance générale, que l'Architecture de dessous paroisse porter avec succès celle de dessus.

Proportion des figures. Il faut avoir soin lorsque l'on place des figures à côté de quelque ordre d'Architecture, de les tenir inférieures en hauteur à l'ordre de colonnes ou pilastres.

Q.

Q*uinconces, ou Quinconges.* L'on pratique de différentes sortes de Quinconces & de différentes especes d'arbres, selon la place qu'ils occupent

dans un Parc, ou l'œconomie des personnes qui les mettent en exécution. 123

R.

R *Emises.* L'exposition qui leur est la plus convenable, leur proportion & la décoration dont elles sont susceptibles. 142

T.

T *Errain.* Lorsque l'on se trouve obligé d'habiter, par quelque raison essentielle, des Bâtimens élevés sur des terrains steriles, & où l'on ne peut élever de belle verdure, on doit avoir recours aux décorations champêtres du ressort de l'art, comme les berceaux de treillage, les fontaines, les parterres, les figures de marbre, de bronze, &c. 19

Trianon. On pratique ordinairement dans une Maison de plaisance un peu distinguée, de petits Bâtimens que l'on nomme Trianon à l'imitation de celui de Versailles, & qui sont destinés à contenir peu de monde à la fois, pour s'y délasser du concours qui abonde ordinairement dans les Palais des Souverains.

Triglifes. Des différentes manieres d'espacer les Triglifes. 53

V.

V *Estibule.* Dans les Bâtimens où l'on se trouve resserré par le peu de terrain, l'on tient les Vestibules fermés d'arcades avec des chassis à verre, & ils deviennent alors un azile pour les Domestiques pendant l'Hiver; on en use ainsi presque dans tous les grands Hôtels à Paris. 23

Fin de la Table des Matieres.



ERRATA DU PREMIER VOLUME.

- Page 14 ligne 3, & Page 15 ligne 3, au lieu de Planche 8, lisez Planche 10.
Page 19 lig. 1, au lieu de piece ovale I, lisez piece ovale 1.
Ibid. lig. penult. au lieu de Planche onze & douze, lisez Planches 12, 13 & 14.
Page 31 lig. 24, au lieu de Planche 7 & 8, lisez Planches 8 & 9.
Page 35 lig. 1, au lieu de dégagement B, lisez dégagement G.
Page 65 notes *, au lieu de Planches 2 & 8, lisez Planches 2 & 9.
Ibid. notes **, au lieu de Planche 62, lisez Planche 61.
Page 70 lig. 1, au lieu de Planche 59, lisez Planche 58, N^o. 2.
Page 105 lig. 27, au lieu de X, lisez N.
Page 135 notes *, au lieu de M. Aubry, lisez M. Aubert.
Ibid. notes **, au lieu de Planche 33, 34 & 35, lisez Planches 30 & 31.
Page 164 lig. 12, au lieu de au membre d'Architecture, lisez aux membres d'Architecture.
Page 172 lig. 22, au lieu de au-dessus, lisez au-dessous.
Page 175 lig. 12, au lieu de Planche 43, lisez Planche 44.
Page. 178 lig. 15, au lieu de, & il peut être orné, lisez & elle peut être ornée.

ERRATA DU SECOND VOLUME.

- Page 2 lig. 27, au lieu de pour, *lis.* par.
Page 3 lig. antepenult. au lieu de , de leurs proportions, *lis.* leurs proportions.
Page 8 lig. 19, au lieu de entoure, *lis.* environne.
Page 24 lig. 6 au lieu de Planche 22 & 23, *lis.* Planches 23 & 24.
Page 42 notes *, au lieu de page 283 du premier Volume, *lis.* page 56 du premier Volume.
Page 43 notes *, au lieu de page 126, *lis.* page 135.
Page 44 lig. 18 au lieu de Planche 23, *lis.* Planche 33.
Page 45 lig. 16, au lieu de sui- le, *lis.* suivant le.
Page 78 lig. 27, au lieu de longueur, *lis.* largeur.